LA

VILLE NOIRE

I.

— Pourquoi es-tu triste, mon camarade? De quoi es-tu mécontent? Tu es jeune et fort, tu n'as père ni mère, femme ni enfans, partant aucun des tiens dans la peine. Tu travailles vite et bien. Jamais tu ne manques d'ouvrage. Personne ici ne te reproche de n'être pas du pays. Au contraire, on t'estime pour ta conduite et tes talens, car tu es instruit pour un ouvrier : tu sais lire, écrire et compter presque aussi bien qu'un commis. Tu as de l'esprit et de la raison, et par-dessus le marché, tu es le plus joli homme de la ville. Enfin tu as vingt-quatre ans, un bel âge! Qu'est-ce qu'il te faut donc, et pourquoi, au lieu de venir te promener et causer avec nous le dimanche, te tiens-tu à l'écart, comme si tu ne te croyais pas l'égal des autres, ou comme si tu ne les jugeais pas dignes de toi?

Ainsi parlait Louis Gaucher, l'ouvrier coutelier, à Étienne Lavoute, dit *Sept-Épées*, le coutelier-armurier. Ils étaient assis au soleil, devant une des cinq ou six cents fabriques qui se pressent et s'enchevêtrent sur les deux rives du torrent, à l'endroit appelé le *Trou-d'Enfer*. Pour s'entendre parler l'un l'autre au bord de cette violente et superbe chute d'eau, il leur fallait l'habitude qu'ils avaient de saisir la parole humaine à travers le bruit continuel des marteaux, les cris aigres des outils et le sifflement de la fournaise.

Les deux ouvriers mangeaient en causant. Gaucher avait une écuelle sur ses genoux, une écuelle de soupe appétissante que lui

avait apportée, d'un air orgueilleux et grave, sa fille aînée âgée de cinq ans. La jeune mère, qui tenait un autre enfant dans ses bras, avait suivi la petite pour la surveiller, et maintenant la fille et le garçon se roulaient sur le sable, tandis que la femme, voyant son mari causer d'un air de confidence, se tenait respectueusement à quelques pas, et se contentait de lever les yeux de temps en temps, pour voir s'il mangeait avec plaisir.

Sept-Épées mangeait comme mangent les garçons, sur le pouce, et avec l'indifférence de ceux qui n'ont ni compagne ni mère. Comme son camarade, il avait les bras nus, maculés de taches noires, et la tête exposée à l'ardent soleil de midi, fraîcheur relative pour ceux qui vivent dans l'enfer de la forge.

Sept-Épées ne répondit pas à Gaucher. Il lui serra la main pour lui faire comprendre qu'il était reconnaissant de son intérêt; mais il baissa la tête et regarda couler le torrent. — Voyons, voyons, reprit le coutelier, tu as, dans ton idée, quelque chose qui ne va pas! Est-ce quelque chose où l'on puisse t'aider? parle! J'ai de l'amitié pour toi, et je voudrais te rendre service.

— Merci, camarade, répondit le jeune homme avec un peu de fierté. Je connais ton bon cœur, et si j'avais besoin de toi, je te demanderais ce qu'il me faut; mais je ne manque de rien, et je ne te cacherai pas que, si je voulais, tel que tu me vois, je gagnerais douze francs par jour.

— Et pourquoi ne veux-tu pas? Est-ce que tu crains ta peine?

— Non; mais quand je me serai mis la volonté en feu pour doubler le nombre des pièces de ma journée, en serai-je plus avancé?

— Oui, tu te reposeras plus longtemps quand il te plaira de te reposer, et le jour où tu voudras te reposer tout à fait, tu seras encore jeune. Si je n'avais pas de la famille à nourrir, et si j'avais tes talens, je voudrais, dans dix ans d'ici, monter une fabrique à mon compte.

— Oui, oui, devenir maître, payer et surveiller des ouvriers, tenir des écritures, faire du commerce, pour, au bout de dix autres années, acheter un terrain dans la ville haute, et faire bâtir une grande maison qui vous ruine, parce que la folie de la richesse vous prend? Voilà l'ambition de l'ouvrier d'ici.

— Eh bien! pourquoi donc pas? reprit Gaucher. Un peu de raison au bout de la tâche, et l'ouvrier peut devenir un gros bourgeois. Regarde là, au-dessus de nos têtes, sur la terrasse de la montagne, ces jolies rues à escaliers, ces promenades d'où l'on voit cinquante lieues d'horizon, ces murailles blanches et roses, ces jardins en fleurs, treillagés de vert; tout cela est sorti du gouffre où nous voici attelés du matin au soir, qui à une roue et à une pince, qui à une

barre de fer et à un marteau. Tous ces gens riches qui, de là-haut, nous regardent suer, en lisant leurs journaux ou en taillant leurs rosiers, sont, ou d'anciens camarades, ou les enfans d'anciens maîtres ouvriers, qui ont bien gagné ce qu'ils ont, et qui ne méprisent pas nos figures barbouillées et nos tabliers de cuir. Nous pouvons leur porter envie sans les haïr, puisqu'il dépend de nous, ou du moins de quelques-uns de nous, de monter où ils sont montés. Regarde! il n'y a pas loin! Deux ou trois cents mètres de rocher entre l'enfer où nous sommes et le paradis qui nous invite, ça représente une vingtaine d'années de courage et d'entêtement, voilà tout! Moi qui te parle, j'ai rêvé ça! mais l'amour m'a pris, et les enfans sont venus. Celui qui se marie jeune et sans avances n'a plus la chance de sortir d'affaire; mais il a la femme et les petits pour se consoler! Voilà pourquoi, condamné à faire toujours la même chose ma vie durant, je ne me plains pas et prends le temps comme il vient.

— C'est ce qui te prouve, dit Sept-Épées, qu'il y a deux partis à prendre : ou rester pauvre avec le cœur content, ou se rendre malheureux pour devenir riche. Eh bien! je suis entre ces deux idées-là, moi, et ne sais à laquelle me donner. Voilà pourquoi je suis, non pas triste comme tu le penses, mais soucieux et changeant de projets tous les jours sans pouvoir en trouver un qui ne me fasse pas trop de peur.

— Je vois que tu es de ceux qui retournent trop leur plat sur le feu et qui le laissent brûler. Tu regardes le mauvais côté des choses, et tu es toujours dans l'envers de ton étoffe. A quoi te servira ton esprit, si ce n'est point à voir ce qui est bon dans la vie? Moi qui ne suis pas grand clerc, je n'en cherche pas si long. Je regarde autour de moi, et, puisque j'ai pris le parti d'épouser la fille que j'aimais, je ne me dépite plus d'être enterré pour toujours dans la ville basse. Adieu la maison peinte faisant crier ses girouettes dorées au vent de la plaine! adieu les petites eaux tranquilles dans les petits bassins de pierre! adieu le rêve du jeune ouvrier!

Bah! notre enfer n'est pas si laid qu'on veut bien le dire! mes yeux y sont accoutumés, et tous ces toits de bois noircis par la fumée, ces passerelles tremblantes sur les cascades, ce pêle-mêle de hangars qui allongent sur l'eau leurs grands bras chargés de vigne, ces porches voûtés, ces rues souterraines qui portent des étages de maisons disloquées, et où j'entends cliqueter les barres de fer sur les chariots, tous ces bruits qui fendent la tête et qui n'empêchent pas l'artisan de réfléchir et même de rêver; tous ces enfans barbouillés de suie et de limaille qui redeviennent roses le dimanche et qui voltigent comme des papillons dans les rochers après avoir trotté toute la semaine comme des fourmis autour des machines;

oui, tout cela me danse devant les yeux et me chante dans les oreilles! J'aime la rude musique du travail, et si par hasard j'ai une idée triste, en frappant mon enclume, je n'ai qu'à sortir un peu, à venir ici, et à regarder rire l'eau et le soleil pour me sentir fier et content! Oui, fier! car, au bout du compte, nous vivons là dans un endroit que le diable n'eût pas choisi pour en faire sa demeure, et nous y avons conquis la nôtre; nous avons cassé les reins à une montagne, forcé une rivière folle à travailler pour nous mieux que ne le feraient trente mille chevaux, enfin posé nos chambres, nos lits et nos tables sur des précipices que nos enfans regardent et côtoient sans broncher, et sur des chutes d'eau dont le tremblement les berce encore mieux que le chant de leurs mères!...

Sais-tu qu'il y a déjà trois cents ans que, de père en fils, nous creusons cette gorge étroite où tant de familles ont trouvé moyen de s'entasser, de se faire place et même de s'enrichir? Quelques-uns ont commencé en petit, à leurs risques et périls, luttant contre la nature et contre le crédit et les chances du commerce, empêchemens plus obstinés et plus menaçans que la nature elle-même. Et à présent, dans cette noire crevasse de rocher, dans cet escalier de chutes d'eau qu'on appelle la ville basse, nous voilà plus de huit mille paires de bras trouvant leur emploi, huit mille hommes chaque jour assurés du lendemain et pouvant ainsi, par le travail, aller du jeune âge à la mort sans trop de misère et de soucis, tandis que là-haut, au lieu d'une bicoque misérable, une ville riche s'est élevée, une ville bariolée de couleurs tendres et riantes que les voyageurs comparent à une ville d'Italie, une ville quasi neuve avec des fontaines, des édifices, des routes! C'est quelque chose, mon camarade, que d'être dans un endroit où les hommes ne sont ni endormis ni inconstans, et il n'y a guère d'habitans de la ville haute qui ne regardent avec orgueil les fumées et les tonnerres de la ville basse monter dans les airs, comme un cantique et un encens, en l'honneur de celui qui les a fait grandir et prospérer.

— Tu as raison, répondit Sept-Épées, et ton bon courage me remonte les esprits! Oui, elle est belle, notre ville basse, notre *ville noire*, comme on l'appelle dans le pays. Je me souviens de mon étonnement quand j'arrivai ici pour faire mon apprentissage. Je n'avais que douze ans, et j'avais toujours vécu dans la campagne, à vingt-cinq lieues d'ici. J'avais perdu père et mère il n'y avait pas longtemps, et j'avais encore le cœur gros! Il ne me restait personne au monde que mon brave parrain, lequel voulut bien se souvenir de moi, quoiqu'il eût quitté le pays depuis longtemps, et me faire réclamer en disant qu'il voulait m'enseigner un bon état qui était le sien. J'étais bien misérable, mes parens n'ayant rien laissé; mais on aime

toujours son endroit, et je me souvenais si peu de mon parrain que je me trouvais malheureux de lui obéir. Si le maire et le curé de mon village ne m'eussent parlé sévèrement, je serais resté. Aussi je ne fis que pleurer tout le long du chemin, et quand j'entrai dans la Ville-Noire, ce fut bien autre chose! la peur me prit. J'avais monté au hasard dans la ville haute, honteux et n'osant parler à personne. Quand je me décidai à demander la ville basse, on me rit au nez. — Pour trouver la ville basse, mon garçon, vous n'auriez pas dû faire une lieue en montant. A présent, il faut redescendre; mais on va vous montrer un sentier un peu raide qui vous y mènera tout droit. — Et je descendis à travers les jardins, puis le long du roc, et enfin dans les petites rues où l'on marche à tâtons, et je me hasardai à demander mon parrain, le père Laguerre. Descends encore, me fut-il répondu; descends jusqu'au Trou-d'Enfer, et là tu verras à ta gauche l'atelier où il travaille.

Je crus qu'on se moquait de moi : le Trou-d'Enfer! Je suis de la plaine, moi, et je ne connaissais guère les précipices. Et puis un trou d'enfer au milieu d'une ville, ça ne me paraissait pas possible! Et cependant j'entendais le grondement de la chute d'eau; mais comme la nuit était venue et que les flammes des fourneaux montaient par centaines sous mes pieds, je vis tout à coup la cascade éclairée en rouge, et je m'imaginai voir courir et tomber du feu. Je fus bien près de me sauver! Pourtant je pris courage, je me risquai sur une passerelle. Quand je fus au milieu et que je me sentis rebondir sur les fils de fer, je me crus perdu. Enfin j'arrivai ici, où nous voilà, et je m'enhardis à regarder le gouffre. La tête me tournait, j'avais le vertige; pourtant l'étonnement et la nouveauté me faisaient oublier mon chagrin. Je m'imaginais être si loin de mon pays que je n'y pourrais jamais retourner, et je me disais : Puisque me voilà au fond de l'enfer pour le restant de mes jours, voyons comment c'est fait!

Le lendemain, mon parrain me promena dans toutes les fabriques, dans tous les ateliers, pour me faire voir l'endroit et m'habituer à m'y reconnaître. D'abord je crus que toutes ces usines soudées les unes aux autres n'en faisaient qu'une seule, et j'eus peine à comprendre qu'il y en avait autant de différentes que la rivière faisait de sauts dans les rochers. Puis, sous les hangars fumans et sur les passerelles en danse, je vis aller et venir quantité d'hommes et d'enfans tout noirs. — C'est les armuriers, les cloutiers, les couteliers et les serruriers, me dit mon parrain. C'est les hommes du feu. Regarde plus loin ceux qui, grands et petits, sont tout blancs, tout propres, et qui ont les mains douces comme des demoiselles : c'est les papetiers, les hommes de l'eau. Regarde bien, mon garçon,

car tu n'as jamais rien vu de pareil. Il n'y a chose aussi belle au monde que de voir travailler tous ces gens-là, si vifs, si adroits, si savans ou si soigneux chacun dans sa partie : les uns vous retirant de la claie une petite couche de bouillie qu'ils savent étendre et manier comme une étoffe; les autres vous tortillant une barre de métal brut et se la passant de main en main si vite et si bravement façonnée, qu'en moins de vingt minutes vous la voyez changée en un outil commode, léger, solide, reluisant et enjolivé à souhait!

Et moi, je croyais rêver... Je passai ma journée à regarder sans m'en lasser l'industrie de toutes ces mains habiles qui avaient l'air de jouer avec ce qu'il y a de plus résistant comme avec ce qu'il y a de plus souple et de plus mou, l'acier trempé et la pâte claire. Je crois que le papier m'étonnait encore plus que la coutellerie; mais le fer me parut plus mâle, et je fus content d'être destiné à cela par mon parrain.

Dès le lundi matin, il m'emmena au travail. Tu sais quel homme c'est, le père Laguerre, et comme il s'escrime encore avec rage contre le fer et le feu malgré ses soixante-douze ans. Il me commanda de le regarder, et quand j'avais une distraction, bien naturelle à mon âge, il criait à me faire trembler et me menaçait de son marteau comme s'il eût voulu me fendre la tête.

Je n'eus pas longtemps peur de lui. Je vis bientôt que c'était l'homme le meilleur que j'eusse encore rencontré, et qu'en ayant toujours l'air furieux, il me couvait des yeux comme l'enfant de son cœur. Je n'abusai guère de sa bonté. L'ennui de ne rien faire me donna vite l'envie de travailler. J'étais jaloux de voir des enfans plus jeunes que moi se rendre déjà utiles et se montrer très adroits. Je craignais un peu d'être moqué par eux; mais l'émulation me fit surmonter la honte, et tu sais que j'ai appris mon état aussi vite que ceux qui avaient commencé longtemps avant moi.

Voilà donc douze ans déjà que je travaille! Il y en a déjà quatre que je gagne presque autant que les plus habiles, et que ma bonne conduite me permet de faire un peu d'économies. Personne n'a à se plaindre de moi; les maîtres me témoignent de la confiance, et j'aime mon état. Je sais, je sens que le travail est une belle chose, enfin j'ai tout ce qu'il faut pour me trouver heureux, et, si je ne le suis pas, je reconnais qu'il y a de ma faute!...

Gaucher allait répliquer et interroger son camarade sur cette dernière réflexion, où il voyait revenir l'ennui secret d'une âme inquiète, lorsque la cloche de la fabrique avertit les ouvriers que l'heure du repas était finie. Quoiqu'ils fussent presque tous payés à la pièce et non à la journée, la cloche rappelait le devoir à ceux qui désiraient bien faire, et Gaucher, après avoir reporté l'écuelle à

sa femme et embrassé ses deux enfans, retourna à l'ouvrage, en se promettant de confesser tout à fait son ami une autre fois.

Celui-ci resta au bord du Saut-d'Enfer, plongé dans ses réflexions. Quand il se décida à suivre l'exemple de Gaucher, il vit, en se retournant, la femme de celui-ci, qui s'était approchée pour lui parler.

— Sept-Épées, lui dit-elle, avez-vous fait confidence à mon mari de ce qui vous tourmente?

— Non, Lise, répondit-il; nous avons causé d'autre chose.

— Eh bien! reprit-elle, vous avez eu tort : mon Louis est homme de bon conseil, et je voudrais qu'il vous décidât à quelque chose. Vous savez bien que vous ne pouvez pas rester plus longtemps sans dire à Tonine : C'est oui ou c'est non. Ce ne serait pas d'un honnête homme!

Sept-Épées leva les épaules, non pas d'une façon méprisante, mais au contraire de manière à faire comprendre qu'il souffrait beaucoup de ne pouvoir répondre comme Lise le désirait. Elle eut pitié de son air triste. — Venez souper chez nous ce soir, reprit-elle. Peut-être que le cœur vous dira de consulter Gaucher.

— Vous ne lui avez donc parlé de rien?

— Non! vous m'avez demandé le secret, et je l'ai gardé, parce que vous promettiez de parler vous-même.

— Eh bien! reprit Sept-Épées, donnez-moi encore vingt-quatre heures,... à moins que je n'aille souper chez vous dès aujourd'hui. Oui! j'irai,... je tâcherai d'y aller! — Et il retourna au travail, laissant la jeune femme peu satisfaite de cette réponse et inquiète de l'avenir de Tonine.

II.

Tonine Gaucher était la cousine germaine de Louis Gaucher. Orpheline comme Sept-Épées, elle ne possédait rien au monde que ses dix doigts, dont elle faisait bon usage. Elle était plieuse dans une papeterie située en face de la coutellerie où travaillaient son cousin et son amoureux.

Car il était amoureux d'elle, le jeune armurier, et il le lui avait déclaré en lui demandant la permission de se promener le dimanche avec elle; mais elle avait refusé, disant : — Demandez l'agrément de mon cousin et de sa femme, ce sont mes seuls parens, et je ne veux rien décider sans leur conseil.

— Ne voulez-vous pas leur parler de moi? avait dit Sept-Épées.

— Non! ce n'est pas à moi de leur parler de vous la première, je

m'en garderai bien; ils croiraient que je suis décidée pour vous, ce qui n'est pas certain encore.

Cette réponse, plus fière que tendre, avait appris à Sept-Épées qu'il fallait marcher droit avec Tonine.

Tonine avait dix-huit ans, et déjà elle avait passé par des épreuves qui l'avaient portée à réfléchir. Il y avait eu un roman dans sa famille, sous ses yeux, à ses côtés, un roman dont son jeune cœur avait beaucoup souffert. Sa sœur aînée, Suzanne Gaucher, la plus jolie fille du pays, avait plu à un étranger d'origine, ancien ouvrier et encore propriétaire de la plus vaste usine de la ville basse, où, par d'heureuses spéculations, il avait fait sa fortune. Suzanne était sage, mais ambitieuse : elle avait su se faire épouser.

Devenue Mme Molino, elle avait pris sa petite sœur orpheline avec elle, moins par affection que pour ne pas avoir à rougir de son état d'ouvrière, car, à quatorze ans, Tonine travaillait déjà pour deux. Suzanne se promettait de la faire instruire et de la mettre sur le pied d'une demoiselle; mais les rêves de Suzanne avaient été de courte durée. Molino était d'humeur volage, comme le sont beaucoup d'hommes passionnés. En peu de mois, il s'était lassé de sa femme. Il l'avait trahie, délaissée et maltraitée. Elle était morte de chagrin avant la fin de l'année en accouchant d'un enfant mort.

Molino fut d'abord repentant et affligé, mais il retourna au vice pour s'étourdir, et se voyant méprisé à la Ville-Noire, menacé même par Louis Gaucher, qui vingt fois avait été tenté de le tuer, il afferma sa fabrique et alla s'établir à la ville haute, laissant Tonine devenir ce qu'elle pourrait, et donnant pour excuse que cette petite était fort insolente et ne voulait plus rien accepter de lui.

Le fait est que Tonine eût préféré la mort à l'aumône de son beau-frère. Elle avait vu sa conduite avec horreur, elle avait compris les illusions et le désespoir de la pauvre Suzanne. A quinze ans, après un an d'absence de l'atelier, elle y reparut aussi pauvre qu'elle y était entrée, aussi peu vaine et aussi courageuse.

Beaucoup d'autres à sa place y eussent été raillées ou dénigrées pour cette aventure de famille qui avait fait bien des jalouses dans le commencement; mais si Suzanne avait pris de grands airs avec ses anciennes compagnes, il était impossible de rien reprocher de semblable à Tonine. Elle avait vécu à contre-cœur dans la richesse, elle n'y avait connu que le chagrin, l'indignation, la pitié.

Tonine n'était pas aussi belle que sa sœur. Elle était grandelette, mince et pâle. Mais sa figure était d'une douceur sérieuse qui la faisait remarquer entre toutes les artisanes de son âge. Sa voix était douce comme ses yeux, et quelques-unes disaient qu'elle plairait un jour plus que Suzanne.

On remarquait aussi en elle une élégance de manières que l'on ne pouvait point attribuer à sa courte phase de richesse, car Molino était fort mal élevé et ne voyait que des gens sans mœurs et sans tenue. Ni Suzanne, ni Tonine n'avaient donc eu l'occasion de se former en pareille compagnie. Suzanne, vaniteuse et parée, était restée assez commune. Tonine était restée tranquille, propre et décente comme une enfant naturellement sage et fière qu'elle était. Cependant, comme elle avait du goût, elle avouait naïvement que si elle n'eût détesté les dons de son beau-frère, elle eût aimé la toilette, et de ses fréquentes promenades à la ville haute, elle avait conservé par souvenir le sentiment d'une certaine élégance; sa pauvre petite robe était coupée par elle d'une façon plus gracieuse que celle des autres, et on n'y voyait jamais un trou ni une tache. N'allant jamais aux fêtes, même après que son deuil fut fini, ne se livrant point aux jeux échevelés avec ses compagnes, ne permettant à aucun garçon de déranger un pli sur elle, on eût dit, à la voir, qu'elle était d'une autre condition que ses pareilles, et pourtant elle sut si bien s'en faire aimer, que toutes s'efforçaient de lui plaire, et quelques-unes de lui ressembler.

Sept-Épées était le seul qui eût encore osé lui faire la cour, et tout aussitôt il s'en était repenti, car il y avait été un peu par gageure d'amour-propre avec lui-même, et, se voyant peu encouragé, il s'était promis de n'y plus songer. Il y songea pourtant et y resongea plus d'une fois, moitié penchant, moitié dépit. Voici comme il s'en expliqua avec son parrain, le soir même du jour où Lise l'avait engagé à souper, invitation dont il ne put se décider à profiter.

Comme le père Laguerre le grondait d'être rêveur et sans appétit depuis quelque temps, et lui demandait, de son ton rude et paternel, s'il était réellement coiffé de cette Tonine : — Eh bien, oui, j'en suis plus coiffé que je ne voudrais, répondit Sept-Épées. Je crois que cette fille pâle m'a ensorcelé. Depuis le temps où j'allais à l'école avec elle, moi très en retard et encore à moitié paysan, elle déjà savante, quoique beaucoup plus jeune, j'ai toujours fait attention à elle, et il me semblait qu'elle aussi faisait une différence entre moi et les autres. Peu à peu, soit vérité, soit imagination, je l'ai vue toujours plus distinguée, plus instruite, et ne laissant personne approcher d'elle. Je me suis figuré qu'elle était la plus jolie de nos ouvrières, et de fait elle est la plus élégante, la plus soignée de sa personne, et vous-même l'avez surnommée *la princesse*. J'ai donc été poussé par une ambition de plaire à celle qui se gardait si bien et se tenait si haut dans son idée, je croyais que ça m'aurait grandi dans la mienne.

Elle m'a renvoyé devant ses parens, ce qui m'a dépité. Il me sem-

blait qu'avant de s'engager, il fallait se connaître davantage. J'ai donc cessé de lui parler, et un mois s'est passé comme cela. Je croyais qu'elle en serait étonnée, et qu'elle me ferait quelque avance ou quelque reproche; mais il n'a point paru qu'elle se souvînt de mes paroles : elle était toujours la même, aussi tranquille et aussi indifférente. C'est moi qui me dépitais encore plus, sans qu'elle me fît l'honneur de s'en apercevoir. Alors j'ai parlé derechef, et pour la première fois je l'ai vue rire. Elle se moquait de moi. — Il faut, me répondit-elle, que mon cousin et ma cousine n'approuvent guère l'idée que vous avez pour moi, car ils ne m'ont point encore parlé de vous.

C'était me reprocher de ne leur avoir rien dit, et je me suis décidé à faire confidence de mon projet à Lise, mais par manière de conversation et sans trop m'engager. Lise m'a dit : — C'est bien! ça me convient à moi. Je vais en parler à mon mari.

Je lui ai fait observer que je voudrais bien ne pas me compromettre vis-à-vis d'un camarade et d'un ami qui est comme le tuteur et le frère de Tonine, sans savoir si Tonine avait un peu de goût pour moi. Lise a trouvé cela assez juste, et comme elle a senti la conséquence de la chose, elle m'a promis de me laisser parler le premier à son mari. Quant à me dire si je plaisais à la Tonine, elle ne l'a pas pu ou elle ne l'a pas voulu, prétendant que si elle le croyait, elle ne jugerait pas devoir m'en informer avant de me voir bien décidé au mariage.

Voilà où j'en suis depuis trois mois, n'avançant à rien, car Tonine, quand je me laisse aller malgré moi à ne pas la bouder, me fait toujours la même réponse, et Lise s'entête à me faire parler avec son mari. Vous comprenez bien que le jour où j'aurai parlé à Gaucher, je serai lié, ce qui ne me ferait pas peur si j'étais sûr d'être aimé; mais, comme j'en doute beaucoup, je recule jusqu'à ce que Tonine elle-même me donne confiance. C'est une grande chose de se marier, au moins faut-il plaire à sa femme!

— Tout est là, répondit le parrain; veux-tu que je me charge de la questionner, cette princesse, en lui expliquant bien que tu ne reculeras pas le jour où tu te sauras bien vu d'elle?

Sept-Épées ne répondit pas. — Allons, allons, veux-tu que je te dise? reprit le vieillard en roulant ses yeux brillans comme la braise, et en prenant tout à coup l'accent de la colère : tu voudrais la fille sans le mariage, et voilà ce que je trouve bête de ta part! Il ne manque pas de femmes peu sévères dans la ville haute, qui est le rendez-vous des baladins et des aventurières, et je ne comprends pas que tu songes à faire une sottise à une honnête fille d'ouvrier de la Ville-Noire!

Sept-Épées était accoutumé à entendre son parrain parler avec mépris de la ville haute. Loin d'en jouir par les yeux avec orgueil et contentement comme le jeune Gaucher, il la traitait avec une morgue de vieillard, et se vantait de n'y avoir pas mis les pieds sans nécessité trois fois en sa vie. Travailleur austère, cœur dévoué, cerveau étroit, ce vieux ne faisait aucune merci aux parvenus, raillait leur luxe, et, du fond de sa Ville-Noire, blâmait les plus simples jouissances du bien-être comme des vices, comme des attentats à la dignité de la race ouvrière.

Ce ridicule et ce travers avaient pour compensation de véritables vertus civiques appliquées au court horizon du Val-d'Enfer. En dehors de sa gothique paroisse, il ne connaissait personne, et regardait les hommes en pitié; mais dès qu'il s'agissait de la Ville-Noire, il devenait un héros de bravoure et de jactance, d'orgueil stoïque et d'aveugle dévouement. Jamais sénateur romain ne fut plus fier de son rang et ne considéra davantage comme ilotes et bannis les infortunés qui n'avaient pas droit de cité dans l'enceinte sacrée de la patrie.

Sept-Épées riait en lui-même de cette manie et ne la combattait pas, dans la crainte de l'exaspérer. Il jura à son parrain qu'il n'avait jamais eu la pensée de séduire aucune fille de la Ville-Noire, et Tonine moins que toute autre, ce qui n'était peut-être pas absolument vrai, bien qu'il ne se fût pas trop rendu compte de ses sentimens.

Un peu calmé, Laguerre n'en continua pas moins sa réprimande. — Vous autres jeunes gens d'aujourd'hui, dit-il, vous ne savez point ce que vous voulez! Rien ne vous contente, et il me paraît, quant à moi, que le monde nouveau devient fou. Une femme courageuse et honnête ne vous suffit plus, si elle ne vous fait des avances et des coquetteries, et voilà un amoureux qui attend qu'on le prie et qu'on vienne me le demander en mariage! Tiens, sais-tu? je te trouve sot, et à la place de Tonine je te dirais tout de suite d'aller promener tes pas et ton feu ailleurs.

— Eh bien! reprit Sept-Épées sans s'émouvoir des duretés de son père adoptif, voilà ce qu'elle devrait faire si je lui déplais! Je serais guéri, je n'y penserais plus, tandis qu'en attendant que je me décide, sans s'impatienter et sans me dire : « Vous avez trop tardé et je ne veux plus que vous me parliez, » elle me laisse toujours de l'espérance. Enfin aujourd'hui Lise m'a pressé de prendre un parti, en me donnant à entendre que Tonine avait peut-être reçu quelque autre proposition, et qu'elle voudrait savoir à quoi s'en tenir sur la mienne. Voilà pourquoi je vous consulte, mon parrain : tâchez de me répondre sans vous enflammer.

— Je ne vois pas sur quoi tu me consultes, répondit le vieillard

adouci; tu as l'air de me dire que le mariage te fait peur. Selon moi, tu as tort : il faut se marier jeune, afin d'avoir le temps d'élever et de pousser ses enfans; mais il se peut que la Tonine ne fasse pas ton affaire, ou que tu n'aies pas encore assez réfléchi au mariage. Eh bien! dans ce cas-là, il vaut mieux marcher droit dans la vérité, renoncer à cette fille, le dire à Lise, qui le lui répétera de ta part, et laisser passer un bout de temps avant de songer à une autre. Le plus pressé, vois-tu, c'est de ne pas faire d'affront à la cousine de ton ami Gaucher, et il n'y a pas d'affront quand on s'explique franchement, sauf à demander pardon d'une conduite un peu légère que l'on ne veut pas aggraver. Sur ce, j'ai dit. Voilà huit heures qui sonnent. Il faut être sur pied demain avec le jour. Si tu veux parler à Lise, dépêche-toi, et quand tu rentreras, éteins la lampe et n'oublie pas ta prière.

Cette dernière phrase était le refrain sacramentel du père Laguerre depuis douze ans que son filleul demeurait avec lui. Il savait bien que l'enfant était devenu trop raisonnable pour mettre le feu à la maison, et que, quant à la prière, il s'en dispenserait malheureusement à coup sûr; mais il croyait devoir renouveler chaque soir l'injonction pour l'acquit de sa conscience.

Sept-Épées prit le chemin du logement de Gaucher, et, tout en marchant, il se demanda ce qu'il allait résoudre. Il ne lui paraissait pas aussi facile de se désister de ses offres qu'il l'avait laissé croire à son parrain. Quand on raconte ce que l'on voudrait bien pouvoir taire, on arrange toujours un peu les choses à son avantage. Sept-Épées n'était pourtant pas menteur, et en fait il n'avait pas menti : Tonine ne l'avait pas encouragé en paroles, elle n'était pas tombée dans le désespoir en voyant ses hésitations; mais elle en avait souffert, et, tout en faisant bonne contenance, elle avait eu les larmes aux yeux avec le sourire aux lèvres. Le jeune armurier était trop fin pour avoir pris le change. Il se sentait aimé, coupable par conséquent.

Mais il était très beau garçon et déjà un peu gâté par les regards des jeunes filles, et, comme les patrons et chefs d'atelier le gâtaient aussi en se disputant son travail, comme enfin il s'était maintenu sage par orgueil, laborieux par ambition, et qu'il se voyait, grâce à son parrain, qui l'avait toujours nourri et logé, à la tête de quelques économies assez rondes, dans un âge où, vivant au jour le jour, on a ordinairement plus de dettes que de comptant, Sept-Épées sentait la prospérité lui monter au cerveau, et lorsqu'il avait parlé à Gaucher en termes dédaigneux de la folie des riches, c'était comme pour se défendre intérieurement des tentations et des rêves dont il se sentait lui-même follement assiégé.

Tout ce que Gaucher, provoqué par son silence et son air sceptique, lui avait dit de la nouvelle bourgeoisie de la ville haute, et de la possibilité, de la facilité même, pour un homme intelligent, de parvenir à cette brillante existence, était entré dans son cerveau comme un fer rouge. Le cœur lui avait battu d'espérance en écoutant un ami sage et sans ambition personnelle lui ouvrir les portes de l'avenir et s'efforcer de le pousser en avant, lui qui en frémissait d'impatience et qui feignait de se faire prier.

Cette conversation l'avait tellement ému que les remontrances de Lise et les questions de son parrain à propos de Tonine lui avaient rendu son éloignement pour le mariage, et surtout pour un mariage où Tonine ne pouvait lui offrir en dot que sa grâce et sa vertu.

Il se sentait donc très soulagé quand il se répétait les paroles de Laguerre : « Demande franchement pardon de ta légèreté, et retire-toi vite pour ne pas aggraver tes torts; » mais en même temps il sentait ces torts déjà trop graves pour qu'il fût possible de reculer sans un peu de honte, et la mauvaise honte ne dispose guère à la franchise.

Il se hâta pourtant, espérant que Lise n'aurait pas encore parlé à son mari, et que Tonine serait au besoin assez prudente pour ne pas irriter Gaucher contre lui par ses plaintes. Gaucher, malgré sa douceur et sa gaieté habituelles, n'entendait pas raison sur l'honneur de sa famille. Il avait failli faire un mauvais parti à Molino. Sept-Épées n'était pas, comme Molino, homme à reculer et à fuir; mais il aimait Gaucher, et se brouiller avec lui en même temps qu'avec Tonine, c'étaient deux sacrifices à l'ambition au lieu d'un.

Il arriva donc chez son ami tout tremblant de crainte et d'audace, de chagrin et d'espérance, de résolution et d'incertitude, partagé et comme divisé contre lui-même.

La nuit était venue. En entrant dans la petite cour de la maison de Gaucher, Sept-Épées vit deux personnes, un homme et une femme, assises sur le banc devant la porte. Il reconnut la voix de Gaucher. La femme, qui avait un enfant sur les genoux, lui sembla devoir être Lise; mais quand il fut tout près, il faillit reculer en voyant que c'était Tonine. Tonine ne demeurait pas chez son cousin. Elle était donc venue là pour savoir le résultat de l'entrevue annoncée sans doute par Lise. Lise était dans la maison, occupée à coucher son plus jeune enfant.

III.

Sept-Épées rendit grâces à l'obscurité qui cachait l'embarras de sa figure; mais, quoiqu'il eût de l'aplomb quand il se sentait dans son droit, il fit de vains efforts pour parler naturellement et à propos. Gaucher n'y prit pas garde; Tonine, qui s'en aperçut tout de suite, parut vouloir venir à son aide.

— Je pense, compagnon, lui dit-elle avec sa petite gaieté douce qui ne la quittait guère, même quand elle avait le cœur gros, que vous ne venez pas à cette heure-ci pour parler à Gaucher du temps qu'il a fait aujourd'hui et de celui qu'il pourra faire demain. C'est donc moi qui vous gêne. Je vais coucher Rosette et reviendrai voir si, à moi aussi, vous avez quelque chose à dire quand vous aurez causé avec mon cousin.

Sept-Épées crut voir là un encouragement qui mit fin à ses incertitudes. Selon sa coutume de revenir à la défensive quand il s'imaginait être attaqué dans sa liberté, il se hâta de répondre pour empêcher Tonine de s'en aller, et s'asseyant en face d'elle sur une chaise qui lui barrait le passage: — Si je croyais, lui dit-il, que vous ne me serez pas contraire, je parlerais peut-être de ce que vous donnez à entendre; mais, aujourd'hui comme les autres jours, vous avez l'air de vous moquer de moi, et dès lors...

— Dès lors, quoi? fit Gaucher, étonné de la tournure que prenait la conversation. Je voudrais bien savoir à qui vous en avez tous les deux.

— Expliquez-vous, dit Tonine à Sept-Épées, et laissez-moi porter à sa mère cette Rosette qui s'endort.

— Donne-la-moi, dit Lise, qui vint sur la porte; c'est tous les trois ensemble qu'il faut vous expliquer. Sept-Épées est venu pour cela, je le sais; toi aussi, je m'en doute. Il n'y a donc plus à reculer.

Elle prit sa fille et rentra. Gaucher, surpris, exhorta Sept-Épées à parler. Tonine attendit qu'il parlât. Sept-Épées, cherchant une échappatoire qui ne venait pas, demeura plus muet qu'une souche.

Tonine sentit deux grosses larmes couler sur ses joues. Peut-être, s'il les eût vues, Sept-Épées eût-il été vaincu; mais il ne les vit pas, et Tonine comprit qu'elle devait tout prendre sur elle.

— Ne boudez pas, compagnon, dit-elle d'un ton enjoué qu'elle mit toute sa fierté et tout son courage à soutenir; je ne vous suis pas ennemie et je ne vous méprise pas. Je vous sais honnête homme et bon ouvrier; mais je n'ai guère l'idée de me marier à l'âge où je

suis. Je me trouve trop jeune, et je ne crois d'ailleurs pas que nous puissions nous convenir.

Sept-Épées se sentit si bien battu par la dignité de Tonine qu'il fut plus piqué que réjoui de se voir libre. — Vous voyez bien, Tonine, lui dit-il avec dépit, que je ne me trompais pas sur vos sentimens pour moi, et que j'avais bien raison de ne pas me presser de vous demander en mariage; il me semble que vous auriez pu m'épargner la peine de venir ici pour en faire la démarche, et que, dès le premier jour où je vous ai parlé, vous étiez bien libre de me dire que je ne vous plairais jamais.

— Alors c'est moi qui ai tort, n'est-ce pas? lui répondit Tonine d'un ton de reproche si doux que lui seul put en comprendre l'amertume. Eh bien! je me justifierai comme je pourrai, ajouta-t-elle en s'adressant à Gaucher. Ne me prenez pas pour une fille qui tourne à la coquetterie, mon cousin, ce ne serait pas mon goût. La vérité est que votre ami Sept-Épées m'a fait entendre, il y a environ trois mois, qu'il avait quelque idée de se marier avec moi...

— Il a eu tort, dit Gaucher; c'est à moi le premier qu'il eût dû en parler.

— C'est vrai, répondit Sept-Épées, j'ai eu tort; j'ai eu la fierté de ne pas vouloir que Tonine se décidât sur les remontrances de ses parens. J'aurais souhaité la devoir à elle-même. C'est peut-être de l'orgueil, et vous savez que j'en ai...

— D'ailleurs, reprit Tonine, il voulait vous parler tout de suite, aussitôt que j'aurais dit oui. C'est moi qui l'en ai empêché en lui déclarant que c'était inutile.

— Comment arrangez-vous ça tous les deux? dit Gaucher. Il me semble que vous n'êtes pas d'accord. Le garçon se plaint de n'avoir pas été éconduit dès le premier mot, la fille prétend le contraire. Est-ce que tous les deux vous auriez tort?

— Peut-être, répondit Tonine; mais des deux côtés le tort n'est pas gros. Sept-Épées m'a parlé sérieusement, je lui ai répondu de même; mais nous ne nous sommes peut-être pas bien compris. Il a cru sans doute que je changerais d'idée; il s'est trompé: il attendait; moi, j'ai cru qu'il ne pensait plus à moi, j'ai négligé de lui répéter ma façon de penser.

— Et à présent, dit Sept-Épées, toujours partagé entre le contentement et le dépit, je n'ai plus d'illusions à me faire, et si j'en ai encore apporté ici quelques-unes, je peux les remballer et m'en aller coucher dessus.

— Un instant! s'écria Gaucher, qui était trop franc pour comprendre ce qui se passait; je vois que tu as du chagrin, mon camarade, et je vois aussi pourquoi tu en as depuis trois mois, pourquoi

ce matin tu disais n'être pas heureux malgré ton goût pour le travail et le bon état de tes affaires. Eh bien! je veux, si c'est l'amour qui te gêne, savoir les raisons qu'elle a pour te refuser, cette Tonine! Elle n'en peut avoir de bonnes, car, outre que tu es pour elle un très beau parti, je ne vois pas, moi, ce qui te manque pour plaire, et quel reproche on peut t'adresser.

— Alors, reprit Tonine en riant à contre-cœur, vous voulez donc nous faire disputer? Car si j'ai mauvaise opinion de lui, il s'en fâchera et me répondra des choses désagréables!

Sept-Épées était inquiet d'une explication qui pouvait tout raccommoder entre Tonine et lui, et pourtant il ne pouvait pas se soumettre à être mal jugé sans se défendre, et il insista pour la faire parler sur son compte.

— Puisque vous le souhaitez aussi, lui dit-elle, je ne vous cacherai rien. Vous avez trop d'esprit et trop de convoitise pour la richesse. Ce sont des qualités sans doute que vous avez là, mais avec moi ce seraient des défauts. Quand vous m'avez parlé de mariage, Sept-Épées, vous avez cru me donner grande envie de vous en me disant: Je ferai fortune, je vous en réponds. Outre qu'en travaillant à la pièce je peux fournir le double des autres, j'ai dans la tête des inventions qui me feront avant peu l'associé de quelque maître...

— J'ai dit cela en l'air, répliqua Sept-Épées, confus et piqué, ou je vous l'ai dit en secret. Vous auriez dû, ou l'oublier, ou le garder pour vous, Tonine!

— Si c'est un secret, repartit la Tonine, je suis bonne pour le garder, soyez tranquille, et, en le disant devant Gaucher, je ne l'expose pas; mais, que ce soit sérieux ou non, j'ai vu là de quoi réfléchir. Je ne suis pas, disiez-vous, pour rester enterré dans la Ville-Noire. J'y suis entré petit apprenti, j'en veux sortir maître et propriétaire; moi aussi j'aurai quelque jour là-haut ma maison peinte et mon jardin fleuri; ma femme portera des robes de soie, et mes enfans iront au collége.

— Il a dit ça! s'écria le naïf Gaucher enthousiasmé : eh bien! pourquoi pas? Il y en a qui s'y sont cassé le cou, c'est vrai; mais bien d'autres qui n'avaient pas ses capacités y sont parvenus. C'est donc que vous croyez que l'ambition lui tourne la cervelle, et qu'il négligera le travail avant d'en avoir cueilli le fruit?

— Oui, dit Sept-Épées, de plus en plus blessé, voilà ce qu'elle croit! Elle m'a pris pour un songe-creux et une tête folle.

— Vous vous trompez, répondit Tonine, je ne crois pas cela. Je suis même presque sûre que vous réussirez, parce que...

— Parce que quoi? dit Gaucher, voyant qu'elle rentrait sa pensée en elle-même.

— Parce qu'il est très courageux et très habile, reprit en souriant Tonine, qui avait failli dire : parce qu'il n'aimera jamais personne!... Mais moi, ajouta-t-elle, c'est mon idée de ne pas sortir de mon état. Hélas! vous savez bien que j'ai sujet de me méfier après ce que j'ai vu si près de moi! Je ne prétends pas qu'il soit impossible à un enrichi de se bien conduire dans son ménage; mais je crois une chose : c'est qu'il est très difficile à un bourgeois de se contenter toujours d'une fille d'ouvrier. Nous sommes trop simples, nous ne savons pas causer ni porter le chapeau. Les dames nous trouvent gauches et se moquent de nous. Moi aussi je suis fière, c'est mon défaut; je veux épouser mon pareil, et jamais un compagnon qui pense à la ville haute ne sera mon mari. Voilà tout ce que j'avais à dire; vous voyez, Sept-Épées, qu'il n'y a pas de quoi vous offenser. Chacun a son goût et sa volonté, je vous prie de ne pas m'en vouloir et de ne plus songer à moi.

Là-dessus, la Tonine se retira, quelque chose que pût lui dire Gaucher. Lise, qui était venue s'asseoir sur le banc, voulait aussi la retenir, car elle croyait avoir deviné qu'au fond du cœur sa cousine aimait le beau compagnon; mais tout fut inutile. Tonine voyait bien que Sept-Épées la retenait faiblement et craignait qu'elle ne se ravisât.

— Allons! dit Gaucher quand elle fut partie, c'est une drôle de fille, et je ne la croyais pas si raisonneuse et si entêtée. Elle a eu l'esprit frappé par ce qu'elle a vu chez sa pauvre sœur; mais elle raisonne mal en ce qui te concerne, et tu feras aussi bien, mon camarade, de ne plus t'en tourmenter. Une femme qui a ces idées-là ne te convient point. Elle t'empêcherait de parvenir.

— Tu crois donc, Gaucher, reprit Sept-Épées tout rêveur, que je suis destiné à parvenir, moi? Prends garde! si je me trompais, il ne faudrait pas m'encourager!

— Mon cher ami, répondit Gaucher, je ne sais pas quelle découverte tu as pu faire, et, comme je n'entends pas grand'chose à la mécanique, je serais mauvais juge de tes inventions; mais il y a une chose que je t'ai dite ce matin et que je te redis ce soir, la croyant sûre : c'est qu'en gagnant douze francs par jour on peut, au bout de quelques années, avoir devant soi quelques *billets de mille*, s'associer et monter un atelier à soi. Après ça, on s'en tire plus ou moins bien; mais rien n'empêche qu'on ne réussisse, et moi je ne suis pas de ceux qui disent qu'on a tort de le vouloir. C'est le droit de l'homme de chercher à être heureux, et c'est peut-être le devoir de celui qui a des moyens. Le bonheur des uns, c'est l'encouragement des autres, et si ceux qui peinent n'avaient pas devant les yeux ceux qui se reposent, ils perdraient le courage. Suis donc ton che-

min sans te laisser effrayer, ni par ton vieux parrain, qui croit que tous les habitans de la ville haute sont damnés, ni par la Tonine, qui a souffert dans son enfance et qui croit voir des Molino partout. D'ailleurs tu es jeune, et tu as besoin encore de ta liberté d'esprit. Ne songe donc ni au mariage ni à l'amour. Tu n'as pas un jour, pas une heure à perdre si tu veux faire fortune!

Quand Sept-Épées eut pris congé de Gaucher et de Lise, celle-ci gronda son mari des mauvais conseils qu'il donnait à ce jeune homme. — Tu es donc ambitieux aussi, toi? lui dit-elle.

— Ambitieux de te rendre heureuse, répondit gaiement et franchement le brave jeune homme.

— Oui, c'est bon, ce que tu me dis là, mais peut-être que tu regrettes de m'avoir épousée cependant!

— Ma foi non! dit Gaucher d'une voix forte et joyeuse; je n'aurais jamais eu la patience d'amasser du bien pour moi seul, et sans toi je ne me sentirais bon à rien!

Et il embrassa sa femme sur les deux joues. Sept-Épées, qui s'en allait, entendit de la rue ces baisers sonores et ces franches paroles. Son cœur se serra. « Ne songe ni au mariage ni à l'amour, lui avait dit Gaucher, ce qui signifie, se disait Sept-Épées à lui-même, ne connais ni le bonheur ni le plaisir! Quoi donc alors? le travail, l'obstination, l'enfer pendant toute ma jeunesse? C'est là un arrêt bien dur, et qui a l'air de condamner mon ambition! »

Sept-Épées, au lieu de rentrer chez lui, dépassa son logement, sortit de la ville, et remonta, comme au hasard, le courant impétueux de la rivière. La nuit était sombre, et, dans cette gorge profonde, le sentier n'était éclairé que par le reflet argenté des cascades. « Je devrais pourtant me trouver fort soulagé, se disait-il, car me voilà tout à fait délivré de la fantaisie du mariage! Cette Tonine est une brave fille, après tout, d'avoir présenté les choses de manière à ce que Gaucher n'ait point eu de reproches à me faire. Il s'imagine que c'est elle qui me refuse, tandis que si j'avais été forcé d'avouer la vérité, nous serions mortellement brouillés à cette heure! Oui, oui, la Tonine a de l'esprit, de la prudence et un cœur généreux! »

Et, tout en pensant à la conduite de Tonine, Sept-Épées se mit à la regretter et à se dire que la plus grande sottise qu'il eût faite n'était peut-être pas de l'avoir courtisée sans réflexion, mais d'avoir renoncé à elle après avoir trop réfléchi. Et puis, grâce à l'inconséquence à laquelle ne peut échapper une âme fière lorsqu'elle s'est laissé dominer par un moment de mauvaise foi, le jeune armurier se trouvait tout à coup blessé de l'espèce de dédain caché au fond du prétendu refus de Tonine. — Et si c'était un refus bien réel

et bien volontaire! Si tout de bon elle le comparait à son beau-frère et le jugeait capable d'une conduite indigne! — Voilà où elle serait injuste et folle, se disait-il avec inquiétude. Non! il n'est pas possible qu'elle me confonde avec un être égoïste et grossier comme ce Molino! Quand m'a-t-elle vu brutal ou débauché? Et quelle apparence y a-t-il que je le devienne? Est-ce donc là le but de mon désir de richesse? est-ce qu'un homme intelligent songe au cabaret et aux mauvaises connaissances?

Convaincu de l'injustice de Tonine, Sept-Épées n'en fit pas moins son examen de conscience, comme s'il l'eût sentie à côté de lui, le pénétrant d'un regard sévère ou railleur, et il lui répondait : — Non, mon cœur n'a rien de lâche, mon cerveau n'a rien de dérangé! Ce n'est pas le dégoût du travail qui m'entraîne, ce n'est pas la vanité du luxe bourgeois qui m'aveugle. Mon but est plus élevé que cela. Je ne suis pas de ceux qui peuvent accepter un travail de machine pendant toute leur vie, car tout esprit un peu noble a horreur de l'esclavage; la tâche de l'atelier est abrutissante, et, dans le commerce, il y a un mouvement d'idées, des émotions, des intérêts variés, des calculs, enfin une certaine passion qui développe la vie dans une sphère moins étroite. Voudrait-on me voir, comme mon parrain, passer soixante ans à battre une barre de fer, toujours de la même manière, pour lui donner éternellement la même forme? Mon parrain est vieux! De son temps, quand on n'était pas soldat, on ne devenait jamais rien. Aujourd'hui c'est autre chose, l'industrie règne, et la jeunesse peut arriver à tout!

En discutant ainsi avec le fantôme de Tonine, il devint fort triste, car il lui semblait l'entendre gémir sur elle et sur lui, et la voix plaintive des eaux ruisselant à ses pieds prenait par momens l'accent d'un sanglot. Il se retournait alors involontairement pour se convaincre qu'il était seul, et, se voyant bien seul, il s'attristait encore plus, car il y avait au fond de lui-même une voix encore plus désolée que celle du torrent, et cette voix lui disait : — Te voilà seul pour toujours!

Cependant le démon de l'ambition qui le suivait dans les ténèbres l'aida à se rassurer. — Bah! bah! lui disait ce conseiller invisible, la Tonine est un peu moins sotte que les autres, voilà tout! elle n'a pas voulu se plaindre et avoir le dessous; elle a bien vu qu'elle n'était pas aimée sérieusement, et qu'une ouvrière comme elle serait un embarras dans la vie d'un garçon qui a de l'avenir. Elle est assez jolie; mais ses mains blanches et son air de princesse ne l'empêchent pas d'avoir des idées très étroites et la vanité démocratique, qui est la plus insupportable de toutes les vanités. D'ailleurs, pour être amoureux de sa femme au point de lui sacrifier ses projets et

de l'atteler pour toujours à la misère, ou tout au moins à l'économie sordide, il faut être un peu simple, un peu ignorant comme ce brave Gaucher. Une fois brouillé avec l'espérance, on s'abrutit tout doucement dans le travail quotidien; on arrive insensiblement à ne plus regretter, à ne plus comprendre le mieux; on se néglige, on s'abandonne au moral et au physique. Sans doute Lise est une bonne femme, assez intelligente, et quand Gaucher l'a prise, c'était une rose pour la fraîcheur. Qu'est-elle devenue après deux ans de mariage? L'ombre d'elle-même, et à présent qu'elle a deux enfans, elle est maigre, flétrie, souvent malpropre et déguenillée, ce qui est une vertu chez une mère de famille économe, mais ce qui refroidit et rebute un mari, à moins que, comme celui de Lise, il ne perde aussi le goût de l'élégance et le soin de lui-même. C'est donc ainsi que deviendrait Tonine au lendemain de ses noces? Je me trouverais avoir tué l'amour en lui sacrifiant tout!

En rêvant ainsi, Sept-Épées se trouva en pleine montagne dans des endroits si difficiles à franchir la nuit, qu'il s'arrêta et s'appuya contre une dentelure de granit pour ne pas rouler dans le précipice. Il avait perdu le sentier et ne savait plus au juste où il était.

IV.

Il ne reconnut l'endroit où il se trouvait qu'en distinguant au-dessous de lui un coude que faisait le torrent, et, sur la blancheur de l'écume, l'angle noir d'un petit toit de fabrique. Tout le cours de la rivière était bordé de distance en distance par ces petits ateliers qui allaient toujours diminuant d'importance à mesure qu'ils s'enfonçaient dans la déchirure étroite des granits et qu'ils s'éloignaient de la ville. Il y en avait de si périlleusement situés que les ouvriers y risquaient d'être emportés par la crue de l'eau dans les jours d'orage, ou par la chute des blocs de rocher qui les surplombaient de toutes parts.

Sept-Épées pensa à la force et à la faiblesse de l'homme luttant ainsi d'âpreté avec la nature, lui disputant le trésor d'un filet d'eau qui à toute heure peut balayer ses espérances, ses travaux et sa vie. Loin d'être effrayé de cette idée, il se remit en mémoire que la misérable fabrique dont il contemplait la situation bizarre était depuis peu en vente, et à très bas prix probablement, car celui qui l'avait élevée y avait mangé son petit avoir et était tombé sous le coup de l'expropriation forcée. Voilà, pensait le jeune ambitieux, le seul danger sérieux de la vie du travailleur : ce n'est pas d'être englouti par une trombe d'eau ou de se faire estropier par les machines,

celui qui risque le tout pour le tout ne s'embarrasse pas plus de sa peau que le soldat qui va au feu; mais ne pouvoir pas museler cette bête enragée qu'on appelle la chance, la voir s'échapper après qu'on l'a vingt fois rattrapée et domptée, c'est peut-être de quoi devenir fou et renier Dieu!

Mais comme tout est aliment pour la passion, au lieu de plaindre le pauvre industriel et de redouter son mauvais sort, Sept-Épées ne songea qu'à profiter de son désastre. — Je suis sûr, se dit-il, que cette bicoque ne se vendra pas plus de ce que représentent deux années de mon travail; une autre année paierait l'équipage et les outils. Or j'ai quatre années d'économies, et dès demain je pourrais être maître si je voulais, maître en petit à coup sûr, au dernier échelon de la caste; mais à vingt-quatre ans c'est rare, et c'est honorable. Il me faudrait bien peu de temps pour faire prospérer ce petit établissement; je le revendrais alors le double, peut-être le triple de ce qu'il m'aurait coûté, ce qui me permettrait d'en acheter un plus considérable, et ainsi de degré en degré, en me rapprochant du centre de nos industries, c'est-à-dire en descendant le cours de la rivière, je remonterais celui de la fortune.

Cette métaphore charma les esprits de l'armurier. Quand on s'est trouvé aux prises avec de grandes perplexités de la conscience, on prend quelquefois avec plaisir une formule quelconque, un simple jeu de mots qui se présente, pour une solution triomphante. Les gens simples et enthousiastes sont volontiers fatalistes. Le jeune artisan s'imagina que sa destinée l'avait amené en ce lieu sauvage pour y mettre la main sur l'instrument de sa richesse.

Il rassembla ses souvenirs. Il connaissait bien l'endroit pour un des plus effrayans et des moins fréquentés du Val-d'Enfer. Pourtant il y avait un sentier praticable qui montait à la route de la ville haute, et un petit chemin de mulets qui longeait le torrent et s'en allait, par de nombreux détours, rejoindre la ville basse. Il n'y avait guère plus d'une demi-lieue, soit par la rampe, soit par le fond du ravin.

Cette usine se nommait *la Baraque*, un nom bien méprisant, et l'endroit où elle était située *le Creux-Perdu*, un nom de mauvais augure! Pourtant le courant de l'eau y était fort, et la roche de bonne qualité pour bâtir si l'on voulait s'étendre. La fabrication que l'on y avait établie était des plus humbles : elle consistait en outils de jardinage et d'agriculture élémentaire; mais le voisinage de plusieurs fermes et villages situés au revers de la montagne devait assurer un débit régulier, si l'on voulait y courir les foires et marchés. A cette fabrication on pouvait adjoindre à peu de frais la clouterie.

Sept-Épées éprouvait un peu de dégoût pour ces travaux gros-

siers, lui qui excellait à tremper la lame d'un poignard ou d'une épée et à monter ces nobles armes avec goût et avec science; mais ne pouvait-on pas appliquer l'habileté et le raisonnement aux productions du dernier ordre, rendre plus légère et plus sûre la serpe ou la faucille aux mains du paysan, perfectionner le plus simple outil et y faire sentir la supériorité de l'ouvrier?

Il rêva une existence libre et active. Il se voyait déjà propriétaire de deux ou trois forts mulets, promenant sa marchandise dans les hameaux de la plaine, ou, encore mieux, monté sur un bon petit cheval de montagne et allant dans des villes plus éloignées nouer des relations, s'emparer, grâce à son langage clair et correct, à ses manières honnêtes et à sa figure sympathique, de la clientèle des détaillans. Il voyait du pays, il respirait à pleins poumons l'air des champs fertiles, lui enfermé depuis douze ans dans le noir abîme du Val-d'Enfer! Il acquérait des connaissances, il se faisait apprécier. Son instruction et sa probité le rendaient en peu d'années un homme important, considéré, pouvant rendre des services et s'appuyer sur un crédit toujours grandissant. Enfin il aspirait à monter, sans bien se dire il où s'arrêterait, ne se connaissant aucun mauvais désir à satisfaire, ayant surtout soif d'agir pour agir, et regrettant seulement son point de départ, le chagrin secret de Tonine, car, sans ce reproche intérieur, ses volontés et ses espérances n'avaient rien que de légitime.

Plus il regardait cette baraque du Creux-Perdu, plus il se l'appropriait dans sa pensée. Ce site effroyable, ce lieu désert lui semblait un atelier digne de son audace. — Ici je serai seul maître et seigneur chez moi! J'aurai des ouvriers que je traiterai plus humainement que je n'ai été traité par ceux qui ont exploité mon talent jusqu'à ce jour. Je serai le roi de cette solitude, nul autre que moi ne vaincra ce torrent et ne bravera ses colères, nul autre bruit que celui de mon travail ne luttera contre son bruit. Je planterai là ma tente pour deux ou trois ans tout au plus. J'y aurai quelques livres, et, les voyages aidant, j'étudierai à fond ma partie. Je sortirai de là plus malin que ceux qui se vantent de tout savoir sans avoir rien vu et rien lu. Alors peut-être cette fière Tonine regrettera-t-elle de m'avoir laissé quitter la Ville-Noire sans m'avouer sa peine et sans faire un effort pour me retenir.

Le propriétaire de la baraque était un certain Audebert, que Sept-Épées connaissait fort peu, et qui passait pour une pauvre cervelle d'homme. Il l'avait vu quelquefois, et s'en était éloigné comme d'un bavard, outrecuidant bonhomme, qui faisait hausser les épaules aux gens sérieux et positifs. Il y avait longtemps qu'on ne l'avait vu à la Ville-Noire; il avait fait beaucoup d'allées et de venues aux envi-

rons pour tâcher de relever ses affaires, et n'avait inspiré de confiance à personne. En ce moment, on le croyait à Lyon. S'il ne revenait pas au bout de la semaine avec de l'argent, ses créanciers étaient décidés à tout saisir chez lui. Voilà ce que Sept-Épées se rappela avoir entendu dire à son parrain quelques jours auparavant.

Il fut donc très surpris, au moment où il se disposait à reprendre le chemin de la ville, de voir un jet de lumière qui paraissait sortir de la fabrique abandonnée, se glisser, s'étendre et se fixer sur le coude écumeux de la rivière qui en baignait le seuil. — Oh! oui-da! pensa-t-il, c'est comme un fait exprès! Il y a là du monde et de la clarté! Je ne suis pas superstitieux, sans quoi je me persuaderais bien que quelque bon ou mauvais esprit me conduit à mon salut ou à ma perte! Il faut que, sur l'heure, j'aille examiner cet établissement, dans lequel je ne suis jamais entré.

Guidé par la clarté mystérieuse, Sept-Épées descendit de roche en roche et atteignit l'entrée de la baraque. Elle était fermée, la lumière sortait d'une ouverture de la galerie supérieure. Aucun mouvement ne révélait cependant la présence d'un être humain.

Sept-Épées frappa; mais, soit que le clapotement de l'eau couvrît le bruit, soit qu'on ne voulût pas répondre, il frappa en vain. Sentant sa curiosité excitée par ce silence, et remarquant que la lumière se projetait sur un rocher planté au beau milieu de l'eau, et tout à fait en face de la fabrique, il franchit le bras du torrent sur une planche qui y était fixée, et grimpa sur le bloc de manière à voir dans l'intérieur de l'habitation. L'eau était si resserrée en cet endroit, que d'un saut hardi on eût pu la franchir.

Il vit alors distinctement un spectacle assez étrange. Un homme était seul dans ce hangar, le dos tourné à la lumière, qui se reflétait sur son front chauve et luisant. C'était un crâne élevé comme ceux des enthousiastes, mais défectueux dans la fuite du front, qui dénotait le manque de suite ou de force dans la réflexion. Il s'occupait à écrire au charbon sur le mur. Il écrivait gros et péniblement. Quand il eut fini, il se retourna, et Sept-Épées reconnut le pauvre Audebert, qui lui parut pâle avec les yeux ardens. Cet homme prit une corde, et fit lentement et avec réflexion un nœud particulier qu'il recommença plusieurs fois, après quoi il disparut.

Une idée sinistre traversa l'esprit du jeune armurier. Il regarda avec attention ce qui était écrit sur le mur, et parvint à lire ces mots, dont il est inutile de reproduire les incorrections : « Je meurs de ma main, pour la honte et le chagrin que j'ai d'avoir tout perdu. J'ai été honnête homme et courageux. Priez pour mon âme. » Sept-Épées, voyant bien qu'il avait assisté aux préparatifs d'un suicide, allait

s'élancer de nouveau vers l'usine, quand il vit reparaître le malheureux artisan. Celui-ci s'approcha du mur et effaça le mot *meurs*, pour le récrire autrement; puis il l'effaça de nouveau et se décida à le rétablir tel qu'il l'avait écrit la première fois. Son incertitude venait probablement de ce que, ne sachant pas bien l'orthographe, il voulait être bien compris par ceux qui le liraient. Peut-être aussi un dernier sentiment d'amour-propre naïf le préoccupait-il à cette heure suprême.

Sept-Épées se demanda rapidement comment il pourrait arracher cet infortuné à son funeste projet. La porte était bien fermée, et quand il réussirait à l'enfoncer, il serait peut-être trop tard. Il lui vint une bonne inspiration, qui fut de crier de toutes ses forces : « Au secours! à l'aide! à moi, mes amis! »

Il n'est guère d'homme qui, au moment d'en finir volontairement avec la vie, ne soit distrait de lui-même par l'occasion de sauver son semblable. Le malheureux vieillard, qui avait peut-être la tête déjà passée dans la corde, s'élança dehors et trouva Sept-Épées qui accourait vers lui, et qui le saisit dans ses bras, triomphant du succès de son stratagème.

— Diable! vous m'avez bien dérangé, dit le pauvre Audebert, quand tout fut expliqué de part et d'autre; mais ce qui est différé n'est pas perdu!

— Mon ancien, ce que vous dites là n'est pas beau! lui répondit le jeune artisan en entrant avec lui dans la fabrique. Vous n'avez ni femme ni enfans, je le sais; mais n'avez-vous donc pas un seul ami?

— Non, mon garçon, je n'ai plus d'amis, et quand tout ce qui est là sera vendu, mes dettes ne seront pas toutes payées.

— Eh bien! l'honneur vous oblige à travailler jusqu'à ce qu'elles le soient!

— C'est vrai, mais mon courage est à bout, et, ne me sentant plus bon à rien, je préfère la mort à la honte de mendier.

Sept-Épées pensa que le meilleur moyen de distraire cet homme découragé était de lui faire raconter ses peines, et il le questionna.

— Mon histoire n'est pas gaie, répondit le vieillard. J'ai été marié et père de famille comme ton parrain Laguerre, qui me connaît bien et qui sait bien que je n'ai jamais fait tort d'un sou à personne. Nous étions amis, nous nous sommes brouillés parce que je n'ai pas voulu suivre ses conseils. Ayant perdu tous deux, vers l'âge de quarante ans, nos enfans et nos femmes à l'époque de l'épidémie, nous avons pris chacun un chemin différent. L'idée de ton parrain était d'amasser de l'argent pour être tranquille sur ses vieux jours, ce qui ne l'a pas empêché d'arriver jusqu'à l'âge qu'il a sans se reposer et

sans se donner la moindre douceur. Celui qui aime l'*argent mort* n'en trouve jamais assez, et moins il en profite, plus il en souhaite. Ce n'est pas que je veuille taxer ton parrain d'avarice : je sais qu'il est bon pour toi, je crois qu'il te laissera ses écus, et, comme on te dit bon sujet, sa peine n'aura pas été perdue; mais tu aurais pu faire ton affaire sans lui, ou il aurait pu assurer mieux ta fortune en faisant un peu prendre l'air à la sienne. Moi, j'ai agi autrement. Les événemens m'ont donné tort, ce qui ne m'empêche pas de croire que j'avais raison. A quoi bon d'ailleurs t'exposer mes idées? Tu dois avoir celles du père Laguerre et penser qu'il vaut mieux tenir que courir.

— Non, répondit Sept-Épées, je n'ai pas les idées de mon parrain : c'est pour cela que je ne compte point sur son héritage. J'espère être bientôt sorti de la Ville-Noire, et je sais bien qu'à partir de ce jour-là, il ne s'intéressera plus guère à mon avenir; mais c'est de vous qu'il s'agit, et je vous assure que vous pouvez me dire votre manière de voir sans craindre que je vous blâme ou que je vous raille.

— Oh! alors, reprit Audebert, c'est différent! Je vois que, toi aussi, tu entends la vie active; mais peut-être ne l'entends-tu pas absolument comme moi, et c'est là-dessus que je consens à m'expliquer. Ce sera probablement pour la dernière fois... Eh bien! je n'en veux pas au bon Dieu de m'avoir envoyé un garçon d'esprit pour témoigner de mon bon cœur quand je ne serai plus là pour me défendre. Mais voilà cette chandelle qui finit; quand je l'ai allumée, je croyais bien qu'elle durerait plus que moi! Viens sur le bord de l'eau; si je me console d'être encore de ce monde, c'est parce que je pourrai encore ce soir regarder les étoiles. Il n'y en avait pas une seule dans le ciel quand le désespoir m'a pris, et voilà que le temps s'éclaircit un peu, comme mon cœur, ranimé par la bonté du tien; mais les nuits sombres reviendront, mon enfant, et avec elles une idée plus noire que la tombe, l'idée que je ne suis estimé et chéri de personne.

— Voyons, reprit Sept-Épées, ce que vous me dites là, c'est de l'ingratitude. Si vous méritez l'amitié, comme vous le dites, pourquoi n'en aurais-je pas pour vous? Essayez de m'en inspirer avant de m'en croire incapable.

— Tu as raison, brave enfant que tu es! dit Audebert en passant son bras sous celui de l'armurier. Viens, viens, je te dirai tout! Je me confesserai à toi devant Dieu!

GEORGE SAND.

(La seconde partie au prochain n°.)

DÉCADENCE MORALE

DU XVIIe SIÈCLE

LA BRINVILLIERS.

I.

Il n'y avait, à la paix de Nimègue, qu'un seul roi en Europe, Louis XIV. Quoiqu'en réalité il eût cédé à la Hollande, reculé sur le point d'où la guerre avait commencé, ses conquêtes sur l'Espagne et l'empire le mettaient au plus haut. Il exerçait l'ascendant du succès, et, ce que nul souverain n'a eu à ce degré, une sorte d'autorité sur l'opinion. Le préjugé secret de ses ennemis était pour lui : ils l'enviaient et l'imitaient. Les plus libres esprits, nos réfugiés d'Angleterre, Saint-Évremond et autres, subissent l'illusion commune; ils admirent sa grandeur. Elle éclate surtout par l'harmonie que cette monarchie, quelles que soient ses misères, présente à l'étranger, équilibrée dans Colbert et Louvois, dans la majesté de Bossuet.

La grande époque de force étincelante, celle de Pascal, de Corneille et de Molière, est close par la mort du dernier (1674). Racine s'éclipse (1676) après *Phèdre;* mais La Fontaine publie ses dernières fables (1679), Bossuet est debout, et semble soutenir le faix du siècle par un livre imposant, le *Discours sur l'histoire universelle* (1681). Sous son abri commence humblement Fénelon, qui, bientôt s'élevant, va former avec lui la belle opposition qu'on vit dans Corneille et Racine. Une noblesse générale est dans les choses, tendue sans

doute et emphatique, comme la grande galerie de Versailles. La vraie beauté du tout, c'est que chaque partie paraît conspirer d'elle-même à l'effet de l'ensemble, spontanément, de passion. C'est l'effet d'une grande symphonie, variée à l'infini sur le même motif, la gloire du dieu mortel. Et rien n'y contredit; l'exquise indépendance de tel qui reste à part (je pense à La Fontaine) n'apparaît qu'en nuances délicates qui, loin de faire tort à l'ensemble, y mettent la grâce au contraire, le semblant de la liberté.

Voilà ce qui charmait l'Europe. Un tel accord de génies différens, qui ne s'est plus revu, charme et séduit encore. Cependant l'éclat n'est pas tout. Sous ces surfaces éblouissantes, quelle était la vraie vie, la force morale de la nation, sa puissance d'action et de travail? Un excellent observateur, Locke, qui parcourt la France en 1675, y voit partout des maisons abandonnées, des ruines, des champs en friche. Colbert, dès 1673, désespérait et voulait se retirer. En 1679, malgré la paix, il ne put rien. Il mourut en disant : « On ne peut plus aller » (1683).

On accuse la guerre et Louvois fort justement, on accuse le roi et la cour, la prodigalité, la furie des dépenses, et c'est avec raison; mais à cette misère il y a une autre cause encore, intime, générale et profonde : une langueur déjà ancienne, une tradition d'oisiveté, le mépris du travail. Le colossal effort du grand résurrectionniste Colbert pour créer d'un seul coup une France laborieuse à côté de la France oisive eut des effets partiels, éphémères; ses belles ordonnances avortent presque toutes, et même avant sa mort.

Qui peut, vit noblement. Colbert exige du clergé la suppression de quelques fêtes, et elles n'en sont pas moins chômées. Il promet pension aux nobles qui auront dix enfans (plus tard même aux non nobles); mais cela ne tente personne. Les familles connues produisent de moins en moins; beaucoup finissent avec le siècle : exemple, les Arnauld, famille prolifique, énergique. Le premier, l'avocat, sous Henri IV *a vingt enfans* (dix sont d'église, dont six religieuses qui meurent jeunes). Le second, Arnauld d'Andilly, sous Louis XIII, *a quinze enfans* (dont six religieuses qui, la plupart, meurent jeunes). Le troisième, Arnauld de Pomponne, ministre de Louis XIV, *a cinq enfans* (dont deux d'église), tous éteints sans postérité. Notez que cette race vigoureuse s'est alliée en vain à la race non moins énergique, à l'héroïque sang des Colbert.

Que sera-ce des autres familles, des bourgeois peu aisés, des pauvres? Deux choses les stérilisent : — d'abord l'augmentation des dépenses. Les objets fabriqués quintuplent de valeur en un siècle. Le blé n'enchérit pas; le propriétaire est gêné, vend mal son blé, en produit peu : famine de trois ans en trois ans. Et cependant le luxe

augmente, on veut briller, on craint les charges de famille. — La fluctuation morale d'un siècle intermédiaire qui nage entre deux âmes, l'ancienne et la nouvelle, tient l'homme ennuyé, affadi. Il ne cherche point à se perpétuer. Parmi ses pompes solennelles, l'idée religieuse va défaillant : elle ne garde l'orgueil de la forme qu'en abdiquant l'influence morale; elle ne règne qu'à force d'obéir aux vices publics, ne vit que pour autoriser l'esprit de mort, qui l'emporte elle-même.

La France est alors sur cette pente; mais, pour voir où elle va, il faut d'abord bien regarder les états qui l'ont déjà descendue, les deux empires surtout qui portèrent si haut le drapeau des religions du moyen âge, l'Espagne et la Turquie. Différens dans la vie, ils se ressemblent dans la mort, et sont comme frères dans le tombeau. Une même chose les caractérise, la dépopulation.

Dès 1619, les cortès ont dit ce mot funèbre : « On ne se marie plus, ou, marié, on n'engendre plus. Personne pour cultiver les terres... Il n'y aura pas seulement de pilotes pour fuir ailleurs. Encore un siècle, et l'Espagne s'éteint. » Sous autre forme, mêmes plaintes en Turquie. Un Turc des plus vaillans, un des héros de la guerre de Candie, déjà vieux, ne pouvait rencontrer des femmes par les villes sans s'écrier : « Le salut soit sur vous, mes femmes, anges de la terre, fleurs de l'arbre céleste!... Priez pour nous! que Dieu vous comble de ses grâces, car vous enfantez des soldats! » Dès cette époque, le sérail périssait ou subissait un triste changement. Les quatre *ministres du diable*, vin, café, tabac, opium, donnèrent le goût des plaisirs solitaires, des ivresses non partagées. De la Turquie, les cafés se répandent en Europe, en Angleterre, bientôt en France (1669). Avant la fin du siècle, l'ignoble tabagie a pénétré partout. Les deux Kiuperli tâchent en vain de galvaniser cet empire par le retour à la barbarie militaire de son institution primitive, les razzias immenses d'enfans grecs mis au sérail, qui les donne à l'armée. Des succès passagers, de brillantes conquêtes, n'empêchent pas que la Turquie ne s'affaisse, ne croule par l'énervation de la race et sa stérilité. Les casuistes turcs et le mufti lui-même donnent l'exemple et le précepte. Le Coran est vaincu. Toutes les fastueuses rigueurs de sévérité musulmane sont inutiles. Un athée brûlé vif, la fermeture des cabarets, la défense du vin, ne relèvent pas Mahomet. Kiuperli lui-même délaisse sa réforme, et succombe découragé. En défendant le vin, il mourra d'eau-de-vie (1676).

L'Espagne était plus bas, beaucoup plus bas que la Turquie. Les Kiuperli parvinrent à créer de grandes armées. L'Espagne, contre le Portugal qui l'envahit, trouve à peine quinze mille invalides. La Castille n'est qu'épines et ronces: dans la Vieille-Castille seulement,

trois cents villages abandonnés, deux cents dans la nouvelle, et deux cents autour de Tolède. L'Estramadure est un grand pâturage, habité des seuls mérinos; mille villages en ruine au royaume de Cordoue; la Catalogne voit tous ses laboureurs fuir aux montagnes et devenir brigands. De saignée en saignée, l'Espagne s'est évanouie. Une fois un million de Juifs, puis deux millions de Maures, ou chassés ou détruits! Et l'émigration d'Amérique coûte trente millions d'hommes en un siècle. Du reste, il suffisait de la vie noble pour annuler l'Espagne. Elle tombe à six millions d'âmes, dont un million sont nobles ou prêtres; mais tout le pays devient noble. Le chevrier sauvage vit noblement sur la bruyère; son fils noblement sera moine. En 1619, les cortès demandent en vain (ce que voudrait Colbert en 1666) la réduction des couvens; ils croissent, multiplient, fleurissent de la désolation générale. Les religieuses surtout augmentent infiniment de nombre au XVIIe siècle.

Le mariage vaut la virginité; il devient infécond. Les premiers Espagnols qui firent une science de la casuistique, déjà ancienne dans l'église, l'ingénieux Basque Navarro et le savant Sanchez, luttent encore timidement, s'ingénient, subtilisent, pour que la famille dure et pour qu'on naisse encore. Leurs tristes complaisances ne touchent guère un homme qui ne veut plus que finir noblement. En Espagne comme en Italie, rien ne peut le gagner que la stérilité permise, l'autorisation de mourir.

Rien de plus remarquable que la facilité avec laquelle la casuistique s'accommoda aux mœurs de chaque peuple, céda selon les lieux, les temps. En Pologne, elle trouva moyen de faciliter le divorce par les vieux empêchemens canoniques pour parenté; on rendait aux époux le service de trouver qu'ils étaient parens. En Italie, on maintint le mariage indissoluble, mais le mariage à trois. On consola la femme négligée du mari en lui laissant un chevalier servant, mari plus assidu qui sauvait l'autre de l'ennui de vivre avec elle. Ces unions étaient publiques : tous trois, confessés et absous, communiaient ensemble aux grands jours; elles devinrent légales, furent stipulées dans les contrats. Un illustre vieillard de Gênes, un Sp., en 1840, montrait un de ces actes parmi ses papiers de famille, acte notarié au dernier siècle : « La noble demoiselle, âgée de dix-huit ans, consent à prendre tel, un mari de vingt-huit, mais il lui garantit par écrit qu'elle gardera son chevalier servant, qui en a trente-deux. » Ces languissantes Italiennes, dans leur oisiveté, au lieu d'avoir un singe, un petit chien, aimaient à traîner après elles un homme-femme, qui portait l'éventail ou donnait le mouchoir. Rien de plus froid. L'éternel tête-à-tête se passait à bâiller; mais le mari bâillait aussi d'avoir à perpétuité cette ombre inséparable de sa femme, presque toujours un cadet sans fortune, un parasite.

Chaque famille eut un enfant, sans plus. L'amour était stérile autant que le mariage. Tout était sec, la table maigre, avec des dehors fastueux. De réforme en réforme, on fit la plus économique, celle de supprimer la femme et de ne plus se marier. Plus de maisons. Ils vivaient seuls dans leurs palais déserts, avec quelques pages en guenilles.

L'Europe entière suivrait-elle les voies de l'Espagne et de l'Italie? C'était la question. — L'Angleterre des Stuarts, l'Allemagne des Ferdinand, des Léopold, faibles et déchirées, ne font guère espérer alors la rénovation morale qu'elles eurent plus tard. L'Escobar allemand, Busenbaum, a le même succès que l'Escobar espagnol (chacun cinquante éditions). Après eux, la casuistique imprime et publie moins, mais elle n'en suit pas moins sa pente. Ce que Pascal reprocha aux jésuites, elle continue de l'enseigner dans les deux dictionnaires des cas de conscience publiés par les sorbonistes quatre-vingts ans après Pascal. Enfin, dans Liguori, elle a abandonné les réserves morales qui, sous Escobar même, défendaient encore la nature.

Une doctrine bien autrement profonde et bien plus dangereuse, celle du quiétisme (de la suprême quiétude), avait été, dès le commencement du siècle, importée par l'illuminisme espagnol. L'Espagne morte enseigna à la France le dogme de la mort de l'âme: doctrine qui tentait par sa simplicité; elle dispense de la casuistique. Pourquoi ce grand travail pour chaque cas particulier, cet art laborieux de *diriger l'intention* par les détours de l'équivoque? Qu'on endorme la volonté, il n'y a plus d'intention, plus de responsabilité, *plus de péché*. L'âme se noie dans la souveraine équivoque, l'amour, qui la confond avec l'objet aimé, et la perd toute en lui. « Nulle et anéantie, elle ne veut plus rien et ne fait rien. En elle désormais Dieu est tout, fait tout, souffre tout. »

Ces doctrines de passivité et de suicide moral passèrent, après la fronde, des couvens aux mondains, se répandirent dans la noblesse et la bourgeoisie de Paris. Surtout depuis 1666, Paris, délaissé par la cour, veuf du soleil royal, sans fêtes ni amusemens, se créa d'autant plus une vie ténébreuse de plaisirs défendus et d'intrigues dévotes. La langue, l'esprit du quiétisme se répandirent partout, bien avant que le mot quiétisme existât. Ils gagnèrent bien des gens qui n'en sentaient pas la portée. On trouvait quelque charme à ne plus vouloir, à agir et jouir sans volonté, à vivre comme ne vivant plus. Il y avait là un parfum de mort qui était dans le goût du temps.

Sur un terrain si heureusement préparé, toute plante vénéneuse ne pouvait guère manquer de pousser. D'étranges maladies morales se répandirent et gagnèrent en-dessous. Le péché, éludé par la casuistique, supprimé par le quiétisme, n'existant plus, la notion

du mal étant tout obscurcie, plusieurs ne sentirent plus ce que c'est que le crime. Sans remords, en repos parfait de conscience, ils le conçurent et le commirent. Un matin, dans ce monde poli, gracieux et dévot, apparut l'affaire des poisons (1673-1680).

II.

Le procès de la Brinvilliers, ayant été fait régulièrement en parlement, devrait exister aux archives de France; mais les pièces ont disparu. Heureusement la Bibliothèque en possède un assez grand nombre en copies, et quelques-unes même originales. On y trouve : 1° aux manuscrits, un volume d'actes, de fragmens d'interrogatoires, et un autre volume qui contient la relation de la mort de la Brinvilliers par son confesseur (1); 2° aux imprimés, les principaux mémoires (2) publiés pour ou contre la Brinvilliers et Penautier (3). On ne peut séparer ces deux affaires. Celle de la Brinvilliers reste inintelligible, si on ne la replace dans son rapport avec celle de Penautier, qu'on aurait voulu étouffer.

Pendant dix ans, une lutte d'intrigue avait eu lieu entre deux financiers, Hanyvel et Reich, qui se faisaient appeler seigneurs de Saint-Laurent et de Penautier. Le premier était receveur-général du clergé de France, place qui valait par an 60,000 livres (250,000 fr. d'aujourd'hui). Le second devint trésorier de la bourse des états de Languedoc: il enviait la place du premier, il intéressa l'amour-propre des évêques du Languedoc pour qu'ils l'associassent à Hanyvel; mais celui-ci avait pour lui tous les évêques du nord, la majorité de l'épiscopat. Enfin, Hanyvel étant mort subitement (1669), Penautier succéda. Déjà deux morts subites l'avaient fait énormément riche. Ce financier d'église, homme doux et dévot, demeurait rue des Vieux-Augustins, fort à portée des halles, où ses commis prêtaient à la petite semaine. Le peuple, voyant là rouler tant d'or, imaginait que, dans cette maison, on faisait de la fausse monnaie, de la magie peut-être. Dans une descente de justice qui s'y fit, on ne trouva rien de suspect, sauf une tête de mort, qui témoignait plutôt de la dévotion de ce bon personnage et des pensées pieuses qu'au milieu des affaires il gardait pour l'éternité.

Chose assez surprenante dans un homme si bien posé, il avait pour intime ami un jeune homme sans consistance, il est vrai, très pieux, le nommé Sainte-Croix, bâtard de grande maison à l'en croire, qui avait été capitaine de cavalerie; mais depuis, touché de

(1) Supplément français, 194, 250.

(2) L'article de Richer (*Causes célèbres*) est copié sur un de ces factums, fort inexact. Tous les biographes l'ont suivi.

(3) Collection Thoizy, Z, 2, 284.

la grâce, il écrivait des livres ascétiques (1), *philosophait* aussi, c'est-à-dire cherchait la pierre philosophale.

Sainte-Croix, au retour de la guerre, avait vécu chez un ami, le marquis de Brinvilliers, avec qui il avait servi. Celui-ci, fils d'un président des comptes, mais devenu homme d'épée, courait le monde et les plaisirs, négligeait trop sa jolie petite femme, qu'il avait cependant épousée par amour. Fille d'un magistrat, M. d'Aubray, elle avait peu de fortune, mais beaucoup de grâce et d'esprit. Elle était parente du pieux chancelier de Marillac, le traducteur de l'*Imitation*. Sa sœur était religieuse aux carmélites de la rue Saint-Jacques, ses filles pensionnaires aux carmélites de Gisors et de Pontoise. Elle-même vivait recueillie dans son triste hôtel de la rue Neuve-Saint-Paul, au Marais, près de l'église des jésuites. Elle remontra à son mari qu'on jaserait peut-être de l'amitié de Sainte-Croix. Il ne l'écouta pas, exigea au contraire qu'il l'occupât, la consolât. Elle se résigna.

Tous trois vivaient en parfaite union. Quoique la marquise fût obligée, par les mauvaises affaires de son mari, de se séparer de biens, elle vécut toujours avec lui en bonne intelligence, et lui, il l'aima jusqu'à la mort. Le vieux père de la marquise, moins tolérant, ne comprenant rien à la haute spiritualité, s'indignait de ce ménage, et disait que Sainte-Croix était un fripon qui exploitait les deux époux. Il obtint une lettre de cachet pour le faire mettre à la Bastille. Là, Sainte-Croix *philosopha* avec un autre chercheur du grand œuvre, Exili, que le peuple médisant disait fabriquer des poisons. La légende voulait qu'il eût été à Rome empoisonneur en titre de Mme Olympia, reine de Rome sous Innocent X, et que par ce talent il eût procuré à la dame cent cinquante morts subites dont elle hérita.

La Bastille sembla porter bonheur à Sainte-Croix. Entré gueux, il en sortit riche. Il se maria, prit hôtel, laquais, porteurs, carrosse. Il eut un intendant, outre ses vieux serviteurs de confiance, George et Lachaussée, qu'il céda pourtant, l'un à Hanyvel, l'autre à Mme de Brinvilliers, qui le plaça chez les Aubray. Chose bizarre, tout comme Hanyvel, ces Aubray meurent subitement, le père Aubray d'abord, puis bientôt les deux frères (1666-1669).

Sainte-Croix était en belle passe. Son ami, Penautier, allait le cautionner pour acheter une charge dans la maison du roi; mais il devint malade. Penautier s'alarma; craignant qu'il ne mourût, il envoya chercher des papiers qu'il avait chez lui. Quoique la maladie ne fût pas longue, Sainte-Croix eut le temps de remplir tous ses devoirs et fit une très bonne fin. Ce qu'on a dit d'une expérience

(1) *Mémoires pour la veuve Hanyvel*, p. 6.

de chimie où il aurait péri est une fable. On mit les scellés; mais Mme d'Aubray, veuve du dernier frère de Mme de Brinvilliers, et qui accusait celle-ci de la mort de son mari, avait trouvé moyen d'adjoindre au commissaire un homme à elle, un certain Cluet, sergent de police. Cet observateur attentif trouva une cassette où Sainte-Croix avait écrit : « Par le Dieu que j'adore, je prie qu'on remette ceci à Mme de Brinvilliers. » On ouvrit, et l'on trouva des lettres de la marquise, une obligation souscrite par elle au profit de Sainte-Croix, et de petits paquets où il était écrit : « A M. de Penautier. » Ces paquets étaient des poisons.

Ce n'était pas ce qu'on croyait trouver. Les poisons semblaient ne pas être à Mme de Brinvilliers, mais bien les billets doux. Le commissaire (Picard, celui qui aida à faire brûler Morin) fut tout abasourdi de voir M. de Penautier, un tel homme, tellement compromis. Il remplit fort mal son devoir, ne recacheta point les paquets, n'écrivit pas le procès-verbal, le laissa écrire par Cluet, l'agent de Mme d'Aubray, qui ne pouvait manquer d'écrire à la charge de la Brinvilliers, déchargeant d'autant Penautier. Même ce procès-verbal suspect, on ne le garda pas entier; il en disparut plusieurs feuilles. La confession de Sainte-Croix avait disparu aussi. Picard dit qu'en bon chrétien il l'avait brûlée.

Penautier, gardé par l'église, l'était aussi par la magistrature. Il avait eu la sage précaution d'y avoir alliance. Il avait marié sa sœur au fils d'un conseiller du parlement. Le lieutenant civil, à qui revint l'affaire, ne voulut ni voir ni savoir l'obligation de Penautier à Sainte-Croix; il n'en fit point mention. Cette pièce fut négligée et écartée, de plus falsifiée; on en changea la date : on mit 1667 au lieu de 1669, année de la mort d'Hanyvel, dont cette obligation eût semblé le paiement. Le laquais George avait fui le jour de la mort d'Hanyvel; mais l'autre, Lachaussée, fut arrêté, jugé. Il avoua qu'il avait empoisonné les frères Aubray par ordre de Sainte-Croix. Il varia sur la Brinvilliers, la dit tantôt coupable et tantôt innocente. De lui-même, au dernier moment, il commençait à dire ce qu'il savait sur Penautier. On lui ferma la bouche. Celui-ci, inquiet, craignant d'être arrêté, achetait déjà des témoins (1). Il n'en eut pas besoin. Tout ce qui avait agi pour Sainte-Croix disparaissait comme par magie. De ses préparateurs de poison, le dernier, un certain Glazel, apothicaire du faubourg Saint-Germain, mourut fort à propos. Restait la Brinvilliers, qui connaissait très bien l'intimité de Penautier avec Sainte-Croix. Le financier courut la trouver à Picpus, où les poursuites de ses créanciers lui avaient fait cher-

(1) Interrogatoire de son commis Belleguise. (Manuscrits, Suppl. Fr., 250.)

cher asile. Il lui donna deux lettres de change pour lui faciliter la fuite. Si elle avait eu le courage de refuser et de rester, on eût probablement arrangé son affaire pour l'honneur de la magistrature. Elle partit, laissa le champ libre à sa belle-sœur, qui obtint contre elle un arrêt de mort par contumace.

Elle était réfugiée dans un couvent de Liége; mais d'autres affaires rappelaient trop la sienne, spécialement celle du musicien Lulli (1675), qui faillit être empoisonné par un de ceux qui passaient pour avoir fait périr Mme Henriette. La belle-sœur de la Brinvilliers ne la perdait pas de vue. On avisa pour l'enlever. Malgré toute sa dévotion, elle s'ennuyait avec ses nonnes. Elle était encore agréable, mondaine au fond et d'esprit romanesque. Forte dans sa petite taille et de nature sanguine, elle n'était nullement insensible aux tendres impressions. Le jargon doucereux de la dévotion galante pouvait la prendre. On lui dépêcha un exempt, homme d'esprit, bien fait, parleur facile. On le travestit en abbé. Il s'établit à Liége; il l'amusa, l'amadoua de mysticité amoureuse, et, comme elle n'était point cloîtrée, la promena hors du couvent. Là, tout à coup il se démasque. L'ami, l'amant, le directeur se révèle espion et bourreau. Il la jette dans une voiture, entourée d'archers, la ramène à Paris. Le pis pour elle, c'est qu'on avait saisi sa confession, écrite tout au long par elle-même. L'extrait que nous en avons donne l'idée d'une pièce bizarre et très confuse. Elle y met à la suite, comme sur la même ligne, des crimes épouvantables et des puérilités. Elle a brûlé une maison. Elle a empoisonné son père et ses frères; plus, tels menus péchés de petite fille, etc., tout cela pêle-mêle. Elle note plus fortement ce qui est contre la loi canonique et les commandemens de l'église.

Elle avait beau dire qu'elle avait écrit dans un accès de fièvre, elle sentait qu'on ne s'arrêterait pas à son dire. Elle s'adressa à un archer et crut l'avoir gagné. Il lui donna papier et encre, et elle écrivit deux fois à Penautier d'agir pour elle. Ces lettres n'arrivèrent pas et servirent au procès. Elle était fort légère et se confiait à cet archer, qui la faisait parler. « Penautier, disait-il, est donc intéressé à l'affaire? — Autant que moi-même, et il doit avoir encore plus de peur. Du reste, si je parlais, *il y a la moitié des gens de la ville* (et de condition) *qui en sont*, et que je perdrais;... mais je ne dirai rien. » Elle le répéta par deux fois (1). Il paraît qu'en effet, outre le financier, d'autres personnes étaient intéressées à ce qu'elle n'arrivât point à Paris. Un gentilhomme vint, tâta les archers sur la route, essaya, mais en vain, de les apprivoiser.

Elle avait fort compromis Penautier, surtout en lui écrivant de

(1) Interrogatoire manuscrit de l'archer Barbier, 15 mai 1676.

faire disparaître un nommé Martin, intendant de Sainte-Croix. Cela forçait la main au président de Lamoignon. On jasait, et le peuple était très animé. On dut arrêter Penautier, dans son intérêt même, pour avoir l'air d'examiner la chose et pouvoir le blanchir; mais il n'avait pas cru qu'on en vînt là, et l'huissier le surprit déchirant une lettre et tâchant de l'avaler. Cet homme, intrépide et zélé, servant ses magistrats mieux qu'ils ne voulaient être servis, le prit à la mâchoire et lui arracha les morceaux (1). C'était un billet de deux lignes où on l'avertissait et on lui disait d'aviser « en ces *maudites* conjonctures. » Heureusement pour lui, les juges s'obstinèrent à ne comprendre rien, acceptèrent le roman qu'il donna pour explication. On fit taire les témoins, et on ne les laissa parler que sur la Brinvilliers. L'accusateur de Penautier, c'était la veuve de cet Hanyvel de Saint-Laurent, mort subitement en 1669. Elle n'avait pas grandes preuves contre lui. Depuis sept ans, les témoins étaient morts ou avaient disparu. Restait la Brinvilliers, qui disait ne savoir rien, mais qui, à l'étourdie, pouvait, sans le vouloir, éclairer bien des choses. Ainsi Penautier prétendait qu'il connaissait peu Sainte-Croix, et la Brinvilliers, en jasant, disait « qu'elle les avait vus *mille* fois ensemble (2). » De tels mots donnaient force à l'accusation peu prouvée de la veuve Hanyvel. Il était très urgent pour Penautier (et pour d'autres aussi) que cette dangereuse langue fût promptement expédiée. Le parlement y mit une extrême précipitation.

L'embarras, c'est qu'il n'y avait pas contre elle de témoins sérieux. En réalité, il fallait la faire mourir sur une pièce unique. Il fallait que des magistrats chrétiens abusassent de sa confession, écrite par elle contre elle-même. Elle avait eu un moment de désespoir où elle essaya même de se tuer en s'enfonçant sous le ventre un bâton armé d'une épingle; mais, n'y parvenant pas, elle avait repris à la vie et s'était relevée. Aux interrogatoires, elle montrait beaucoup d'assurance, réfutait les témoins avec force et vivacité, récriminait contre eux et les humiliait. Elle sentait que, par deux côtés, elle tenait ses juges; elle ne faisait aucun aveu, et d'autre part, sur ses lèvres muettes, ils voyaient ou ils croyaient voir voltiger des noms redoutables de personnes puissantes qui, dénoncées par elle, les eussent terriblement embarrassés. Elle pouvait reporter la terreur jusqu'aux rangs les plus élevés, et jusque dans Versailles, qui sait? tout près du trône! terribles incidens qui pouvaient la tenter, car, une fois lancés au procès, ils auraient prolongé sa vie.

On eut donc ce spectacle de voir les juges, émus et inquiets, cajoler l'accusée, la prier de mourir sans bruit, d'avouer pour son

(1) Procès-verbal manuscrit de l'huissier Maison, 15 juin 1676.
(2) Manuscrit de Pirot.

compte sans dénoncer personne. Quand elle parut sur la sellette, Lamoignon s'attendrit, et tous les autres, jusqu'à verser des larmes, la priant et la suppliant d'avoir pitié de son âme, de ne point s'endurcir. Elle seule garda les yeux secs. Elle n'ignorait pourtant pas le terrible sous-entendu. Ceux qui pleuraient sur elle pouvaient fort bien la brûler vive comme empoisonneuse. Elle pouvait, comme parricide, avoir le poing coupé. Le parlement avait appliqué ces supplices atroces à des gens moins coupables, au malheureux rêveur Morin en 1664. En 1686, il fit brûler vif un blasphémateur, qui de plus eut la langue coupée. La Brinvilliers avait ainsi à compter avec ses juges : elle pouvait, par sa discrétion, obtenir qu'on s'en tînt à l'arrêt indulgent de 1673, la simple décapitation; mais on aurait voulu de plus qu'elle avouât, et reconnût ainsi la légitimité du jugement. Comment, en vingt-quatre heures qui restaient, pourrait-on lui ouvrir la bouche, amener un moment de faiblesse, lui tirer l'aveu désiré qui sauverait l'honneur des juges, les innocenterait devant le public? On comptait peu sur la torture. Si on l'eût donnée trop violente, on aurait pu, au lieu de cet aveu, tirer de sa douleur égarée, ou de sa fureur, les révélations dangereuses qu'on craignait tant, qu'on voulait étouffer.

Un seul moyen restait, l'attendrissement; mais il fallait l'obtenir sur-le-champ. On n'avait plus que vingt-quatre heures. Le premier président, avec une entente parfaite de la nature humaine, lui choisit de sa main pour confesseur un homme tout neuf à ces tristes spectacles, qui d'autant plus en sentirait l'émotion, dont la pitié, la douleur et les larmes, par une force contagieuse, gagneraient la Brinvilliers, la feraient pleurer et mollir, bref avouer. Le 14 juillet 1676, de bonne heure il manda M. Pirot, professeur de Sorbonne et théologien estimé. Né en 1630, il avait justement l'âge de la Brinvilliers. C'était un Bourguignon, un cœur chaud, bon et tendre, sensible jusqu'à la faiblesse, un tempérament délicat, un pauvre homme de lettres, qui semblait bien peu propre à une si pénible épreuve. Les sorbonistes avaient alors la triste charge d'assister les condamnés et de les faire mourir en forme; mais M. Pirot avait jusque-là décliné ce devoir. Il demanda grâce d'abord au président, avoua qu'il ne pouvait même voir saigner sans se trouver mal. Le président insista. Il lui dit qu'on voulait deux choses : 1° que Dieu la touchât et *qu'elle avouât*, 2° que ses crimes mourussent avec elle, et *qu'elle prévînt* par une déclaration *les suites* qu'ils pourraient avoir. Ce dernier mot, peu clair, donna un scrupule à Pirot. Il objecta ceci : « en affaire de poison, on doit faire nommer *les complices*. » Il avait mal compris. Ceux qu'on voulait couvrir, c'étaient moins les auxiliaires de la Brinvilliers que ses modèles ou ses imitateurs, les gens riches haut placés, qui avaient pu empoisonner comme elle.

Ainsi Penautier, comme elle mis en cause, mais qui n'était point son complice, n'avait en rien trempé dans la mort des Aubray.

Pirot, troublé, mais forcé d'obéir, pour se fortifier dans sa mission difficile, alla aux carmélites de la rue Saint-Jacques demander une lettre à la sœur de la Brinvilliers, qui y était religieuse. Sur la route, les bruits étranges qui couraient sur elle lui revenaient. Il craignait d'arriver. On en disait des choses effroyables. Elle faisait, disait-on, un jeu de la mort. Elle empoisonnait son mari de temps à autre; mais toujours Sainte-Croix l'avait sauvé. Elle empoisonnait par essai, *in animâ vili*, des pauvres à l'Hôtel-Dieu. Elle empoisonnait par plaisir, par amitié, par charité; que sais-je? Dans un couvent, elle voit pleurer une novice que ses parens veulent cloîtrer. « Calmez-vous, dit la Brinvilliers, ils ne vivront pas. Je m'en charge. »

L'esprit rempli de ces terreurs, Pirot fut introduit à la Conciergerie, au plus haut de la tour Montgommery, entra dans une grande chambre où il y avait quatre personnes, deux gardiens, une garde, et, tout au fond, le monstre...

Le monstre était une toute petite femme, fine, aux yeux bleus très doux et parfaitement beaux (1). Ce n'était point du tout la virago dont parle Mme de Sévigné d'après les contes qu'on en faisait dans le public. Elle avait le visage arrondi, agréable, la peau d'une extrême blancheur, de beaux cheveux châtains, alors coupés fort court. Nul signe de méchanceté. Quelques traits accusaient seulement une nature fort passionnée. Quand il lui passait quelque trouble dans l'esprit, elle laissait échapper une grimace convulsive de dépit, de dédain, qui d'abord eût fait quelque peur.

Dès qu'elle vit Pirot, elle remercia honnêtement un prêtre qui l'avait assistée jusque-là, exprima avec grâce et abandon sa confiance absolue dans le docteur. Il vit tout d'abord combien elle était aimée de ceux qui vivaient avec elle. Quand elle parlait de sa mort, les deux hommes et la femme fondaient en larmes. Elle semblait les aimer aussi, était bonne et douce avec eux, point fière; elle les faisait manger avec elle à sa table.

D'abord elle posa un peu devant Pirot et fit de la bravoure, dit qu'elle voulait mourir en femme forte, qu'il y fallait peu de façons, qu'il lui suffisait d'un quart d'heure. Elle dit froidement au concierge qu'ayant tant d'affaires pour demain (la question et l'exécution), elle le priait d'avoir soin que son bouillon fût un peu moins faible. Elle parla de ses enfans, qu'elle n'avait pas demandés, de peur de s'attendrir; elle s'arrêta bien plus sur son mari: il était hors de France et n'osait y rentrer. « Sans la crainte de ses créanciers, di-

(1) Manuscrit Pirot, f° 30.

sait-elle, il serait venu à coup sûr. Nous nous sommes toujours écrit, et il a toujours été dans mes intérêts. Je suis plus en peine de lui que de moi. Hélas! quelle honte pour lui! Je voudrais qu'il laissât le monde, se retirât dans une maison religieuse. » Elle lui écrivit, sous les yeux de Pirot, une lettre tendre où elle lui disait « qu'elle mouroit d'une mort *honnête* que lui attiroient ses ennemis. » Pirot lui fit effacer cela.

Quelque dévote qu'elle fût, elle savait peu sa religion. Les textes historiques de l'Écriture que lui citait Pirot ne lui présentaient aucun sens. Elle n'avait rien lu de l'Ancien Testament; du nouveau, elle n'en avait lu qu'un peu à Liége « pour se désennuyer. » De morale, encore moins. Elle avait grand'peine à comprendre ce que c'est que le pardon des injures. Pirot assure qu'il la pressa de dire ce qu'elle savait sur Penautier; elle répondit avec précision, *non qu'elle le savait innocent*, mais qu'elle ne le savait pas coupable. « S'il est coupable, je n'en connais rien (1). » Du reste, l'intérêt visible de M. Pirot l'avait touchée et peu à peu lui desserrait le cœur. Elle se mit à lui dicter sa confession générale et lui avoua ce qu'elle voulait avouer aussi aux juges le lendemain : « *qu'elle avait empoisonné son père, fait empoisonner ses frères*, et pensé empoisonner sa sœur (sa belle-sœur, selon toute apparence). » Elle ne pouvait dire la composition des poisons; il y entrait des crapauds, quelques-uns n'étaient autre chose « que de l'arsenic raréfié. » Rien n'indique qu'elle se repente. Elle croit « que *sa prédestination* était attachée à son arrêt de mort, » sans doute aussi que le crime était écrit d'avance, que crime et jugement, toute sa destinée avait été fatale. Elle prie que les juges lui pardonnent sa fière attitude. Elle ne peut être humble, quoi qu'elle fasse. « Je suis encore attachée à la *gloire* du monde... J'ai en moi un esprit ambitieux, qui ne cherche que l'*honneur*. » Étrange honneur, qui la conduisit là!... Elle fait encore un aveu fort bizarre, mais de grande franchise et de nature, touchant dans ce terrible jour : c'est qu'elle est toujours femme, tendre encore, « qu'en certains momens elle ne peut regretter d'avoir connu celui qui la perdit. »

Trois mots sont peut-être la révélation de sa destinée : *fatalisme religieux*, *magnétisme* physique, *gloriole* (ce qu'elle appelle *honneur*). Sainte-Croix, échappé de la Bastille et craignant d'y rentrer, lui fit empoisonner le père Aubray, sévère et redouté censeur de la famille. Puis la ruine de son mari, la honte qu'elle avait d'être ravalée, poursuivie, la poussèrent à vouloir remonter à tout prix : elle laissa Sainte-Croix empoisonner ses frères, dont (sans la belle-sœur) elle aurait hérité.

(1) Manuscrit Pirot, f° 59-61.

Pendant ces funèbres aveux, le jour était fini, et il se faisait tard. Le docteur voulait s'en aller, et elle le retenait d'une manière suppliante. « Quoi! monsieur, vous disiez que vous ne me quitteriez qu'à la mort, et déjà vous vous en allez! » Pirot, quoique touché infiniment et le cœur plein, insista, et lui refusa cette nuit suprême. Sa santé était faible; ses habitudes de célibataire et de prêtre, son hygiène un peu égoïste, ne lui permettaient pas de se désheurer. Il dit que, s'il veillait, il serait trop faible pour l'assister le lendemain. Elle se rendit à cela, mais l'obligea du moins de souper un peu avec elle. Elle fit appeler le concierge, lui dit de faire venir une voiture et de le reconduire. « Je n'aurais aucun repos, dit-elle, si je n'étais bien sûre que M. le concierge vous eût ramené en Sorbonne. A l'heure qu'il est, il n'y a aucune sûreté dans les rues. » Il n'était guère plus de neuf heures (en été, dans les plus longs jours)!

La grande et maussade maison, telle alors qu'elle est aujourd'hui, était close à cette heure, et tout éteint. Heureusement le valet de Pirot avait averti qu'on l'attendît. Son premier soin, en arrivant, fut de monter chez le doyen, M. Fromageau, et de s'excuser de n'avoir pu demander l'autorisation de la compagnie pour obéir aux ordres du premier président. Le doyen était déjà au lit, fatigué d'avoir assisté, dans cette chaude journée de juillet, un gentilhomme condamné pour fausse monnaie, qu'on avait décapité à la Croix-du-Trahoir.

Rentré chez lui, avant de se coucher, Pirot voulut lire son bréviaire. Impossible. Il tourna une heure sur un verset sans pouvoir passer outre. « L'image de la personne que j'avais vue tout le jour, dit-il, m'occupait si fort que je n'avais guère d'attention. » Il restait plein de trouble, d'agitation, dans la terreur du lendemain. Il fit une longue prière, qu'il a bien voulu nous donner, aussi bien que toutes les exhortations, sermons, allocutions, qu'il adressa à la condamnée. Je me garderai de les copier; on s'étonnerait trop. Je ferais rire dans ce sujet tragique. Il est triste de voir un homme très bon et très sensible, dans l'orage d'une telle nuit, dans cet intime épanchement devant Dieu, ne trouver que des lieux-communs, des déclamations de collége, banales et traînées sur les bancs, le plus souvent absurdes (1). Ce sont choses apprises et transmises, comme les exercices de rhéteur du temps de Quintilien. La pédanterie du XVIe siècle se trouve la même au XVIIe, et cela chez un homme distingué, choisi entre tous dans cette grande école de l'église gallicane! La présence même de cette femme, si coupable, si infortunée, qui le touche vivement, « pour laquelle, dit-il, il eût voulu mourir, » ne tire de lui rien de naïf, de fort. Ce sont toujours des sou-

(1) Exemple : « le pécheur qui outrage Dieu est semblable à Tullie, qui fait passer le char sur le corps de son père, » etc. — Manuscrit Pirot, folio 95.

venirs, des banalités glaciales, des textes historiques mal compris et mal appliqués. Voilà comme l'école séchait, appauvrissait l'esprit. Le pauvre homme, du reste, n'a aucun sentiment de son insuffsance. Loin de là, il s'étonne d'avoir si bien parlé; il en renvoie la gloire « au Saint-Esprit. »

Il ne se coucha qu'à deux heures pour se lever à quatre et demie. A six heures, il était à la porte de la Conciergerie, comme elle le lui avaitfait promettre.

III.

Le Palais était matinal. Il trouva déjà là le président Bailleul, qui arrivait dans son carrosse, et qui l'engagea à écrire ce que dirait la condamnée. On comptait se servir de ce récit du confesseur, comme d'une pièce quasi-juridique, pour innocenter ceux dont elle n'aurait rien dit. Déjà aussi entrait un médecin de la cour, qui semble envoyé de Versailles, et qui venait assister à la question. On sait le rôle que jouait le médecin dans ces occasions. Il tâtait le pouls au patient, afin de déclarer s'il y avait danger à pousser davantage. De cette sorte il était réellement maître de la torture, pouvait l'adoucir, la suspendre, pouvait faire taire ou faire parler.

Le soir, elle avait écrit des lettres, puis dormi deux heures d'un paisible sommeil; mais tout le reste de la nuit elle l'avait passé en prière avec le prêtre qu'elle avait eu d'abord, et qui revint, sans doute mandé par elle. Pirot le trouva encore au matin qui lui disait adieu et qui était en pleurs. Elle s'excusa d'avoir eu ce secours étranger, et lui soumit une question qu'elle s'était posée cette nuit. « Vous me faites espérer que je serai sauvée; mais sans doute j'irai en purgatoire. Comment une âme qui, séparée du corps, tombe aux flammes du purgatoire distingue-t-elle que ce n'est pas le feu de l'enfer? » Vers sept heures et demie, on l'avertit de descendre pour entendre son arrêt. Elle prit son manteau et un livre de prières. On savait qu'elle avouerait, même avant la question. Donc elle eut le moindre supplice, la décapitation, et ne dut être brûlée qu'après la mort. Seulement, chose humiliante, elle dut faire d'abord amende honorable.

Pirot attendit très longtemps, six longues heures, qu'on la lui rendît. Il exprime fort bien, dans une simplicité touchante, sa vive anxiété, son agitation, sa terreur, en pensant à ce qu'elle pouvait souffrir. Après la lecture de l'arrêt, elle allait passer par la question. Abîmé de cette pensée, le cœur serré, il allait et venait, ne pouvait rester assis ni debout. Il essaya de prendre l'air, de se promener aux Pas-Perdus, aux basses galeries du Palais, pleines d'avocats, parmi les petites boutiques de libraires, de marchandes de

modes; mais cette foule lui pesait trop : il revint à son antre de la Conciergerie. Les fâcheux l'attendaient. Le fils d'un conseiller était là pour l'épier, tirer finement de lui si la Brinvilliers accusait. Il avait épousé la sœur de Penautier, et il était inquiet de son beau-frère. Le concierge eut pitié du docteur ainsi pourchassé, et lui ouvrit un petit cabinet, lui promettant qu'il y serait tranquille. Il y était à peine qu'une belle dame entra, lui parla poliment, le fit parler sur ce que disait la Brinvilliers. Il sut plus tard que c'était une Mme du Refuge, envoyée là par la comtesse de Soissons (Olympe Mancini). La comtesse elle-même lui avait donné rendez-vous, et elle allait venir. De mauvais bruits couraient sur cette Olympe. La mort assez étrange de son mari l'avait brusquement délivrée, rendue à la vie d'aventures, de caprice, dont vivaient ses sœurs, les illustres coureuses, nièces errantes de Mazarin.

Pirot eut, coup sur coup, je ne sais combien de visites. On entrait sous tous les prétextes. C'était l'aumônier de la Conciergerie; c'était un homme de Mme de Lamoignon, qui apportait une médaille de saint Antoine avec indulgence pour une mourante; c'était le vicaire de Saint-Barthélemy, la paroisse devant le Palais. Le substitut du procureur du roi, qui avait le soin de la prison, vint aussi, et, le voyant si triste, lui dit pour le calmer qu'elle n'aurait pas la question. Il sut qu'on le trompait; mais en avouant qu'elle l'avait eue, on lui dit (ce qui était vrai) qu'elle n'en était pas affaiblie. Enfin on lui permit d'entrer, et il la trouva assise près de la cheminée. Ses bras étaient rougis et marqués par les cordes. Elle avait plus souffert d'être liée, serrée des bras, des jambes, que de la torture même. Nul doute qu'on ne la lui eût administrée avec modération. Elle était fort émue, fort rouge; mais elle pouvait marcher, et elle demandait à manger. On lui servit deux œufs. Puis, sans être soutenue, ayant Pirot à sa gauche, le bourreau à sa droite, elle descendit à la chapelle. Comme des prêtres allaient et venaient, Pirot et elle entrèrent dans la sacristie et en fermèrent la porte, que garda le bourreau, resté dehors. Elle demanda un peu de vin, en but par gouttes, « autant chaque fois, dit Pirot, qu'en aurait bu une mouche. Du reste, ajoute-t-il, c'est bien à tort qu'on lui a reproché de boire. » Le concierge, qui avait apporté le vin, lui donna aussi une épingle qu'elle demandait pour rattacher son fichu qui s'ouvrait. Il ne se retira qu'après lui avoir baisé les mains à genoux.

Une chose fort curieuse et qui prouve les effets immoraux de la question, c'est qu'elle y avait dit nombre de mensonges. Pirot, resté seul avec elle, trouva une personne tout autre que celle du matin. Elle était, pour ainsi parler, tendue, séchée, altière, l'œil dur et étincelant. Elle n'entrait plus dans les bonnes pensées, n'était plus résignée. Cependant, en présence de cet homme affligé, elle se dé-

tendit un peu, finit par s'attendrir; lui aussi, et profondément. Tous deux pleurèrent en abondance, à torrens, toute une heure et demie. Elle lui avoua alors qu'elle avait profité de la question, s'était vengée par la question même, avait lancé des calomnies contre un témoin, contre l'exempt qui l'avait arrêtée, l'accusant d'avoir détourné des papiers.

Elle eût voulu se mettre à genoux pour faire l'acte de contrition; mais ses jarrets ne pliaient pas. Elle se courba seulement, en appuyant ses mains liées sur celles de Pirot. Ces prières de la dernière heure, qu'on eût dû respecter, étaient interrompues par momens. Il semblait que le monde, après l'avoir perdue, s'acharnait, revenait pour lui ôter les pensées du salut. Un créancier perça les murs pour ainsi dire, et réclama par la voix du bourreau; c'était un carrossier à qui plusieurs années auparavant elle avait acheté une voiture de 1,500 livres (6,000 fr. d'aujourd'hui). Une autre distraction aussi lui fut pénible; elle avait une fausse dent et l'avait donnée à sa gardienne pour la brûler. Cette femme n'osa pas, consulta, la montra. Mme de Brinvilliers en fut triste et mortifiée.

On voulait faire rentrer dans leur chambre les prisonniers qui se promenaient dans la galerie où elle allait passer pour lui épargner leurs propos. Pirot, loin d'accepter, voulut qu'ils pussent même entrer dans la chapelle, où l'on exposa le saint-sacrement. Elle semblait si ferme et si calme que les assistans se mirent à dire qu'elle semblait une Marie Stuart. « Ah! dit-elle, quelle comparaison! elle était aussi innocente que je suis coupable! » Elle dit que pour cette grâce qu'on lui faisait d'exposer le saint-sacrement, elle aurait donné tout son sang, et que ce bonheur lui tiendrait lieu de la communion, qu'on ne pouvait lui accorder.

Sortie de la chapelle, elle vit dans la galerie une douzaine de personnes, et elle eut honte. De ses mains liées, elle fit si bien qu'elle se rabattit un peu sa coiffe sur le visage. Le bourreau était en avant, son valet la menait assez rudement; elle lui dit avec humilité : « Monsieur, je sais que je n'ai plus rien qui ne doive vous revenir. Permettez-moi pourtant de donner à monsieur ce chapelet pour ma sœur; il est de peu de prix. »

Arrivée au vestibule de la Conciergerie, entre la cour et le premier guichet, le bourreau la fit asseoir, et lui dit qu'il allait l'arranger pour l'amende honorable, lui passer la chemise. Elle s'imagina qu'on voulait la déshabiller : sa pudeur s'alarma; mais cette chemise était mise sur les habits. Elle était de toile ordinaire, très ample, à plis flottans. C'est ce qui lui donne l'air d'une grosse femme dans le dessin de Lebrun, quoiqu'elle fût plutôt svelte et mince. Le bourreau acheva en lui mettant la corde au cou et lui relevant sa cornette pour qu'elle fût mieux vue.

Dans ce lieu si étroit, il y avait une cinquantaine de curieux, hommes et femmes, tous gens considérables. Deux personnes marquaient : l'une, la comtesse de Soissons, Olympe Mancini, sombre Italienne, noire de corps et d'âme, suivie de son ombre sinistre, sa Mme du Refuge; l'autre, pour contraster, était cet effronté farceur, Roquelaure, rieur d'office, bouffon héréditaire et pourvoyeur d'amour, qui jadis fournit La Vallière. Pour bouffonner le soir et amuser Versailles, déjà sérieux, il venait voir les belles choses de Paris, les comédies de la justice, les gaietés de la Grève, les grimaces des patiens. L'impudence de ces personnages, leur dureté à la regarder sous le nez, ce lui fut chose amère. Elle se tourna vers Pirot, et elle lui dit avec un visage à faire pitié : « Monsieur, voilà une étrange curiosité! »

Le tombereau qu'on avait amené était un des plus petits de ceux qui servent à porter les ordures. Il était impossible d'y tenir quatre. Le valet fut dehors, appuyé sur le bord extérieur, les pieds sur le cheval qu'il conduisait. La Brinvilliers et le confesseur étaient au fond sur la paille, repliés à l'étroit, et le bourreau debout. Elle paraissait navrée de son ignominie, non pour elle, mais pour son mari, frémissant de la honte qui allait retomber sur lui. Pirot ne pouvait la tirer de cette pensée. « Il y eut alors, dit-il, en elle une vive saillie de nature. Son visage se plissa, ses sourcils se froncèrent, ses yeux s'allumèrent, sa bouche se tourna, et tout son air s'aigrit. Je ne m'étonne pas si M. Lebrun, qui la vit alors un demi-quart d'heure, lui a donné une tête si enflammée et si terrible. C'est le lendemain qu'il en fit, de mémoire, un crayon avec ses couleurs. Il y a près d'elle un homme debout en bonnet carré. Au reste, il n'a voulu que peindre un caractère, *l'indignation*. Il prétend que ce visage tient du tigre, et il a fait une tête de tigre à côté. » On sait que c'était une idée systématique de Lebrun de retrouver partout l'animal dans l'homme. Il la suivit d'abord dans ce dessin, inspiré de l'horreur publique; je crois qu'il n'existe plus aujourd'hui. Plus calme, il fit ensuite le beau dessin du Louvre, si pathétique, où l'affaissement a succédé, où les yeux sont au ciel, mais la bouche déjà détendue par une prostration qui se sent de la mort.

Pirot, avec un tact et une adresse qu'il eût dû montrer plus souvent, entra dans cette émotion d'un trop cher souvenir. Il lui dit que M. de Brinvilliers ne pouvait entrer dans la vie religieuse, comme elle le désirait, qu'autant que la grâce le toucherait : à quoi elle répondit avec un calme bon sens qu'il lui suffisait d'un principe d'honneur humain pour vouloir fuir le monde, et se retirer, sans faire de vœux, dans une communauté libre, comme l'Oratoire, Saint-Lazare ou les Bons-Enfans. Du reste, elle lui promit de ne plus lui parler de sa famille; seulement le pria une dernière fois

d'être une mère pour ses enfans, de voir son mari et de le consoler. Pirot parvint enfin à la tourner vers les pensées religieuses. Il lui montrait le crucifix d'une main, de l'autre l'aidait à tenir la pesante torche de cire qu'on lui faisait porter. Les injures de la foule, qu'elle entendait fort bien, ne l'empêchaient pas de prêter l'oreille à ses paroles; mais près de Notre-Dame elle parut troublée, agitée, pria le bourreau d'avancer quelque peu. Elle semblait vouloir par là se cacher quelque vue choquante. C'était l'exempt Desgrais, ce Judas, ce tartufe, qui à Liége s'était fait son ami pour la perdre. Il suivait le tombereau à cheval si près qu'il y touchait. Le confesseur obtint pourtant qu'elle se calmât, regardât pacifiquement cet objet d'horreur. A Notre-Dame, on la fit descendre du tombereau, et Pirot la suivit, quoique fort engourdi par la position qu'il lui avait fallu prendre. On la fit agenouiller sur la marche de la porte, ouverte à deux battans. Il y avait grande foule dans l'église. On lui mit dans la main la torche allumée dont Pirot l'avait jusque-là aidée à soutenir le poids. Le greffier, à sa droite, lut l'amende honorable, qu'elle répéta, bien bas d'abord; mais le bourreau, d'une voix forte, lui dit : « Plus haut! madame. » Elle éleva un peu la voix docilement.

Le bourreau, dans ces momens, n'était que trop le maître de son sort. Il y avait un arbitraire immense, une latitude extrême et effrayante dans les supplices d'alors, confiés à la main variable de l'homme. Un bourreau de mauvaise humeur pouvait faire souffrir cruellement. On voit aussi par nombre d'exécutions que le parlement pouvait rendre, d'un mot dit au bourreau, la même sentence horriblement différente en pratique. Quel que fût le courage de la Brinvilliers, elle craignait qu'il n'y eût quelque réserve dans l'arrêt, une aggravation imprévue, et demandait quelquefois à Pirot si, au lieu d'être décapitée avant le feu, elle ne serait pas brûlée vive.

« Le peuple de Paris, dit Pirot, est assez tendre et ne s'acharne guère à insulter les condamnés; mais justement cette tendresse augmentait son horreur du parricide, et parmi quelques mots de pitié il y avait beaucoup de malédictions, des voix qui semblaient altérées de sang. Elle avançait avec une extrême lenteur à travers la foule et les cris, et à la longue elle devait s'affaisser et faiblir. Le bourreau, qu'elle intéressait par son courage visible, lui dit avec une rudesse compatissante : « Ce n'est pas tout, madame, d'être venue jusqu'ici et d'avoir jusqu'ici répondu à monsieur; il faut aller jusqu'à la fin. » Elle répondit par un signe de tête, comme pour le remercier. »

On était sur la Grève; mais on ne pouvait avancer. Quelques coups de fouet que le valet du bourreau qui menait donnât au peuple (Pirot même en reçut un), la masse comprimée par derrière ne pouvait bouger ni s'ouvrir. Il fallut s'arrêter à quelques pas de

l'échafaud. Le bourreau descendit pour préparer l'échelle, et la condamnée regarda Pirot « d'un visage doux et d'un air plein de reconnaissance et de tendresse, les larmes aux yeux : — Monsieur, dit-elle d'une voix ferme autant qu'honnête, qui montrait combien elle se possédait, ne nous séparons pas encore. Vous m'avez promis de ne pas me quitter avant que j'eusse la tête coupée; mais d'avance je vous fais mes adieux, mes remerciemens, mes excuses... Je scellerais volontiers ma reconnaissance de mon sang... Je regrette de vous avoir donné en certains momens peu de satisfaction. Excusez-moi, pardonnez-moi. Veuillez dire un *De profundis* au moment de ma mort, et demain une messe pour moi. » Pirot, qui suffoquait de larmes et de sanglots, eut à peine la force de répondre.

Descendue du tombereau, prête à monter l'échelle, elle trouva au pied l'exempt Desgrais, qui, on ne sait pourquoi, venait là, au dernier moment, lui donner la tentation de haïr et maudire encore. « Monsieur, lui dit-elle en grande douceur, je vous ai donné bien du mal. Excusez-m'en. Faites prier pour moi. Je suis votre servante, et telle je vais mourir. » On assure qu'elle dit encore : « Quoi! il n'y aura donc pas de grâce!... Et pourquoi, de tant de coupables, suis-je la seule que l'on fasse mourir?... » Pirot nie qu'elle l'ait dit; mais qu'en sait-il? Il n'était pas avec elle à ce moment. La foule les avait séparés.

Elle monta l'échelle « d'un air fort libre, » et le confesseur la rejoignit sur l'échafaud. Le bourreau la fit mettre à genoux devant une bûche ou billot qui était couché en large. Elle regardait vers la rivière et Notre-Dame. Pirot s'agenouilla en face d'elle, regardant vers l'Hôtel-de-Ville. Les apprêts furent très longs et menèrent jusqu'à huit heures du soir. Le bourreau mit une demi-heure à lui couper les cheveux; ils étaient épais et serrés, mais courts, l'exempt les lui ayant déjà coupés au moment de l'arrestation. Elle se laissait tourner, manier comme il voulait; elle était sous sa main, « comme un agneau qu'on tond avant de l'égorger. » Elle ne faisait nulle attention à tout cela, nulle à la foule qui remplissait la Grève ni aux fenêtres pleines de monde. Pour le couteau, elle ne le voyait pas : il était caché sous un manteau jeté là à côté. Il y avait aussi un couperet, mais derrière elle. « Ses yeux étaient fixés sur moi... Si j'avais à peindre un visage plein de componction et d'espoir du pardon, je ne voudrais d'autres traits que ceux-là, tels qu'ils me sont restés et me resteront toute ma vie. » Les yeux ouverts très grands, elle cherchait avidement en lui la force, les moyens de la grâce. De temps en temps, des larmes lui tombaient en grosses gouttes, comme d'une pluie d'orage. Était-ce douleur et repentir, ou frémissement de la nature à ce moment cruel? Tous les deux peut-être à la fois.

Le bourreau, lentement, adroitement, lui déchira le haut de la chemise pour lui découvrir les épaules. Nulle résistance, nulle répugnance; Pirot ici (peu convenablement) rappelle les morts peu résignées de Biron, de Montmorency, de Cinq-Mars et de Thou. Avec plus d'à-propos, il rappela à la condamnée l'exemple du connétable de Saint-Paul, qui, comme elle, tourné vers Notre-Dame, inspiré de cette vue, en avait d'autant mieux élevé à Dieu sa dernière pensée.

Le bourreau avait à peu près fini ses préparatifs. « Monsieur, dit-il à Pirot, dites le *Salve, Regina.* » Le prêtre l'entonna d'une voix faible que couvrait le bruit de la place. Cependant ceux qui étaient très près de l'échafaud entendirent et suivirent le chant. Pirot lui dit : « Madame, joignez-vous à ce peuple charitable qui prie pour vous. » Elle le fit, et dit timidement : « Monsieur, êtes-vous content de moi maintenant, et pouvez-vous m'absoudre? » — « Je l'avais en effet, dit Pirot, laissée dans cette incertitude depuis la violence qu'elle témoigna à la question. Elle était de ceux qu'on ramène par la terreur. Elle avait besoin de flotter entre la crainte et l'espérance. » Si près de la fin, il craignit moins de lui donner espoir en lui citant sa patronne même. Elle s'appelait Marie-Madeleine. « Mais, dit-elle, je me sens bien loin de son amour, qui fit tout pardonner. »

Le bandeau que le bourreau vint lui mettre fut pour le confesseur l'occasion d'une dernière et vive prière où il demandait à Dieu de la reprendre dans son sein :

« Je parlais et la regardais, lorsque j'entendis un coup sourd... Cela se fit si vite que je ne vis point passer le fer. Le bourreau n'avait rien dit, n'avait pas tâté le cou pour prendre ses mesures. Elle se tenait la tête droite. Il frappa d'un coup si net que cette tête fut un moment sur le tronc sans tomber. Je la croyais manquée, et j'en étais troublé; mais ma crainte fut courte. La tête tomba en arrière fort doucement, un peu du côté gauche, et le tronc devant, sur la bûche. Je regardai, et sans effroi. Ni le tronc, ni la tête ne saignèrent fort. Je lui dis un *De profundis,* comme je l'avais promis, fort consolé qu'elle eût eu tant de piété à la mort.

« Il était huit heures du soir; mais si l'exécution avait tardé encore six heures, je me sentais assez de force pour parler six heures de plus. Dieu m'avait donné tant de zèle pour cette dame! Si, au moment que sa tête tomba, il n'eût fallu pour son salut que sacrifier aussi la mienne, je l'aurais donnée avec grande joie. Le temps qui s'est passé depuis n'en a rien diminué. Je la donnerais encore.

« Je me levai en grande tranquillité d'esprit. Le bourreau me dit : « Monsieur, n'est-ce pas là un bon coup? Je me recommande toujours à Dieu dans ces occasions-là, et jusqu'à présent il m'y a assisté. Il y a cinq ou six jours que cette dame m'inquiétait et me roulait dans la tête. Je lui ferai dire six messes. » Il était altéré; il prit une bouteille de vin que j'avais fait mettre dans la charrette, et qui n'avait pas servi; il en but la moitié.

« Il prit le corps tout habillé et la tête bandée, et les descendit pour les mettre au bûcher. J'aurais voulu ne pas rester là pour ne pas voir cela; mais il m'empêcha de descendre, me dit que, quand la foule serait un peu éclaircie, il me conduirait lui-même et me mettrait en pays de sûreté.

« Je demeurai sur l'échafaud assez embarrassé, détournant mes regards vers l'Hôtel-de-Ville. J'étais seul là debout, faisant une méchante figure, ne sachant à quoi m'occuper. Je descendis pour être moins en vue; mais je ne fus pas au pied de l'échelle que je me vis accablé de gens qui se jetaient sur moi pour approcher du bûcher. Je fus heureux de remonter pour échapper à cette foule, qui pensa m'étouffer. Je restai un demi-quart d'heure. Enfin le bourreau, trouvant la Grève un peu éclaircie, me donna la main pour descendre, et me la tint toujours jusqu'à ce qu'il m'eût mis hors la place. M. Santeuil m'y prit, et je remerciai le bourreau. »

Beaucoup de gens respirèrent après l'exécution. Le silence était sûr désormais. Penautier spécialement était en bonne situation. Le spirituel chevalier de Grammont avait fort bien tiré l'horoscope de son procès, disant : « Penautier est trop riche pour être condamné. » Mme de Sévigné, qui paraît penser de même, dit qu'un monde entier travaillait, remuait ciel et terre pour lui. Il n'avait plus à craindre que les indiscrétions de la Brinvilliers appuyassent la veuve Hanyvel. Dans son accusation tardive, celle-ci n'avait plus de témoins à citer; elle-même s'était d'avance ôté crédit par un déplorable traité avec celui qu'elle accusait. Sans fortune, ayant des enfans, se voyant ruinée par la mort inattendue de son mari, elle avait composé avec l'homme qu'on soupçonnait de cette mort. Sur la promesse que faisait Penautier de lui faire part dans les profits de sa charge, elle l'avait elle-même recommandé aux évêques. Et voilà que, huit ans après, elle venait l'accuser! Il l'accablait d'un mot : « Comment à cette époque m'avez-vous accepté, appuyé? » Elle disait seulement : « J'étais pauvre, et j'ai dû nourrir mes enfans. » Il aurait dû, pour son honneur, ayant d'ailleurs si peu à craindre, faire éclater son innocence au grand jour d'un jugement public en parlement. Il préféra un procès à huis clos, obtint que l'affaire serait évoquée au conseil. Elle y fut promptement étouffée, enterrée (1677).

Tout cela restait louche, et le peuple obstiné soutenait que l'affaire des poisons n'était point encore éclaircie. Le mot de la Brinvilliers était connu : « Si je parlais, je perdrais la moitié de la ville. » Le parlement n'écoutait pas ces bruits. Une chose pourtant le ramena sur le terrain qu'il évitait : les concurrences effrontées, impudentes, les bruyantes rivalités de ceux qui faisaient métier du poison. Il y avait des maisons connues d'amour et d'aventures, d'accouchement et d'avortement. Les dames qui les tenaient, obligeantes pour tous les besoins, avaient, par un progrès naturel, étendu leur pri-

mitive industrie de l'avortement à l'infanticide, du meurtre des enfans à celui des grandes personnes. Maris incommodes, rivaux gênans, puis concurrens de places, ennemis de cour, etc., disparaissaient. Le métier florissait. On assiégeait leurs portes. Nombre de dames qui brûlaient d'être veuves avaient recours « à ces jolis secrets. » Empoisonneuses émérites et connues, la Voisin, la Vigoureux, la Fillastre, avaient de grands hôtels, laquais, suisses et carrosses.

Pour savoir les choses cachées, prévoir ou obtenir la mort de ses ennemis, on s'adressait au diable et on lui disait la messe à rebours. Des prêtres officiaient ainsi, Lesage à Paris chez la Voisin, Guibourg à Saint-Denis dans une masure. Les dupes écrivaient la demande, qu'on faisait semblant de brûler. On la gardait, on les tenait par là, on les intimidait et on les exploitait. La Fillastre possédait ainsi un billet où quatre princesses ou duchesses demandaient « si la mort du roi viendrait bientôt. » L'une d'elles, pour retirer ce dangereux écrit, s'adressa au prêtre Lesage avec instance et larmes. Ces concurrences empêchaient le secret.

A l'interrogatoire, ce furent les juges qui pâlirent. Le premier nom prononcé fut celui d'un prince (Bourbon du côté maternel), le comte de Clermont, qui aurait empoisonné son frère de concert avec la femme de ce frère, la noire Olympe Mancini. Celle-ci, avec une Polignac et autres, avait eu recours à la magie pour perdre La Vallière. Toute l'histoire des amours du roi aurait traîné au parlement. Le 11 janvier 1680, il lui retira l'affaire, la transporta du Palais à l'Arsenal, où siégea une commission de gens du conseil. Cependant il ne crut pas encore la précaution suffisante. Il avertit Olympe. Elle se sauva, ainsi que Clermont. Une fois en pays étranger, elle fit croire qu'elle n'avait fui que par crainte de la Montespan : fable évidente. Celle-ci était alors fort peu de chose. Le roi aimait Fontanges et donnait sa confiance sérieuse à Mme de Maintenon.

Olympe trouva partout sa réputation établie, l'horreur du peuple, qui souvent la chassa des villes. On assure qu'à Madrid, où elle fut reçue, elle empoisonna la jeune reine d'Espagne, nièce de Louis XIV : service essentiel rendu à la maison d'Autriche, et qui dut aider à la fortune du fils d'Olympe, le fameux prince Eugène. Une autre Mancini, la sœur d'Olympe, duchesse de Bouillon, resta, et répondit avec une assurance altière, sachant bien que les juges seraient respectueux. Ensuite cependant elle crut sage de quitter la France. Le duc de Luxembourg, le spirituel et vaillant bossu, fort dépravé, qui avait l'âme comme le corps, fut accusé et ne s'alarma guère. On avait trop besoin de lui. Il passait pour le seul qui pût succéder à Turenne. On ne frappa que son intendant.

On crut donner le change au public sur la gravité de l'affaire en laissant jouer une pièce où Visé et Thomas Corneille mettaient en

scène une *Madame Jobin*, intrigante, mais non scélérate. On la joua quarante-sept fois, jusqu'à l'exécution de la Voisin. Personne n'y fut pris. On savait bien que la vraie comédie, honteusement tragique, se jouait entre les robes noires à l'Arsenal. L'homme qui dirigeait l'affaire, La Reynie, lieutenant de police, mettait au premier plan les farces des jongleurs, revenait aux procès de sorcellerie, clos par le chancelier en 1672. Un jeune maître des requêtes, osant le remarquer, dit : « Le parlement ne reçoit pas ce genre d'accusation; nous sommes ici pour les poisons. » — « Monsieur, dit La Reynie, j'ai mes ordres secrets. »

Le diable, mort et enterré dès longtemps, ressuscite ici à propos pour sauver les seigneurs, les prêtres. On brûla quelques misérables, la Voisin, la Vigoureux; les autres échappèrent. Les prêtres Lesage et Guibourg (quoi qu'on ait dit) ne furent pas exécutés.

Sauf Luxembourg, je ne vois pas qu'aucun des accusés, aucun des condamnés, fussent des esprits forts, des douteurs, des *libertins*, comme on disait. Je vois au contraire, par la confession de Sainte-Croix, qu'on trouva et brûla, par celle de la Brinvilliers, qu'on ne brûla point, que ces gens pouvaient empoisonner, mais qu'ils se seraient fait trop de scrupule de ne pas satisfaire aux exigences des pratiques religieuses. Ils péchaient, mais ils s'accusaient. Ce n'étaient pas des philosophes. La société incrédule du Temple est loin encore; elle se forme vers la fin du siècle. Au temps dont il s'agit, nous sommes au contraire dans l'époque triomphante du mysticisme. En 1674, Marie Alacoque est favorisée de la vision qui fit fonder quatre cents couvens en vingt ans. A Paris, l'innocente Mme Guyon prêche déjà, de 1670 à 1680, sa très dangereuse doctrine. En 1674, à Rome, éclate Molinos, l'apôtre de la mort de l'âme; approbation universelle, à Rome, en Espagne et en France pendant onze années (jusqu'en 1685); vingt éditions sur-le-champ et des traductions en toute langue. Ce succès se comprend. Dans sa douceur morbide, ce livre répondait aux besoins d'inertie que sentait le siècle souffrant. Aux trois quarts de son cours, il eût voulu déjà finir, du moins ne plus rien faire. La paralysie est son idéal. Cela n'apparaît que trop dans les hautes théories qui, plus fidèlement qu'on ne croit, ont le reflet des mœurs publiques. Spinoza supprime la cause et le mouvement, immobilise Dieu dans l'unité de la substance. Hobbes, dans son fatalisme politique, a pétrifié l'état. — Spinoza, Hobbes et Molinos, la mort en métaphysique, la mort en politique, la mort en morale : quel lugubre chœur! Ils s'accordent sans se connaître, et, sans s'entendre, se répondent d'un bout de l'Europe à l'autre.

J. MICHELET.

SOUVENIRS

D'UN AMIRAL

LA MARINE DE LA RESTAURATION.

LES DERNIÈRES ANNÉES DE LA VIE D'UN MARIN.

I.

A mon retour de la Mer du Sud (1), je pus observer un spectacle nouveau pour moi, — la marine française employant à d'utiles travaux quelques années de paix qui me rappelaient combien de jours moins calmes j'avais déjà traversés. Involontairement je rapprochai dans ma pensée mes humbles destinées de celles de tous mes frères d'armes. Que de péripéties, d'épreuves, de souffrances morales pour notre pauvre marine dans l'espace de moins d'un demi-siècle! L'intérêt de ces grands contrastes sera mon excuse, si j'interromps par quelques réflexions le cours d'un récit qui touche d'ailleurs à sa fin.

On n'a pas oublié peut-être à quelle époque et sous quels auspices a commencé ma carrière. Je quitte la France en 1791 pour aller chercher, au milieu d'archipels inconnus, les traces ou les débris de l'expédition de Lapérouse. Je laisse derrière moi une marine fortement constituée, un matériel imposant, un corps d'officiers que l'Angleterre nous envie, des matelots, des canonniers, rompus au service des escadres et à celui des navires de guerre, une flotte, en

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier et du 1er février.

un mot, telle que la monarchie française n'en a pas encore possédé. Je revois mon pays après cinq ans d'absence; cette flotte a disparu, je ne retrouve plus ni les hommes ni les choses. A la faveur d'une situation plus stable, une nouvelle flotte se forme; elle met quinze ans à grandir. Survient une autre tempête qui la disperse. Cette fois une sombre lassitude semble avoir gagné tous les cœurs; nous sommes sur le point d'abdiquer définitivement le rôle de puissance maritime. Nous reprenons cependant courage. L'étranger s'éloigne, les exilés et les vaincus se rapprochent. Nos finances suffisent à tout: elles soldent notre paix avec l'Europe, notre paix avec les compatriotes que nous avions dépouillés; elles nous donnent même le moyen de refaire une marine, tant cette France est féconde, tant ses flancs généreux sont inépuisables! Nous devions croire notre avenir à jamais assuré, quand une troisième, une quatrième crise, comme un fléau inévitable et périodique, viennent nous apporter encore des inquiétudes, encore des menaces. Pourtant notre marine surnage, mes derniers regards auront contemplé la seule flotte qui pût me rappeler celle que j'admirais au début de ma carrière. Croit-on que les incertitudes dont nous ne pouvions, on le comprendra, demeurer les témoins indifférens n'aient pas été de nature à paralyser souvent nos efforts? Croit-on que nous n'eussions pas marché d'un pas plus ferme vers le but que nous voulions atteindre, si nous avions pu nous dire que, tant qu'il y aurait une France, il y aurait une marine française?

L'absence d'un programme nettement posé me paraît expliquer suffisamment les périlleuses expériences dont nous avons eu en trop d'occasions à souffrir. Dès qu'on sait où l'on veut arriver, on s'applique naturellement à ne pas faire de détours inutiles. Si au contraire on erre à l'aventure, on ne craint pas de changer à chaque instant de sentier. Ce qui nous a manqué, c'est donc l'intime conviction que nous ne pouvions pas vivre sans marine. Telles sont les difficiles conditions sous le poids desquelles chacun de nos gouvernemens a dû poursuivre depuis 1815 la réorganisation de notre puissance maritime. La restauration, qui héritait d'une situation obérée, devait, avant tout, s'occuper d'introduire la plus stricte économie dans nos dépenses. Le gouvernement de juillet avait à rétablir dans la flotte les traditions militaires qu'une confiance trop prolongée dans la paix eût fini par mettre en péril. La mission du second empire était d'opérer dans le matériel naval les surprenantes transformations que les deux autres gouvernemens n'avaient pu que prévoir.

Fidèle à son rôle réparateur, la restauration sut prolonger indéfiniment la durée de ce matériel, dont le dépérissement rapide était un sujet incessant d'affliction pour les économistes. Au lieu de lancer

les navires dès qu'on les avait construits, elle les conserva inachevés sur les cales; elle les couvrit de toitures, laissa l'air circuler à travers les bordages et accumula ainsi les richesses que nous avons vu ses successeurs utiliser. A flot, un bâtiment devait être refondu au bout de douze ou quatorze ans, renouvelé au bout de dix-huit ou de vingt; sur les chantiers, il pouvait survivre à des générations d'ingénieurs. Le gouvernement de juillet ne rejeta pas complétement cette salutaire pratique; moins assuré de la paix, il voulut cependant avoir dans ses arsenaux une marine plus promptement disponible que celle dont la restauration se trouvait satisfaite. La flotte commença donc à descendre des chantiers, et peu après à sortir des arsenaux. Ce fut alors qu'on put procéder sérieusement à l'application des idées d'ordre, de discipline intérieure, d'instruction militaire, que nous avions puisées dans la fréquentation habituelle de nos anciens rivaux. Sur certains points, nous dépassâmes bientôt ceux que nous avions pris pour modèles. Notre esprit méthodique brilla en cette occasion de tout son lustre. Tout ce qui peut s'acquérir par de bonnes et sages dispositions, par un judicieux arrangement du personnel et du matériel placés sur un navire, nous l'obtînmes en très peu de temps. Nous ne restâmes inférieurs que sur les points où la méthode est insuffisante, où l'instinct du métier ne se remplace pas. L'organisation de nos escadres date de cette époque. Depuis lors, nous n'y avons rien ajouté.

Avec la fin de l'année 1851 apparut le vaisseau à vapeur, dont la construction avait été décidée sous la monarchie de juillet. Ce fut le dernier coup porté au système conservateur que la restauration avait fait prévaloir. Dans un vaisseau à vapeur, la coque en effet ne tient pas le premier rang; elle n'est plus que le boîtier dans lequel on enferme les rouages compliqués de la montre. Il faut de toute nécessité mettre cette coque à l'eau pour monter, ajuster, essayer la machine. A l'instant, le dépérissement s'en empare, et le fonds de renouvellement de la flotte reprend de prime abord sa ruineuse importance. Coque, agrès, chaudières, menus objets d'armement, tout s'use, se détériore, exige un entretien coûteux, et finit cependant, au bout de dix-huit ou vingt ans, par disparaître. Ce n'eût été rien encore si à l'entretien et au renouvellement ne fût venu s'ajouter un genre de dépenses que la restauration ni le gouvernement de juillet n'avaient jamais connu : je veux parler des transformations. La flotte à voiles, on l'a déjà pressenti, fût devenue inutile, si on n'eût pu la transformer. Pour ne pas rebuter complétement l'ancien matériel, des navires ont été allongés par le milieu, d'autres par l'avant, presque tous par l'arrière, un certain nombre enfin par le milieu et par les deux extrémités. A l'aide de ces changemens, tout vaisseau

qui n'était pas hors d'âge a pu trouver sa place dans la flotte nouvelle. Mais voici qu'une troisième marine vient soudain détrôner celle que nous achevons à peine de construire. Après avoir scié en deux nos bâtimens pour leur donner la force de porter une machine, il faudra leur retrancher un ou deux étages pour leur donner la faculté de porter une cuirasse. Nos bassins se trouvent aujourd'hui trop étroits, notre artillerie est à réformer, nos côtes sont sans défense, et après avoir coûté à peine cinq cent mille livres du temps de Louis XIV, les vaisseaux vont coûter sept millions, en attendant peut-être qu'ils en coûtent quinze ou vingt, comme le *Great-Eastern!*

Le vertige ne vous saisit-il pas quand vous abordez ces questions? J'y découvre néanmoins, pour ma part, un symptôme rassurant : c'est la facilité qu'a montrée jusqu'ici le matériel naval à se plier aux exigences des découvertes les plus inattendues. Si je l'eusse trouvé moins souple, moins prompt à se métamorphoser, je me serais senti peu disposé à le favoriser dans son développement; mais du moment que l'accumulation de ce matériel dispendieux n'engage en aucune façon l'avenir, du moment qu'elle constitue sous une forme essentiellement élastique et changeante des richesses réelles, je me reprocherais de jeter le moindre doute sur l'efficacité de nos sacrifices. Cependant, en présence des incertitudes auxquelles le matériel naval est en proie, on ne trouvera point inopportun sans doute que nous cherchions à détourner un peu l'attention du pays vers ce côté non moins important et plus intéressant peut-être de la marine, le personnel naval. Peut-être en racontant, dans ses plus intimes détails, l'existence laborieuse d'un marin, ai-je déjà réussi à faire comprendre, à ceux qui ne connaissaient encore qu'imparfaitement les exigences de notre profession, qu'une marine ne se compose pas seulement de bois, de cordages et de fer, mais qu'elle se compose avant tout d'hommes dont l'éducation réclame de longues années, et qui méritent à tous les titres les sympathies de leurs compatriotes. C'est cette pensée, cette pensée surtout, qui m'encourage à poursuivre un récit que j'avais d'abord eu l'intention de terminer avant d'arriver à une époque aussi rapprochée de la nôtre. Saurait-on bien d'ailleurs ce que peut être la vie de l'homme de mer, si l'on se bornait à l'étudier dans ces riantes années où tout est joie et soleil, où les déceptions ne laissent pas de traces, où l'avenir, comme le présent, ne semble jamais vous souhaiter que la bienvenue? C'est vers le soir de l'existence que se pressent les épreuves amères, et si mes souvenirs pouvaient donner quelque force au marin engagé dans ces luttes suprêmes, ils auraient atteint leur but.

J'ai toujours servi très activement, j'ai rempli mes missions à la satisfaction de ceux qui m'avaient employé, et cependant, depuis le

jour où l'amiral Latouche-Tréville me nomma capitaine de vaisseau, j'ai passé dans chaque grade le temps que durait alors en France une dynastie. Capitaine de vaisseau en 1803, je l'étais encore en 1816. Contre-amiral sous la restauration, je n'ai obtenu le grade de vice-amiral qu'après la révolution de juillet. C'est qu'à partir du grade qui, dans la marine, correspond à celui de colonel dans l'armée, l'avancement, par suite de la faible proportion d'officiers-généraux qui nous est octroyée (1), devient presque toujours d'une excessive lenteur. Sous l'empire et sous la restauration, où les extinctions naturelles produisaient à peu près seules des vacances dans cette partie des cadres, il fallait plus encore qu'aujourd'hui s'armer de résignation et de patience. Cependant en ces temps mêmes, après les services que j'avais rendus et l'appréciation bienveillante qu'on en avait faite, je crois pouvoir dire que j'ai été une exception. Je ne m'en prends à personne, je n'ai conservé d'amertume contre aucun gouvernement; mais je ne puis m'empêcher de me demander si les choses se passent tout à fait en ce monde comme au banquet de l'Évangile, et si les meilleures places y sont bien réservées à ceux qui vont modestement s'asseoir à l'extrémité de la table.

La jeunesse des marins anglais se passe comme la nôtre dans des luttes très vives. Le patronage s'exerce en Angleterre avec une naïve franchise; il y jouit pour ainsi dire des immunités d'un droit politique. Dans l'armée, la plupart des grades s'achètent à deniers comptans; dans la marine, c'est la protection, c'est l'*interest* qui les donne. L'*interest* pour nos voisins, ce n'est pas l'injustice, c'est un moyen d'avancement légitimé par un long usage, dont personne ne rougit de se servir, contre lequel non plus personne ne proteste. Faute d'une protection suffisante, bien des officiers méritans restent en chemin; beaucoup renoncent de très bonne heure à poursuivre une carrière ingrate. A côté de ces causes de découragement, la sagesse du législateur a mis une compensation : dès que le marin anglais a pu franchir le seuil si difficile qu'on appelle le grade de capitaine de vaisseau, il peut respirer à l'aise, son avenir est assuré. Nul de ceux qui le suivent ne le devancera; ni intrigues, ni capacité, ni héroïsme ne prévaudront contre son ancienneté. L'*escadre jaune*, c'est-à-dire une retraite déguisée, l'attend, il est vrai, au bout de sa carrière, lorsqu'il n'a pu exercer pendant six, cinq ou quatre années, suivant le temps de paix ou de guerre, un commandement de son grade; mais si, capitaine de vaisseau dès l'âge de trente à trente-cinq ans, il a rempli, avant les premiers signes précurseurs du déclin, ce qu'on peut nommer ses conditions de mer, il ne dépendra que de lui

(1) 20 contre-amiraux pour 110 capitaines de vaisseau.

d'habiter en paix les *temples sereins de la philosophie et de la sagesse*. Il pourra contempler du rivage, heureux et résigné, les glorieux travaux de ses compagnons; il craindra leurs revers, il applaudira franchement à leurs succès, car il doit être le premier à en recueillir le fruit. Lorsque l'Angleterre reconnaissante viendra décerner à sa marine une promotion d'officiers-généraux, les vainqueurs le plus souvent n'auront pas conquis cette faveur pour eux-mêmes, ils l'auront méritée pour ces capitaines de vaisseau plus anciens qui n'auront eu d'autre souci que de les accompagner de leurs vœux. Gardons-nous toutefois de plaindre les vaillans champions qui combattent pour les intérêts d'un corps tout entier. Chaque promotion les rapproche de la tête de la liste; le grade supérieur ira infailliblement les y chercher. On entrevoit d'ici les nombreux inconvéniens de ce système : les amiraux seront pour la plupart trop vieux, les capitaines pourront souvent manquer d'émulation, l'esprit d'indépendance abusera peut-être de garanties excessives. En revanche, quelle dignité devront, sous l'empire de ces règlemens, acquérir les caractères! quelle concorde devra régner dans les escadres! quelle facilité trouvera la voix du patriotisme pour s'y faire entendre! Au sentiment de l'émulation, dont je ne veux pas contester les heureux effets, on aura substitué un sentiment qui peut aussi, dans les grandes épreuves des nations, inspirer l'enthousiasme, — le sentiment du devoir. Il n'est pas certain néanmoins que la France et l'Angleterre, en prenant des routes opposées, n'aient pas fait, dans l'intérêt de leur marine, le meilleur choix. Le système anglais ne serait admissible chez nous qu'avec une très large augmentation des cadres; le grand nombre de non-valeurs qu'il tend à créer rendrait le chiffre de notre personnel plus insuffisant encore. Lorsque les désabusés, les paresseux et les invalides ont leur place gardée par un droit imprescriptible, lorsqu'ils en ont la possession assurée jusqu'au terme de leur vie, il faut bien qu'une certaine surabondance de sujets compense cet affaiblissement réel des hauts grades, et que la faculté d'exercer un choix judicieux, chaque fois qu'une mission délicate ou périlleuse se présente, ne soit plus renfermée dans de trop étroites limites.

C'est dans le grade de contre-amiral que je devais traverser la restauration; mais c'était quelque chose à cette époque que d'être contre-amiral. Les vice-amiraux, fort âgés pour la plupart, ne naviguaient point. Nous les avions surnommés le *camp des immortels*. S'ils s'obstinaient à ne pas nous céder la place, du moins ils ne nous tenaient pas dans l'ombre : tous les commandemens importans étaient dévolus à des contre-amiraux. Sur la côte d'Espagne, à Navarin, dans le Tage, ce furent des contre-amiraux qui commandèrent. Une chance très heureuse, un mérite exceptionnel, ou de très longs ser-

vices pouvaient seuls en 1825 faire un contre-amiral. Aussi une énorme distance existait-elle alors entre l'officier-général et le capitaine de vaisseau. Aucun calcul de probabilité ne leur laissait entrevoir, plusieurs années à l'avance, l'heure où le supérieur et le subordonné deviendraient deux collègues. Un maréchal de France peut à peine se flatter aujourd'hui de posséder le prestige dont je n'ai cessé de jouir, avec mes camarades, de 1816 à 1830. Ce prestige n'a commencé à s'affaiblir qu'après le combat de Navarin, qui, en faisant surgir de nouvelles gloires, donna du même coup naissance à une nouvelle école. Jusque-là, je n'avais pas, je puis le dire, connu un seul jour d'impatience, et après quatorze ans de bons services je ne trouvais pas le grade de vice-amiral trop lent à venir.

De gracieuses dépêches m'avaient été adressées dès le retour à Brest de la division que j'avais conduite sur les côtes de l'Amérique espagnole. « J'ai remarqué avec un plaisir bien vif, mais sans en être surpris, m'écrivait le ministre, que, dans les contrées que vous avez visitées, la présence de la division sous vos ordres a fait naître l'opinion la plus favorable de la marine française. Un résultat aussi heureux de la mission dont vous étiez chargé doit être d'autant plus flatteur pour vous qu'en plusieurs circonstances cette division avait à détruire des préventions suscitées et entretenues par l'intérêt personnel. Vous avez pris à La Guayra le seul parti qui convînt dans votre position, et qui pût concilier les droits de l'humanité avec l'obligation où vous étiez de garder la plus exacte neutralité entre les troupes espagnoles et celles de la république de Colombie. Vous avez rendu à l'Espagne le service important de sauver des soldats fidèles à leur roi, et peut-être aura-t-il suffi de ce premier exemple d'une capitulation due à votre heureuse intervention pour rendre désormais moins cruelle une guerre qui jusqu'alors ne laissait aux vaincus aucun espoir de salut. »

Tel était généralement, sous la restauration, le style des dépêches officielles, empreint d'une exquise urbanité et d'une chevaleresque courtoisie. Les ministres d'un gouvernement qui cherchait sa base dans les traditions du passé devaient être, soit par leur naissance, soit par leurs relations sociales et le rang qu'ils occupaient dans le monde, de très grands personnages pour des officiers de fortune, comme nous l'étions presque tous à cette époque. Le respect que nous leur accordions avait pour contre-poids la condescendance bienveillante dont ils nous honoraient. Tous ces ministres n'étaient pas sans doute ce que, sous l'ancienne monarchie, on eût appelé des grands seigneurs, mais il suffisait qu'ils le fussent pour nous, et que la politesse de leurs formes rehaussât à nos propres yeux la déférence que nous accordions à leurs ordres. Le respect

n'exclut pas la dignité chez l'inférieur, il constitue même, à mon sens, la véritable dignité de l'obéissance. Nous aurions tort, je le sais, de demander à la vivacité de notre caractère national cette austère décence qui forme dans un pays voisin le fonds de la discipline sociale; la familiarité naturelle à nos mœurs exige pourtant un correctif, et ce correctif, la restauration semblait l'avoir trouvé dans la bienséance des rapports établis entre tous les degrés de la hiérarchie officielle. On a beaucoup parlé des difficultés qui attendaient ce gouvernement; lord Wellington et le comte de Maistre avaient en 1815 admirablement pressenti les obstacles qui, dès les premiers pas, devaient entraver sa marche. Que de ressources cependant offraient à la dynastie des Bourbons les grands noms et les grandes existences sur lesquels les frères de Louis XVI trouvaient à s'appuyer! Seule, depuis soixante ans, la restauration a eu cet important secours pour fonder en France un gouvernement stable. Si elle n'a réussi à élever sur les ruines de la république et de l'empire qu'une monarchie éphémère, je ne crois pas qu'elle en doive complétement accuser la mobilité proverbiale de notre nation. La chute de la restauration a pu être imputée, non sans quelque apparence de raison, au malheur de son origine; je me permettrai de l'attribuer, avant tout, à sa vertueuse et naïve ignorance des ravages qu'un demi-siècle d'incrédulité avait dû causer au sein de la société française. Le trône et l'autel ont failli s'écrouler à la fois en 1830 pour avoir imprudemment essayé de rendre solidaires deux causes qui auraient dû rester éternellement distinctes.

M. le baron Portal avait apprécié mes services avec une bienveillance qui devait assurément flatter mon amour-propre; mais j'étais en ce moment insensible à de pareilles jouissances. Tout entier au malheur qui venait de me frapper, je ne fus touché que des marques d'intérêt personnel que me donna quelques jours plus tard le ministre avec une délicatesse qui montrait bien toute l'élévation de son âme. Dès qu'il jugea que ma douleur me permettrait de supporter le voyage, M. le baron Portal voulut m'appeler à Paris. Il m'avait ménagé une audience particulière du roi Louis XVIII et de M. le duc d'Angoulême. Le roi, qui avait lu les différens rapports que j'avais fait parvenir au ministre pendant le cours de ma dernière campagne, trouva pour m'en féliciter des expressions auxquelles assurément j'étais loin de m'attendre. Le prince, qu'en sa qualité de grand-amiral les choses de la marine touchaient de plus près encore, ne se montra pas moins bienveillant. Il m'adressa, sur la perte douloureuse que je venais de faire, quelques paroles de consolation qui m'allèrent au cœur. Au sortir de cette audience, je rentrai dans ma retraite. On ne vint pas m'y troubler, et les espérances que

j'avais conçues, sinon pour moi-même, au moins pour les excellens officiers qui m'avaient si bien secondé, ne tardèrent point à s'évanouir. Une crise ministérielle amena au pouvoir une nouvelle administration. Les promesses des ministres ne font guère partie de l'héritage qu'ils se transmettent : on jugea néanmoins que mon expérience pouvait être utilisée pendant les loisirs mêmes que devait me laisser l'intervalle de deux campagnes, et au mois de juillet 1822 on me confia le soin d'inspecter les quartiers de l'inscription maritime de Brest à Dunkerque. Je pus rapprocher mes observations de celles que j'avais recueillies huit ans auparavant dans une inspection semblable. Je retrouvai encore accrue cette précieuse réserve de matelots qui n'a pas sa pareille au monde. Les désastres de la république et de l'empire étaient loin de nous avoir fait une situation irréparable; il nous restait sur nos côtes, parmi ces populations qui de Dunkerque à Bayonne se livrent à la petite pêche, une excellente pépinière de marins. C'était là une ressource qu'il importait de ménager et de se conserver à tout prix, car on l'avait constamment sous la main et prête à obéir à la première sommation. — Il fallait donc, écrivais-je quelques mois plus tard au ministre, faire quelques sacrifices en faveur de braves gens auxquels on en demandait sans cesse. Si l'on voulait avoir une marine, il fallait se décider enfin à encourager sérieusement l'*agriculture de la mer*. — Le gouvernement de la restauration était très disposé sans doute à favoriser de pareils projets; mais c'était un gouvernement pauvre, disputant péniblement un budget insuffisant à des finances épuisées. En fait de marine, il ne put guère avoir pendant quatorze ans que de bonnes intentions. En échange du volumineux rapport que je remis au ministre, il me fut adressé une lettre de félicitations; puis ce travail, qui m'avait coûté tant de recherches et de fatigues, alla s'enfouir dans les cartons, où l'on pourra le retrouver un jour, s'il prend jamais fantaisie à quelque archéologue de l'y aller chercher.

Les glorieux souvenirs de la monarchie n'en fournissaient pas moins, sous la restauration, plus d'une inspiration heureuse au ministère de la marine. M. de Clermont-Tonnerre, comme son prédécesseur le baron Portal, se défendait avec soin de subir les idées des novateurs, qui ne rêvaient plus pour la France que la guerre de corsaires. Quelque restreintes que fussent les ressources de son département, il aimait à prévoir le jour où notre pays, reprenant en Europe le rang dont ses malheurs l'avaient fait déchoir, aurait de nouveau l'ambition de posséder des escadres. Aussi M. de Clermont-Tonnerre songeait-il à entretenir chez nos officiers l'habitude des mouvemens d'ensemble, à les familiariser de bonne heure avec les grandes leçons de la tactique navale. Ce fut dans cette pensée qu'une es-

cadre d'évolutions, composée de deux vaisseaux et d'un certain nombre de frégates, fut réunie dans la mer des Antilles. La réputation qu'on voulait bien m'accorder de m'être toujours occupé avec ardeur des détails techniques de notre profession me désigna pour ce commandement. Je l'exerçai pendant dix-huit mois. Quelques officiers se souviennent peut-être encore des résultats que nous obtînmes pendant la campagne dont la mer des Antilles fut le théâtre de 1824 à 1825. La Havane vit alors pour la première fois une escadre formée en ligne de bataille entrer beaupré sur poupe dans son port. Les débouquemens de Saint-Domingue, la baie de Port-au-Prince et celle de la Chesapeake, la passe dangereuse de l'Iroise, où nos onze bâtimens louvoyèrent toute une nuit sans se séparer, tous ces parages féconds en accidens, si redoutés même des bâtimens isolés, furent également témoins de la précision de nos manœuvres. Il se forma en peu de temps à cette école de très bons tacticiens, et j'eus ainsi la satisfaction d'avoir pu, avant de clore ma carrière active, renouer la chaîne des précieuses traditions auxquelles d'imprudens esprits pressaient la restauration de renoncer.

On est moins étonné de la fière contenance de la marine française au début de la guerre d'Amérique, quand on la voit s'essayer six ans auparavant, dans une studieuse et instructive campagne, aux manœuvres qu'elle accomplira en mainte occasion sous le feu de l'ennemi. Le comte d'Orvilliers fut plus heureux que moi. La campagne d'évolutions à laquelle il présida, du mois de mai au mois de septembre 1772, fut le prélude d'une campagne de guerre; celle que je dirigeai dans la mer des Antilles ne devait me préparer qu'aux utiles, mais obscures fonctions qui allaient occuper les dernières années de ma carrière. Cette carrière cependant m'eût paru incomplète, si j'eusse dû la terminer sans avoir commandé une escadre. C'était la suprême satisfaction qui manquait à ma vie, le suprême enseignement qui manquait à mon expérience. La vie d'escadre est pour le marin ce qu'est pour le soldat la vie des camps. Supprimez-la, vous n'avez plus de traditions, plus d'unité ni d'uniformité dans le service. L'inspiration plus ou moins heureuse de chaque capitaine devient la seule loi. Où vous aviez mis l'ordre et la lumière, le caprice individuel ramène le chaos. « Les campagnes isolées, écrivait d'Orvilliers la veille du combat d'Ouessant, peuvent former des marins; elles ne forment point d'officiers. » Il faut en effet la réunion de plusieurs navires pour qu'on puisse étudier la science des mouvemens d'ensemble, et s'exercer à ces manœuvres délicates dans lesquelles la moindre faute a sa gravité. Les évolutions navales apprennent à penser vite et à ordonner promptement. Pour y jouer convenablement son rôle, il faut avoir acquis par une longue et journa-

lière pratique cet aplomb, ce coup d'œil, sans lesquels on a vu trop souvent, quand des masses menaçantes couraient avec la rapidité de la foudre à l'encontre l'une de l'autre, les plus fermes cœurs se troubler et défaillir. Aussi n'est-ce que dans les escadres que les officiers se classent définitivement, que les fausses réputations s'écroulent, que les renommées légitimes se consolident. Sous l'ancienne monarchie, on attachait le plus grand intérêt aux notes confidentielles que l'amiral en chef était tenu d'adresser au ministre aussitôt qu'il avait ramené ses vaisseaux au port. La guerre de 1778 a merveilleusement ratifié les appréciations qu'avait inspirées au comte d'Orvilliers sa campagne de 1772 (1). J'ai assez vécu pour voir les événemens se charger également de confirmer sur presque tous les points les opinions que j'émettais en 1825. Les officiers que je signalai alors à la bienveillance du ministre sont presque tous arrivés aux premiers rangs de notre marine. Les uns en sont encore l'honneur; les autres, enlevés prématurément aux glorieuses destinées qui les attendaient, en seront longtemps le deuil le plus cher et le plus ineffaçable.

Quoi qu'en puissent penser les esprits frivoles ou paresseux qui voudraient s'étayer des rares circonstances où le dédain des règles

(1) Je ne crois pas sans intérêt de reproduire ici quelques-uns des jugemens les plus remarquables portés en 1772 par ce grand tacticien.

« *Duchaffault, chef d'escadre.* — Est bien au-dessus de mon suffrage. Je désire avoir mérité le sien.

« *Comte de Grasse, capitaine de vaisseau commandant l'*Isis. — C'est le capitaine de l'escadre qui a le mieux manœuvré, et quoique sa frégate soit très inférieure en qualités, il a néanmoins donné à ses manœuvres toute la précision et le brillant possibles. Ses abordages fréquens dans la campagne semblent demander quelque chose de plus parfait à son coup d'œil; mais ils prouvent sa sécurité à approcher les vaisseaux. Lorsque le roi me confiera des escadres, je choisirai toujours des capitaines qui préféreront les risques d'un abordage à l'abandon de leur poste et à la certitude de faire manquer un mouvement. Quoi qu'il en soit de cette façon de penser, qui sûrement ne sera pas générale, il n'en résulte pas moins que le comte de Grasse est un capitaine de la première distinction, fait pour être officier-général et bien conduire les escadres et armées du roi.

« *De La Motte-Picquet, capitaine de vaisseau commandant le* Cerf-Volant. — C'est le seul qui puisse disputer à M. le comte de Grasse la plus grande attention à tenir son poste et à manœuvrer avec précision. Il a tiré tout le parti possible de son très mauvais bâtiment. Des généraux seraient sans excuse de ne pas entreprendre les plus grandes choses avec des capitaines d'un pareil mérite. » (Archives de la marine. Dossier d'Orvilliers.)

Ne pressent-on pas à la lecture de ce curieux document le noble concours que le comte Duchaffault devait, dans la journée d'Ouessant, prêter à d'Orvilliers, l'esprit entreprenant dont le comte de Grasse allait bientôt faire preuve sur les côtes d'Amérique, aussi bien que les fautes que ce brave officier-général était destiné à commettre dans la mer des Antilles; le rôle enfin si éminemment glorieux que l'avenir réservait à celui qui s'était, dès 1772, montré le seul rival du comte de Grasse, l'intrépide et heureux La Motte-Picquet?

a donné la victoire, la science des manœuvres n'a jamais été pour les flottes, pas plus que pour les armées, une vaine science. De nos jours où, grâce à la vapeur, ces manœuvres peuvent acquérir un degré de précision encore inconnu, l'étude approfondie de la tactique doit seule assurer l'efficacité de nos forces navales (1). Les flottes ne prennent pas la mer, en temps de guerre, sans un but déterminé : elles ont presque toujours une autre mission que celle d'aller bravement à la rencontre de l'ennemi et de le combattre à outrance; elles peuvent avoir pour objet de contenir, sans lui livrer bataille, la flotte opposée, et de couvrir ainsi le passage d'un convoi ou celui d'une armée de débarquement. Pour la marine la moins riche en hommes et en matériel, si ce but peut être atteint sans combat, le profit est tout clair; si le combat ne dégénère pas en mêlée, c'est encore la puissance à laquelle il importe le plus de ménager ses équipages et ses vaisseaux qui doit s'en applaudir. L'exemple des d'Orvilliers et des Guichen n'est donc pas tellement à dédaigner qu'on serait tenté de le croire, si l'on se laissait éblouir par les succès, malheureusement trop faciles à expliquer, de Nelson (2).

Quand on veut approfondir les enseignemens que renferme l'his-

(1) Étudier la tactique avec des vaisseaux de ligne est chose dispendieuse; mais réunir chaque année des flottilles d'avisos ou de canonnières pour ce but spécial, ce serait grever d'une bien faible charge notre budget.

(2) « L'impression que m'a laissée lord Nelson, nous dit l'amiral Cochrane dans les curieux mémoires qu'il vient de publier, est celle d'un courage impétueux qui ne se souciait pas de prendre beaucoup de peine pour circonvenir son adversaire. Mis en présence de l'ennemi, Nelson considérait la victoire comme chose si naturelle qu'il ne songeait jamais aux chances d'une défaite. Il était dans le vrai. Les navires de l'ennemi, quoiqu'ils fussent, pour la plupart, mieux construits que les nôtres, étaient alors armés par des équipages si inférieurs en discipline et en pratique de la mer aux équipages anglais, que la victoire ne pouvait être de notre part l'objet d'un seul doute. La bataille même de Trafalgar est à la fois la preuve et la justification éclatante de l'impétuosité particulière à Nelson. On a remarqué que cette bataille fut livrée de la façon la plus téméraire, que si Nelson l'eût perdue et eût survécu à sa défaite, il eût été nécessairement traduit devant un conseil de guerre pour sa rare imprudence; mais de pareils critiques n'ont qu'un tort : c'est d'oublier qu'il suffisait à Nelson de consulter ses souvenirs pour se rendre un compte exact de la résistance qu'il devait rencontrer. Ce calcul formait une partie essentielle de son plan. Le résultat a prouvé qu'il avait eu raison de ne pas douter de la victoire, et qu'il avait pour lui non-seulement des probabilités, mais une certitude. Le fait est que bien des commandans à cette époque commirent la faute de s'exagérer la force de la marine française, de même qu'aujourd'hui nous tombons dans l'excès contraire, mais plus dangereux, de ne pas l'apprécier à sa juste valeur. La vapeur a fait faire un grand pas à la question et a rendu la science maritime plus facile. Grâce aux vigoureux efforts du département de la marine en France, l'instruction militaire à bord des bâtimens français n'est peut-être pas inférieure à ce qu'elle est sur les nôtres. » (*The Autobiography of a Seaman, by Thomas, tenth Earl of Dundonald, G. C. B. Admiral of the Red, rear-admiral of the fleet;* London 1860.)

toire, il faut faire avant tout dans les événemens la part qui revient à l'audace ou au génie du chef. La flotte que commandera un Suffren ou un Nelson aura les mêmes raisons de vaincre que l'armée qui verra à sa tête un Napoléon ou un Frédéric. Le secret de ses triomphes ne sera pas seulement dans sa force intrinsèque; il faudra le chercher d'abord dans les inspirations auxquelles il lui sera donné d'obéir. En dehors de ces influences souveraines qui ont fait tour à tour pencher en notre faveur ou en faveur de nos ennemis la balance des combats, on doit beaucoup attendre d'une armée ou d'une flotte manœuvrière dans laquelle tous les mouvemens commandés s'exécuteront sans trouble, que l'ennemi ne surprendra jamais en défaut, et qui, soit qu'elle avance ou qu'elle se retire, présentera toujours à ses adversaires une force compacte et un front imposant (1).

Je ne cacherai point ma prédilection pour la guerre d'escadres; toute autre guerre me paraît de nature à livrer nos côtes aux insultes de l'ennemi, à lui sacrifier, dès le début des hostilités, notre commerce, à conduire enfin notre marine, par une succession de désastres partiels, à une destruction rapide et inévitable. Bien loin de concéder que ce genre de guerre ait été de tout temps funeste à la marine française, je soutiendrai au contraire que la guerre d'escadres est la seule que nous ayons constamment faite avec succès. Quand l'embarras de nos finances ou la défaillance de l'esprit public est venue nous contraindre d'y renoncer, nous n'avons plus connu que des revers. Quelques faits d'armes glorieux, d'héroïques résistances ne suffisent pas pour détruire la vérité de cette assertion. Je laisse à dessein de côté les guerres de la révolution, où le premier effet de nos discordes civiles fut de priver nos flottes de leurs officiers : je ne veux m'occuper que des temps plus heureux où des circonstances exceptionnelles n'avaient pas à l'avance consacré l'ascendant de l'ennemi. De 1676 à 1782, la marine française a livré

(1) Le seul conseil que lord Cochrane prétende avoir reçu de l'amiral Nelson lorsqu'il eut l'honneur de lui être présenté en 1799 à Palerme, et qu'il lui fut permis d'interroger le vainqueur d'Aboukir sur la meilleure manière de combattre les Français, se résume en quelques mots qui semblent une protestation d'une rare véhémence contre les lenteurs de la tactique : « *Pas de manœuvres!* eût dit, s'il faut en croire le comte de Dundonald, le bouillant amiral anglais, *allez droit à eux! — Never mind manœuvres, always go at them.* » C'était aussi l'avis de l'amiral Harvey, un de ces rudes capitaines de Trafalgar qui avaient appris de leur chef le mépris d'une stratégie que l'infériorité de notre instruction militaire avait rendue à cette époque, je l'avouerai, à peu près superflue; mais je ne craindrai pas de demander à lord Cochrane lui-même, de tous les officiers anglais le mieux doué assurément pour mettre à profit les leçons de Nelson, s'il croirait le conseil qu'il reçut à Palerme bon encore à suivre aujourd'hui.

vingt et une batailles rangées (1); elle n'en a perdu que trois (2). Dans presque toutes les autres, elle est restée maîtresse du champ de bataille. Nos défaites mêmes n'ont point eu le caractère désastreux qu'on a voulu généralement leur imputer; le découragement qu'elles nous inspirèrent en fut la plus triste conséquence. Nous nous imaginâmes follement que, vaincus dans des combats où nous avions mis contre nous, soit le nombre, comme à La Hougue et à la Dominique, soit le terrain et le nombre, comme dans la baie de Quiberon, il ne nous restait plus qu'à changer de système de guerre et à éparpiller nos forces; mais la guerre de course, qui avait été heureuse tant que nos flottes tenaient la mer et obligeaient l'ennemi à se concentrer, ne nous a plus offert que des chances déplorables, quand l'ennemi, redoublant d'efforts, a pu opposer sur tous les points du globe des divisions à nos bâtimens isolés. Croit-on que les États-Unis, malgré l'incontestable supériorité de leurs armemens, eussent pendant près de quatre ans, de 1812 à 1816, pour-

(1) 1° Combat de la flotte de Duquesne contre celle de Ruyter, en vue de Stromboli (8 janvier 1676). — 2° Nouvelle victoire de Duquesne sur Ruyter, mortellement blessé dans ce combat, à la hauteur d'Agosta (22 avril 1676). — 3° Combat de la baie de Bantry, livré par l'escadre de Châteaurenault à celle du vice-amiral Herbert (mai 1689). — 4° Bataille de Beveziers entre les armées navales de Tourville et de l'amiral Herbert, créé comte de Torrington (10 juillet 1690). — 5° Bataille de La Hougue, livrée par la flotte de Tourville aux flottes réunies d'Angleterre et de Hollande (29 mai 1692). L'armée française portait 3,114 canons et 19,860 hommes; les flottes combinées, 6,994 bouches à feu et 40,675 hommes. — 6° Combat de Velez-Malaga entre la flotte du comte de Toulouse et celle des flottes combinées d'Angleterre et de Hollande sous les ordres de l'amiral Rook (24 août 1704). — 7° Combat de la flotte franco-espagnole, commandée par le vice-amiral De Court, contre la flotte de l'amiral Mathews, en vue des îles d'Hyères (22 février 1744). — 8° Combat de Minorque entre l'escadre du marquis de La Galissonnière et celle de l'amiral Byng (20 mai 1756). — 9° Combat dans la baie de Quiberon des vingt et un vaisseaux du maréchal de Conflans contre les trente-sept vaisseaux de l'amiral Hawke (20 novembre 1759). — 10° Combat d'Ouessant entre l'armée navale du comte d'Orvilliers et celle de l'amiral Keppel (27 juillet 1778). — 11° Combat de La Grenade entre le comte d'Estaing et l'amiral Byron (5 juillet 1779). — 12° Premier combat du comte de Guichen, en vue de la Dominique, contre l'amiral Rodney (17 avril 1780). — 13° Second combat du comte de Guichen devant Sainte-Lucie contre l'amiral Rodney (15 mai 1780). — 14° Troisième combat du comte de Guichen contre l'amiral Rodney (19 mai 1780). — 15° Combat du comte de Grasse à l'entrée de la Chesapeake contre la flotte de l'amiral Graves (5 septembre 1781). — 16° Combat de la Dominique livré par les trente vaisseaux du comte de Grasse aux trente-sept vaisseaux de l'amiral Rodney (12 avril 1782). — 17° Premier combat de Suffren dans l'Inde en vue de Sadras (17 février 1782). — 18° Second combat de Suffren dans l'Inde, près de Proverdiern (12 avril 1782). — 19° Troisième combat de Suffren dans l'Inde, devant Negapatnam (6 juillet 1782). — 20° Quatrième combat de Suffren dans l'Inde, à l'entrée de la baie de Trinquemalé (3 septembre 1782). — 21° Cinquième et dernier combat de Suffren dans l'Inde en vue de Gondelour (20 juin 1783).

(2) La bataille de La Hougue en 1692, celle de la baie de Quiberon en 1759, et celle de la Dominique en 1782.

suivi impunément leurs croisières, si les flottes de l'Escaut, de Toulon et de Brest n'avaient retenu devant nos ports bloqués la presque totalité des forces anglaises? Je ne crains pas de le dire : c'est avec un vif sentiment d'espérance et d'orgueil que j'ai souvent étudié ce glorieux passé, où je retrouve sous Louis XIV les combats de Stromboli, d'Agosta, de Bantry, de Beveziers et de Velez-Malaga, sous Louis XV ceux de Toulon et de Minorque, sous Louis XVI la savante journée d'Ouessant, l'affaire de la Grenade, les trois rencontres de M. de Guichen avec l'amiral Rodney, les opérations du comte de Grasse sur la côte d'Amérique, et dans les mers de l'Inde l'immortelle campagne de Suffren. Quelles annales la guerre de course pourrait-elle opposer à celles-là?

II.

Dans un grand état où l'activité ne se concentre pas tout entière à l'intérieur, la marine a un double devoir à remplir. Son premier soin doit être d'acquérir toute la valeur que la discipline et le bon ordre peuvent donner à une flotte. A ce point de vue, la marine ne saurait mieux faire que de concentrer ses bâtimens, en d'autres termes, de rassembler des escadres. Elle a cependant autre chose à faire encore; elle doit assurer sur tous les points du globe une protection efficace à ce commerce extérieur dont les progrès se lient de la façon la plus étroite à son propre développement. Cette protection s'exerce d'ordinaire par des bâtimens isolés; elle a donné naissance au service des stations navales. La France entretient aujourd'hui neuf ou dix de ces stations, établies, les unes dans les parages où notre commerce entretient des relations suffisamment actives, les autres dans les mers où nous cherchons à le faire pénétrer. La station qui en 1825 tenait le premier rang était la station de la mer des Antilles et du golfe du Mexique. La navigation privilégiée avait, dès le principe, resserré les rapports entre nos colonies et la métropole. Quelques années plus tard, l'émancipation des états de la Côte-Ferme, constitués en république sous le nom de *Colombie*, y avait attiré les capitaux aventureux qui consentaient à courir de grands hasards pour réaliser d'énormes bénéfices. En somme, le marché des Antilles méritait sous tous les rapports la sollicitude que lui accordait à cette époque le gouvernement français. Cet intérêt explique comment, au lieu de réunir une escadre d'évolutions sur nos côtes ou dans la Méditerranée, M. le marquis de Clermont-Tonnerre avait fait choix du vaste bassin dans lequel s'étaient mesurées autrefois les flottes de M. de Guichen et du comte de Grasse contre l'armée de l'amiral Rodney. Le ministre m'avait prescrit de

me livrer à l'étude des évolutions navales, quand je pourrais rassembler les onze bâtimens qu'il plaçait sous mes ordres; mais il avait exigé que je ne perdisse point de vue le soin plus essentiel encore de faire respecter notre pavillon et d'entourer les opérations de nos bâtimens de commerce de toutes les garanties qu'il serait en mon pouvoir de leur donner. J'ai indiqué en quelques lignes les résultats des manœuvres d'ensemble auxquelles il nous fut trop rarement permis de nous livrer. Je voudrais maintenant, sans m'appesantir sur les diverses missions confiées aux navires de la station des Antilles, en dire assez cependant pour bien faire apprécier aux esprits les moins disposés à reconnaître la nécessité d'une marine l'embarras dans lequel, même au milieu de la paix la plus profonde, pourrait se trouver jeté un grand état dépourvu d'un établissement naval suffisant.

De longues guerres laissent toujours après elles des habitudes de désordre et de turbulence difficiles à déraciner. Les premières années qui suivirent la chute de l'empire furent marquées entre toutes par une sorte d'anarchie maritime; les plus simples notions du droit des gens étaient devenues confuses. Dans la Méditerranée, le commerce européen avait à souffrir des déprédations commises par les navires barbaresques; dans la mer des Antilles, il se trouvait exposé à des attaques plus redoutables encore. C'était là que les aventuriers sans emploi de toutes les nations semblaient s'être donné rendez-vous pour y exercer leur coupable industrie, pour vivre de pillages à main armée, aux dépens des navigateurs paisibles. Dans l'espace d'une année, vingt-trois navires de commerce français avaient été enlevés ou dévalisés, tant par les pirates de la côte de Cuba que par les corsaires colombiens et espagnols. Quand les équipages n'étaient pas massacrés, ils étaient jetés sans vêtemens et sans vivres sur quelque plage déserte. La plupart du temps ils étaient soumis à d'atroces tortures. Nous avions donc à sévir contre trois sortes d'ennemis différens : les pirates, les corsaires autorisés par le gouvernement de la Colombie, et les forbans qui se couvraient des couleurs espagnoles.

La piraterie avait eu dans la mer des Antilles plusieurs phases distinctes. Les premiers pirates furent des émigrés espagnols venus des côtes de la Floride et de la Nouvelle-Orléans. Ces émigrés, qui se croyaient victimes de l'injustice et de la rapacité du gouvernement des États-Unis, armèrent quelques bâtimens et commencèrent à donner la chasse aux navires de commerce américain. Bientôt ils prétendirent exercer sur les Anglais et les Français, sur tous les navigateurs étrangers, de justes représailles des attaques ou des mauvais procédés dont l'Espagne à diverses époques avait été l'objet.

L'orgueil national leur donna des complices, et l'abolition de la traite vint augmenter le nombre de leurs adhérens. La traite, le seul commerce qui restât à l'Espagne, entretenait un grand nombre de marins aguerris. Les agens des pirates n'eurent point de peine à recruter des équipages parmi ces matelots remplis d'activité et de vigueur que les poursuites des croiseurs anglais laissaient sans moyens d'existence.

Les premières opérations des pirates de la mer des Antilles ne portèrent le cachet ni de la timidité, ni de l'inexpérience : elles commencèrent par des armemens assez considérables; on choisissait dans un port un bâtiment de bonne marche, et on l'en faisait sortir en plein jour avec son équipement ordinaire. La nuit venue, on le dirigeait vers les écueils dont la mer des Antilles est semée, et de ces retraites, que les pirates étaient alors les seuls à connaître, des embarcations apportaient poudres, canons, projectiles et complément d'équipage. La marine de guerre espagnole, à laquelle on ne cessait de dénoncer ces désordres, déployait pour les réprimer un zèle méritoire peut-être, mais fort stérile. Jamais il ne lui était arrivé de saisir un pirate. Il fallut que les Anglais et les Américains se décidassent à établir eux-mêmes des croisières pour protéger leur commerce. Les pirates reconnurent alors qu'il était temps d'abandonner la haute mer. Ils cherchèrent quelques points d'appui sur la côte, n'agirent plus qu'avec des bâtimens de moindres dimensions, et ne s'écartèrent presque jamais des îles. Ce fut la seconde époque de la piraterie. Son âge héroïque était passé. Beaucoup de vieux marins se dégoûtèrent d'un métier où il n'y avait plus de grandes aventures à courir. Ils furent remplacés par les pêcheurs domiciliés sur les côtes de Cuba et de Porto-Rico. Possédant une connaissance approfondie des récifs et des écueils au milieu desquels s'était passée leur vie, les nouveaux pirates crurent pouvoir défier les croiseurs étrangers de les y poursuivre. Les Anglais et les Américains découvrirent cependant l'entrée de leurs repaires quelques années avant mon arrivée aux Antilles, et n'hésitèrent pas à les y aller forcer. Pris en flagrant délit, ces forbans furent livrés aux tribunaux de La Havane. Des peines rigoureuses furent prononcées contre eux; aucun ne paya toutefois ses forfaits de la vie. L'épouvante avait été d'abord générale; la clémence des juges rassura les malfaiteurs. Seulement, au lieu d'employer de petites goëlettes, les bandits de la côte n'armèrent plus que des chaloupes et autres embarcations qui pouvaient aisément se confondre avec celles des pêcheurs; ils attendirent, au milieu des dangers qui environnent l'île de Cuba, les navires que les vents et les courans amenaient à leur portée. Telle fut la troisième période de la piraterie.

Pour extirper le fléau sous cette dernière forme, les Américains firent partir de la Chesapeake, le 12 février 1823, une flottille, à la tête de laquelle ils placèrent le commodore Porter. Cette flottille se composait d'une corvette de vingt-quatre canons, d'une goëlette de douze, d'un navire à vapeur, de huit goëlettes ne tirant pas plus de six ou sept pieds d'eau, et de cinq chaloupes légères marchant également bien à la voile et à l'aviron. Le 26 mai, les Américains avaient déjà pris cinq bateaux-pirates, mais ils avaient perdu deux de leurs navires, l'*Alligator* et l'*Entreprise*. Les Anglais, de leur côté, redoublèrent d'activité. Les pirates furent traqués de toutes parts et poursuivis jusque sur le territoire espagnol. Les Américains avaient continué d'envoyer leurs prisonniers à La Havane pour les y faire juger; les Anglais dirigèrent les leurs sur la Jamaïque, où on les pendit sans pitié. Cette juste sévérité sembla décourager sérieusement les pirates, et pendant quelque temps les navires de commerce purent se montrer sur les côtes de Cuba sans être inquiétés. Dans un rapport soumis en 1824 au congrès américain, le commodore Porter annonça solennellement à ses compatriotes l'anéantissement de la piraterie. Le congrès rappela sa flottille et lui donna une autre destination. A peine les bâtimens américains furent-ils partis que les pirates reparurent. Les efforts si énergiques des Anglais et des Américains n'avaient donc abouti qu'à démontrer l'impuissance des croisières étrangères. Il était évident que la piraterie ne céderait qu'à une vigoureuse répression exercée avant tout sur le littoral et dans l'intérieur de Cuba. C'était diplomatiquement qu'il fallait la poursuivre. Il fallait obtenir des autorités espagnoles la nomination de commissions militaires chargées non-seulement de juger et de faire exécuter sans délai les pirates, mais aussi de procéder activement contre leurs embaucheurs et contre tous ceux qui profitaient de leurs vols.

Les actes de piraterie les plus graves n'étaient pas cependant commis par les pirates qui se tenaient sur les côtes de Cuba et de Porto-Rico; ceux qu'on pouvait imputer aux corsaires causaient un dommage bien autrement sérieux à notre commerce. Les corsaires de la mer des Antilles s'étaient un moment couverts en 1821 du pavillon d'Artigas, chef de bande qui, à la tête d'une armée d'assassins, désolait les environs de Montevideo. Les îles danoises de Saint-Thomas et de Saint-Jean, l'île suédoise de Saint-Barthélemy, complétement dépourvues de police, leur servaient de refuge. C'est là qu'accouraient tous les gens sans aveu, les déserteurs, les négriers qui cherchaient aventure. Dès que la Colombie et l'île de Cuba eurent commencé à délivrer des lettres de marque, le pavillon d'Artigas, que les croiseurs étrangers refusaient de reconnaître et

qui commençait à devenir compromettant, fut complétement abandonné. Le pavillon colombien et le pavillon espagnol furent désormais les seuls qu'arborèrent les corsaires des Antilles et de la Côte-Ferme. La plupart de ces navires, armés pour la course, étaient commandés par des Américains; quelques-uns avaient des capitaines anglais ou français. Le champ qui leur était ouvert était vaste. Ils avaient mission de confisquer la marchandise ennemie sous le pavillon neutre, et d'arrêter tout navire soupçonné de vouloir entrer en communication ou d'avoir communiqué avec un des ports qu'un blocus général avait rigoureusement frappés d'interdit. Forts de ce mandat, les corsaires arrêtaient indistinctement tous les navires neutres, les soumettaient à une visite brutale, et ne les relâchaient presque jamais sans avoir pillé une partie de la cargaison. Le brick le *Télégraphe* venait d'être saisi et dévalisé par un corsaire espagnol, le *Romano*, armé à Cuba; l'*Uranie* avait été capturée par deux corsaires colombiens, la *Centinela* et le *Polly-Hampton*, armés à Puerto-Cabello. Nous avions donc à la fois, en 1824, des réclamations à faire valoir à La Havane et à Caracas.

L'audace des forbans, qui rendait si périlleuse, à cette époque, la navigation de la mer des Antilles, était fort encouragée, il faut bien le dire, par l'impunité que toutes les nations civilisées, à l'exception toutefois de l'Angleterre, semblaient vouloir accorder à leurs excès. Le 22 février 1823, un vaisseau français, portant pavillon de contre-amiral, avait capturé, après trente heures de chasse, dans les parages des Açores, un corsaire espagnol, la *Veloz-Marianna*, qui l'avait provoqué par deux coups de canon à boulet. Ce corsaire, armé de vingt-quatre pièces de 12, portait à Cadix 3 millions de francs en espèces et une cargaison de vanille, d'indigo et de cochenille d'une valeur au moins égale. Conduit à la Martinique, il fut, à la demande du gouvernement espagnol, renvoyé en France sous escorte et restitué quelques mois plus tard aux propriétaires. La *Panchita*, corsaire colombien, avait commis divers actes de piraterie envers des bâtimens américains. Rencontré par la goëlette le *Grampus*, que commandait le lieutenant Gregory, ce bâtiment soutint contre la goëlette américaine un combat en règle, et ne se rendit qu'après avoir eu vingt hommes tués ou blessés; envoyé aux États-Unis, il fut jugé à Charlestown par la cour de l'amirauté. C'était un pirate avéré: il obtint 32,000 piastres de dommages-intérêts!

On ne saurait croire à quel point d'insolence cette inexplicable faiblesse porta les prétentions de la marine colombienne. On la vit à l'instant multiplier ses armemens et se montrer à la fois dans tous les débouquemens des Antilles. Le gouvernement de Caracas possédait, outre cinquante goëlettes garde-côtes, huit ou neuf corvettes

de guerre. A ces bâtimens, presque tous commandés par des Américains, un seul port, Puerto-Cabello, joignit, en 1824, vingt-deux corsaires. Les forbans, qui avaient arboré le pavillon espagnol, trouvèrent dès lors plus avantageux de s'abriter sous le pavillon des indépendans, et la mer des Antilles ne vit plus que des corsaires ou des bâtimens de guerre colombiens. Deux des bâtimens légers de la station furent gravement insultés par cette marine naissante. L'un fit la rencontre d'une corvette de trente-deux bouches à feu qui le contraignit à envoyer un officier à son bord; l'autre, sommé de s'arrêter, ne voulut point souffrir une injurieuse visite, et réduisit avec fermeté les prétentions de son adversaire à une visite réciproque, qui sauvegardait du moins l'honneur du pavillon.

D'excessifs ménagemens nous étaient commandés vis-à-vis des états de la Côte-Ferme. La cause de l'indépendance venait de triompher définitivement à Junin et à Ayacucho, et le *libérateur* paraissait désormais le seul arbitre des destinées de l'Amérique espagnole. La mesure de nos griefs cependant était comble. « Les déprédations exercées contre notre commerce, écrivais-je alors au ministre de la marine, et plus particulièrement les actes qui peuvent porter atteinte à l'honneur du pavillon français, doivent être repoussés avec vigueur. Je doute que les moyens de prudence et de conciliation employés jusqu'à ce jour puissent nous conduire à un résultat honorable. Nous ne pouvons sans faiblesse attendre dans une attitude impassible la décision du gouvernement colombien, qui s'obstine à invoquer une loi dictée par l'intérêt exclusif de la république, en opposition avec tous les droits des autres nations. » Je proposais donc au gouvernement français de m'emparer de tous les ports de la Côte-Ferme, complétement dégarnis à cette époque de troupes et d'approvisionnemens, La Guayra, Rio-Hacha, Sainte-Marthe, Carthagène, Puerto-Cabello. Le débarquement d'un millier de soldats empruntés à la garnison des Antilles eût assuré le succès de cette entreprise, car il n'y avait pas alors un des ports de la Colombie qui pût résister à huit jours d'un double blocus maintenu par terre et par mer. Les difficultés n'eussent commencé que le jour où l'on eût voulu se maintenir dans les positions conquises; mais ce n'était point d'une occupation prolongée qu'il s'agissait. Je n'avais en vue que de mettre un terme aux réponses évasives que je prévoyais et de me saisir d'un gage qui assurât la prompte réparation des torts qu'on s'était donnés envers nous. Des raisons politiques dont je ne pouvais peut-être apprécier toute la portée ne permirent pas au gouvernement français d'agréer mes propositions. On craignit sans doute de réveiller les ombrages de l'Angleterre, qui nous soupçonnait de vouloir compléter notre œuvre de restauration en

rétablissant l'autorité de Ferdinand VII dans les colonies américaines, comme nous venions de la rétablir dans la Péninsule. Je reçus l'ordre de négocier et d'obtenir par une démonstration en quelque sorte morale les réparations qu'il m'était interdit d'exiger par les armes.

L'officier auquel je confiai le commandement de la division chargée d'imprimer une crainte salutaire aux autorités de la Côte-Ferme avait fait ses preuves à Trafalgar, où il servait sur le vaisseau du capitaine Lucas. Quelques années plus tard, il avait soutenu contre deux frégates anglaises un combat qui marqua sa place parmi les capitaines les plus intrépides de notre marine. C'était un esprit vigoureux, résolu, et j'étais sûr qu'il saurait allier la fermeté nécessaire à la modération excessive qui nous était malheureusement prescrite. Je lui donnai l'ordre de se rendre à Puerto-Cabello avec la frégate qu'il montait, une goëlette et un brick. Des diverses réclamations qu'il avait mission de présenter aux autorités maritimes de ce port, celle qui concernait la remise de l'*Uranie* était la plus pressante. « Cette restitution, écrivais-je au commandant de Puerto-Cabello, doit avoir lieu sans délai. Les formes judiciaires n'y sauraient apporter aucun obstacle. Le moindre retard à nous donner satisfaction à ce sujet serait considéré comme une approbation des actes de piraterie exercés contre nos bâtimens, et les ports mêmes de la Côte-Ferme ne garantiraient pas les coupables de nos poursuites et des effets de notre ressentiment. » Le dommage causé à notre commerce pouvait être réparé par les autorités locales; l'insulte faite à notre pavillon ne pouvait être désavouée que par le gouvernement central. En l'absence de Bolivar, c'était son rival, le mulâtre José Paëz, qui, de son quartier-général de Maracay, devait répondre à nos réclamations. Ce chef indompté de pâtres à demi sauvages, accourus à sa voix des plaines de l'Orénoque, ne m'inspirait qu'une médiocre confiance. Je craignais que, peu familier avec les notions du droit des gens, il n'hésitât à m'accorder la satisfaction à laquelle je tenais précisément le plus. Je crus donc pouvoir me permettre, sur ce point délicat, de dépasser un peu mes instructions. En même temps que j'expédiais une division à Puerto-Cabello avec l'ordre de négocier, j'enjoignis à tous les capitaines de l'escadre de courir sus à tout bâtiment qui arborerait les couleurs de la Colombie. Les navires dont l'armement paraîtrait avoir pour but la course ou la piraterie seraient arrêtés et dirigés immédiatement sur la Martinique. Les bâtimens de guerre seraient soumis à la visite, et on leur rendrait le traitement que l'un d'eux avait eu, par un lâche abus de ses forces, l'impudence d'infliger à un de nos croiseurs.

Tout marin comprendra l'indignation dont mon cœur devait être rempli. S'il est vrai que la marine française doive son origine à l'insulte faite par un yacht de la reine d'Angleterre à l'ambassadeur du roi Henri IV, ce qui se passait en 1825 dans la mer des Antilles n'était pas moins fait pour imprimer dans tous les esprits la conviction que, sans une marine de guerre imposante, le pavillon de la France devait cesser de se déployer sur les mers. Une chétive puissance pouvait prendre son parti de pareils outrages. Le plus beau royaume de l'Europe devait être à l'abri de ces humiliations. Grâce à Dieu, malgré les ménagemens qui nous étaient commandés, les réparations que nous poursuivions nous furent accordées aussi complètes que je pouvais le désirer. L'*Uranie* nous fut restituée à la première sommation, et le 6 juin 1825 je reçus une lettre du ministre des relations extérieures de la république de Colombie, qui s'excusait dans les termes les plus satisfaisans de l'offense « faite involontairement, disait-il, au pavillon de sa majesté très chétienne. » Je prévins aussitôt les capitaines de la division de s'abstenir de tout acte de violence envers les bâtimens de la Colombie; mais déjà deux de ces navires avaient subi la visite que j'avais prescrite, et j'avoue que je n'eus pas le courage de le regretter.

Si le gouvernement de la restauration eût été soutenu par l'opinion publique, il est peu de gouvernemens qui eussent élevé plus haut le drapeau de la France et mieux sauvegardé ses intérêts; mais la restauration se sentait sans appui, et semblait toujours craindre de froisser cette opposition dont les clameurs injustes dominaient malgré elle sa politique. Plus d'une fois elle avait songé à recouvrer la possession de Saint-Domingue. C'était une entreprise devenue facile, si on la faisait précéder de la reconnaissance absolue et solennelle de la liberté des noirs. Des inspirations plus timides conseillèrent au gouvernement français l'abandon définitif de cette colonie, au prix d'une indemnité de 150 millions de francs destinés à dédommager les anciens colons. Le gouverneur-général des Antilles françaises, M. le comte Donzelot, répugnait à cette transaction. Il connaissait mieux que le cabinet des Tuileries la situation financière de notre ancienne colonie, et prévoyait qu'on n'en obtiendrait jamais que des promesses, tandis que si l'on savait attendre quelques années encore, la force des choses nous rendrait certainement une possession sur laquelle nos droits étaient demeurés incontestés. Ce sentiment si sage dut céder à la pression de l'opinion publique, impatiente de consacrer une nouvelle émancipation. Une ordonnance royale fut rendue à cet effet, et un envoyé extraordinaire fut chargé de la faire accepter par le gouvernement haïtien. L'escadre des Antilles reçut l'ordre d'appuyer par sa présence ces négociations. Je la

conduisis le 9 juillet 1825 sur la rade de Port-au-Prince. Je n'essaierai pas de décrire la douloureuse impression que produisit sur mon esprit le spectacle de cette colonie que j'avais visitée en 1788 au temps de sa splendeur, et qu'en 1803, même au milieu des horreurs de la guerre, j'avais laissée portant encore l'empreinte de sa grandeur passée. Les ruines de cette dernière époque avaient disparu; la végétation des tropiques avait tout recouvert. Où s'élevaient autrefois des habitations élégantes, on ne rencontrait plus qu'un bois ou une savane. Les cours d'eau contenus à grands frais qui fertilisaient jadis cette terre promise s'épanchaient au hasard. Saint-Domingue était redevenue une terre vierge, et l'œuvre des flibustiers était complétement à refaire. Bien que partisan très modéré des colonies, je ne puis cacher les regrets que me causa le sacrifice de nos droits sur Saint-Domingue. Au point de richesse et de puissance où la France est aujourd'hui parvenue, il lui eût été plus facile de rétablir l'ordre et la culture à Haïti que d'aller tenter au sein de l'Océan-Pacifique ou sur les rives de la Guyane des défrichemens dont le succès est encore douteux. Les nations n'ont jamais assez de foi dans leur avenir. Si la France à cette heure possédait seulement les titres des possessions qu'à diverses époques elle a gratuitement sacrifiées, elle aurait de quoi satisfaire amplement au besoin d'expansion et d'activité extérieure qui la dévore.

Notre apparition devant Saint-Domingue fut le dernier acte de notre longue campagne dans la mer des Antilles. Depuis dix-huit mois, nous y exercions une surveillance dont nos équipages épuisés payaient cruellement les frais. Quoique nous eussions passé une partie de la saison d'hivernage dans la Chesapeake, nous n'en avions pas moins perdu plusieurs officiers et un grand nombre de matelots. Le climat des Antilles n'est pas tous les ans également meurtrier; mais pendant les premières années de la restauration il ne mérita que trop bien son renom d'insalubrité. Cette station, comme je l'ai dit, était celle où se rassemblait d'ordinaire la majorité de nos forces navales. Que de braves officiers, que de jeunes gens remplis d'un long espoir, tombèrent alors victimes de l'horrible fléau qui prélevait presque infailliblement sur notre marine sa dîme périodique! Chaque année, le port de Brest expédiait à la Martinique de nouveaux navires; chaque année, la Martinique renvoyait à Brest des navires à demi désarmés, que les débris de leurs équipages allaient silencieusement mouiller sous l'*île des Morts*. Jamais un murmure cependant ne s'éleva du sein de cette population décimée à l'avance. Le dévouement et la résignation, qui doivent être les premières vertus du marin, sont des vertus naturelles à la race bretonne.

J'ai voulu décrire avec quelque détail le service habituel d'une

station navale. Nos jeunes officiers ne trouveront pas sans doute, dans l'existence un peu monotone que leur fait nécessairement toute période pacifique, les émotions qu'ils s'étaient promises le jour où, le cœur gonflé de joie et d'orgueil, ils prononçaient leurs vœux maritimes. Ils devront accepter courageusement la réalité. La réalité aux temps où nous sommes, ce n'est pas malheureusement la vie de Jean-Bart et de Duguay-Trouin; c'est la mienne, c'est celle que j'ai fidèlement racontée. Quiconque ne sait point penser et se suffire à soi-même, quiconque ne sait pas souffrir n'est pas propre à la vie maritime; je le dis hardiment : il s'est trompé de carrière.

Je n'ai eu à retracer jusqu'ici que les événemens d'un autre siècle, et j'ai pu rester facilement dans le demi-jour d'où il ne me convenait pas de sortir. Je touche maintenant à ce point délicat de mon récit où je ne saurais faire un pas de plus sans me heurter à des épisodes presque contemporains. Je n'insisterai pas sur des années moins remplies d'ailleurs que les autres par mes souvenirs personnels; je n'en veux parler que pour montrer un des plus importans emplois que, jusqu'aux derniers jours de sa vie militaire, notre organisation administrative a su réserver à l'activité du marin. Rentré à Brest le 22 septembre 1825, je n'avais d'autre ambition que de recommencer, après quelque temps de repos, une nouvelle campagne, lorsqu'on vint me proposer une préfecture maritime. On s'occupait alors de réorganiser le service et l'administration des ports sur le pied où les avait laissés l'empire. Toutes ces institutions dont on avait fait table rase, lorsqu'il était de mode de décrier le régime disparu, reprenaient peu à peu faveur. Le préfet, appelé à concentrer dans ses mains les doubles attributions des commandans de la marine et des intendans, redevenait dans le port le seul représentant du ministre; dans la ville, il était celui du souverain. Aussi, en temps de crise, la tâche d'un préfet maritime se complique-t-elle de difficultés et d'obligations nouvelles dont la révolution de juillet ne m'offrit que trop tôt l'occasion de connaître la gravité. Le roi avait abdiqué. On attendait de Paris des ordres. Cette habitude d'obéissance passive aux instructions venues de la capitale est encore un des fruits de notre centralisation administrative. Il ne faut pas trop s'en plaindre : une pareille soumission favorise, il est vrai, le succès des révolutions, mais elle est aussi un préservatif contre l'anarchie. Dès que Paris a parlé, la province s'incline, et la machine, un instant arrêtée, se remet en mouvement. Il en fut ainsi dans le port où je commandais. Les ouvriers étonnés retournèrent à leurs travaux sans un seul jour de chômage. Quant à la ville, elle se pavoisa de drapeaux tricolores et envoya une députation au gouvernement provisoire. Le changement de dynastie s'était donc, en ce qui

nous concernait, opéré à peu près sans secousse; Paris malheureusement n'était pas tranquille, et la terre commença bientôt à trembler sous nos pas. Plusieurs mois se passèrent dans de perpétuelles alertes. Nous n'avions plus de troupes pour faire la police de la cité. Un commissaire extraordinaire envoyé par le gouvernement provisoire avait, de son autorité souveraine, éloigné de notre ville le régiment qui jusqu'alors y avait tenu garnison. On comprit enfin la nécessité de ne pas laisser trop longtemps un des plus importans dépôts de la richesse nationale à la merci de quelques factieux. Un régiment nous fut envoyé d'une des villes voisines, et la tranquillité devint dès lors facile à maintenir. Les nouvelles qui arrivaient de Paris n'encourageaient plus d'ailleurs que les honnêtes gens. La révolution s'était creusé son lit, et le flot populaire coulait entre des digues qu'on pouvait croire assez fortes pour le contenir. A peine une nouvelle période de calme commençait-elle pour notre pays, qu'on voulut bien s'apercevoir à Paris que je venais de traverser, non sans bonheur, une situation des plus difficiles. Je fus promu au grade de vice-amiral. Peu de temps après, je me vis à mon grand étonnement, et, je dois le dire, à ma vive satisfaction, élevé à la pairie. Le prestige de cette haute dignité était fort effacé déjà; il ne l'était pas à mes yeux : uniquement frappé de la distinction qui était venue me chercher dans mon obscurité, je me trouvai grandement récompensé de toute une vie dévouée au service de l'état.

C'est à peine si l'on m'accorda quelques instans de répit. Une nouvelle préfecture me fut assignée. J'y rencontrai les mêmes devoirs, mais une sphère plus vaste que dans mon premier poste. J'eus des expéditions importantes à préparer, des perfectionnemens de tout genre à faire aboutir. Notre ambition augmentait avec nos ressources. La France semblait avoir pris sérieusement à cœur la renaissance de sa marine. Il y eut une année où elle arma jusqu'à vingt et un vaisseaux. Je n'épargnai ni mon temps ni mes peines pour seconder de mon mieux cet élan. J'avais vu de grands armemens sous un autre règne, et je connaissais les véritables besoins de la guerre maritime; mais pendant que mon expérience hésitait encore à sacrifier les dernières traditions du passé, des officiers plus jeunes et plus hardis poussaient avec ardeur notre matériel naval et nos institutions dans ce qu'ils croyaient sincèrement la voie du progrès. C'était une autre génération à laquelle il fallait que nous fissions place. Telle est la loi inévitable des choses humaines. Nous étions encore quelques vétérans des guerres de l'empire. Un murmure respectueux, plus impatient néanmoins chaque jour, semblait à tout propos vouloir nous rappeler que notre temps était fini. La mort était lente à frapper des gens endurcis par les épreuves d'une

carrière laborieuse. On inventa pour eux la mort civile. Une loi déclara que les vice-amiraux à l'âge de soixante-huit ans, les contre-amiraux à celui de soixante-cinq, étaient impropres au service actif. Il fallut courber la tête sous ce niveau aveugle. La loi de réserve me surprit en flagrante activité. Je passai de la plus importante de nos préfectures maritimes à la retraite. La bonté du roi adoucit pour moi ce passage en y attachant une faveur honorifique qui ne s'accorde presque jamais qu'à d'éclatans services. Le coup n'en fut pas moins sensible. Mon esprit n'avait jamais voulu admettre la possibilité d'une semblable mesure, que la chambre des pairs ne ratifia du reste qu'à une voix de majorité. Les officiers-généraux qui subissent aujourd'hui l'effet de cette loi y sont préparés. Pour moi, je fus comme éveillé en sursaut du rêve de toute ma vie, celui de mourir en activité de service. Ceux qui ont parlé à cette occasion du bonheur que procure le *repos uni à la dignité* connaissaient bien mal le cœur d'un militaire.

Est-ce à dire que nous n'avons rien de mieux à faire que d'effacer une erreur du passé et de rétablir un état de choses contre lequel protesteraient à l'instant d'universelles et trop légitimes impatiences? Je suis loin d'émettre un pareil vœu; on eût pu le justifier quand le prestige des grades inférieurs existait encore, quand les conditions de la vie étaient telles dans nos ports qu'un capitaine de vaisseau y jouissait de plus d'aisance que n'en connaît aujourd'hui un vice-amiral, quand le lieutenant de vaisseau décoré de la croix de Saint-Louis se retirait honoré du service, et trouvait dans sa seule pension de retraite le moyen de soutenir son rang et d'élever sa famille. Aujourd'hui qu'avec la dépréciation du numéraire, jointe aux besoins nouveaux d'un luxe qui pénètre partout, l'on ne peut plus contester l'insuffisance dérisoire des traitemens généreusement fixés autrefois, il faut que l'accès aux emplois élevés devienne plus facile et plus prompt. La limite d'âge, qu'une loi avait étendue jusqu'à soixante-huit et soixante-cinq ans, a été reportée par une loi nouvelle à soixante-cinq et à soixante-deux. Les tables de mortalité accusaient-elles donc une diminution dans le chiffre de la vie moyenne? Non, mais on obéissait encore au besoin d'apaiser des découragemens, de calmer des murmures qu'expliquaient de trop réelles souffrances. On élaguait l'arbre pour lui donner la force de vivre. A-t-on assez fait? ou faudra-t-il bientôt avancer derechef l'âge de la décrépitude? Je crains, je l'avouerai, que tous ces remèdes n'aient qu'une efficacité temporaire et ne soient, vu la gravité de la situation, que de tristes et insuffisans palliatifs. L'Angleterre a toujours plusieurs états-majors pour un vaisseau flottant. Nous avions à peine un seul état-major incomplet pour chacun des vaisseaux que dans

deux circonstances récentes nous avons dû envoyer à la mer. Si la guerre éclatait, avant de manquer de bâtimens, nous manquerions à coup sûr d'officiers (1), et cependant c'est une sollicitude paternelle plutôt que parcimonieuse qui maintient nos cadres dans ces étroites limites. On craint, en multipliant le nombre des officiers inférieurs, de donner naissance à bien plus de découragemens encore, de laisser sans issue un plus grand nombre de talens, de services, de mérites hors ligne. On aime mieux accepter la triste perspective d'appeler dans un cas pressant les officiers du commerce à servir sur nos navires de guerre que s'exposer à trahir des espérances qu'une large augmentation dans les cadres supérieurs pourrait seule satisfaire. Aussi est-ce à cette augmentation partielle que l'on finira peut-être un jour par s'arrêter. Lorsqu'on aura donné à chacun de nos jeunes lieutenans autant de chances de devenir officier-général qu'on en pouvait avoir jadis d'arriver au grade de capitaine ou de major de vaisseau, on aura, sous un nom différent, à peu près rétabli les avantages que possédait, il y a soixante ans, l'ancienne marine; mais, il ne faudra pas se le dissimuler, par le fait seul de cette mesure, le niveau de chaque grade aura baissé. Le grade de contre-amiral ne contentera plus que les ambitions médiocres, et ce sera le bâton de maréchal que tous les cœurs bien nés voudront désormais avoir dans leur giberne.

En somme, l'état, il faut le reconnaître, n'a plus le moyen de faire face aux justes exigences de ses employés. A quelque chiffre qu'il élève son budget, il se trouvera toujours, vis-à-vis du labeur et des capacités qu'on lui apporte, dans la position d'un débiteur insolvable. Là où l'industrie vient ajouter son salaire à celui de

(1)	Personnel de la marine anglaise.	Personnel de la marine française.	Personnel employé à la mer par la marine française pendant la guerre de Crimée.
Amiral de la flotte	1	0	0
Amiraux	21	2	1
Vice-amiraux	27	10	0
Contre-amiraux	51	20	8
Capitaines de vaisseau	350	110	40
Capitaines de frégate	459	230	129
Lieutenans de vaisseau	1,200	650	443
Masters ayant rang et remplissant presque toujours les fonctions de lieutenant de vaisseau	444	0	0
Enseignes de vaisseau et *midshipmen* ayant plus de cinq ans de service.	111	550	498
Chirurgiens	595	415	394
Total	3,259	1,987	1,513

Ces chiffres ne présentent que le cadre actif de la marine anglaise. Les officiers en demi-solde, qui peuvent être rappelés au service en temps de guerre, n'y sont pas compris.

l'état, les emplois peuvent se multiplier avec moins d'inconvénient. L'ingénieur est devenu à la fois, de nos jours, un employé du gouvernement et un mandataire de l'industrie; il cumule les jouissances honorifiques et la sécurité si recherchée en France d'une situation officielle avec les bénéfices de fonctions lucratives. Ce sont de semblables débouchés qu'il faudrait peut-être ouvrir en plus grand nombre à nos marins. Mieux vaudra, en temps de guerre, employer des lieutenans de vaisseau qui auront commandé des navires du commerce que des officiers du commerce qui seront restés complétement étrangers au service des lieutenans de vaisseau. Les grandes compagnies de navigation à vapeur réclament à juste titre les secours de l'état. Je voudrais, en les leur accordant, leur imposer pour condition première l'emploi exclusif de ces braves officiers dont la surabondance serait pour notre service une gêne en temps de paix, dont l'insuffisance numérique deviendrait un mal irrémédiable en temps de guerre. Tout officier employé par le commerce conserverait le tiers de ses appointemens et son rang sur la liste de la marine, mais donnerait immédiatement lieu à une promotion. Il ne rentrerait dans le service actif qu'à la condition de trouver un autre officier qui en voulût sortir; autrement il continuerait à supporter les inconvéniens de la disponibilité, comme il en aurait eu les avantages (1). C'est par de semblables tempéramens que l'Angleterre arrive à maintenir cet état formidable qui lui permet de prolonger des luttes où chaque période qui se succède nous trouve de moins en moins redoutables, de plus en plus hors d'haleine. Préparer des relais à notre marine pour le jour des grandes épreuves, calmer autant que possible dans ce corps, où les capacités ne sont que trop nombreuses, le désir de changer de situation en rendant peu à peu chaque situation meilleure, ne jamais immoler les uns à la satisfaction des autres, éviter les abus, mais ne pas appeler de ce nom les chétifs avantages qui ont eu de tout temps le privilége d'enflammer le zèle des envieux bien plus assurément que celui des bons citoyens, tel devrait être en France le programme de tous les hommes d'état qui reconnaissent la nécessité d'assurer à notre pays une bonne et grande marine. Ce serait sans contredit un excellent programme, et ce ne serait pas d'ailleurs un programme nouveau, car ce fut, à peu de chose près, celui que, pendant son trop court ministère, avait adopté M. Hyde de Neuville (2).

(1) Ce ne serait pas une disposition sans précédens. L'ordonnance du 1er juillet 1814 avait établi que les officiers de la marine royale qui voudraient naviguer *au commerce* recevraient le tiers de leurs appointemens, et pourraient être, quand il y aurait lieu, rappelés à l'activité.

(2) « Jamais, disait le 23 juillet 1828 M. Hyde de Neuville s'adressant à la chambre,

III.

Me voici arrivé au terme de ma carrière; je puis reporter un regard tranquille vers le passé. Suivant l'expression de l'apôtre, j'ai bravement soutenu le combat de la vie; aujourd'hui l'éternel repos sera le bienvenu. Je suis loin de me plaindre de la Providence; quand j'étais jeune, elle a mesuré mes épreuves à mes forces et elle a béni ma vieillesse. Si j'avais à recommencer une nouvelle existence, je ne choisirais pas une autre profession que celle qui m'a procuré de bonne heure un rang honorable dans le monde. J'ai toujours aimé la marine pour elle-même, et je ne puis revoir la mer sans la saluer avec une sorte de respect. C'est à la mer que j'ai dû mes premières émotions; c'est elle qui m'a fait homme, qui m'a nourri, qui console encore mes vieux jours par les souvenirs qu'elle m'a laissés. Je ne saurais donc me faire à l'idée que ce patrimoine commun du genre humain puisse devenir le domaine exclusif d'une nation quelconque. Une guerre malheureuse pourrait enlever à la France une portion de son territoire; la France en serait moins affaiblie, moins diminuée, que si elle se résignait jamais à ne plus être qu'une puissance continentale. Avant de disparaître de la scène du monde, je voudrais rendre à mon pays un dernier service, lui rappeler par quelles phases j'ai vu passer cette marine que je laisserai, s'il plaît à Dieu, florissante, et lui montrer ce qu'il faut faire encore pour consolider un édifice que nous avons mis quarante années à construire.

Sous Louis XVI, au moment de mes premiers pas dans la vie, sinon dans la carrière maritime, nous n'avions qu'une armée peu considérable; en revanche, nous nous proposions d'entretenir un établissement naval qui ne le cédât, sous aucun rapport, à celui de l'Angleterre. Nous possédions alors des colonies, un commerce maritime, des institutions, qui assuraient largement le recrutement de notre flotte. Aussi, dès que les hostilités éclatèrent, au mois de juin 1778, nous nous trouvâmes prêts à prendre résolûment l'offensive. La flotte de d'Orvilliers, réunie à Brest, avait, comme son amiral, « une pleine confiance dans la protection du Dieu des armées, » et le 9 juillet elle suppliait M. de Sartines « d'obtenir du roi la permission d'entrer dans la Manche et d'y aller attaquer l'amiral Keppel

jamais je n'aurai le triste courage de chercher des économies dans ces réformes brusques, sévères, qui portent la désolation au sein des familles qu'elles atteignent. L'état ne doit jamais s'enrichir par des duretés. Il faut toucher le moins possible aux existences créées, respecter religieusement les droits acquis, et *faire porter les économies avant tout sur les choses*... Je ferai cesser les abus, je ne ferai point verser de larmes. »

jusque dans ses rades, s'il s'obstinait à n'en point sortir. » Ce fut l'époque où nous avions à la fois de bons et de gros bataillons; ce serait celle dont je voudrais qu'il me fût permis d'entrevoir le retour. Au début de la révolution, la situation n'était pas changée; elle était peut-être meilleure encore. La dissolution de l'ancien corps d'officiers nous porta une profonde atteinte. Cependant l'année 1794 vit la flotte de Villaret-Joyeuse, sortant de Brest pour offrir le combat à la flotte de l'amiral Howe, assurer ainsi l'arrivée d'un immense convoi attendu d'Amérique. La journée du 13 prairial fut la dernière bataille offerte à l'ennemi par la marine française. A partir de ce jour, notre infériorité s'accroît si rapidement, notre confiance est tellement ébranlée, que nous ne livrons plus que des combats défensifs. Pendant cette période douloureuse, la marine n'en révèle que mieux son extrême importance; son concours fait réussir une grande expédition, ses hésitations en font échouer une plus grande encore. Il y a donc consolation et profit à étudier l'histoire de notre marine, même en ses plus mauvais jours.

Malte et l'Égypte n'étaient pas d'insignifiantes conquêtes. Ces deux possessions nous donnaient la route des Indes et l'empire de la Méditerranée. Sans la flotte de Brueys, nos armées n'auraient trouvé ni le chemin de Malte ni celui de l'Égypte. Cette flotte n'était pas, comme on l'a souvent répété, une flotte de transport. Jamais le général Bonaparte n'eût commis la folie d'exposer à une traversée de quatre cents lieues une armée qui n'eût point été sous la protection d'une flotte de guerre. Qu'on relise les mémoires que Napoléon dictait à Sainte-Hélène, on verra qu'il se croyait assuré de battre la flotte de Nelson, s'il la rencontrait, et les raisons qu'il en donne me paraissent, je le dis hautement, très plausibles (1). Voilà ce qui explique la téméraire lenteur avec laquelle l'immortel capitaine s'avançait vers l'Égypte. Il ne croyait point qu'il y eût lieu de surprendre un passage qu'on pourrait au besoin forcer. Lorsque plus tard il voulut envahir l'Angleterre, il n'avait qu'un détroit de quelques lieues à franchir, cinq ou six heures au plus à demander aux

(1) « L'escadre française, profitant du grand nombre de bâtimens légers qu'elle avait, s'éclairait très au loin, de sorte que le convoi n'avait rien à craindre, et pouvait, aussitôt qu'on aurait reconnu l'ennemi, prendre la position la plus convenable pour rester éloigné du combat. Chaque vaisseau français avait à son bord cinq cents vieux soldats, parmi lesquels une compagnie d'artillerie de terre. Depuis un mois qu'on était embarqué, on avait deux fois par jour exercé les troupes de passage à la manœuvre du canon. Sur chaque vaisseau, il y avait des généraux qui avaient du caractère, l'habitude du feu, et étaient accoutumés aux chances de la guerre. L'hypothèse d'une rencontre avec les Anglais était l'objet de toutes les conversations. Les capitaines de vaisseau avaient l'ordre, en ce cas, de considérer comme signal permanent et constant celui de prendre part au combat et de soutenir ses voisins. » (Mémoires de Napoléon.)

dieux. Il ne s'y hasarda point; il voulait qu'une flotte supérieure à celle de l'ennemi couvrît le passage qu'il allait tenter. Les combinaisons par lesquelles il préparait en silence ce grand résultat ont excité l'admiration de tous les hommes de guerre. Dans ces combinaisons, le rôle principal n'était pas réservé à l'armée de Boulogne; il appartenait aux flottes de Villeneuve et de Gantheaume.

A tort ou à raison, l'empereur considérait la suprématie navale de l'Angleterre comme incompatible avec la grandeur et la sécurité de la France. Ce fut cette suprématie qu'il alla poursuivre dans la péninsule ibérique, en Allemagne, en Hollande, et jusqu'au-delà du Niémen et de la Vistule. Que ne se borna-t-il à consacrer à la restauration de notre marine la prodigieuse puissance de travail dont nos archives ont gardé de tous côtés la trace! Mais l'empereur ne pressentait que trop bien les lenteurs et les difficultés de cette tâche, qu'il demandait aux plus fatales inspirations de son génie d'abréger. Les premiers élémens d'une marine, les matelots et les officiers, lui manquaient. Supposons un instant qu'en 1806 la situation eût été ce qu'elle est aujourd'hui, que l'ancien matériel naval fût tout à coup devenu inutile, que les deux flottes eussent été par conséquent à refaire sur nouveaux frais, que, dans une très large proportion, le matelot eût pu, à bord de ces vaisseaux ramenés aux conditions des antiques galères, être avantageusement remplacé par de vieux soldats aguerris (1); supposons enfin que les plans de campagne et les manœuvres qui ne convenaient autrefois qu'à une armée de terre se fussent trouvés subitement applicables à la guerre maritime: qu'eût fait le vainqueur de Marengo et d'Austerlitz? Il se fût peut-être souvenu des marches aventureuses, des concentrations foudroyantes auxquelles il avait dû, dans les plaines de l'Italie, les défaites successives d'armées deux ou trois fois plus nombreuses que la sienne. A coup sûr, il ne se fût point abandonné au funeste rêve du blocus continental.

La restauration et le gouvernement de juillet eurent aussi l'ambition de rendre à la France une grande marine; mais on vit se reproduire les obstacles qui avaient arrêté le génie de l'empereur, et il fallut encore se mouvoir dans un cercle vicieux. Le développement de la marine militaire exigeait avant tout celui de la marine marchande; la marine marchande réclamait un grand établissement colonial, et cet établissement ne pouvait se fonder que sous la protec-

(1) Je ne mets pas en doute qu'un vaisseau à vapeur, dont l'équipage est aujourd'hui de 950 hommes, ne fût parfaitement armé, après un ou deux mois d'exercice, si, au personnel de sa machine et à sa maistrance, on ajoutait trois canonniers brevetés par pièce, une centaine de matelots d'élite, et un demi-bataillon de zouaves ou de chasseurs à pied.

tion d'une marine de guerre respectable. On cherchait en vain une issue à ces mutuelles impossibilités. Contenue forcément dans son extension, la marine française, sous les règnes de Louis XVIII, de Charles X et de Louis-Philippe, n'en figure pas moins avec honneur dans tous les événemens de quelque importance. Les vaisseaux de l'amiral Hamelin et de l'amiral Duperré complètent en 1823 l'investissement de Cadix. C'est le premier signe de la renaissance de notre marine. A partir de ce moment, les succès de nos escadres s'enchaînent, se répètent à intervalles de plus en plus rapprochés, et semblent, s'il est permis de s'exprimer ainsi, procéder l'un de l'autre. Navarin vient à peine de rétablir aux yeux de nos anciens adversaires le prestige de nos armes, que déjà le débarquement de Sidi-Ferruch prépare le débarquement d'Old-Fort. Sans la marine, on ne saurait trop le redire, nous n'eussions eu raison ni d'Ibrahim-Pacha en Morée ni d'Hussein-Dey à Alger; nous eussions laissé impunies les offenses dont s'étaient rendus coupables envers nous le Portugal en 1831, le Mexique en 1838, le Maroc en 1844; nous n'eussions fait ni expéditions de Crimée, ni campagnes de Chine. Malgré le rang secondaire auquel semble la condamner l'infériorité numérique de son personnel, la marine française justifie donc amplement, de 1821 à 1855, la sollicitude dont elle est devenue l'objet. Elle ne rend pas seulement d'éminens services, elle fait plus, elle inscrit dans nos fastes militaires des journées dont nos rivaux eux-mêmes se chargent de nous faire apprécier la gloire. Je ne veux parler ici ni de Saint-Jean-d'Ulloa, ni de Mogador, ni du combat d'Obligado, quoique ce soient aussi de glorieuses journées; mais quelle marine a jamais tenté rien de plus vigoureux, rien de plus téméraire que l'entrée de vive force d'une escadre à voiles dans le Tage? Je ne m'étonne pas de l'émotion que manifesta aussitôt l'Angleterre. Les plus beaux jours de la marine française semblaient revenus. Je connais peu de faits d'armes maritimes comparables à celui-là. Pour l'accomplir, il a fallu de la part de l'amiral Roussin une rare décision, une singulière confiance dans la fermeté de ses capitaines et dans l'effet moral que produirait la présence d'une escadre se montrant inopinément sous les murs d'une grande ville à la fois capitale et cité commerçante. Chercherons-nous dans des faits plus récens de nouveaux titres de gloire, de nouveaux gages de confiance? Sous les murs de Sébastopol et sous ceux de Kinburn, dans la mer d'Azof comme à l'embouchure du Pei-ho, avons-nous été inférieurs à nos alliés, infidèles au souvenir de Navarin? N'avons-nous pas prouvé, de telle façon qu'on ne nous le conteste plus, qu'un vaisseau français est aujourd'hui l'égal de tout autre vaisseau étranger? Les deux gouvernemens qui ont précédé le second empire nous ont donc légué

une bonne marine : il reste à nous en donner une grande; c'est la pierre angulaire qu'il s'agit de sceller. Les marines secondaires ne peuvent vivre que lorsqu'elles ne causent pas d'ombrages. La nôtre, depuis la dangereuse notoriété qu'elle s'est acquise, n'a plus d'autre alternative que de s'effacer complétement ou de grandir encore. Telle est la conviction que je voudrais faire partager à tous ceux que préoccupent les destinées de notre établissement naval.

Deux fois dans l'espace de quelques années, nous avons eu l'occasion de rétablir un équilibre auquel, depuis un demi-siècle, il nous était défendu d'aspirer : la première fois en 1852, lorsque le vaisseau à vapeur vint mettre à néant la marine à voiles, la seconde en 1855, lorsque le navire cuirassé eut menacé de la même déchéance le vaisseau à vapeur. Au début de ces deux périodes, toutes les puissances maritimes partaient du même point; les plus actives devaient arriver les premières au but. C'est volontairement que nous nous sommes laissé devancer : fut-il jamais gage plus éclatant de notre modération? car, je le dis avec une sincérité aussi exempte de crainte que de flatterie, je suis de ceux qui refusent de voir dans cette conduite une nouvelle preuve de notre imprévoyance. Il me paraît en effet difficile que nous songions à posséder à la fois une marine prépondérante et une armée qui sera longtemps encore la première du monde. Tout ce que je demande, c'est que notre flotte ne reste point à la merci d'une flotte rivale qui se développerait outre mesure, c'est que nous ne mettions pas seulement notre sécurité dans la qualité de nos vaisseaux, mais que nous en comptions aussi quelquefois le nombre; c'est que, dans nos efforts, nous ne nous laissions point ébranler par des clameurs qui ont le double objet d'arracher à un peuple économe des subsides, d'inspirer à un peuple crédule une satisfaction présomptueuse. Si, dans les conditions où se trouve aujourd'hui notre marine, elle peut encore inspirer à nos voisins de réelles et sincères inquiétudes, je la félicite de l'hommage que ces appréhensions, si peu dignes pourtant d'un grand peuple, semblent rendre involontairement à sa bonne organisation et à sa discipline. Je n'en trouverais pas moins peu prudent et peu généreux de notre part d'exposer nos escadres à des luttes toujours inégales. Les meilleures armées s'usent promptement à ce terrible jeu, et leur moral n'y résiste pas longtemps. Sans doute, quand l'organisation militaire des deux flottes a la même valeur, on peut quelquefois compenser l'infériorité numérique par la vitesse. La marine qui ne peut avoir l'espoir d'être la plus nombreuse doit au moins chercher à être la plus rapide. C'est le premier but qu'elle doit se proposer; mais par quel artifice peut-elle se flatter de l'atteindre? Les arsenaux, au temps où nous vivons, n'ont plus guère de secrets. Nos plus ingé-

nieuses découvertes nous donneront à peine sur l'ennemi l'avance de quelques jours. La supériorité de vitesse est d'ailleurs un avantage infiniment plus précaire pour une escadre que pour un croiseur isolé. Rassemblez huit ou dix vaisseaux rapides : s'il en est un seul dont la machine s'arrête, voilà l'escadre entière obligée de le sacrifier ou de l'attendre. C'est pour avoir voulu protéger le vaisseau le *Zélé*, démâté pendant la nuit par un abordage, que le comte de Grasse fut conduit à livrer malgré lui le combat de la Dominique. Nous ne pouvons donc sans danger mettre notre confiance dans un avantage que la moindre avarie peut nous enlever. Quel que soit le degré de perfection qu'atteignent nos constructions maritimes, l'importance de notre établissement naval ne s'en mesurera pas moins au chiffre de notre budget. Cependant, si nous dépensons notre argent avec plus de fruit et d'intelligence que ceux qui n'ont point nos charges militaires, il nous sera peut-être permis d'en dépenser moins qu'eux et d'arriver à peu près aux mêmes résultats.

Dans quelle voie, dans quel sens nous convient-il donc de développer notre marine? Mon sentiment à cet égard ne saurait être douteux : il ressort, si je ne m'abuse, de l'ensemble même de ces récits; mais, sur un point aussi essentiel, je tiens à formuler nettement mon opinion. Ce sera en quelque sorte mon testament militaire.

De plus riches que nous peuvent se donner le plaisir d'éparpiller leurs ressources et de dissiper de cent façons leurs crédits. Nous ne pouvons errer ainsi à l'aventure. Il nous faut choisir une bonne fois notre sentier et n'en plus sortir. Voici, quant à moi, celui que j'indique. Pour la puissance que la nature a placée en face de l'Angleterre, je ne comprends pas de marine possible sans une *flotte de ligne*, c'est-à-dire sans une force homogène dont chaque unité puisse figurer dans une ligne de bataille. En dehors de cette flotte, je ne vois plus d'utiles que des avisos ou des canonnières rapides, qui ne sont, à tout prendre, qu'une autre espèce d'avisos. Si la flotte de ligne est bien ce qu'elle doit être, les garde-côtes eux-mêmes deviendront superflus. Nous aurons, nous aussi, nos remparts de bois; mais, tout en protégeant nos rivages, ces remparts mobiles seront assez rapides pour menacer les rivages de l'ennemi. Je répudie donc hautement tout sacrifice qui ne tend pas à augmenter directement notre flotte de ligne. Constituer sans délai le corps de bataille de la marine française, l'entourer de rapides et actifs éclaireurs est un soin si urgent que pour le moment c'est le seul qui me touche. Les frégates de croisière, les batteries flottantes, les canonnières à petite ou moyenne vitesse, les vaisseaux garde-côtes, les transports, les transports surtout, n'ont pas mes sympa-

thies. Je crois, en un mot, à l'avenir de la marine française, et je ne veux pas lui rendre tout combat impossible : je réclame pour elle la flotte de d'Orvilliers. Que de plus audacieux mettent leur confiance dans la flottille de Boulogne, et oublient, s'ils en ont le courage, les escadres sans l'appui desquelles cette flottille n'a jamais dû quitter le port!

Il y a deux années à peine, j'aurais dit aisément quels vaisseaux étaient les véritables bâtimens de ligne et devaient par conséquent composer le fonds de notre armée navale. La question a beaucoup perdu aujourd'hui de sa simplicité. Pour la résoudre, il ne faut pas craindre de demander son secret à l'avenir.

Dès l'année 1824, un officier qui posa le premier dans notre marine les vrais principes de l'artillerie navale et eut le pressentiment de la plupart des progrès que notre époque devait réaliser, M. le capitaine de frégate de Montgery, n'hésitait pas à prédire que les navires à vapeur, les projectiles creux, les *vaisseaux couverts de métal*, les navires sous-marins, « opéreraient des changemens analogues à ceux produits dans les XIVe et XVe siècles par la boussole, la poudre à canon, l'imprimerie et la découverte du Nouveau-Monde (1). » Cette prophétie, remarquable surtout par le temps où elle fut faite, s'est déjà vérifiée en partie; la marine à voiles, comme instrument de guerre, a dû céder la place à la marine à vapeur, et déjà une troisième marine menace de succéder incessamment aux deux autres. Un navire sans armure ne méritera plus bientôt le nom de navire de guerre (2). Grâce à une impulsion toute-puissante et à la facilité

(1) « L'exemple donné par les trois principales puissances maritimes, ajoutait M. de Montgery, sera nécessairement suivi par toutes les autres, et les projectiles creux acquerront dans la marine une vogue générale, mais passagère. On reconnaîtra bientôt qu'ils ne produiraient aucun effet décisif contre des navires *bardés de fer ou d'acier*. Les anciens couvraient parfois de fer ou d'airain les navires, les hélépoles et d'autres grandes machines en bois. Les modernes ont plusieurs fois reproduit ce procédé... En 1782, le capitaine Verdun de La Crène proposa ce système au colonel d'Arçon pour les batteries flottantes que l'on destinait à agir contre Gibraltar... Dans nos dernières guerres, on barda de fer plusieurs radeaux qui défendaient un passage dans les lagunes de Venise... A New-York, en même temps que M. Stevens perfectionnait la fabrication des obus, on essayait de former des murailles de vaisseau impénétrables. Des barreaux de fer de cinq pouces d'équarrissage furent encastrés dans un but en bois de chêne épais de vingt pouces. Des boulets du calibre de 32, tirés de près contre ce but, avec de fortes charges de poudre, ne purent y pénétrer. »

(2) Dans les essais faits à Brest en 1823 sur le canon Paixhans, la commission reconnut que nul vaisseau, quelle que fût sa force, ne pourrait tenir, de 300 à 600 toises de distance, contre une batterie armée d'obusiers. « Une influence de ce canon à bombes qui brise et incendie si vivement les vaisseaux de bois, ce sera tôt ou tard, disait à cette époque M. Paixhans, l'adoption de vaisseaux en fer ou recouverts d'une armure suffisante contre l'artillerie. » — « Pour utiliser les vaisseaux déjà construits, disait de son côté M. de Montgery, il faudrait d'abord raser toute la partie des œuvres-mortes qui sur-

avec laquelle nous sommes arrivés à travailler les métaux, les rêves de 1824 sont devenus des réalités en 1855. Nos vaisseaux, sans rien perdre de leur rapidité, vont s'armer de pied en cap et revêtir une cuirasse de fer sur laquelle les plus gros boulets viendront s'amortir (1). Voilà, je suis très porté à le croire, les futurs élémens de la flotte de ligne. Ne dédaignons pas cette coûteuse nouveauté. Comme tout ce qui peut tendre à renouveler de fond en comble le matériel naval, c'est la Providence qui nous l'envoie.

Quelle surprise ce siècle merveilleux nous réserve-t-il encore? Ces bâtimens invulnérables iront-ils se heurter comme des béliers? Les verrons-nous s'accrocher à l'aide de griffes de fer, s'unir par les ponts volans de Duillius, s'incendier par un nouveau feu grégeois? A quelles luttes, en un mot, faut-il nous préparer? Tout ce que nous avons appris est-il devenu inutile, et sommes-nous, dans notre spécialité de marins, devenus inutiles nous-mêmes? S'il en était ainsi, je n'aurais pas à m'occuper du personnel naval. La marine ne serait plus qu'une question de matériel; mais ce n'est pas la première fois que de pareils doutes réclament une réponse. Quand la cause de la marine à vapeur parut définitivement gagnée, nous dûmes nous demander si les études qui avaient occupé notre vie, si les connaissances qui faisaient de notre profession une spécialité complétement inabordable pour les profanes, n'allaient pas perdre une grande partie de leur importance. L'expérience a parlé. Les meilleurs marins d'autrefois sont restés les meilleurs officiers d'aujourd'hui. Seulement le métier, il faut bien le dire, est devenu accessible à un plus grand nombre d'aptitudes. La science de la manœuvre, qui, dans la marine à voiles, était le privilége de quelques natures particulièrement douées, cette science si brillante et si délicate, à laquelle nous devions nos principales jouissances, s'est trouvée mise par le moteur nouveau à la portée des coups d'œil les moins prompts, des intelligences que la marine à voiles trouvait le plus rebelles. Les bons manœuvriers n'en ont pas été moins rares; les manœuvriers suffisans sont devenus plus communs. En présence de cette révolu-

monte la batterie basse, encastrer sur toute la muraille un grillage en fer descendant jusqu'à huit pieds au-dessous de la flottaison. On donnerait cinq pouces d'équarrissage aux barres de ce grillage; elles se croiseraient à angles droits, et les mailles auraient trois pouces carrés. »

(1) Les Anglais ont, il est vrai, fabriqué récemment des canons dont les projectiles pleins traversent, assure-t-on, les plaques de fer les plus épaisses; mais, sans compter que, pour obtenir cette pénétration, les boulets doivent être lancés de très près et frapper le métal normalement, il n'en reste pas moins aux navires cuirassés l'incontestable avantage d'être impénétrables aux obus, impénétrables aussi, dès que la distance augmente, aux projectiles pleins qui porteraient le ravage sur des navires en bois jusqu'au-delà de 5 ou 6,000 mètres. Le canon Armstrong n'est donc, par son immense portée, qu'un argument de plus en faveur des navires cuirassés.

tion, notre rôle eût cessé d'avoir la même dignité et le même intérêt, si la science de la manœuvre eût été notre profession tout entière, si elle en eût même été la partie essentielle. La vapeur, Dieu merci, ne nous avait retranché que la moitié de notre domaine; il nous restait la science qui ne s'acquiert qu'au prix de longues épreuves, et sans laquelle tous les progrès de l'art naval ne garantiraient pas longtemps la frêle existence de ces navires rapides que n'arrêteront désormais ni la nuit ni les tempêtes. Cette science, on l'a nommée : c'est celle de la navigation.

Naviguer aujourd'hui, c'est se porter, quel que soit le vent qui souffle, sur les côtes les plus dangereuses, c'est s'avancer à tâtons dans des canaux sinueux, c'est passer de longues nuits en proie à des doutes cruels, ou courir résolûment devant soi en fermant les yeux au péril. Les précautions qu'autorisait la marine à voiles ne sont plus de saison. En avant! en avant toujours! Il n'y a plus avec la vapeur d'excuses pour ne pas partir ou pour ne point arriver. Ne vous laissez donc pas persuader que la vapeur a pu aplanir tous les chemins, apaiser toutes les tourmentes, qu'il suffit aujourd'hui d'être savant, et qu'il est devenu inutile d'être marin. Je ne dédaigne pas, Dieu m'en préserve, une marine instruite; mais je veux avant tout une marine aguerrie. Quelle marine eut plus d'instruction que la marine espagnole vers la fin du siècle dernier et fut moins préparée à braver les hasards des combats ou la colère des élémens? A la même époque, la France soutenait presque seule la lutte où elle avait l'Angleterre pour ennemie et l'Espagne pour alliée. Elle avait subi, quelques années auparavant, de grands désastres. Pour se mettre en mesure d'engager une nouvelle guerre, il lui avait fallu obérer ses finances et vider ses arsenaux. Heureusement elle avait conservé cet excellent corps d'officiers au milieu duquel j'ai vécu, ce corps tout imbu des traditions d'une profession héréditaire, qui ne perdait jamais de vue les flots de l'Océan, qui naissait, grandissait, mourait sur des côtes constamment battues de l'orage, et, depuis près de deux cents ans, répétait avec orgueil le dicton de la vieille Armorique : *la mer est aux Bretons*. Avec de pareils élémens, la restauration de la marine française était facile. Les officiers de vaisseau n'étaient pas seulement, avant la révolution, des officiers : ils étaient, si l'on peut s'exprimer ainsi, les membres d'une grande corporation militaire engagée d'honneur envers le souverain et envers le royaume à protéger nos colonies et à défendre nos côtes. L'histoire de la marine française sous les derniers règnes de la monarchie ne serait autre chose que l'histoire de la noblesse provençale ou bretonne. Pour cette vaillante chevalerie maritime, la guerre était un incident qui se représentait à intervalles presque réguliers. Il y avait peu de capitaines qui ne comptassent quatre ou cinq campagnes et autant

de combats. Quand une marine s'appuie sur une pareille base, elle peut bien avoir à redouter de passagères éclipses; elle ne peut périr. Elle s'impose au pays comme une nécessité sociale tout autant que comme une nécessité politique. Le cardinal Fleury lui-même, si épris qu'il pût être des douceurs de la paix et des bienfaits d'une étroite économie, eût abattu les fortifications de Lille ou de Strasbourg avant d'oser porter atteinte à la constitution de ce grand corps, qui se croyait fermement le premier boulevard de la France. Il laissait pourrir les vaisseaux, se vider les magasins; il tenait pour sacrés les priviléges du corps royal de la marine.

Nous ne verrons pas renaître un pareil esprit : de nos jours, la marine doit se résigner à ne plus être qu'une branche de l'armée (1). Quelques charges accablantes, faiblement compensées par d'insuffisantes pensions, sont à peu près tout ce qui reste aux *gens de mer* de la position exceptionnelle que leur avaient faite les institutions de Colbert. Il n'en est pas moins vrai que lorsque vous aurez donné à notre flotte un bon corps d'officiers, vous aurez plus fait encore pour ses succès futurs que si vous aviez grossi son effectif de plusieurs vaisseaux. Quel est le but que je me suis proposé en commençant le travail que doivent terminer ces réflexions? J'ai cherché dans mes souvenirs les enseignemens qu'il pouvait être utile d'offrir à nos futurs hommes de mer. C'est dans cette jeune élite recrutée chaque année que je veux voir avant tout la force de la marine française. Tous ces compagnons d'armes auxquels j'ai survécu lui crieront avec moi du fond de leur tombeau : Courage et patience! vous avez l'avenir devant vous. Ne vous laissez pas effrayer par ce que nous avons souffert. Nous sommes venus dans une époque ingrate où tout semblait nous trahir à l'envi, tout, jusqu'aux vaisseaux qu'on nous mettait sous les pieds. Dans de meilleures circonstances, nous vous eussions laissé des exemples non moins rassurans que ceux qui nous avaient été légués à nous-mêmes par les héros de la guerre d'Amérique, car plusieurs d'entre nous étaient de vrais marins, des marins comme peu de gens le seront aujourd'hui. C'est parce que nous avons senti quelle énergie inspire, quelles ressources suggère au moment du danger la longue pratique de l'élément sur lequel on doit manœuvrer et combattre, que nous avons le droit de vous pré-

(1) Il existe cependant encore en Europe une monarchie militaire où la marine est restée l'objet d'une sollicitude qui se manifeste chaque année par de nouveaux bienfaits. Ce n'est pas le développement matériel de la marine russe que nous aurions intérêt à étudier, mais bien plutôt les dispositions éminemment libérales par lesquelles le grand-duc Constantin s'est efforcé d'améliorer le sort de la grande famille à la tête de laquelle la confiance de l'empereur l'a placé. Il se publie depuis plusieurs années à Saint-Pétersbourg, sous le patronage même du prince, un recueil périodique qui s'est proposé pour modèle nos anciennes *Annales maritimes*. Il est fâcheux que ce recueil si digne d'intérêt demeure, sous son enveloppe slave et faute d'un traducteur, lettre close pour nous.

munir contre des tendances auxquelles un peuple de soldats n'est peut-être que trop enclin. Laissez faire la science, elle n'abolira pas de si tôt l'officier de marine.

Un véritable homme de mer, qui put se vanter, au temps même de nos plus dures épreuves, de n'avoir jamais rencontré une frégate ennemie sans l'avoir prise, détruite ou obligée à lui céder le terrain, le capitaine Bouvet, voulait que l'éducation de nos jeunes officiers se fît sur les côtes de la Manche et sur celles du golfe de Gascogne; il ne plaçait qu'en seconde ligne les campagnes lointaines. Je partage complétement cet avis. Les mers qui baignent nos côtes étant les plus difficiles et les plus périlleuses qui soient au monde, ceux qui auront appris à les affronter ne trouveront plus ni difficultés ni périls dans les autres parages. Quand l'officier de mer aurait consacré huit ou dix années de sa vie à s'initier aux détails les plus essentiels de sa profession, quand il aurait appris le pilotage sur nos côtes, la grande navigation au-delà du Cap-Horn et du cap de Bonne-Espérance, je voudrais m'occuper alors, mais alors seulement, de perfectionner son éducation militaire. Les escadres d'évolutions, ai-je besoin de le répéter, seront de tout temps, à mes yeux, les indispensables dépositaires des précieuses traditions dont chacun doit venir s'imprégner tour à tour. Malheur à l'officier qui ne peut achever son apprentissage à cette école! L'expérience de toute une époque maritime sera perdue pour lui. L'embarquement sur les vaisseaux de ligne ne devrait donc pas être, comme il l'est aujourd'hui, une pure faveur du hasard; ce devrait être le privilége des lieutenans qui auraient pris ailleurs leurs deux premiers degrés, et peut-être, pour rendre pendant la paix cette école accessible à un plus grand nombre d'officiers, faudrait-il que les états-majors des vaisseaux fussent renouvelés tous les ans.

L'éducation de l'officier, voilà donc le grand point et l'affaire capitale. Il est pourtant quelques autres détails que je ne voudrais pas entièrement passer sous silence. Les meilleurs officiers ne sauraient se passer du concours de bons mécaniciens, de canonniers habiles, de gabiers même, que la marine marchande ne formera jamais qu'imparfaitement pour la marine de guerre. L'état (je n'hésiterais pas à lui imposer une obligation que seul il peut remplir) doit encore se charger de l'éducation de tous ces agens subalternes dont le rôle s'agrandit chaque jour. Si nous avions trop peu de matelots autrefois, c'est surtout de mécaniciens que nous pourrons manquer aujourd'hui. Qui ne connaît les terribles mécomptes de la marine à vapeur? Qui n'a entendu parler de ces brusques arrêts, de ces avaries soudaines auxquels sont constamment soumises les plus délicates des machines? Longtemps on aurait cru que nous n'avions en France qu'une marine de verre, tant l'insécurité de ces appareils était devenue vrai-

ment décourageante. Était-ce la faute des mécaniciens ou celle des organes dont on leur confiait la conduite? C'était, si je ne me trompe, la faute de l'homme aussi bien que celle de l'instrument. Maintenant que nous sommes parvenus à faire de bonnes et solides machines, nous serions sans excuse si nous les laissions entre des mains douteuses ou inhabiles.

Tout ce qui tient à la navigation m'inquiète bien plus en France que ce qui concerne le combat. Chez les Anglais, la responsabilité de la navigation se partage entre le commandant et le *master* (1). Chez nous, elle appartient tout entière au commandant. On ne tarderait pas à regretter, j'en suis convaincu, si une guerre maritime éclatait, cet abus inconsidéré des forces humaines. Sans doute alors, instruits par l'expérience, nous irions demander à nos côtes des pilotes. Nos côtes, en ce besoin pressant, nous fourniraient-elles des hommes que l'on pût employer en dehors du cercle étroit où chaque pilote enferme d'ordinaire sa vie? L'institution des *masters*, commune à la plupart des marines étrangères, pénétrerait, je le sais, très difficilement dans nos mœurs; mais je crois qu'on y pourrait suppléer par une institution qu'il s'agirait moins de fonder que de faire revivre. Les chefs de timonerie de nos jours ne sont que les successeurs dégénérés des pilotes-majors d'autrefois. Qu'on les recrute désormais parmi les meilleurs pilotes-lamaneurs de nos côtes ou parmi les plus intelligens de nos capitaines-caboteurs; qu'une solde élevée attire et retienne dans cette branche de la maistrance des hommes habitués dès l'enfance aux navigations difficiles, ayant pour ainsi dire reçu avec le lait maternel l'instinct du pilotage; que chaque station conserve le plus longtemps possible ses chefs de timonerie ou ses pilotes-majors attitrés, et nous n'aurons plus à envier à la marine anglaise ses *masters*. Le service des signaux, qui compose aujourd'hui la principale fonction de la timonerie, n'en sera plus qu'un détail secondaire. Le timonier, justifiant enfin le nom qu'il a gardé, aura retrouvé ses attributions importantes : il aura repris le *timon* du navire.

Sans avoir besoin de s'imposer des sacrifices exagérés, sans provoquer les puissances rivales à de folles dépenses, mais aussi sans cesser jamais d'observer et de suivre les progrès des marines qu'elle peut avoir un jour ou l'autre à combattre, la France doit avoir constamment présente à l'esprit la nécessité d'un bon armement dès le début de la guerre. Nous avons d'excellentes écoles spéciales, nous en créerons peut-être d'autres : sachons leur demander non-seulement des sujets pour les besoins limités de la paix, mais une impor-

(1) Les *masters* anglais ont la réputation de mieux connaître nos côtes que la plupart de nos officiers. Il est certain qu'ils en font, à la différence de nos officiers, l'objet d'études sérieuses qu'on voit se renouveler presque périodiquement.

tante réserve pour l'heure imprévue du combat. De la rapidité avec laquelle s'équipera la première escadre peut dépendre tout le succès de la première campagne, et les guerres ne comprendront pas beaucoup de campagnes aujourd'hui. L'impatience ou la sagesse des peuples en marquera bien vite le terme. Les idées pacifiques ont fait un tel chemin que je m'étonne même quelquefois du sujet qui m'occupe. Je me demande si je ne suis pas en arrière de mon siècle, si mes inquiétudes ne sont pas une injure gratuite à l'avenir; mais sans vouloir adopter les maximes attristantes d'un moraliste qui fermerait notre cœur à toutes les sympathies, je crois qu'il est toujours prudent en politique de traiter ses amis comme si l'on devait les avoir pour ennemis demain. Je crois surtout que pour combattre des prétentions outrées à la suprématie navale, il ne serait pas nécessaire de faire apparaître aux yeux de l'Europe le fantôme de la dictature militaire; il faudrait seulement demander à la France un peu de cet élan et de cet enthousiasme qu'elle témoignait au début de la guerre d'Amérique. Sous le règne de Louis XVI, chacun des succès de notre marine retentissait jusqu'au cœur de nos provinces. Le combat de la *Surveillante* et du *Québec* produisit l'émotion d'une grande victoire. Il faut bien le reconnaître, il y a dans toute affaire maritime quelque chose qui intéresse vivement l'amour-propre des peuples. Les pavillons se mesurent sur mer en champ clos; c'est le champion d'une nation qui triomphe ou qui succombe; c'est pour Albe ou pour Rome que le sort se prononce. La France ne se montrerait pas plus froide et plus indifférente aujourd'hui qu'elle ne le fut en 1778 pour de pareils trophées. Est-ce bien là cependant le dangereux laurier qu'il lui reste à cueillir? Verrons-nous notre marine confirmer le renom dont elle jouit déjà dans des combats plus sanglans que ceux qui ont honoré le drapeau de la restauration et celui du gouvernement de juillet? Devons-nous lui souhaiter d'avoir à subir cette décisive épreuve d'où sortit triomphante la marine de Louis XVI? Puisse le ciel écarter des plus ardens esprits de semblables pensées! Jusqu'au dernier moment, je me plairai à croire que ce n'est pas pour cette lutte funeste que, sur les deux rives de la Manche, on entend incessamment les marteaux résonner sur l'enclume. J'aime mieux me figurer que tant de préparatifs belliqueux et d'activité guerrière n'auront d'autre résultat que d'asseoir la paix européenne sur une plus ferme base. Mais vouloir s'assurer une amitié douteuse en faisant droit à d'injustes méfiances, vouloir la paix et restreindre de propos délibéré notre puissance maritime, ce ne serait pas rendre la guerre impossible; ce serait peut-être la rendre inévitable en laissant à l'ennemi trop de facilité pour la faire sans péril.

E. Jurien de La Gravière.

LÉONARD DE VINCI

Photographies d'après la Cène de Milan et le carton de la tête du Christ au musée de Brera, Milan 1859. — *Photographies d'après les dessins de Léonard de Vinci de la galerie de Florence*, Florence 1859. — Vasari, tome VII, Florence 1851, etc.

En bien des cas, l'intérêt qui s'attache à l'étude d'une des branches de l'activité humaine ne dépasse guère le domaine spécial qu'elle embrasse; le poète, l'artiste, l'homme d'état, le savant n'ont alors d'autre importance que celle qui ressort de leurs œuvres : ce sont des individus, mêlés sans doute à leur temps, contribuant par leur personnalité à lui donner sa valeur et sa physionomie, mais qui ne règlent ni ne déterminent sa marche et sa direction. Certains hommes au contraire sont à la fois les promoteurs et les représentans d'une civilisation tout entière. Athènes, au siècle de Périclès, avait des politiques et des guerriers; Rome, au temps d'Auguste, avait des artistes et des poètes : si l'on recherche pourtant le caractère particulier de ces époques fameuses, il faut le demander à Phidias et à Platon, à Cicéron et à César. C'est dans les discussions et les luttes religieuses, chez les satiriques et les théologiens, qu'on retrouve le véritable sens du XVIe siècle; c'est dans la littérature du XVIIe siècle français, chez ses moralistes, ses philosophes raisonnables, ses poètes timides, mais parfaits, que se présente l'image la plus fidèle d'une société modérée et polie dont la séve commence à se tarir, qui ne connaît plus les élans fougueux de la jeunesse, mais qui ne descend jamais au-dessous d'un certain niveau, et dont le goût le plus exquis a marqué toutes les œuvres.

Chaque époque paraît donc avoir une mission précise qui se résume dans quelques noms; mais les grands hommes, les héros des siècles de création et de renouvellement ont de plus ce caractère, que leur activité ne se limite point à un seul objet, qu'ils embrassent dans une vaste étreinte l'universalité des choses qui préoccupent leur temps. La nature, dont les ressources ne sont pas infinies, spécialise pour ainsi dire certains peuples et certaines époques, leur donne à remplir une tâche déterminée, puis elle réunit ses efforts sur un petit nombre d'hommes de choix, et les comble de tels dons que leurs forces débordent au-delà de l'objet dont ils se sont plus particulièrement occupés. Ce double caractère de la spécialité du temps et de l'universalité de ses représentans les plus célèbres ne fut jamais ni si constant ni si marqué qu'à l'époque de la renaissance italienne. Elle est artiste avant tout : ce n'est pas dans Machiavel ou dans Jules II, mais dans ses peintres, ses poètes ou ses sculpteurs qu'elle s'est incarnée. C'est à Dante, à Michel-Ange, à Léonard de Vinci, qu'il faut demander la signification de cette période historique, et en les étudiant, ce n'est pas l'art et le passé de la renaissance seulement, c'est le génie d'une époque entière qu'on arrive à pénétrer.

Dans ces siècles jeunes, les caractères n'ont rien d'émoussé ni d'amolli. Une abondante séve de vie donne aux physionomies un relief qu'elles perdent à d'autres époques. C'est l'homme aussi qui se décèle chez ces peintres, chez ces poètes, chez ces sculpteurs, qui, bien loin de s'isoler dans leur art et d'appauvrir leur nature par cet isolement, se mêlent à leurs contemporains, partagent leurs idées et leurs passions, et gagnent à ce contact de la réalité ces traits fortement accusés du caractère et de l'esprit qui en font de grands types humains. Michel-Ange s'efforce d'atteindre aux plus inaccessibles sommets; il s'obstine dans une lutte impossible, et, sans toucher jamais son but, marque d'un chef-d'œuvre chacune de ses défaites. Léonard de Vinci, doué des facultés les plus variées, d'une insatiable curiosité, d'un sentiment exquis de la beauté, spirituel, élégant, d'une force herculéenne, l'un des hommes les plus aimables de son temps, ne tentera que le possible et atteindra son but. Sans se préoccuper de problèmes inquiétans et peut-être insolubles, sans viser aux œuvres souveraines qui ne naissent que de l'union d'un grand cœur et d'un grand esprit, il s'attachera, mais sans passion, à toutes choses d'intelligence, s'arrêtant à chacune d'elles assez longtemps pour la marquer d'une ineffaçable empreinte, la quittant assez tôt pour ne s'en pas lasser : voluptueux sublime, qui ne trouvait de plaisir que dans les plus nobles occupations de l'esprit, mais dont les œuvres manquent de cette saveur morale, de cet intérêt suprême qui placent si haut celles de Raphaël et de Michel-Ange.

En étudiant à nouveau quelques-uns des artistes principaux du XVIe siècle, je n'ai pas la prétention de modifier d'une manière importante l'opinion qu'on s'en est faite jusqu'ici. Les traits généraux de ces grandes figures sont connus, mais la plupart de nos historiens en sont restés aux renseignemens incomplets et inexacts donnés par Vasari et par d'autres biographes du même temps, quoique depuis une vingtaine d'années les travaux des Rumohr, des Gaye, des Waagen, des Passavant, et en dernier lieu l'excellente édition de Vasari publiée à Florence, nous aient mis à même de remplacer enfin le roman par l'histoire, de donner un caractère précis à des physionomies que des admirations ou des dénigremens sans mesure ont trop souvent dénaturées. En même temps la photographie populaire, en nous faisant connaître une foule de dessins enfouis jusqu'ici dans les collections, nous permet de pénétrer plus avant dans l'intimité du talent de ces grands artistes. Une autre considération donne, ce semble, aux travaux de ce genre une opportunité particulière. L'expérience du passé doit servir d'enseignement, de conseil au présent, et ce ne sont pas seulement les jouissances qui résultent de l'étude des œuvres de l'imagination qu'il faut demander à l'histoire de l'art. Le talent, l'habileté, la connaissance des procédés techniques ne manquent certes point aux artistes de notre époque, et cependant notre école de peinture, si distinguée à quelques égards, erre au gré de toutes les fantaisies sans pouvoir trouver sa direction. Égarée elle-même, elle égare le public, qui ne sait plus que penser et que croire dans cette confusion de manières et de doctrines. Les voix qui seules devraient être entendues se perdent au milieu de ces clameurs d'amour-propre et d'intérêts ligués. Quelques efforts individuels et persévérans sont étouffés dans un chaos d'ouvrages dont les prétentions égalent seules la médiocrité, et l'exemple des maîtres de la renaissance, qui surent atteindre, au moyen de méthodes précises et sûres, le but élevé qu'ils poursuivaient, me paraît pouvoir être consulté de nos jours encore avec profit aussi bien par les artistes que par le public.

I.

Au milieu du XVe siècle, la Toscane présentait un spectacle que le monde n'avait pas revu depuis le temps de Périclès. Les arts du dessin avaient été amenés à ce degré de perfectionnement qui permettait à un homme de génie de leur donner une forme définitive. Les moyens d'exprimer la pensée nouvelle avaient été trouvés l'un après l'autre. Giotto ne s'était pas borné à rompre avec la tradition grecque et à modifier les types hiératiques de la peinture liturgique.

En délaissant les formes conventionnelles pour se rapprocher de la nature, il avait donné à ses personnages plus de beauté en même temps qu'une réalité plus grande, et à ses compositions ce caractère tragique qui semble inhérent à son mâle et cependant gracieux génie. En soumettant la peinture aux règles de la perspective linéaire, Paolo Uccello en avait décuplé les ressources et lui avait permis de multiplier les plans, d'utiliser les accessoires et les épisodes, d'arriver à une science précise du modelé et du raccourci. Mazolino et surtout Masaccio, par la précision, l'ampleur et l'élégance du dessin jointes à la vigueur du coloris, par leur entente du clair-obscur, leur goût dans les ajustemens, complétèrent cette somme des moyens matériels sans laquelle il n'est point possible de donner aux idées les plus sublimes une forme définitive ni une signification certaine. Enfin les perfectionnemens apportés par les frères Van-Eyck aux procédés de la peinture à l'huile, que Jean Belin adopta presque aussitôt, permirent de donner aux tons plus de transparence et de vivacité, plus de relief aux formes par conséquent, et facilitèrent les retouches que la fresque ne comportait pas. Les Pisani, les Ghiberti, les Donatello avaient amené la sculpture par les mêmes étapes au même résultat. Brunelleschi avait élevé le dôme de Santa-Maria del Fiore, et Bramante commençait à construire les palais et les églises qui sont restés les modèles les plus accomplis de cette admirable architecture de la renaissance, où un goût si délicat et si pur s'allie à tant de force et d'élévation.

Léonard de Vinci eut l'inestimable fortune de venir au moment précis où il pouvait le mieux développer ses éminentes facultés. Il naquit au château de Vinci, près d'Empoli, dans le Valdarno, en 1452 et non en 1445, comme le disent la plupart de ses biographes. Il était fils naturel d'un obscur notaire de la seigneurie de Florence, *ser* Piero, et d'une certaine Catarina dont l'histoire ne parle pas davantage. Quoiqu'il ait eu trois femmes légitimes, ser Piero prit chez lui le jeune Léonard; il l'éleva, semble-t-il, avec beaucoup de soin, et on croit même qu'il le légitima. L'enfant montra de bonne heure les plus rares dispositions, mais aussi cette inconstance, cette versatilité qui, pendant tout le cours de sa vie, le firent passer d'une étude à une autre sans pouvoir s'arrêter à rien ni se fixer. A peine avait-il étudié pendant quelques mois l'arithmétique, qu'il embarrassait son maître par ses doutes et par ses questions. Très jeune, il était bon musicien et s'accompagnait de la lyre en chantant des vers qu'il improvisait; mais dès lors un goût dominant le portait vers les arts du dessin: « c'était là, dit Vasari, sa fantaisie la plus forte. »

Ser Piero, frappé des dispositions extraordinaires de son fils, prit

un jour quelques-uns de ses dessins et les porta à André Verrocchio, qui était de ses amis, en le priant de lui en dire son avis. Verrocchio discerna aussitôt le génie naissant du jeune homme, il conseilla à son père de ne point hésiter à lui faire étudier la peinture, et il fut convenu qu'il entrerait dans son atelier. De tous les artistes qui alors illustraient l'école toscane, aucun n'avait au même degré qu'André Verrocchio les goûts, les aptitudes, la nature de talent qui devaient captiver l'esprit du jeune Léonard. Le hasard lui donna pour premier guide l'homme qu'il aurait choisi, s'il eût été en mesure de le faire, et on a remarqué avec beaucoup de raison que « les tendances naturelles de l'élève furent plutôt encouragées que réprimées par l'exemple du maître (1). » Verrocchio aimait passionnément la musique et les chevaux; son esprit inventif n'était jamais en repos. Il fut un des premiers à employer le plâtre pour mouler sur nature. Il s'était beaucoup occupé de mathématiques dans sa jeunesse, ainsi que de l'application de la géométrie à la perspective linéaire. Il avait débuté dans les arts par de petits ouvrages d'orfévrerie religieuse, agrafes de chapes, coupes ciselées et vases sacrés, dont les contemporains vantent l'élégance, et qui sont malheureusement perdus. Le beau retable en argent qui orne encore aujourd'hui le maître-autel du baptistère de Florence suffit pour donner une idée de ce que son talent avait de gracieux et de fin. Il dessinait admirablement, et Vasari parle avec enthousiasme « de quelques têtes de femmes, qu'il conservait dans son recueil, dont les coiffures avaient tant de grâce et une telle beauté, que Léonard de Vinci les imita toujours. » De l'orfévrerie, il avait passé à la sculpture, et quoique son *David* des Offices, son groupe de *Thomas et le Christ* d'Or-San-Michele, l'*Enfant qui tient un Dauphin* de la cour du Palais-Vieux, soient loin de valoir les œuvres de ses prédécesseurs immédiats, Ghiberti et Donatello, il est impossible de refuser à ces statues un mérite qui paraîtrait plus éclatant, si l'on pouvait oublier celles de ses illustres rivaux. Plus tard, il s'occupa de peinture, et fit les cartons de quelques grands tableaux d'histoire que sa mobilité d'esprit l'empêcha d'achever. Il termina sa carrière par l'admirable monument de Bartolommeo Colleoni, à Venise, qui le placerait, s'il était prouvé qu'il en est l'unique auteur, au premier rang des artistes de son temps.

C'est pendant que Léonard travaillait sous la direction de Verrocchio qu'il peignit cette fameuse rondache, le premier de ses ouvrages dont l'histoire fasse mention, et dans lequel déjà il montrait à un si haut degré, s'il faut en croire la description que Vasari nous a laissée de cette peinture, les deux traits caractéristiques de son génie,

(1) Rio, *De l'Art chrétien*, t. II, p. 39.

la préoccupation scientifique, l'étude minutieuse des objets naturels, et la transformation de ces objets en une œuvre ordonnée par l'imagination de l'artiste. Un paysan voisin de ser Piero, que celui-ci employait souvent à la chasse et à la pêche, ayant coupé un gros tronc de figuier, en fit une sorte de bouclier et le pria de le lui faire peindre à Florence. Ser Piero le porta à son fils, qui commença par le redresser au feu, puis, l'ayant enduit d'une couche de blanc et préparé à sa guise, résolut d'y représenter quelque chose d'effrayant, un épouvantail comparable à la Méduse des anciens. Il rassembla dans une chambre où lui seul entrait tous les animaux les plus horribles qu'il put trouver, sauterelles, chauves-souris, serpens, lézards, et, bravant l'infection que répandaient ces animaux, ne quitta son travail que lorsqu'il eut achevé un monstre hideux, qui sortait d'une caverne obscure, puis il fit venir son père. Il avait placé son ouvrage dans son meilleur jour sur le chevalet. Ser Piero, « oubliant ce qu'il venait chercher et ne pouvant se persuader que ce qu'il voyait fût une peinture, s'élança pour fuir précipitamment. Léonard le retint et lui dit : Mon père, cet ouvrage produit l'effet que j'en attendais. Prenez-le donc et emportez-le! » Ser Piero loua chaudement le travail de Léonard, emporta la rondache, se hâta d'en acheter une autre chez un mercier, sur laquelle était peint un cœur percé d'une flèche, et qu'il donna au paysan; puis, en homme entendu qu'il était, il vendit l'ouvrage de son fils, pour 100 ducats, à des marchands florentins qui le portèrent à Milan, où le duc le leur paya 300. Les progrès de Léonard paraissent avoir été très rapides, car nous savons qu'il aidait son maître dans ses travaux les plus importans, et que sa précoce supériorité excita même la jalousie de l'ombrageux orfévre. André, ayant chargé Léonard de peindre un ange dans *le Baptême du Christ* qu'il faisait pour les frères de Vallombrosa, et qui se trouve aujourd'hui à l'académie des beaux-arts à Florence, aurait été tellement désespéré de se voir surpassé par son élève, qu'il aurait renoncé dès lors et pour toujours à la peinture. Quelle que soit l'exactitude de cette anecdote, qui pourrait bien ne pas avoir plus de réalité que celle qui fait mourir Francia de désespoir en voyant la *sainte Cécile* de Raphaël, on peut supposer que, vers 1472, Léonard, âgé de vingt ans, avait quitté l'atelier de Verrocchio, et qu'il pratiquait pour son propre compte, livré à ses seules forces, les arts qu'il devait tant illustrer.

Vasari, dans les quelques pages sèches, inexactes et assez malveillantes qu'il a consacrées à Léonard, ne nous a laissé que des détails très insuffisans sur les dix ou douze années que le peintre de *la Joconde* a passées à Florence. Lomazzo (1) n'est guère plus expli-

(1) *Trattato dell'Arte della Pittura*, Roma 1844.

cite. Du reste, cette absence de documens chronologiques a moins d'importance pour Léonard que pour tout autre. La fantaisie qui gouvernait ses actions présidait aussi à ses études, et il est probable que, même avec plus de documens, il serait difficile de trouver de l'unité à sa vie, et dans son talent ce développement normal et pour ainsi dire logique si vivement accusé chez Michel-Ange, et plus nettement encore chez Raphaël. Cet homme étonnant, chez qui le savant l'emporte peut-être sur l'artiste, préludait, dès ce premier séjour à Florence, à ces études de mécanique, d'hydraulique, d'optique, de géologie, qu'il n'abandonna jamais, et dans lesquelles il se trouve être le précurseur et souvent l'émule des Bacon, des Laplace et des Cuvier. Très jeune encore, suivant Vasari, il faisait des plans d'édifices, de moulins, de fouleries et de machines se mouvant par la seule force de l'eau. Ce fut lui qui le premier proposa de canaliser l'Arno de Pise à Florence. Il composait une quantité de modèles et de dessins pour prouver qu'on pouvait aplanir une montagne ou la percer afin d'unir deux plaines, qu'au moyen de leviers, de vis et de cabestans, on pouvait soulever ou tirer des poids énormes, qu'à l'aide de pompes il était facile de curer un port et de faire monter les eaux. Parmi ses dessins de machines se trouvait le fameux plan au moyen duquel il démontra un jour à plusieurs citoyens de mérite qui gouvernaient alors Florence qu'il soulèverait leur temple de San-Giovanni et l'exhausserait sur des degrés sans le renverser. Les beaux-arts avaient cependant aussi une large part dans ses études. « Il dessinait beaucoup d'après nature et modelait en terre des figures, qu'il drapait ensuite avec des chiffons mouillés et enduits de terre. » On sait qu'il faisait des maquettes pour les figures qu'il voulait peindre, afin d'en étudier le relief dans ses moindres détails. Aussi déjà sa science du clair-obscur et de la dégradation des tons de manière à nettement accuser la forme était-elle prodigieuse; mais, autant qu'on en peut juger par les quelques peintures de sa jeunesse qui nous sont restées, cette imitation pour ainsi dire textuelle de la nature était son but principal, et ce n'est que plus tard qu'il étudia avec une rare perspicacité, qu'il exprima en praticien consommé les effets des passions et des affections de l'âme sur la forme et dans l'expression du visage. De tous les ouvrages que Léonard fit, sans qu'il y ait sur ce point de contestation possible, pendant son premier séjour à Florence, trois seulement, *l'Ange*, dans *le Baptême du Christ* de Verrocchio, à l'Académie de Florence, la *Tête de Méduse* et *l'Adoration des Mages* de la galerie des Offices, sont parvenus jusqu'à nous. On a cru avoir retrouvé, il y a quelques années, cette autre figure d'ange dont parle Vasari, qui tient une main appuyée sur la poitrine tan-

dis que l'autre, élevée en avant, avait donné l'occasion au peintre d'exécuter un admirable raccourci; mais l'authenticité de ce tableau ne me paraît pas parfaitement établie. Quant aux autres œuvres énumérées par les biographes, le *Neptune traîné par des chevaux marins,* qu'il fit pour Antonio Segni, le grand carton d'*Adam et Ève,* où tous les détails du paysage, les fleurs et les animaux, étaient traités avec une si minutieuse précision, les admirables portraits au charbon d'Amerigo Vespucci et du chef de bohémiens Scaramuccia, elles paraissent irrévocablement perdues. Il en est de même de la *Vierge* qui appartenait au pape Clément VII, et que d'Argenville vit encore au Vatican en plein XVIIIe siècle (1) : l'imitation de la réalité y était poussée à un degré extraordinaire, et Vasari ne manque pas de remarquer qu'il se trouvait dans ce tableau une carafe pleine de fleurs couvertes de rosée qui avaient une fraîcheur qu'on croirait dérobée à la nature. Étude minutieuse de la forme, exécution parfaite des moindres détails, exactitude qui touche parfois à la puérilité, telles sont les préoccupations presque exclusives de Léonard à cette époque. Je ne veux pas m'arrêter à la figure d'ange qui lui est attribuée dans *le Baptême du Christ* d'André Verrocchio : elle est sans doute supérieure aux autres parties de cette composition. La tête est très belle, le dessin de l'ensemble est large en même temps que précis; mais l'invention en appartient probablement à Verrocchio, et Léonard n'a fait que développer la pensée de son maître en l'améliorant. Dans la *Tête de Méduse* des Offices, tout est de lui au contraire, et son naturalisme ainsi que sa science précoce de praticien s'y accusent très nettement. Ce tableau, merveilleusement conservé, a eu le sort de presque toutes les œuvres de Léonard : on en a contesté l'authenticité. Se fondant sur le peu d'intérêt que présente le type du visage et sur l'infériorité relative de la peinture dans cette partie de la composition, on a supposé que nous ne possédions qu'une répétition faite d'après l'original, qui serait aujourd'hui perdu; mais cet ouvrage, si important par sa date, a pour lui les deux seules preuves qui comptent en matière d'authenticité, l'histoire et l'évidence. Il se trouvait, au temps de Vasari, dans la collection du duc Cosme de Médicis. Il n'est pas probable que les contemporains de Léonard aient pris une copie pour un original, et ce tableau ne paraît pas avoir jamais quitté Florence ni même la collection dont il fait partie aujourd'hui. Quant à l'évidence, si les couleuvres vertes qui servent de coiffure à la tête de Méduse ne sont pas de la main de Léonard, il faut supposer qu'il existait un peintre, dont le nom serait inconnu, plus habile que

(1) D'Argenville, *Abrégé de la Vie,* etc., Paris 1762, t. Ier, p. 118.

ne l'était dès lors le jeune maître florentin. L'exécution de ces serpens qui se nouent et s'entrelacent dans tous les sens présentait des difficultés presque insurmontables, et à ce point de vue du tour de force et de la difficulté vaincue, je ne crois pas que Léonard ait jamais surpassé quelques parties de cet ouvrage, prodige non-seulement de patience et d'exactitude, mais de science consommée dans l'art si difficile de représenter la forme en mouvement sans lui faire rien perdre de sa précision et de sa beauté.

Malgré l'absence de tout document précis, c'est à la fin du premier séjour à Florence qu'il faut placer l'exécution du tableau du Louvre connu sous le nom de *la Vierge aux Rochers*. Le style, les types des têtes et la manière violente dont le tableau est peint ne permettent pas de le rapporter à une autre époque. Cet ouvrage, qui a beaucoup noirci, dont la composition est bizarre, est loin d'être une des meilleures inspirations de Léonard, et les figures des enfans en particulier sont parmi les moins bonnes qu'il ait faites. L'authenticité de cette œuvre a été contestée. On a voulu n'y voir qu'une répétition du bel exemplaire qui appartient au duc de Suffolk. Je ne puis adopter cette opinion. *La Vierge aux Rochers* appartenait à François Ier, et il n'est pas vraisemblable que du vivant ou très peu de temps après la mort de l'auteur on se fût permis une fausse attribution. Il est d'ailleurs impossible de méconnaître une précision et une finesse de dessin, une force de modelé qui décèlent la main du maître. Enfin l'aspect peu agréable de la peinture est loin d'être un argument contre l'authenticité de cet ouvrage, car on sait que les œuvres les plus incontestables de Léonard sont loin d'avoir le coloris brillant, l'exécution facile et séduisante de celles de ses meilleurs élèves, et c'est même à cette circonstance qu'est due en grande partie la confusion qui lui a fait donner la plupart des tableaux sortis de son école.

L'ébauche de *l'Adoration des Mages* de la galerie des Offices est, après *la Cène* de Milan et le carton d'Anghiari, la plus vaste des compositions de Léonard. Quelques-unes des parties les plus importantes de ce grand ouvrage ne sont que dessinées à la plume sur la toile presque intacte. L'ensemble, préparé avec cette couleur bitumineuse qui a tant fait noircir la plupart des tableaux de ce maître, n'a rien de ce qu'il faut pour séduire le public; mais les artistes y trouvent une source féconde d'études et de réflexions, une sorte de révélation de la méthode que suivait le plus habile des peintres, et des procédés qu'il employait pour arriver à un *rendu* qui n'a jamais été surpassé. Ce tableau est certainement très postérieur à la *Tête de Méduse* dont j'ai parlé. Le style n'a ni l'élévation ni le caractère particulier si reconnaissable dans d'autres peintures de Léonard;

mais la disposition des groupes, la distribution savante du clair-obscur dénotent un artiste maître de son talent à un tel degré qu'il faut le témoignage précis des biographes et surtout l'absence dans les têtes de femmes de cet air de famille, de cette ressemblance à un type unique, emprunté, a-t-on dit, à la race milanaise, type qu'il n'adopta que beaucoup plus tard, pour rapporter cet ouvrage remarquable à son premier séjour à Florence.

Avec *l'Adoration des Mages* se termine la série des œuvres qui occupent les dix ou douze premières années de sa vie d'artiste. Sans en préciser la date, on suppose qu'il avait fait pendant cette période un court séjour à Rome, où il aurait exécuté, dans l'église de Saint-Onuphre, la belle fresque représentant *la Vierge avec l'Enfant et le Donataire*, que le style ne permet guère de rapporter à une autre époque (1). Il partageait son temps entre les études les plus sérieuses et les distractions de toute sorte, et il n'est pas probable qu'il soit tout à fait innocent des plaisanteries d'un goût douteux que Vasari s'est plu à rappeler. Sa curiosité était insatiable, tout ce qui prêtait à l'observation lui était bon. Il fréquentait les marchés et les tavernes, accompagnait les condamnés au supplice, ou bien rassemblait chez lui des paysans qu'il faisait boire outre mesure. Il leur racontait alors les histoires les plus risibles, et profitait de leur ivresse pour noter leurs gestes et leurs contorsions. De là sont nées toutes ces têtes d'expression et ces caricatures dont la plupart ont été souvent gravées; les unes révèlent une profonde connaissance du cœur humain et offrent un véritable intérêt, les autres ne sont que des figures grotesques. L'art n'occupait pas seul Léonard pendant ces années de première jeunesse; sa riche nature lui permettait de braver les fatigues et les plaisirs. D'une beauté et d'une force peu communes, poète, bon musicien, habile à tous les exercices du corps, il était recherché par cette société florentine si brillante sous les premiers Médicis. Sa nature sympathique, humaine et facile plaisait à tous; son esprit, sa gaieté, sa libéralité avaient laissé de tels souvenirs à Florence que Vasari, malgré la rancune qu'il lui gardait de s'être posé en rival de Michel-Ange, en parle ainsi : « Tous les cœurs étaient à lui, tant il avait de prestige et de charme dans sa conversation! Ne possédant presque rien et peu assidu au travail, il eut toujours des domestiques, des chevaux qu'il aimait par-dessus tout,

(1) Il se pourrait cependant que cette fresque n'eût été exécutée que beaucoup plus tard, pendant un séjour que Léonard fit à Rome vers 1504 (Gaye, *Carteggio*, t. II, p. 89). Pinturicchio, ami et collaborateur du Pérugin, très lié avec Léonard, peignait alors l'abside de Saint-Onuphre. L'influence de Pinturicchio et une sorte de déférence vis-à-vis de l'un des maîtres de l'école d'Ombrie expliqueraient les particularités de style qui embarrassent dans cet ouvrage.

et une ménagerie d'animaux de toute espèce qui faisaient ses délices et qu'il soignait avec une patience et un amour infinis. Souvent, en passant par les lieux où l'on vendait des oiseaux, il en payait le prix demandé, les tirait lui-même de la cage et leur rendait la liberté. »

Malgré l'agrément de sa personne et un mérite dont il avait déjà donné tant de preuves, il ne paraît pas que Laurent le Magnifique ait songé à s'attacher Léonard. Son plan pour la canalisation de l'Arno avait été repoussé, et il est bien possible que la vie de plaisir qu'il menait et aussi la multiplicité de ses études, la mobilité de son caractère, son indifférence pour les questions politiques et religieuses qui passionnaient alors les esprits aient empêché ses compatriotes d'apprécier complétement son génie. Toujours est-il qu'il résolut de chercher fortune hors de sa patrie, et qu'encouragé peut-être par quelques avances de Louis le More, qui projetait d'élever un monument à la mémoire de son père, il partit pour Milan.

II.

Ce n'est pas en 1494, ainsi que le pense Vasari, que Léonard quitta Florence pour se rendre dans la Haute-Italie. Des indications très précises consignées dans ses manuscrits établissent qu'il était à Milan en 1483 et peut-être même dès 1480 (1). C'est à cette époque ou un peu plus tôt qu'il écrivit à Louis le More la curieuse lettre qui nous a été conservée par Amoretti. Cette lettre n'est pas un modèle de modestie, et sur ce point Léonard paraît avoir partagé l'opinion des anciens, qui tenaient cette vertu pour un vice; mais cette sèche nomenclature donne une effrayante idée des études et des recherches que ce jeune homme de vingt-huit ou trente ans avait trouvé moyen de poursuivre en dehors de ses travaux d'art et malgré les distractions de la vie mondaine.

« Mon très illustre seigneur, ayant vu et considéré avec attention jusqu'à ce jour les résultats des travaux de ceux réputés maîtres et ingénieurs de machines de guerre, et ayant reconnu que l'invention et le résultat de ces machines ne sont rien de plus que ce qu'on a mis en usage jusqu'à ce jour, je ferai mes efforts, sans chercher à nuire au mérite des autres, pour me faire entendre de votre excellence en lui donnant connaissance de mes secrets. Et en attendant qu'il se présente une occasion de les mettre en pratique, selon votre plaisir, je vous en donnerai la note ci-jointe.

« 1° J'ai un moyen de faire des pontons très légers, faciles à transporter, avec lesquels on peut poursuivre ou éviter l'ennemi. Je puis en construire

(1) Amoretti, *Memorie storiche sulla vita, gli studj e le opere di Lionardo da Vinci*; Milano 1804, p. 20 à 24.

aussi qui soient incombustibles, qui puissent résister à la bataille, et de plus faciles à jeter et à lever. En outre j'ai un moyen pour brûler et détruire ceux des ennemis.

« 2° Je sais de quelle manière pendant le siége d'une place on peut tarir l'eau des fossés et faire une grande quantité de ponts volans à échelons, ainsi que d'autres instrumens nécessaires pour faire réussir pareille opération.

« 3° *Item*. Si, à cause de la hauteur des bords et de la conformation naturelle du lieu, on ne pouvait faire usage de bombardes, je saurai détruire toute place forte, si elle n'est pas bâtie sur le roc.

« 4° Je possède encore le secret de faire des bombardes faciles à transporter, avec lesquelles on peut lancer en détail la tempête, et dont la fumée, en frappant les ennemis d'épouvante, les jette dans la confusion.

« 5° *Item*. Au moyen de chemins creux, étroits et tracés en zigzag, j'ai le moyen de faire parvenir les troupes sans aucun bruit jusqu'à un certain.... (lacune dans le manuscrit) dans le cas où il faudrait passer sous des fossés ou quelques ruisseaux.

« 6° *Item*. Je fais des chariots couverts que l'on ne saurait détruire, avec lesquels on pénètre dans les rangs de l'ennemi et on détruit son artillerie. Il n'est si grande quantité de gens armés qu'on ne puisse rompre par ce moyen, et derrière ces chariots l'infanterie peut s'avancer sans obstacles et sans dangers.

« 7° *Item*. Si le besoin l'exige, je ferai des bombardes, des mortiers, des passe-volans tout à fait différens de ceux dont on se sert.

« 8° Là où les bombardes ne pourraient produire leur effet, je composerai des catapultes, des balistes ou d'autres instrumens dont l'effet est admirable et tout à fait inconnu. Enfin, selon le besoin, je puis inventer une foule de moyens offensifs.

« 9° Dans le cas où l'on serait en mer, je puis employer beaucoup de moyens offensifs et défensifs, entre autres construire des vaisseaux à l'épreuve des bombardes, puis composer des poudres et des fumées.

« 10° En temps de paix, je crois pouvoir bien remplir, et sans craindre la comparaison avec personne, l'office d'architecte, soit pour les édifices publics et privés, soit pour ceux qui servent à la conduite et à la distribution des eaux.

« 11° *Item*. Je puis conduire et mettre à fin toute espèce de travaux de sculpture en terre, en marbre et en bronze. *Item* en peinture je puis faire ce que l'on désirera tout aussi bien que qui que ce soit.

« Je pourrai encore exécuter la statue équestre de bronze qui doit être élevée à la gloire immortelle et à l'heureuse mémoire du seigneur votre père, et à celle de la noble famille des Sforza.

« Et si quelqu'une des choses indiquées ci-dessus était jugée d'une exécution impossible, je m'engage à en faire l'expérience dans votre parc ou dans tel lieu qu'il plaira à votre excellence, à laquelle je me recommande humblement. »

Les offres de Léonard furent acceptées, et Vasari nous a conservé le curieux récit de sa première entrevue avec Louis le More. « Léo-

nard, précédé de sa grande réputation, vint à Milan et fut présenté au duc Louis Sforza, successeur de Jean Galeas. Le duc aimait beaucoup à entendre pincer de la lyre;... aussi Léonard arriva-t-il avec un instrument qu'il avait fabriqué lui-même. Cette lyre, presque entièrement en argent, avait la forme d'un crâne de cheval, disposition bizarre, qui donnait aux sons quelque chose de mieux vibrant et de plus sonore. En cette occasion, il surpassa tous les musiciens qui avaient été appelés pour se faire entendre, et de plus il fut jugé le plus habile poète improvisateur de son temps. Le duc, après l'avoir entendu, fut tellement ravi de ses talens qu'il le combla d'éloges et de caresses. Il lui demanda aussitôt un tableau d'autel, *la Nativité de Notre-Seigneur*, que le prince offrit à l'empereur quand il fut terminé. »

Le patronage du pusillanime, voluptueux et prodigue Louis répondit à tout ce que Léonard en avait attendu, et les seize ou dix-huit années de son séjour à Milan furent les plus heureuses et les plus fécondes de sa vie. Le faste d'une cour brillante convenait à ses goûts de plaisir. Moins scrupuleux que ne l'eût été Michel-Ange en pareil cas, son pinceau se prêta plus d'une fois aux fantaisies licencieuses de son maître. Il ordonnait les fêtes dont il était lui-même l'ornement, et les mariages de Jean Galeas avec Isabelle de Naples, du duc lui-même avec Béatrix d'Este, lui fournirent l'occasion de déployer toutes les ressources de son inventif esprit. Ces distractions ne ralentissaient cependant ni ses études ni les travaux d'un autre ordre dont Louis l'avait chargé.

Son premier soin paraît avoir été de grouper autour de lui quelques élèves et d'organiser cette académie de Milan dont le but même est si mal connu. Il l'avait créée ou du moins complétement réorganisée; elle portait son nom, comme l'indiquent une phrase de Vasari et un sceau sur lequel sont inscrits ces mots : *Academia Leonardi Vinci*, dont il existe une très ancienne gravure, de la main de Léonard probablement, qu'Amoretti a reproduite en tête de ses mémoires, et qui représente un de ces bizarres enroulemens de cordes, une sorte de nœud compliqué qu'on rencontre si souvent dans ses dessins. Toutefois on ignore quelle était la nature précise des études qui se faisaient dans cette académie, et de quelle importance était le rôle qu'y jouait son fondateur lui-même. École ou corps savant, Léonard paraît s'en être beaucoup occupé, et à en juger par un grand nombre de ses manuscrits, qui semblent être bien plutôt des préparations sous forme de notes pour des leçons publiques que des ouvrages définitivement rédigés, on peut croire qu'il en était le principal, sinon l'unique professeur. Si, comme je le pense, la plupart de ses manuscrits de Milan se rapportent à son

enseignement, il en faut conclure que les études qui se faisaient à cette académie embrassaient à peu près l'universalité des sciences qui de près ou de loin intéressent les beaux-arts, c'est-à-dire, d'après l'opinion bien souvent exprimée par Léonard lui-même, tout, à l'exception de la théologie, de la philosophie et du droit.

Il est probable que c'est le *Traité de la Peinture*, le plus considérable de ses ouvrages et le seul qui ait été publié dans son entier, qui formait le cadre général de son enseignement. Ses traités spéciaux, en partie perdus, en partie conservés manuscrits à Paris, à Milan et à Londres, étaient destinés à le compléter en développant les principaux sujets qui se rattachent aux arts du dessin. A plusieurs reprises, dans son *Traité de la Peinture*, Léonard lui-même parle des ouvrages qu'il avait écrits ou qu'il se proposait d'écrire. C'est ainsi qu'il mentionne un *Traité de la Lumière et des Ombres*, dont on possède le manuscrit, qu'il commença le 23 avril 1490. Il travaillait en 1498 à un *Traité du Mouvement local*, dans lequel il s'occupait du repos, du mouvement et de la pondération du corps humain. Il avait commencé un ouvrage qui devait être d'une grande importance sous ce titre : *De la Théorie et de la Pratique*. Léonard mentionne encore un *Traité des Mouvemens de l'homme* et un autre *sur les Proportions du corps humain*, dont il nous reste un fragment où il donne les mesures de la tête. Cette idée de l'harmonie entre les différentes parties du corps humain, cette *divine proportion*, comme il l'appelle, semble l'avoir tout particulièrement préoccupé. C'est la perfection de l'art qu'il se reproche de n'avoir pas atteinte, quoiqu'il ait sans cesse dirigé ses efforts vers ce but. « Admirateur des anciens et leur élève reconnaissant, — lit-on dans sa propre épitaphe, que le poète Platino Piatto avait faite de son vivant et probablement à sa demande, — une seule chose m'a manqué, leur science des proportions : j'ai fait ce que j'ai pu. Que la postérité me pardonne (1) ! »

Vasari et Benvenuto Cellini parlent également d'un *Traité de Perspective* qui aurait formé l'introduction de tous ses ouvrages sur la peinture, et dont Benvenuto assure même avoir possédé une copie. On sait que Léonard avait étudié l'anatomie à Pavie sous le savant Marco-Antonio della Torre. Il faisait même des dessins au crayon rouge qu'il retouchait à la plume d'après ses dissections (2). Il rédigeait les leçons du professeur en les développant et en les commen-

(1) Mirator veterum discipulusque memor,
Defuit una mihi symmetria prisca, peregi
Quod potui. Veniam da mihi, posteritas !

(2) Lomazzo mentionne encore un ensemble de dessins pour enseigner l'emploi de toute espèce d'armes, et les plans ou projets de trente moulins d'usages différens.

tant, et au temps de Vasari ce manuscrit appartenait à Francesco Melzi, l'ami de Léonard. Enfin Vasari cite encore un *Traité d'Anatomie du cheval*, que Léonard avait composé pendant qu'il travaillait à la statue équestre de François Sforza, et qui fut détruit lors de l'arrivée des Français en même temps que ce grand monument.

Le *Traité de la Peinture* se refuse à toute analyse; il ne contient pas moins de trois cent soixante-cinq chapitres, écrits avec une brièveté, une sécheresse qui en rendent la lecture difficile. Ce n'est en quelque sorte que la table des matières d'une encyclopédie des arts du dessin; mais en le relisant j'ai été surpris, non point de l'étendue d'esprit, de la sûreté de jugement, de la variété de connaissances qu'il dénote chez Léonard, mais de l'utilité dont pouvait être pour l'enseignement un pareil texte développé par une parole facile et sympathique, et je me suis mieux expliqué l'excellence de l'école que Léonard a fondée. Sa doctrine est un naturalisme absolu, mais intelligent et élevé, qui n'a rien de commun avec le *réalisme*. Il en expose les traits principaux, il l'explique dans ses détails les plus techniques et en apparence les plus humbles. Il recommande à chaque page l'imitation précise et minutieuse de la nature, mais de la nature vivante, de la forme révélant dans ses modifications les affections et les sentimens de l'esprit qui l'anime. Il circonscrit nettement le champ de la peinture, qui est destinée avant tout à reproduire le relief des corps. « La première intention du peintre, dit-il, est de faire que sur la superficie plane de son tableau paraisse un corps relevé et détaché du fond, et celui qui en ce point surpasse les autres mérite d'être estimé le plus grand maître de la profession. Or cette recherche ou plutôt cette perfection et couronnement de l'art provient de la dispensation juste et naturelle des ombres et des lumières, ce qu'on appelle le clair-obscur, de sorte que si un peintre épargne les ombres où elles sont nécessaires, il se déshonore et rend son ouvrage méprisable aux bons esprits pour s'acquérir une fausse estime parmi le vulgaire et les ignorans, qui ne considèrent en un tableau que le brillant et le fard du coloris, sans prendre garde au relief. »

Léonard ne dédaigne pas de donner à ses élèves les directions les plus pratiques et les plus intimes : « J'ai encore expérimenté que ce n'est pas une chose de peu d'importance, étant au lit dans l'obscurité, d'aller repassant en son imagination tous les contours des figures qu'on a déjà étudiées et dessinées, ou d'autres choses notables et d'une subtile spéculation, car par ce moyen on fortifie et on conserve davantage les idées des choses qu'on a recueillies en sa mémoire. » Il ne leur ménage pas non plus les conseils sévères : « Il n'y a rien de plus sujet à se tromper qu'un homme qui juge son

propre ouvrage, et le blâme de ses ennemis lui est plus utile que l'approbation de ses amis, parce que ceux-ci ne sont qu'une même chose avec lui, et par conséquent le peuvent aussi bien tromper que son propre jugement. » Il leur recommande de travailler avec lenteur, de s'appliquer à faire un petit nombre d'œuvres excellentes, et de n'imiter personne de peur qu'on ne les appelle les neveux et non les fils de la nature. Enfin on est étonné de voir qu'il ne défend pas de se servir du hasard : « Je n'omettrai pas de mettre ici parmi ces enseignemens une nouvelle invention, ou plutôt une manière de spéculer, laquelle, bien que fort petite en apparence et presque digne de moquerie, est néanmoins très utile pour éveiller et ouvrir l'esprit à diverses inventions : si vous prenez garde aux salissures de quelques vieux murs ou aux bigarrures de certaines pierres jaspées, il pourra s'y rencontrer des inventions et des représentations de divers paysages, des confusions de batailles, des attitudes spirituelles, des airs de têtes et de figures étranges, des habillemens capricieux, et une infinité d'autres choses. »

Esprit positif, il veut qu'on borne son ambition, qu'on la renferme dans les limites du possible, qu'on se garde comme d'une maladie de tout ce qui excède les forces humaines, qu'on reste même en deçà de ce qu'on peut accomplir : « Qui ne peut ce qu'il veut, dit-il dans le seul de ses sonnets que Lomazzo nous ait conservé, doit vouloir ce qu'il peut, car c'est folie de vouloir ce qui ne nous est pas possible. On doit tenir pour sage celui qui distrait sa volonté de ce qu'il ne peut atteindre... Il n'est pas non plus avantageux à l'homme de vouloir tout ce qu'il peut, car souvent ce qui nous paraît doux finit par devenir amer, et j'ai pleuré parfois sur ce que j'avais désiré parce que je l'avais obtenu. O toi qui lis ces lignes, si tu veux être utile à toi et cher aux autres, ne veuille jamais que ce qu'il est juste de vouloir! » Morale commode et prudente, sagesse qui n'est pas sans analogie avec celle de Salomon et de La Fontaine, dont le principal mérite est de laisser à l'esprit toute sa lucidité, en n'accordant à l'homme que l'observation et la pensée, en lui interdisant d'atteindre les causes sacrées de ses troubles et de ses doutes.

Ce n'est cependant ni dans ce livre, ni dans ces quelques vers, ni dans ses volumineux manuscrits qu'il faut chercher Léonard tout entier. Le livre n'est qu'un programme, les vers ne sont probablement pas les meilleurs qu'il ait faits ; ses manuscrits sont loin d'avoir été complétement déchiffrés, et il est probable qu'ils ne le seront jamais. Lucca Paccioli dit positivement que Léonard était *gaucher*. L'inspection de ses dessins semble indiquer que c'est en effet de la main gauche qu'il travaillait; il est certain que c'est de cette main qu'il écrivait en commençant à droite comme font les Orientaux, à

rebours par conséquent, et il est presque impossible de lire son écriture autrement que dans un miroir. Homme à recettes, à mystères, à secrets, né dans un temps où l'alchimie était encore en honneur, on croit que le désir de soustraire ses inventions à la curiosité et à l'indiscrétion ne fut pas étranger à cette manie. Quoi qu'il en soit, si ses livres nous restent en partie scellés, nous avons ses nombreux dessins, en quelque sorte la contre-partie de ces ouvrages, et ce n'est pas sans un certain effroi qu'on parcourt, guidé par d'admirables vestiges, tous les replis de cette intelligence prodigieuse, dont l'étendue et la variété au moins ne paraissent pas pouvoir être surpassées. A cet égard, Paris n'a rien à envier à Oxford, à Londres, à Milan. Le musée du Louvre a acheté, il y a quelques années, l'admirable recueil qui était naguère aux mains du libraire Vallardi, de Milan, et cette belle acquisition, la meilleure (j'allais dire la seule bonne) que le Louvre ait faite depuis longtemps, complète et rend unique au monde la collection des œuvres de Léonard que renferme notre grand établissement national.

Cet énorme volume, possédé probablement en premier lieu par Melzi, ne contient pas moins de trois cent soixante-dix-huit dessins. Plus de deux cents, dont une quarantaine de premier ordre, sont indubitablement de la main de Léonard. Tout ce qu'embrassaient ses immenses études s'y trouve représenté : des bijoux et de merveilleuses pièces d'orfévrerie, des études d'architecture pour le dôme de Milan, des épures de la plupart de ses machines, des pompes d'épuisement, des bateaux à nageoires, des armes de toute sorte, des canons de toute grandeur, de toute proportion, une admirable planche de son anatomie du cheval, un alphabet *illustré*, celui probablement qu'il fit pour le jeune duc de Milan. On y remarque encore de très nombreuses études d'après les médailles de Victor Pisanello, des séries entières d'animaux, chevaux, ânes, chevreuils, buffles, chameaux, singes, chiens, jusqu'à des loirs, des lézards, des tortues et des colimaçons, de merveilleux oiseaux peints à l'aquarelle, enfin les fleurs les plus élégantes, celles dont la forme devait le plus flatter son goût parfait : des ancolies et des cyclamens. Je ne parle pas de ses études de figures : plusieurs d'entre elles sont importantes et de la plus grande beauté, et il serait désirable qu'on en reproduisît au moins quelques-unes par la photographie, de telle sorte que le public pût apprécier ce trésor autrement que par ouïdire (1).

Je ne puis dire cependant que l'examen de ce recueil ait agrandi

(1) M. Leroy a déjà gravé en fac-simile une des plus belles têtes d'homme de ce recueil. Cette gravure t accompagnée d'une excellente notice par M. Reiset.

pour moi l'idée que je me faisais du génie de Léonard. Chacune de ces esquisses dessinées à la plume, à la mine de plomb, à la pointe d'argent, par cette main si puissante qu'elle tordait le battant d'une cloche, semble tracée avec l'aile d'un oiseau. Conception nette, observation profonde, exécution ferme et légère, intelligence et habileté, telles sont les qualités qui se trouvent dans ces dessins et que nous retrouverons dans l'œuvre entier de Léonard. On y chercherait vainement ces grandes créations de l'imagination qui se rencontreraient à chaque page dans un recueil semblable de la main des auteurs de *l'École d'Athènes* ou de la chapelle Sixtine.

Malgré l'inconstance d'humeur dont Vasari accuse avec raison Léonard de Vinci, quoiqu'il ait gaspillé sa vie et appliqué ses admirables facultés à mille projets chimériques qui n'ont laissé presque aucune trace, les œuvres utiles qu'il a terminées pendant son séjour à Milan, et qu'il poursuivait au milieu des plaisirs et des préoccupations sévères de son enseignement, témoignent d'une activité et d'une souplesse d'esprit extraordinaires. Vers 1490, les travaux de la cathédrale de Milan se trouvaient arrêtés par les dissentimens qui existaient entre les architectes italiens et allemands qui les dirigeaient. Les Italiens cherchaient à faire adopter le style de la renaissance; ils étaient soutenus par Louis le More et par l'opinion publique. Les maîtres allemands défendaient l'art gothique, l'unité de style, et prétendaient que le monument devait être achevé d'après les principes suivis jusqu'alors. Les discussions violentes qui avaient eu lieu à Florence au temps de Brunelleschi pour l'érection de la coupole de Santa-Maria del Fiore se renouvelaient à propos du couronnement du dôme de Milan. Les séances du congrès d'architectes que Louis avait assemblé devenaient de plus en plus orageuses.

Le 27 juin 1490, quatre projets avaient été présentés et rejetés, la population attendait avec anxiété le résultat de délibérations qui n'aboutissaient pas. Léonard fut adjoint aux architectes rivaux, et quoiqu'on ne connaisse pas d'une manière précise la part qui lui revient dans la détermination qui fut prise, il est probable que l'autorité que lui donnaient sa haute position et ses connaissances spéciales en mathématiques appliquées contribua à clore ce débat. Il s'occupait en même temps de grands travaux d'hydraulique et des premières études pour le canal de la Martesana, qu'il ne compléta que beaucoup plus tard; enfin il ne cessa, pendant seize années consécutives, de travailler au monument gigantesque de François Sforza, L'élève de Verrocchio trouvait encore moyen de faire de petits ouvrages de sculpture, bustes de vieillards, figures de Christ ou de madones, que nous ne connaissons malheureusement que par ce que

nous en dit Lomazzo, qui possédait lui-même « une petite tête de terre du Christ enfant, de la propre main de Léonard de Vinci, dans laquelle on voyait la simplicité et la pureté de l'enfance, accompagnées d'un je ne sais quoi de sage, d'intelligent et de majestueux. » Il cite encore un cheval en relief que possédait un sculpteur d'Arezzo nommé Léon. Ces ouvrages sont perdus, et je crois qu'il faut regarder comme apocryphes les statuettes et les terres cuites qu'on trouve en assez grand nombre dans les collections, et qu'on attribue à Léonard.

Ces travaux si variés n'interrompaient point les études qu'il faisait pour le monument équestre de François Sforza, dont il avait commencé le modèle peu de temps après son arrivée à Milan. Chose singulière, nous ne voyons guère en Léonard qu'un grand peintre, et c'est comme sculpteur que ses contemporains l'ont surtout apprécié. C'est sur cette œuvre gigantesque qu'il comptait lui-même pour immortaliser son nom, et il faut dire que ses études chez Verrocchio, le goût tout particulier qu'il avait pour les chevaux, ses admirables travaux d'anatomie paraissaient l'avoir destiné plus qu'aucun autre à réussir dans une pareille entreprise. Il ne nous reste pas même un croquis d'un travail que Léonard accomplit dans toute la force de l'âge et du talent, et qu'il ne mit pas moins de seize années à terminer. Une note qui se trouve sur la couverture de son *Traité des Ombres et de la Lumière* nous apprend qu'il fit deux fois le modèle de ce monument (1). L'armature destinée à soutenir l'énorme masse de terre qu'il devait y employer le préoccupa beaucoup, et les marges de ses manuscrits sont couvertes de dessins de machines et d'échafaudages qui ne peuvent pas avoir eu d'autre destination. Cette statue devait être colossale, car Léonard avait calculé lui-même qu'il faudrait 100,000 livres de bronze pour la couler. Une ancienne gravure, qu'on croit être de sa main, et qui est décrite dans l'édition que Vallardi a donné de Gerli (2), paraît s'y rapporter et présente quatre projets différens. Dans ces esquisses, les cavaliers portent le bâton du commandement. Deux d'entre elles donnent aux chevaux pour point d'appui un guerrier renversé, ce qui indiquerait que Léonard avait eu l'intention de représenter son héros combattant. D'autres dessins de chevaux se trouvent dans le volume du Louvre et dans d'autres collections; mais ces indications sont vagues et insuffisantes, et on a cru jusqu'à ces dernières années qu'il faudrait renoncer à se faire une idée, même approximative, de ce grand ouvrage. Cependant un manuscrit de la bibliothèque impériale, rapporté de

(1) « 2 avril 1490. Je commençai le présent livre, et je *recommençai* le cheval. »

(2) Gerli, *Disegni di Leonardo da Vinci, con note illustrative da G. Vallardi*, Milano 1830.

Pavie par Louis XII, sur lequel M. Waagen a le premier appelé l'attention (1), jette quelque jour sur cette question. Cet admirable manuscrit (2), terminé en 1490 et intitulé *Gesti di F. Forza*, est dû au Crémonais Bartholomeus Gambagnola, qui en rédigea le texte très probablement sur l'ordre de Louis le More. Il est orné de trois miniatures de la plus grande importance, et sans aller aussi loin que ceux qui prétendent y voir la main de Léonard, il est impossible de méconnaître qu'elles ont été faites sous son influence, sur ses dessins, et sans doute par quelqu'un des élèves de l'académie de Milan. Au bas de la première page de l'introduction, couverte elle-même d'arabesques et d'ornemens d'un goût exquis, se trouve, dans un médaillon soutenu par deux amours, un portrait de Louis le More, d'une finesse, d'une fermeté et d'une largeur admirables. Le frontispice représente François Sforza, à cheval, sous un portique. Le cheval, puissant et un peu lourd, marche du pied droit; l'anatomie en est très belle et paraît étudiée d'après une statue plutôt que d'après le vif. Le cavalier, armé de la tête aux pieds, le bâton dans la main droite appuyée en arrière sur la selle, semble un peu court; sa tête, coiffée de la toque, est d'un dessin sec et précis. Le portrait est reproduit en buste à la page suivante en plus grande dimension. Si l'on se rappelle maintenant qu'en 1490 Léonard avait fini le premier modèle de la statue de Sforza, qu'il dirigeait à Milan non-seulement l'académie, mais tout ce qui, de près ou de loin, touchait aux beaux-arts, même la décoration du palais de Louis le More et jusqu'aux fêtes qu'il donnait, qu'il n'y avait à Milan aucun autre monument de François Sforza qui pût servir de modèle aux miniaturistes, que ces peintures sont bien certainement dans le style de Léonard, on conclura avec beaucoup de vraisemblance que nous possédons la reproduction de son œuvre, au moins telle qu'il l'avait exécutée une première fois. Il faut malheureusement ajouter que cette miniature, quelque belle qu'elle soit, ne donne pas l'idée d'une œuvre très originale ni très puissante. Ce n'est pas une création; elle se rapproche trop des statues équestres qui existaient alors en Italie, du *Colleoni* de Verrocchio et du *Gattamelata* de Donatello, qui ornait depuis bien des années la place de San-Antonio à Padoue. Il serait du reste imprudent de juger une œuvre de cette importance d'après une miniature, et l'on peut d'ailleurs supposer que si Léonard, dont la justesse d'esprit n'est point contestable, abandonna son premier projet, c'est qu'il n'en était point satisfait. L'historien Paul Jove, qui put voir le modèle définitif, assure qu'il était aussi remarquable par son originalité que par ses dimensions.

(1) Waagen, *Kunstwerke und Künstler in England und Paris*, p. 367.
(2) Ancien fonds, petit in-folio, n° 9941.

La statue de Sforza fut découverte en 1493, peu de temps après le mariage de Louis avec Béatrix d'Este. Elle excita une admiration prodigieuse; mais Léonard n'en était pas satisfait : il y trouvait toujours quelque chose à corriger, si bien que, lorsque survinrent les événemens de 1499, elle n'était point fondue. Les arbalétriers gascons de Louis XII trouvèrent plaisant de la prendre pour but et la mirent en pièces (1).

III.

Il ne nous reste rien de la statue colossale de François Sforza, nous ne possédons qu'un fragment informe du carton d'Anghiari, *la Cène* du couvent de Sainte-Marie-des-Grâces est en ruines! La fatalité s'est acharnée à détruire les plus importans ouvrages de Léonard de Vinci. Nous ignorons même à quelle époque il entreprit son chef-d'œuvre. On a avancé, sur des indications qui me paraissent insuffisantes, qu'il n'y travailla que pendant les deux années 1496 et 1497 : il faut supposer avec Bossi qu'il s'occupa de cette composition pendant beaucoup plus de temps. On connaît les habitudes de Léonard; il dut élaborer lentement une œuvre de cette importance, et tout porte à penser que les premières études qui s'y rapportent datent du commencement de son séjour à Milan. Vers 1496, le modèle de la statue de François Sforza étant achevé, il dut s'occuper avec d'autant plus de suite de *la Cène* que l'accès de dévotion dont fut pris Louis le More après la fin tragique de sa femme Béatrix mit un terme aux fêtes et aux distractions de toute sorte qui interrompaient sans cesse les travaux de Léonard. Un document cité par Amoretti prouve qu'il travaillait encore à cette peinture pendant l'année 1497, et c'est vraisemblablement vers cette époque qu'il l'acheva.

A voir les admirables cartons que Léonard avait préparés pour les têtes des apôtres et du Christ, les dessins très nombreux que nous possédons encore et qui se rapportent à cette composition, on peut juger, par le soin avec lequel il en étudia les moindres détails, de l'importance qu'il lui attribuait. Il mit à l'exécuter une ardeur et une passion qui ne lui étaient point habituelles. Bandello raconte qu'il lui est souvent arrivé de voir Léonard quitter brusquement sa statue équestre au milieu du jour, par les plus fortes chaleurs de la canicule, pour venir à Sainte-Marie achever un trait ou un contour de *la Cène* par deux ou trois coups de pinceau, comme s'il avait eu besoin de se soulager ainsi d'une trop forte préoccupation. D'autres

(1) Lanzi, *Storia pittorica*, t. III, p. 162.

fois il était tellement absorbé et captivé par son travail, qu'il y restait depuis le matin jusqu'au soir sans songer à boire ni à manger. Le prieur des dominicains tourmentait beaucoup Léonard pour qu'il achevât promptement son œuvre. Il ne pouvait comprendre, dit Vasari, qu'il restât quelquefois une demi-journée absorbé dans une sorte de contemplation. Léonard n'en faisait ni plus ni moins malgré les importunités du moine, qui jeta les hauts cris et alla se plaindre au duc. Léonard fut mandé chez Louis, qui lui parla de sa lenteur, mais en lui faisant entendre que les sollicitations du prieur avaient pu seules lui arracher ces reproches. « Léonard n'eût jamais consenti à entrer en discussion à cet égard avec le pauvre père, mais l'aménité et le tact du prince l'engagèrent à exposer toutes les difficultés qu'un artiste rencontre souvent au milieu de son œuvre, à prouver que souvent les grands génies ne travaillent jamais plus que dans les momens où ils paraissent ne rien faire... De plus, il confia au duc qu'il lui manquait deux têtes pour son tableau, celle du Christ et celle de Judas. Il n'espérait guère trouver sur la terre le type divin du Sauveur, dont son imagination était impuissante à concevoir l'idéale et céleste beauté : il lui semblait aussi difficile de rencontrer sur une face d'homme assez de bassesse et de cruauté pour exprimer d'une manière frappante l'ingratitude et la trahison du monstre; mais quant à cette dernière, ajoutait-il, il avait à peu près son affaire dans la tête du moine si tracassier et si importun. »

Léonard n'employa malheureusement pas les procédés de la fresque pour exécuter cet ouvrage. Curieux de toute innovation, il avait adopté l'un des premiers la peinture à l'huile, dont il connaissait peut-être imparfaitement l'emploi. Peut-être aussi se servit-il de couleurs et de drogues de son invention. Toujours est-il que lorsque l'Armenini vit *la Cène* cinquante ans après qu'elle eut été achevée, elle était déjà fort endommagée. Vasari, qui visita Milan en 1566, la trouva dans un état déplorable. En 1726, elle fut restaurée par un certain Bellotti, qui ne laissa intact que le ciel. Les moines pratiquèrent au milieu de la composition une porte qui fit disparaître les jambes du Christ et de plusieurs apôtres. Cette porte était destinée à établir une communication entre le réfectoire et la cuisine. On avait cloué tout près de la tête du Christ les armes impériales. Les soldats autrichiens et français rivalisèrent de vandalisme pour détruire ce chef-d'œuvre, et à la fin du siècle dernier, malgré l'ordre formel de Bonaparte, le réfectoire de Sainte-Marie-des-Grâces fut converti en magasin à fourrages et en écurie, jusqu'au moment où le prince Eugène le fit restaurer et mettre dans l'état où il est aujourd'hui. On voit que ce n'est pas seulement à l'humidité des murs et aux procédés défectueux dont s'est servi Léonard qu'il faut at-

tribuer la dégradation de l'ouvrage le plus parfait qui soit sorti de la main d'un peintre.

La composition de *la Cène* est très connue; elle a été popularisée par la gravure de Morghen, si belle de burin, malheureusement si fausse de caractère. Que sont devenus dans cette reproduction molle et monotone ces types si variés, si fermes, si distingués, ce dessin précis sans sécheresse, ce modelé puissant et moelleux, ces expressions de physionomies vives, nettement écrites, et qui ne touchent cependant jamais à l'exagération? Nous possédons heureusement dans les copies nombreuses et contemporaines qui ont été faites de ce chef-d'œuvre, ainsi que dans les cartons et les dessins de la main même de Léonard, des documens suffisans pour apprécier cette peinture méconnaissable aujourd'hui, mais dont la supériorité était si manifeste que François Ier, pendant son séjour à Milan, eut sérieusement l'intention de faire transporter à Paris la muraille de Sainte-Marie-des-Grâces, et n'abandonna ce projet que parce que les ingénieurs reculèrent devant la difficulté de l'entreprise. Les dessins qui se rapportent à *la Cène* sont nombreux. Les premières esquisses, à peine indiquées, se trouvent à l'académie de Venise. Le volume du Louvre renferme deux ou trois têtes d'études qui paraissent avoir servi à Léonard pour cette composition. Enfin on possède les cartons dessinés au pastel, grands comme nature, des têtes du Christ et des apôtres, dont parle Lomazzo. Les têtes de saint Jacques, de saint Jean et du Christ sont restées en Angleterre. Les dix autres se trouvaient il y a quelques années dans la collection du roi de Hollande; elles ont été vendues en 1850 et sont maintenant à Pétersbourg. On conserve à Milan, au musée de Brera, une très belle tête du Christ, également grande comme nature, dessinée à la pierre noire et à la sanguine. On connaît plus de quarante copies et les imitations plus ou moins anciennes de *la Cène*. La plus célèbre et de beaucoup la meilleure est celle que Marco d'Oggiane peignit sur toile vers 1510, et qui se trouve à l'académie de Londres; elle est exactement de la grandeur de l'original, qu'elle reproduit dans ses plus minutieux détails. Celle que possède le musée du Louvre est d'un tiers moins grande que la précédente, très exacte également; elle paraît être de la même main, quoique moins belle. Cette copie fut commandée par le connétable de Montmorency pour la chapelle du château d'Écouen. La petite copie qui était dans la salle des marguilliers à Saint-Germain-l'Auxerrois, et qu'on attribue à B. Luini, a été tellement repeinte qu'elle mérite à peine une mention. Enfin le grand carton conservé dans la galerie de Leuchtenberg à Munich, que le peintre Bossi exécuta en consultant les meilleurs documens pour la mosaïque de la galerie du Belvédère à Vienne,

peut être étudié avec fruit. Le même peintre fit encore à l'huile la répétition de ce carton qui se trouve au musée de Brera.

Ce sujet de *la Cène* n'avait été traité que très exceptionnellement par les peintres antérieurs à Léonard. Négligé par les écoles de Venise, de Sienne et d'Ombrie, les maîtres florentins paraissent être les seuls qui s'en soient occupés. Le *Cénacle* que Giotto et ses élèves peignirent dans l'ancien réfectoire de Santa-Croce à Florence, les deux fresques du même genre qu'exécuta Domenico Ghirlandajo dans celui de Saint-Marc et dans celui d'Ognissanti, sont les seuls ouvrages représentant ce sujet qui méritent une mention. Ces peintures ont la grandeur et l'élévation qu'on est habitué à rencontrer dans toutes les productions de cette admirable école; mais l'art, avec Giotto et même avec Ghirlandajo, manquait de la souplesse nécessaire pour vaincre les difficultés particulières à ce sujet. Ces compositions grandioses et austères sont raides; les personnages, immobiles sur une seule ligne, ne marquent ni par leurs gestes ni par leurs expressions les sentimens qui doivent agiter leur âme. Plus sévères chez l'un de ces maîtres, déjà plus vivans chez l'autre, ils ne concourent point à l'action, qui n'a rien de cette unité puissante et de cette prodigieuse variété que Léonard devait mettre dans son chef-d'œuvre. Si l'on se reporte au temps où cet ouvrage fut exécuté, on ne peut qu'être émerveillé du progrès immense que Léonard fit faire à son art. Presque le contemporain de Ghirlandajo, condisciple de Lorenzo di Credi et du Pérugin, qu'il avait rencontrés dans l'atelier de Verrocchio, il rompt d'un coup avec la peinture traditionnelle du xve siècle, il arrive sans erreurs, sans défaillances, sans exagération et comme d'un seul bond, à ce naturalisme judicieux et savant également éloigné de l'imitation servile et d'un idéalisme vide et chimérique. Chose singulière, le plus méthodique des hommes, celui qui parmi les maîtres de ce temps s'est le plus occupé des procédés d'exécution, qui les a enseignés avec une telle précision que les ouvrages de ses meilleurs élèves sont tous les jours confondus avec les siens, cet homme dont la *manière* est si caractérisée n'a point de rhétorique. Toujours attentif à la nature, appuyé sur elle, la consultant sans cesse, il ne s'imite jamais lui-même. Le plus savant des maîtres en est aussi le plus naïf, et il s'en faut que ses deux émules, Michel-Ange et Raphaël, méritent au même degré que lui cet éloge.

La peinture murale de Sainte-Marie-des-Grâces ne compte pas moins de 8 mètres 60 centimètres de large sur 4 mètres 51 centimètres de haut. Les personnages ont près de 3 mètres. Dans son dessin général, elle ne diffère en rien d'essentiel de celles de Giotto et de Ghirlandajo. C'est une peinture sur un seul plan. Si affranchi qu'il

soit des entraves de l'art hiératique dans la représentation de la figure humaine, Léonard n'avait pas cette hardiesse d'imagination qui fit concevoir et victorieusement exécuter à Michel-Ange et à Raphaël la voûte de la Sixtine et *l'École d'Athènes*. Le sujet se prêtait d'ailleurs admirablement à ce genre de composition, et c'est en développant un thème qu'il n'avait pas inventé qu'il s'est montré créateur. Comme dans la fresque de Giotto, les personnages sont sur une même ligne qui fait face au spectateur. Le Christ n'a point d'auréole, les apôtres n'ont aucun de ces emblèmes qui les caractérisent dans les anciennes peintures. C'est par le jeu de la physionomie et par les gestes que les apôtres, groupés trois par trois et se rapprochant avec anxiété du Christ pour mieux entendre ses paroles, expriment l'étonnement et l'horreur qui débordent de leur âme. Ni la vivacité des expressions, ni la violence des attitudes ne nuisent à la savante harmonie de cet ensemble vivant. Depuis le visage ineffable du Christ jusqu'à la figure ignoble de Judas, l'œil parcourt une suite de types expressifs, individuels, admirables, où se peignent avec une netteté parfaite les sentimens les plus forts et les plus variés.

Le Christ de *la Cène* de Milan résume le génie de Léonard de Vinci dans ce qu'il a de plus élevé. La conception en est grande, originale, frappante; l'exécution en est parfaite. L'école de Phidias avait cherché le type de l'espèce humaine, l'homme abstrait; le peintre florentin a représenté l'homme idéal, l'individu. Vasari, dans son amour du merveilleux, a prétendu que Léonard n'avait jamais pu achever la tête de son Christ. C'est du roman. Elle était peinte, et probablement avec intention, d'une manière plus vague, moins affirmée que celle des disciples; mais l'Armenini assure qu'elle était complétement terminée, et ce qu'on en peut voir encore fait penser qu'il a raison. Cette admirable figure a-t-elle cependant toute la portée qu'on a voulu lui donner? Léonard l'a peinte sans doute avec le sérieux et le respect dus à un pareil sujet, et nous croyons volontiers Lomazzo, lorsqu'il dit qu'il n'y travaillait pas sans que sa main tremblât; mais a-t-elle le caractère surhumain qu'on a voulu lui donner? Le Christ de Léonard est le plus beau des hommes; mais rien dans sa personne ne décèle un dieu. Son tendre et ineffable visage respire la plus profonde douleur. C'est un maître miséricordieux qui avoue sans colère à ses disciples, à ses enfans, que l'un d'eux le trahira. Il est grand, pathétique, sublime, mais il reste homme. L'effroi, l'étonnement, l'horreur, qu'expriment si vivement, si nettement, les gestes, les pantomimes, les expressions des disciples, n'ont rien qui dépasse les sentimens humains. Qu'on se représente de nos jours un père assis à la table de famille, au

milieu de ses enfans, et disant à l'un d'eux : « Tu m'as trompé! » On aura, moins la beauté et la force que le génie ajoute à la réalité, le drame qui resplendit sur la muraille de Sainte-Marie. L'art doit-il en rester là? En se bornant à exprimer d'une manière admirable des sentimens vrais, Léonard a-t-il donné à sa création toute la portée qu'elle pouvait avoir? Je conviens que son œuvre est parfaite, et qu'il l'a exécutée telle qu'il l'a conçue; mais je ne puis comprendre qu'en se méprenant sur le but qu'il poursuivait, on ait voulu faire de ce grand peintre le représentant le plus élevé et le plus complet de l'art religieux. Je sens bien de quel intérêt il serait pour certaines doctrines exclusives de s'assurer un pareil auxiliaire; mais les faits ne se prêtent point à de pareilles interprétations. L'auteur de *la Cène* n'est ni liturgique, ni chrétien, ni religieux à aucun degré. Non-seulement la pensée religieuse ne se montre nulle part dans ses ouvrages d'art, mais ce que l'on a lu de ses volumineux écrits et de ce journal où il consignait régulièrement ses plus secrètes pensées peut leur servir de commentaire et d'explication. On n'y trouvera qu'un observateur prodigieux de l'esprit humain, une merveilleuse intelligence dont la sagacité s'élève jusqu'au génie : jamais un mot sorti du cœur, jamais un sentiment qui dépasse la réalité. Il ne faut pas jouer sur les mots. Je comprends qu'une œuvre parfaite, quelle qu'en soit d'ailleurs la portée, élève l'âme, et qu'en lui montrant une image harmonieuse, et jusqu'à un certain point complète, elle la prédispose à concevoir le surnaturel, l'absolu; mais je ne puis admettre que cette œuvre elle-même ait un caractère religieux. Retenus dans l'espace et dans le temps, nous n'y sommes point enfermés. Semblables à ces êtres inférieurs de la création qui, destinés à subir plusieurs métamorphoses, présentent dès les premières phases de leur développement des organes rudimentaires sans utilité directe, nous avons des facultés incomplètes qui perçoivent obscurément des formes, des idées, des sentimens, qui dépassent les limites du monde sensible. La religion, la métaphysique, la poésie, la musique, les arts du dessin, sont les formes qui répondent à ces besoins de l'âme, à ces élancemens du cœur, à ce goût passionné de la beauté, traits épars de la vérité parfaite à laquelle l'homme aspire, et qu'il pressent. C'est cette beauté suprême que les maîtres naïfs de la noble école toscane poursuivaient malgré les entraves d'un art imparfait; c'est elle que cherchaient Michel-Ange et Raphaël, et qu'ils ont atteinte en particulier dans cette figure du Christ, l'un en lui donnant une force, une grandeur et une majesté surhumaines, l'autre en répandant sur toute sa personne une grâce, une pureté, une douceur presque divines.

Les tableaux de chevalet qu'on peut avec quelque certitude attri-

buer à Léonard de Vinci sont excessivement rares. Chef d'une école habile et fervente, ses élèves ont souvent travaillé d'après ses dessins ou ses cartons, et il est quelquefois si difficile de distinguer leurs ouvrages des siens, que les connaisseurs les plus compétens s'y sont trompés. Je ne veux entrer dans aucune discussion d'authenticité. Les quelques ouvrages qui sont indubitablement de la main de Léonard, et que nous possédons, suffisent pour caractériser sa manière. Il faut certainement retrancher de son œuvre des tableaux d'une grande beauté et très importans, tels que *la Vierge au bas-relief* de lord Monsohn, *la Modestie et la Vanité* du palais Sciarra, *le Christ disputant avec les docteurs* de la galerie nationale de Londres, les trois *Hérodiade* de Vienne, celle de Paris, ainsi que celles de la Tribune de Florence et de la galerie d'Hampton-Court, qu'un dessin élégant, mais sans largeur, un modelé sans force, un coloris clair, transparent, léger et brillant, font attribuer sans hésitation à Bernardino Luini. Il faut rendre à Salai, à Beltraffio ou à d'autres les *Léda*, peut-être même la belle *Vierge* de Pétersbourg, et cette adorable figure de jeune femme, le sein gauche découvert, une fleur à la main, les cheveux noués à la grecque, qui était connue sous le nom de *la Collombina* dans la galerie d'Orléans, qui passa ensuite dans celle du roi de Hollande, et qui orne aujourd'hui la collection déjà si riche du palais de l'Ermitage. On pourrait prolonger cette liste et contester presque tous les tableaux qui ont été attribués à Léonard. En fait d'authenticité, je ne suis point parmi les crédules, mais je trouve cependant M. Kugler trop sévère lorsqu'il paraît penser que les seuls tableaux dont l'invention et l'exécution soient de Léonard se réduisent à trois de ceux qui se trouvent au Louvre : à *la Joconde*, au *Saint Jean-Baptiste* et au portrait de Lucrezia Crivelli. Pour ne parler que de Paris, je crois impossible que l'on conteste sérieusement *la Vierge et sainte Anne*, ni même le *Bacchus*. J'ai dit ce que je pensais de *la Vierge aux Rochers*. Ce seraient six tableaux qui font bien, j'en dois convenir, la grande moitié des ouvrages de chevalet parfaitement authentiques de Léonard.

Il n'est pas moins difficile de fixer la chronologie des tableaux de chevalet de Léonard que d'en établir l'authenticité. Le portrait de Lucrezia Crivelli au Louvre, ceux de Louis le More et de Béatrix à l'Ambroisienne, peut-être la belle *Vierge allaitant le Christ* du palais Litta, dans laquelle on croit reconnaître l'influence de Jean Van-Eyck (1), sont les seuls qu'on puisse rapporter avec quelque certitude à son séjour à Milan. Le dessin de ces ouvrages est élégant, d'une justesse extrême; mais la peinture garde encore un peu de

(1) La *Vierge* de la *casa* San-Vitale à Parme, signée et datée, est reconnue aujourd'hui comme l'œuvre de Cima de Conegliano. — Elle est maintenant au musée de Parme.

cette sécheresse que Léonard, semble-t-il, n'a perdue qu'à partir de son retour en Toscane. Le portrait de Lucrezia est cependant un chef-d'œuvre. On pense qu'il a été peint vers 1497, lorsque Louis le More, revenu de sa dévotion, se fut rattaché à cette femme, dont il eut même alors un fils, nommé Giovanni Paolo. Elle est vêtue d'une robe rouge ornée de broderies et de bandes d'or. La tête est de trois quarts; les cheveux, en bandeaux très lisses, sont retenus par une ganse noire, ornée d'un diamant, qui passe sur le front. On a pris longtemps ce portrait pour celui de la maîtresse de François Ier, la femme du drapier Féron, et on la nomme encore la belle Féronnière. Quant à celui d'une autre des maîtresses de Louis, la belle Cecilia Gallerani, il se trouvait encore au siècle passé chez le marquis Bonevana; mais il paraît irrévocablement perdu : Léonard semble l'avoir répété plusieurs fois. C'est elle que les caprices érotiques de Louis lui imposèrent le plus souvent comme modèle pour les tableaux religieux qu'il lui commandait. On a cru la reconnaître dans la *Sainte Cécile* de la galerie de Munich; d'autres portraits d'elle, également déguisée en sainte, étaient conservés chez le professeur Franchi à Milan et chez les Pallavicini de San-Calocero. Enfin Amoretti vit à Milan, chez un marchand de vin, un tableau dont il parle avec admiration : c'était une Vierge tenant une rose que l'enfant Jésus bénissait, et pour qu'on ne pût se tromper sur l'intention qui avait dicté cette composition, on avait écrit au bas du tableau ces deux vers :

Per Cecilia qual te orna, lauda e adora
El tuo unico filio, o beata Vergine, exora!

C'est comme ingénieur, on se le rappelle, que Léonard s'était avant tout proposé à Louis le More; jusqu'au moment où il commença *la Cène*, ses travaux d'architecture, de sculpture, ainsi que l'organisation de l'académie de Milan et son enseignement, l'absorbèrent presque tout entier. Les études préparatoires qu'il avait faites pour *la Cène*, les difficultés qu'il avait dû rencontrer dans l'exécution de ce grand ouvrage, en le rendant de plus en plus maître des moyens matériels de son art, complétèrent cette somme de connaissances, d'expérience, que son esprit sagace et avide de perfection allait bientôt si admirablement mettre en œuvre. C'est à partir de son second séjour à Florence, depuis l'année 1500 environ, que sa peinture, déjà si remarquable par un dessin précis et serré, par un relief vigoureux, prit cette largeur, cette finesse élégante et cette grâce, ce modelé souple, moelleux, inimitable, ce *sfumato* merveilleux qui fait dire à Vasari que « cette peinture fait le désespoir de tout peintre excellent. »

Trois tableaux conservés au Louvre, *la Vierge et sainte Anne*,

Saint Jean et *la Joconde*, suffiront pour caractériser cette dernière manière de Léonard. Un passage obscur de Vasari a fait contester l'authenticité de *la Vierge et sainte Anne*. Le biographe raconte que les frères servites chargèrent Léonard de faire pour le maître-autel de l'église de l'Annunziata un tableau précédemment commandé à Filippino, qui, par considération pour Léonard de Vinci, renonça à cette commission; que Léonard, s'étant installé chez les frères avec sa famille, n'aurait mis aucun zèle à terminer cet ouvrage; qu'après en avoir avancé le carton, qu'il exposa pendant deux jours à l'admiration de la foule, et leurré les frères de promesses, il l'aurait abandonné; que plus tard même, malgré les instances de François Ier, son indécision et sa mobilité l'auraient empêché de le peindre. Le carton fait pour les frères servites est maintenant très connu; il est à l'académie de Londres, et n'a pu en aucune manière servir pour le tableau du Louvre. Dessiné aux crayons noir et blanc, c'est un des ouvrages les plus parfaits et les mieux conservés de Léonard. Les figures sont plus petites que nature. Le Christ, sur les genoux de sa mère, se retourne vers le petit saint Jean. Sainte Anne est assise à côté de la Vierge, et montre le ciel de la main. L'auteur a donc fait deux compositions différentes de ce sujet, ce que Vasari paraît avoir ignoré; mais il n'a pas fallu moins d'un texte de Paul Jove, qui affirme que le tableau représentant la Vierge assise sur les genoux de sainte Anne a été exécuté, et surtout de l'excellence tous les jours mieux reconnue de ce merveilleux ouvrage, pour le faire restituer à Léonard.

Cette composition a été répétée par les meilleurs élèves du grand peintre. Le carton original du tableau de Paris serait, d'après M. Waagen, dans la famille de Platen, en Westphalie (1); la copie de Salai, faite pour la sacristie de Saint-Celse, est dans la galerie de Leuchtenberg, à Munich; celle du palais Pitti est attribuée à Aurelio Luini, et la répétition, avec quelques variantes, de la galerie Brera, à Bernardino Lanino.

Quoiqu'on trouve çà et là dans ses premiers ouvrages, et même dans ceux de son maître Verrocchio, quelques traits de ce type féminin que Léonard devait immortaliser dans ses dernières compositions, c'est dans le visage de cette *Vierge* du Louvre qu'il l'accuse avec le plus de netteté et d'élévation. Ce tableau n'est pas achevé, les draperies, les fonds et les accessoires ne sont qu'ébauchés, la couleur n'est pas aussi solide, le modelé n'est pas aussi puissant que dans le portrait de *la Joconde*. La composition même est bizarre et ne vaut pas celle du carton de Londres, mais les têtes sont admi-

(1) Waagen, *Künstwerke und Künstler in England und Paris*, t. III, p. 426.

rables. La *Vierge* et la *sainte Anne* ont cet air noble, tendre et un peu dédaigneux, ce sourire ineffable, ce regard souriant et voluptueux des femmes de Léonard, belles et profanes madones qu'on a si souvent reproduites sans pouvoir jamais les égaler!

Le type de la *sainte Anne*, de la *Joconde*, du *saint Jean*, serait-il une création spontanée du cerveau de Léonard? ou bien le peintre aurait-il rencontré dans la nature cet idéal qu'il avait obscurément poursuivi jusqu'alors? Une découverte faite il y a quelques années, et dans des circonstances assez bizarres pour mériter d'être rapportées, pourrait expliquer comment Léonard, qui choisissait pour ses têtes d'hommes les modèles les plus variés, a pour ses têtes de femmes adopté ce type unique, si facilement reconnaissable, et qui a tant embarrassé tous ceux qui se sont occupés de son œuvre. Parmi les tableaux appartenant au roi Louis-Philippe, et qui furent vendus aux enchères, se trouvait un beau panneau de cèdre sur lequel était peinte une figure qui paraissait médiocre. Un intelligent marchand de tableaux de Paris, M. Moreau, l'acheta, se doutant peut-être qu'un si grossier badigeonnage devait cacher quelque mystère. Le panneau nettoyé, on trouva une admirable peinture où je n'hésitai point, lorsque je la vis il y a quelques années, à reconnaître la main de Léonard. On a dit que ce tableau avait été recouvert par les ordres du duc d'Orléans, fils du régent, qu'il avait été relégué dans les greniers du Palais-Royal, où on l'avait oublié, mais que le roi Louis-Philippe savait par des papiers de famille qu'il devait posséder un ouvrage de Léonard, et qu'il s'en était souvent informé. Quoi qu'il en soit, cette peinture représente une femme à demi couchée, presque nue, évidemment faite d'après nature. C'est *la Joconde*, ce sont les mêmes traits, le même sourire de la bouche et des yeux, les mêmes merveilleuses mains. Si on ajoute qu'il existe deux portraits en buste et sans vêtemens de la même personne, l'un qui était dans la galerie Fesch, l'autre qui se trouve encore à l'Ermitage (1), que Mona Lisa Gherardini était la troisième femme de Francesco del Giocondo, qui l'épousa en 1495, que peu d'années plus tard Léonard de Vinci, encore presque jeune, ayant pour lui les séductions du génie, de l'esprit, de la beauté, se trouvait à Florence, que ce portrait, auquel il travailla ou fit semblant de travailler près de quatre ans, bien loin de rester entre les mains du mari, demeura la propriété du peintre, qui le vendit à François Ier 4,000 écus d'or (45,009 fr.), qu'enfin, à partir de cette époque, toutes les peintures et surtout les dessins (2) de Léonard offrent une ressemblance frap-

(1) Docteur Rigollot, *Catalogue de l'OEuvre de Léonard de Vinci*, p. 69.

(2) Voyez les dessins de la galerie de Florence qui, étant restés dans cette ville, y ont très probablement été faits.

pante avec le portrait de Mona Lisa que nous possédons, on se convaincra qu'il pourrait y avoir dans ces rapprochemens, dont je n'ai pas été seul frappé, une explication plausible d'un fait unique dans l'histoire de l'art.

Les répétitions du portrait de Mona Lisa sont très nombreuses; il s'en trouve aux musées de Madrid, de Munich, à Florence, à la *casa* Mazzi, à Rome chez le prince Torlonia, dans la villa Sommariva, sur le lac de Côme, à Londres, dans la collection Hume. Le portrait du Louvre a noirci, mais sans rien perdre de son harmonie et de sa beauté, et c'est par une étrange inadvertance que les commentateurs de Vasari ont écrit « qu'il avait été gravement défloré par une restauration maladroite. » La moindre retouche faite à une semblable merveille sauterait aux yeux. Ce tableau est parfaitement intact, et on a sur ce point trop à reprocher aux administrations qui se sont succédé au Louvre pour qu'il convienne de les charger d'un crime imaginaire.

Dans leur immortalité relative, les créations du génie ont cette ressemblance avec celles de la nature, que les années ne les atteignent point, et qu'une jeunesse éternelle est leur partage. Celles-ci se renouvellent de saisons en saisons; les grandes œuvres de l'art conservent d'une manière plus constante et malgré les injures du temps la vivante image de la pensée qui les créa. Les unes comme les autres demeurent, tandis que s'entassent à leurs pieds les débris des générations qui les ont contemplées. Cette image voluptueuse et charmante de Mona Lisa existe depuis plus de trois siècles. Des milliers d'hommes, de tout âge et de toutes langues, se sont pressés autour de ce cadre étroit. Ils se sont embrasés aux rayons de ces yeux limpides et ardens. Ils ont écouté les paroles menteuses de ces perfides lèvres. Ils ont emporté aux quatre coins du monde le trait empoisonné dans leur cœur. Aussi longtemps qu'il restera quelques vestiges de cette merveilleuse et funeste beauté, tous ceux qui cherchent à lire les mystères de l'âme sur les traits du visage viendront avec angoisse demander à ce sphinx nouveau le mot de l'énigme éternelle. Amoureux, poètes, rêveurs, allez mourir à ses pieds! Votre désespoir ni votre mort n'effaceront de cette bouche railleuse le sourire enchanteur, le sourire implacable qui promet la félicité, qui ne donnera jamais le bonheur.

Le *Saint Jean* est moins parfait que *la Joconde*, et cependant je ne crois pas que dans aucun autre de ses ouvrages Léonard se soit autant approché de l'idéal qu'il poursuivait; mais par quelle étrange fantaisie le peintre a-t-il mis une croix dans la main de cette figure profane? Ce *Saint Jean* est une femme, personne ne s'y trompe. C'est l'image de la Volupté : elle s'impose à l'esprit avec une in-

croyable puissance; il semble qu'on l'ait vue vivante : elle reste gravée dans l'imagination et dans le cœur comme ces souvenirs douloureux et charmans que l'on déteste et que l'on chérit. Je me souviens qu'en me rendant à Rome pour la première fois, je fus arrêté près de Baccano par quelque accident de voiture. Du haut des collines qui dominent cette pauvre auberge, la vue s'étend sur toute la campagne romaine et sur la ville. Le spectacle que je désirais voir depuis bien des années, je l'avais sous les yeux. Cette figure du *Saint Jean* de Léonard me poursuivait. Pour ramener mon attention sur la grande scène qui m'entourait, je récitais les vers terribles qu'Alfieri a datés de cette place :

Vota, insalubre regione che stato
Ti vai nomando...

« Terre insalubre et dépeuplée qui prétends au nom d'état, visages pâles, repoussans et exténués d'un peuple lâche et coupable;... prince que la folie d'autrui appelle bienheureux, cité sans citoyens; temples augustes sans religion,... lois injustes qui devenez plus mauvaises à chaque lustre,... c'est toi, Rome, toi, le siége de tous les vices! » C'était en vain, la voluptueuse image ne me quittait pas; elle flottait devant moi sur la vaste plaine; je voyais ses lèvres folles et souriantes, ses yeux enivrés, ses abondans cheveux d'or, et j'entrai dans la ville éternelle, l'esprit hanté par le fantôme du faux dieu de tous les temps.

IV.

Les travaux importans que Léonard avait exécutés à Milan ne l'avaient point enrichi. Menant grand train et comptant peu, lorsque la fortune lui souriait, il partageait volontiers avec ses élèves et ses amis. Il était bon : Melzi l'appelle dans ses lettres « bon ami et excellent père; » mais il n'avait ni cette dignité de caractère ni ce goût d'indépendance qui conseillent le stoïcisme ou la prévoyance. La lettre que l'auteur de *la Cène* écrivit au duc de Milan pour lui exposer sa détresse est d'une tristesse et d'une humilité navrantes. « Il n'a plus de commission de personne... Il veut renoncer à son art. Il a dévoué sa vie au service du duc,... il est continuellement prêt à obéir; mais il est en retard de sa solde, il n'a plus rien pour payer ses ouvriers; il demande qu'on lui donne quelques vêtemens (1)... » Louis lui fit présent, par acte du 26 avril 1499, d'une petite vigne de seize perches, située près de la porte Vercellina. Peu de temps

(1) Amoretti, *Memorie*, p. 75.

après, le More était chassé de ses états par la rapide campagne de Louis XII, et Léonard fit à son ancien patron cette brève oraison funèbre, qu'on trouve écrite de sa main sur la couverture de l'un de ses manuscrits : « Le duc perdit l'état, la fortune et la liberté; il n'a rien terminé de ce qu'il a entrepris. »

Léonard vit de ses propres yeux détruire le modèle de son monument de François Sforza, les peintures qu'il avait faites dans le palais du duc, ses grandes et admirables constructions du palais de Galeas San-Severino; il ne paraît pas cependant qu'il ait d'abord songé à quitter Milan, et on voit par quelques notes de ses manuscrits qu'il se considérait comme attaché à la personne du prince, quel qu'il fût, et qu'il désirait rester dans un pays où il avait maintenant quelque bien et où il aurait voulu continuer ses travaux. Les embarras que la guerre donnait à Louis XII ne lui permirent probablement pas d'utiliser les talens d'un homme qu'il devait si vivement apprécier par la suite, et Léonard partit pour Florence avec son élève Salai et son ami l'anatomiste Luca Pacciola, dont il avait illustré de nombreuses planches le livre *de divina Proportione*, qui ne fut cependant publié qu'en 1509.

A Florence, il trouva ses amis sous le coup des troubles et des agitations qui suivirent la mort de Savonarole. Fra Bartolomeo s'était fait moine au couvent de Saint-Marc; Lorenzo di Credi, désespéré de la mort du réformateur, avait renoncé à la peinture et voulait se retirer pour mourir à l'hôpital de Sainte-Marie-Nouvelle; Boticelli, que Léonard appelle son ami dans le *Traité de la Peinture*, vieux, pauvre et attristé, n'avait plus rien du joyeux compagnon qu'il avait connu vingt ans plus tôt. Pérugin était le seul de ses anciens amis qui n'eût pris aucune part aux événemens dont Florence venait d'être le théâtre. Il était lié de très ancienne date avec Léonard, il professait comme lui la plus parfaite indifférence à l'endroit des questions politiques et religieuses, et on sait qu'il vint le voir plusieurs fois pendant le séjour que l'auteur de *la Cène* fit alors en Toscane.

Léonard, aussitôt après son arrivée, s'était remis à ses études pour la canalisation de l'Arno, qu'il prétendait rendre navigable de Florence jusqu'à Pise (1). Il commença peut-être dès cette époque le portrait de Mona Lisa et fit celui de la belle Ginevra de Benci, que Ghirlandajo avait déjà représentée dans une des fresques de Sainte-Marie-Nouvelle; mais il ne resta que peu de temps dans sa patrie. Il se mit au service de César Borgia, qui le nomma, en 1502, son architecte et son ingénieur général. Il passa cette année presque entière à dessiner des ports, à projeter des fortifications, à parcourir

(1) Son projet ne fut exécuté que beaucoup plus tard.

dans tous les sens la Romagne et l'Ombrie. Dès janvier 1502, il était de retour à Florence, où nous le trouvons parmi les artistes désignés pour donner leur avis sur la place que devait occuper le *David* de Michel-Ange. Enfin, en 1504, il fut chargé de décorer l'une des parois de la grande salle du Palais-Vieux.

J'ai parlé ailleurs de cette composition de Léonard de Vinci, et je n'y veux pas longuement revenir. Ayant à représenter un trait de l'histoire de Florence, il avait choisi un épisode de la bataille d'Anghiari, gagnée par ses compatriotes contre Piccinino, qui servait alors Philippe-Marie Visconti. Sachant qu'il devait avoir Michel-Ange pour concurrent dans la décoration de cette salle, ce n'est sans doute pas sans intention qu'il prit un sujet d'action qui lui permettait de suivre son redoutable rival sur son propre terrain. On sait qu'il ne nous reste presque aucune trace du carton qu'il exécuta pour cette peinture, elle-même détruite; la description ambiguë de Vasari, celle que Léonard fit lui-même et qu'Amoretti nous a conservée, un dessin très insuffisant de Raphaël, quelques croquis publiés dans Gerli et qui paraissent s'y rapporter, le dessin de la *casa Rucellai* gravé dans l'*Etruria pittrice* (1), enfin la gravure d'Edelinck, faite d'après un dessin de Rubens, qui, n'ayant pas vu le carton, n'avait pu reproduire qu'une copie plus ou moins ancienne de cette composition, tels sont les seuls renseignemens que nous possédions sur ce grand ouvrage, car je dois à peine mentionner la lithographie publiée il y a quelques années par M. Bergeret d'après un dessin que personne n'a vu, et qui donnerait une pauvre idée de l'œuvre de Léonard, ainsi que quelques autres reproductions ou gravures qui ne présentent pas plus d'authenticité.

En choisissant pour sujet un combat de cavalerie, Léonard avait trouvé le moyen d'introduire dans sa composition son animal de prédilection, qu'il avait autant étudié que la figure humaine, et dont il connaissait à fond les formes et les mouvemens. En retraçant une action qui se passe entre un petit nombre de personnages près du spectateur sur le devant du tableau, en évitant ainsi les complications de plans qu'il ne paraît pas avoir jamais bien entendues, il s'était tenu dans les conditions les plus favorables au développement de ces qualités. Il est d'ailleurs probable que, stimulé par la réputation éclatante de son jeune rival, il mit à cette composition tout le soin dont il était capable, et qu'il fit les plus grands efforts pour ne pas perdre dans l'opinion la première place, que personne n'avait songé jusqu'alors à lui contester. Cependant, quelle que soit l'insuffisance du dessin de Rubens, nous possédons certainement les lignes

(1) *Etruria pittrice*, pl. XXIX.

principales, le *plan* de la composition de Léonard, et quoiqu'on puisse se figurer par quels prodiges d'exécution il aurait atténué la faiblesse de l'invention, s'il eût terminé la peinture qu'il ne fit que commencer dans la salle du Palais-Vieux, il faut dire que, d'après le peu que nous savons, c'est avec raison que l'opinion publique, incroyablement excitée et passionnée par ce duel entre les deux plus grands artistes de ce temps, se prononça si nettement pour Michel-Ange.

Léonard commença son carton dès février 1504. Il était terminé au mois d'avril de l'année suivante, car nous savons, par les belles recherches du docteur Gaye, qu'à cette époque la peinture était commencée dans la salle du Palais-Vieux. La seigneurie de Florence lui avait alloué 15 florins larges en or par mois, et lui avait adjoint plusieurs peintres qui travaillaient sous sa direction. L'œuvre n'était pas encore achevée en août 1505, lorsque tout à coup il l'abandonna. Toujours préoccupé d'inventions nouvelles, il avait recouvert le mur d'un mastic qui coulait; mais il se peut que cette circonstance et son insouciance habituelle ne soient pas les raisons principales qui lui aient fait abandonner ce travail, et il est probable que l'éclatant succès du carton de Michel-Ange ne fut pas sans influence sur sa détermination. La peinture de Léonard de Vinci existait encore en 1513, mais très détériorée, car les magistrats de Florence furent obligés, à cette date, de la faire entourer d'une armature, afin qu'elle ne se détruisît pas tout à fait. A partir de cette époque, on perd toute trace de cet ouvrage.

C'est en 1505, pendant qu'il travaillait encore à la peinture du Palais-Vieux, qu'il fit les modèles des trois statues coulées par Francesco Rustici, qui se trouvent encore au-dessus de la porte septentrionale du baptistère de Florence. Dès le mois d'août de l'année suivante, il retournait à Milan, et Charles d'Amboise, maréchal de Chaumont, gouverneur de la Lombardie pour Louis XII, lui témoignait déjà cette vive amitié qu'il lui garda jusqu'à sa mort (1). Le maréchal faisait en effet demander à la seigneurie de Florence, le 19 août 1506, qu'on permît à Léonard de prolonger son séjour auprès de lui à Milan, « car il avait besoin de son travail pour un petit espace de temps. » La réponse de la seigneurie n'avait sans doute pas été favorable, car au mois d'octobre suivant le maréchal écrit lui-même : « Comme nous avons encore besoin de maître Léonard,

(1) Le beau portrait du Louvre (n° 404), qui passait jusqu'à ces dernières années pour représenter Charles VIII ou Louis XII, est celui du maréchal de Chaumont, comme l'a très bien démontré M. Ch. Leblanc dans *l'Iconographe*. Ce portrait, qui a été longtemps attribué à Léonard, n'est certainement pas de lui. M. Waagen le donne à Beltraffio; il est, selon toutes les probabilités, d'Andrea Solari.

vos excellences nous feront grand plaisir de prolonger le congé qu'elles ont accordé audit Léonard, nonobstant la promesse qu'il a faite, afin qu'il puisse demeurer à Milan et achever certains ouvrages qu'il a commencés pour nous. » Le sévère gonfalonier Soderini répondit sèchement : « Votre seigneurie voudra bien nous excuser de ne pas accorder le délai que vous demandez pour Léonard de Vinci, qui ne s'est point comporté comme il le devait envers cette république, car il a accepté une bonne somme d'argent et donné un petit commencement à un grand ouvrage qu'il s'était engagé à faire, et par amour pour votre seigneurie il s'est comporté comme un délateur (1). Nous désirons n'être pas sollicités davantage, parce que son travail doit satisfaire l'universalité, et que nous ne pouvons pas, sans en souffrir, suspendre plus longtemps. »

Léonard partit de Milan, non sans emporter une lettre du maréchal pleine des recommandations les plus chaleureuses, destinées à désarmer le terrible gonfalonier. « Les œuvres éminentes, dit Charles d'Amboise, que maître Léonard, votre citoyen, a faites en Italie, et surtout en cette ville, ont porté tous ceux qui les ont vues à l'aimer singulièrement, encore qu'ils ne le connussent pas. Et nous confessons pour notre part être du nombre de ceux-là, l'ayant aimé avant de l'avoir connu personnellement. Mais depuis que nous avons vécu avec lui et que nous avons éprouvé par expérience ses diverses qualités, nous voyons en vérité que son nom, célèbre à cause de sa peinture, est obscur en comparaison des éloges qu'il mériterait dans les autres branches où il est si distingué, et nous confessons que dans les différentes choses que nous lui avons demandées, et qui concernent notre profession, telles que dessins et projets d'architecture, il nous a non-seulement satisfait, mais qu'il a excité notre admiration. C'est pourquoi, puisque vous avez bien voulu nous le laisser ces jours passés, nous nous montrerions ingrat si nous ne saisissions pas l'occasion de son retour dans sa patrie pour vous exprimer notre gratitude... Et s'il était besoin de recommander aux siens un homme de ce mérite, nous vous le recommanderions de tout notre pouvoir, et nous vous certifions que vous ne pouvez rien faire pour augmenter ses biens, ses agrémens et ses honneurs sans qu'avec lui nous nous en réjouissions singulièrement. »

Cette lettre n'empêcha pas le gonfalonier de reprocher très durement à Léonard son inexactitude, son manque de foi et même les avances qu'il avait reçues pour un travail qu'il ne terminait pas. Léonard, blessé, courut chez ses amis, compléta la somme qu'on lui reprochait d'avoir reçue, et la porta à Soderini. Il faut se hâter d'a-

(1) Le texte porte *delatore*, mais je pense qu'il faut lire *dilatore*.

jouter que le gonfalonier refusa de la recevoir; mais il semble que depuis ce moment Léonard ne pensa plus qu'à quitter sa patrie, où, on doit en convenir, il n'avait jamais été particulièrement apprécié, et il n'y revint que pour très peu de temps, en 1507 et en 1511, pour un procès qu'il soutenait contre ses frères à propos de l'héritage de son oncle paternel, et en 1514 en se rendant à Rome avec Julien de Médicis pour le sacre de Léon X. En revenant à Milan, Léonard retrouva ce qui lui était le plus cher au monde, la tranquillité et ses amis. La Lombardie, déchirée par la guerre et par les factions, renaissait sous l'administration juste et sage du maréchal de Chaumont et de Jean-Jacques Trivulce. Melzi reçut Léonard à sa villa de Vaprio, et c'est alors qu'ils peignirent dans une amicale collaboration cette gigantesque madone dont la tête n'a pas moins de six palmes, à moitié détruite aujourd'hui par le temps et par les injures des soldats, mais dont les restes ont encore tant de majesté. Il avait de nouveau ses élèves autour de lui, et le premier argent qu'il toucha, il le partagea, dit-on, avec Salai ou Salaino, comme il l'appelait familièrement, qui voulait doter sa sœur. Rappelé à Milan principalement pour achever le canal de la Martesana, il pouvait se livrer sans trouble, sous la protection éclairée et amicale de Charles d'Amboise, à ses goûts scientifiques et à la poursuite de ses chimères. En 1508, il écrivait son travail sur *le canal de la Martesana*, dans lequel il étudiait les moyens de diminuer les pertes qui résulteraient pour le Sodi-Giano des eaux que l'on enlèverait à l'irrigation des terres de culture et des prés en faveur de la navigation. L'année suivante, il terminait le grand réservoir et les écluses du canal de San-Cristoforo, et Louis XII le récompensait de ce travail en lui concédant en toute propriété une prise d'eau de douze pouces sur ce canal.

Je ne pourrais donner un aperçu, même très incomplet, des travaux scientifiques de Léonard sans dépasser les limites que je dois m'imposer. Il a clairement indiqué ou soupçonné la plupart des découvertes modernes. On peut conclure de plusieurs passages de ses manuscrits qu'il connaissait avant Copernic le mouvement de la terre. Ses observations sur la circulation du sang, sur la capillarité, sur l'aimant, la diffraction, le scintillement des étoiles, la lumière cendrée de la lune, sur le flux et le reflux; ses études de physiologie botanique, surtout de géologie, dans lesquelles il établit trois siècles à l'avance et d'une manière très précise les bases d'une science que l'on croit toute récente, le mettent au rang des naturalistes les plus distingués de l'époque moderne. Il découvrit la chambre obscure et l'hygromètre. Ses connaissances en mathématiques pures étaient très étendues, mais c'est de les appliquer à l'industrie qu'il s'est surtout préoccupé. Il appelait la mécanique « le paradis des sciences

mathématiques. » On trouve dans ses dessins des machines pour laminer le fer, pour faire des limes, des vis, des scies, pour dévider, tondre le drap, raboter, creuser des fossés, sonder, labourer, en se servant du vent comme force motrice, — un tourne-broche, encore en usage à Rome, que met en mouvement l'air raréfié par la chaleur du foyer. Enfin le plan très détaillé de son fameux canon (architonnerre, *architonitro*) prouve qu'il avait eu l'idée d'employer la vapeur d'eau comme agent de propulsion (1).

Louis XII aimait les arts, il les protégeait avec intelligence. Admirateur de l'école lombarde, il n'encourageait pas moins nos écoles nationales. C'est sous son règne que notre architecture arriva à ce merveilleux développement si malheureusement arrêté sous François Ier par le mauvais goût des artistes italiens de Fontainebleau. C'est le cardinal d'Amboise qui faisait venir Andrea Solari pour décorer le charmant château de Gaillon, c'est son frère qui achevait l'hôtel de Cluny, c'est un de ses neveux, le maréchal de Chaumont, qui protégeait Léonard de Vinci contre le mauvais vouloir de ses propres compatriotes, et cherchait à l'attirer en France. En 1507, Léonard avait reçu le titre de « peintre du roi; » mais Amoretti se trompe lorsqu'il dit que Léonard avait fait un voyage en France dès 1506, car, le 12 janvier 1507, l'ambassadeur Francesco Pandolfini écrivait de Blois à la seigneurie de Florence : « ..... Me trouvant ce matin en présence du roi très chrétien, sa majesté m'appela, disant : Il faut que vos seigneurs me rendent un service. Écrivez-leur que je désire me servir de maître Léonard leur peintre, qui se trouve à Milan, désirant qu'il me fasse certaines choses, et voyez que ces seigneurs lui enjoignent de me servir promptement, et qu'il ne parte pas de Milan avant mon arrivée. Il est bon maître, et je désire avoir certaines choses de sa main. Écrivez à Florence de manière à obtenir ce résultat, et faites-le promptement en m'envoyant la lettre... Et tout cela est venu d'un petit tableau de sa main qui a été apporté dernièrement ici de là-bas et jugé un très excellent ouvrage. Dans la conversation, je demandai à sa majesté quelles œuvres elle désirait de lui. Elle me répondit : Certains petits tableaux de notre dame et autres, suivant que cela me viendra dans l'idée; peut-être aussi lui ferai-je faire mon portrait... »

Léonard ne jouit pas longtemps de la position, si conforme à ses goûts, que le maréchal de Chaumont lui avait faite. La mort lui avait enlevé dès 1511 un protecteur qui était un ami. Bientôt après, des événemens plus graves vinrent renverser tous ses projets d'étude et de repos. Les soldats de la sainte ligue avaient replacé le

(1) Venturi, *Essai sur les Ouvrages physico-mathématiques de Léonard de Vinci*, Paris, Dupont, an v, et Libri, *Histoire des Sciences mathématiques en Italie*, t. III. — La bibliothèque de l'Institut possède douze volumes de manuscrits de Léonard.

jeune duc Maximilien sur le trône de son père. Il paraît que Léonard tenta de se rattacher à lui, on croit même qu'il fit son portrait; mais il s'était trop compromis pour que la place fût tenable, et lorsque Louis XII eut définitivement renoncé à sa conquête par le traité de 1514, il se décida à partir pour Rome. Ses élèves voulurent partager la mauvaise fortune de leur maître, vieux et découragé; ils le suivirent, comme le constate une note de Léonard lui-même : « Aujourd'hui 24 septembre, je partis de Milan avec Giovanni (Beltraffio?), Francesco Melzi, Lorenzo (Lotto) et il Fanfoia. » Le troisième jour, arrivés sur la rive gauche du Pô, ils s'arrêtèrent au pied d'une colline, et Léonard, voulant garder un souvenir d'un pays qu'il croyait ne jamais revoir, dessina un croquis du paysage qu'ils avaient devant les yeux. A Florence, Léonard trouva Julien de Médicis, qui l'emmena bientôt à Rome, où il allait lui-même pour assister au sacre de son frère, Léon X. Il y fut peu accueilli. Les politiques voyaient en lui l'ami du maréchal de Chaumont et de Trivulce, le partisan de la France. Les artistes devaient peu se soucier de voir un nouveau-venu partager avec eux la faveur de Léon. Raphaël ne paraît pas s'être employé pour lui. Quant à Michel-Ange, il est peu probable que Léonard lui ait demandé son concours, ou qu'il se soit soucié d'utiliser son crédit. La rivalité des deux grands artistes florentins datait de leurs travaux pour la salle du Palais-Vieux, et Léonard n'avait sans doute pas oublié avec quelle préférence marquée ses compatriotes avaient accueilli le carton de son jeune rival. De plus, un dessin de monument sépulcral, qui se trouvait dans la collection de sir Thomas Lawrence, fait supposer qu'il avait également concouru contre lui pour le tombeau de Jules II, lorsqu'en 1513 on renonça au projet gigantesque d'abord adopté. De son côté, Michel-Ange devait avoir peu d'estime pour un homme qui n'avait ni passions politiques ni opinions religieuses, qui, après avoir servi Louis le More, s'était attaché à Louis XII pour revenir à Maximilien, qui avait organisé des fêtes et élevé des arcs de triomphe pour tous les vainqueurs. Léonard était cependant si chaudement appuyé auprès de Léon par Julien de Médicis que le pape lui commanda un ouvrage important; « mais, dit Vasari, le peintre se mit d'abord en devoir de distiller des huiles et des plantes pour composer un vernis, et Léon, ayant entendu parler de ses préparatifs, se prit à rire en disant : « Ah! celui-là ne fera jamais rien de bien, puisqu'il pense à la fin de l'ouvrage avant de l'avoir commencé (1)! »

François Ier venait d'entrer en Lombardie. Léonard, rebuté par l'accueil qu'il avait reçu à Rome, l'y rejoignit. Il assista et il prit

(1) Il fit cependant à Rome deux tableaux, une *Vierge* et un *Enfant*. Ces deux tableaux sont perdus.

part aux fêtes que l'on donnait au jeune vainqueur. Il éleva pour François Ier des arcs de triomphe comme il avait fait pour Louis le More. C'est à Pavie qu'il construisit ce fameux lion automate qui marcha jusqu'au roi, se dressa, et dont la poitrine, en s'entr'ouvrant, laissa voir les fleurs de lis que le peintre courtisan y avait mises. A Bologne, où le roi eut une entrevue avec le pape, l'amour-propre de Léonard se dédommagea des blessures qu'il avait reçues à Rome. Il prit plaisir à se montrer au milieu des courtisans de François Ier, et il se divertit à dessiner en caricatures les personnages qui entouraient Léon et dont il avait eu à se plaindre. François l'emmena en France au commencement de 1516, et lui alloua une pension de 700 écus. Léonard s'établit au château de Clou près d'Amboise. Son fidèle Melzi l'avait accompagné. Pendant les trois années et demie qu'il passa en France, il ne s'occupa que d'un projet de canal qui devait traverser la Sologne en passant par Romorantin. Il était vieux, fatigué, ennuyé : sa santé déclina de jour en jour, et il mourut le 2 mai 1519. Les circonstances romanesques que rapportent les biographes sur les derniers momens de Léonard de Vinci n'ont aucune vraisemblance. Il ne mourut pas dans les bras de François Ier, très occupé alors des élections à l'empire, et qui, d'après le *Journal de la Cour*, ne fit aucun voyage avant le mois de juillet de cette année 1519. Le roi, au moment de la mort de Léonard, était à Saint-Germain, où la reine venait d'accoucher. Les ordonnances du 1er ma sont datées de cette résidence, et Melzi, dans la longue lettre (1) qu'il écrivit aux frères de Léonard pour leur annoncer la perte qu'ils venaient de faire, ne mentionne point une circonstance assez importante pour qu'il n'eût pas manqué de la noter.

Vasari, qui ne perd pas une occasion de faire montre d'orthodoxie, a très nettement accusé Léonard d'impiété. « Il était tellement infecté de notions hérétiques, dit-il dans sa première édition, qu'il ne croyait à aucune espèce de religion, et qu'il mettait la philosophie bien au-dessus du christianisme. » Il modifia plus tard cette version en disant « qu'ayant vécu jusque-là sans religion, il tourna ses pensées avant de mourir vers les vérités catholiques. » Le biographe se trompe. Léonard fit son testament, qu'Amoretti nous a conservé, dès le 13 avril 1518, c'est-à-dire plus d'un an avant sa mort. Il y recommande son âme, non-seulement à Dieu, « mais à la glorieuse vierge Marie, à tous les saints et à toutes les saintes du paradis et à monseigneur saint Michel. » Il demande que « dans chacune des trois églises d'Amboise on dise pour lui trente messes basses outre les trois grand'messes. » On a beaucoup insisté sur ces circonstances : pour nous, qui n'avons à juger que le caractère de l'homme et la

(1) Venturi, *Essai sur les Ouvrages physico-mathématiques*, etc.

valeur de ses ouvrages, elles présentent peu d'intérêt. Ces retours extrêmes ne sont pas rares chez les indifférens : le monde les exige, ils sont presque commandés par la bienséance ; mais quelles qu'aient été les convictions de Léonard pendant la dernière année de sa vie, elles ne peuvent modifier le jugement qu'on doit porter sur sa personne, comme elles n'ont eu aucune influence sur le développement de son génie, et je préfère insister sur la bonté de son cœur, qui n'avait pas attendu les dernières heures pour se montrer, mais dont son testament donne d'éclatans témoignages. Il dispose d'une partie de sa fortune en faveur des pauvres, et il partage le reste entre son fidèle Melzi et son élève Salaino.

Le visage de Léonard (1) ne dément pas ce que nous connaissons de son caractère. Il exprime la bonté, beaucoup d'intelligence et de pénétration, trop de finesse, la tranquillité d'un esprit sans ardeur, mais juste, précis, admirablement équilibré. Spectateur impassible du monde extérieur et de l'âme humaine, en sa double qualité de savant et d'artiste, il scruta plus profondément que personne de son temps les secrets de l'un, les mystères de l'autre. Il n'eut n vices ni grandes vertus. Épicurien dans le sens le plus noble de ce mot, il se complut dans les jouissances raffinées de l'intelligence et des sens. Dans son art, la puissance d'observation dont il était doué, le sentiment exquis qu'il avait de la beauté, lui permirent d'accomplir des prodiges d'exécution qui n'ont jamais été surpassés, et Vasari, d'ailleurs si peu juste à son égard, le loue dignement lorsqu'il dit que « personne n'a jamais fait tant d'honneur à la peinture. » Néanmoins, clairvoyant pour tout ce qui était de la pensée, il ne pénétra pas aussi avant dans le monde moral. Les œuvres de Léonard, élevées et parfaites, étonnent, captivent et troublent, mais sans remuer les profondeurs de l'âme; elles n'ébranlent pas autant ni de la même manière que la *Vision d'Ézéchiel* du Sanzio, ou que les *Sibylles* de Michel-Ange. *Fuis les orages*, ce mot qu'on lit en tête de l'un de ses manuscrits donne la clé de son caractère et de sa vie, et il explique ce qui lui manque. Léonard ne connut jamais ces tempêtes du sentiment et du cœur dont les éclairs sont des lueurs divines, et les tonnerres des paroles sacrées. Et tandis que j'étudiais ce vaste et singulier génie, les fortes paroles de Goethe me revenaient sans cesse à la mémoire : « Celui qui n'a jamais arrosé de ses larmes le pain qu'il mange, celui qui, le cœur plein d'angoisse, n'est pas resté, pendant de longues nuits d'insomnie, tristement assis sur son lit, celui-là ne vous connaît pas, puissances célestes ! »

CHARLES CLÉMENT.

(1) Aux Offices de Florence, à l'huile; — à la sanguine, dans la collection royale de Londres; — *idem*, presque de face, à l'académie de Venise.

NOUVELLE THÉORIE

D'HISTOIRE NATURELLE

L'ORIGINE DES ESPÈCES.

On the Origin of Species, by Charles Darwin; London, John Murray, 1859.

Les êtres si nombreux qui jouent un rôle, important ou modeste, sur le théâtre animé de notre planète, présentent des rapports en même temps que des contrastes infinis : ils habitent l'air, l'eau, la terre ferme, diffèrent par la grandeur, la couleur, les détails de l'organisation, le nombre et la délicatesse des sens, la durée de l'existence; ils sont mobiles ou fixes, forts ou faibles, indépendans ou parasites. On peut s'étonner à bon droit qu'avec le petit nombre d'élémens simples qu'elle met en œuvre, la nature puisse donner naissance à tant de formes et faire circuler le principe de la vie dans des organismes si variés. Le naturaliste qui veut connaître tous ces types si divers les range suivant un ordre hiérarchique; il les classe et les décrit successivement. Ainsi Homère, quand il fait défiler devant nous l'armée grecque, raconte l'histoire de tous les chefs. Les classifications sont indispensables pour l'étude; les catégories qui s'y échelonnent sont l'expression à la fois des ressemblances et des dissemblances, des affinités et des répulsions naturelles. Sans ce laborieux travail d'analyse, le tableau du monde ne serait guère plus instructif qu'une de ces charmantes toiles où Breughel nous représente la multitude confuse des animaux qui faisaient

cortége à nos premiers parens dans le paradis terrestre : gazelles et tigres, brebis et lions errent ensemble sur les beaux gazons de l'Éden; la trompe de l'éléphant se balance à côté du maigre cou de la girafe, parmi de grands arbres couverts de fleurs fantastiques.

La classification est le fil qui nous guide dans le dédale de la nature; mais il faut bien se garder de croire qu'elle ait une valeur propre, ou, pour employer un langage philosophique, objective. Nos divisions ne sont que des formes que l'esprit façonne à son gré pour y déposer les lambeaux de vérité qu'il est capable de saisir. Nous procédons comme le peintre, qui, en commençant un tableau, trace d'abord des contours sur la toile, bien que dans ce qu'il veut représenter il n'y ait pas de lignes sans épaisseur, mais seulement des corps étendus, de forme et de couleur variables; l'œuvre de l'artiste achevée, le contour géométrique a disparu. Nos classes, nos familles, nos genres, sont en quelque sorte les contours qui nous permettent de garder dans notre mémoire la trace d'innombrables observations. Chercher, comme on le fait, la variété dans l'unité, l'unité dans la variété, n'est qu'une façon d'interpréter la nature, et l'on conçoit sans peine qu'une pareille interprétation donne matière à de perpétuels commentaires. Les érudits qui cherchent la clé d'une langue inconnue ne sont pas plus divisés entre eux que ceux qui ambitionnent de lire dans le livre mystérieux de la vie, d'en comprendre le caractère et le sens caché.

Y a-t-il dans l'histoire naturelle, comme dans les autres sciences, quelque chose de fixe, une base sur laquelle puisse s'appuyer l'édifice, un élément qui serve tantôt à composer, tantôt à décomposer l'ensemble? Dans l'arithmétique, cette unité fondamentale est le nombre; dans la chimie, c'est l'atome; dans la mécanique, la force. L'unité admise par la plupart des naturalistes est l'*espèce;* mais ce point essentiel de la doctrine n'est pas à l'abri de la critique : la définition, les caractères de l'espèce, ont été l'objet de fréquentes et d'ardentes contestations. Tandis que les uns l'envisagent, avec Buffon, comme une forme immuable, fixe, la regardent comme un produit direct et achevé de la puissance créatrice, d'autres ne veulent y voir qu'une simple catégorie, purement subjective, comme toutes celles qui encombrent nos classifications : pour ces derniers, il n'y a de réalité que dans l'individu. Un exemple bien saisissant fera comprendre combien l'on est encore loin de s'accorder sur ce qu'il faut entendre par l'espèce : il suffit de rappeler les interminables débats auxquels a donné lieu l'espèce humaine elle-même. Faut-il rapporter l'immense collection des êtres que nous honorons du nom d'hommes à une seule ou à plusieurs espèces? Descendent-ils d'une souche unique ou de souches diverses? L'anthropologie, l'ethnographie, la

phrénologie, la philologie, la critique religieuse elle-même, ont abordé tour à tour ce problème si important de nos origines; étonnerai-je quelqu'un en disant que leurs réponses contradictoires nous laissent encore indécis et sceptiques? Il faut bien l'avouer, nous ne nous connaissons pas encore nous-mêmes : si nous nous tournons vers le passé, nous pouvons à peine remonter le courant de quelques siècles; l'homme primitif nous échappe : quelques grossiers débris de silex, des traditions bizarres et confuses, voilà tout ce qui nous en reste. Suivant le caprice de l'imagination, nous pouvons nous figurer l'enfance de nos races sous les couleurs les plus poétiques ou les plus affreuses, l'embellir de tout ce que la spontanéité, la virginité de l'âme ont de plus gracieux, ou l'humilier sous le déplaisant souvenir des sacrifices faits aux instincts les plus bas, et des luttes sans gloire soutenues contre l'inclémence de toutes les forces naturelles. Si au contraire nous regardons vers l'avenir, y a-t-il rien qui nous autorise à espérer que notre espèce puisse jamais se modifier, réaliser un idéal de beauté, d'intelligence et de force plus élevé? ou devons-nous croire que la brutalité, la laideur et la bassesse soient à jamais le lot de la grande majorité, que les hommes doivent sans cesse tout perfectionner autour d'eux, sauf eux-mêmes?

Suivant que nous fixons notre croyance à la théorie longtemps victorieuse de l'immutabilité des espèces ou à celle de la transformation progressive et graduée des formes organiques, nous voyons s'ouvrir devant nos yeux des perspectives différentes et tout opposées. Dans le premier cas, le divorce éclatant entre la grandeur de nos désirs, la hardiesse, la hauteur de nos pensées et l'exiguïté de nos moyens, entre ce que Pascal nommait si énergiquement l'ange et la bête, nous apparaît comme une contradiction permanente et nécessaire dont les termes ne peuvent varier; dans le second, ce n'est plus qu'une des phases transitoires du mouvement qui emporte toute chose créée vers l'éternel beau et l'éternel bien.

On voit quelle importance s'attache à des questions qui constituent, pour ainsi parler, la philosophie de l'histoire naturelle : méconnaître cette importance serait faire preuve d'une véritable petitesse d'esprit. Je sais bien que l'homme, qui s'intitule volontiers le roi de la nature, n'aime guère qu'on lui rappelle par quels liens directs il tient à cette nature qu'il régit. Il est pourtant comme tous les autres animaux soumis à ces lois mystérieuses et fatales qui règlent la propagation de l'espèce, la transmission des ressemblances, des anomalies, des principes morbides, l'extension ou le dépérissement des races. Notre orgueil est chaque jour humilié par les dépendances nombreuses dont nous sentons directement les effets. Et combien d'autres dépendances cachées pèsent sur nous, comme ces chaînes

auxquelles l'esclave s'est si bien accoutumé, qu'il oublie qu'il les traîne après lui! Sachons pourtant ne pas craindre la vérité, osons étudier l'homme en naturalistes aussi bien qu'en érudits et en philosophes; remontons à son passé le plus lointain; cherchons-le dans ces vieux monumens où nous le voyons lutter corps à corps avec les animaux les plus farouches; ramassons dans le limon déposé il y a plusieurs siècles les grossiers instrumens qui ont servi à ses premières luttes; étudions les actions par lesquelles les espèces animales se subdivisent en variétés, et recueillons ainsi précieusement toutes les analogies qui peuvent nous éclairer sur l'origine des races humaines. C'est à ce dernier sujet que M. Charles Darwin vient de consacrer un livre qui a du premier coup excité la plus vive curiosité, soulevé de violentes critiques et de vives admirations. La réputation de M. Darwin comme naturaliste est déjà ancienne; il fit autrefois le tour du monde sur le *Beagle*, et à son retour publia des souvenirs de voyage pleins de charme, des ouvrages relatifs à divers phénomènes naturels, notamment à la formation des îles de corail dans l'Océan-Pacifique. Toutefois le livre consacré à « l'origine des espèces » a une portée bien supérieure à ces anciens travaux; c'est le résultat de longues années d'étude et de patiente observation, l'exposé d'une théorie zoologique originale qui embrasse tout l'ensemble des phénomènes du monde organique, et qui est digne du plus sérieux examen.

I.

En se plaçant au point de vue le plus vraiment philosophique, on ne doit considérer le règne animal que comme une réunion d'individus; mais, pour les besoins de la science, on attribue depuis longtemps le nom d'*espèce* à la collection des individus semblables, produits par d'autres individus semblables. Ces ressemblances sont-elles absolues? Non, sans doute. Il y a longtemps qu'on l'a dit : il n'y a pas deux feuilles identiques dans une forêt; de même on peut affirmer qu'il n'y a jamais une similitude parfaite entre deux hommes, deux chevaux, deux chiens. Parmi les caractères qui distinguent les membres d'une même espèce, il faut pourtant faire deux parts : les uns sont purement accidentels et personnels, les autres sont transmissibles et permanens. Une taille plus ou moins haute, des tons variables dans la couleur des cheveux, des yeux, toutes ces particularités qu'on aperçoit du premier coup d'œil dans un salon ou dans une foule sont d'un tout autre ordre que les différences bien plus profondes qui distinguent l'Européen du nègre, du Chinois, de l'Indien des prairies. Le massif bouledogue, le chien

des Pyrénées sont, tout comme le carlin et le *king-charle's*, rangés par les naturalistes dans l'espèce chien; mais les caractères qui les séparent, bien que n'étant pas spécifiques, sont assez prononcés, assez permanens, pour qu'on soit obligé de subdiviser l'espèce en ce que l'on nomme des *variétés*, analogues à nos *races* humaines. L'homme, chacun le sait, a créé lui-même une foule de variétés : il a modifié, il modifie encore à l'infini les fleurs, les arbres fruitiers; il a fait des bœufs sans cornes, des porcs aux proportions monstrueuses; il alourdit à son gré le cheval pour le trait ou l'allonge pour la course. « Lord Somerville, nous raconte M. Darwin en parlant des résultats obtenus par les éleveurs de moutons, disait avec raison : Il semblerait qu'ils aient dessiné sur un mur à la craie une forme parfaite, puis qu'ils aient donné l'existence à cette image. » Un très habile éleveur, sir John Sebright, avait coutume de dire, au sujet des pigeons, qu'il pouvait en trois années obtenir tel plumage qu'il désirait, mais qu'il lui en fallait six pour la tête et le bec.

Si les espèces, suivant l'expression hardie de Buffon, étaient « les seuls êtres de la nature, » les caractères qui ne sont pas spécifiques, qui ne font point partie, en quelque sorte, du type fondamental, ne devraient jamais se perpétuer. Bien des exemples prouvent pourtant qu'ils se transmettent. Qui n'a entendu parler du nez des Bourbons, de la lèvre autrichienne? Un médecin célèbre de Paris a les deux petits doigts des mains entièrement courbés, et cette singularité remonte à plusieurs générations. Je connais deux familles dont tous les membres offrent une disposition des dents très particulière : dans l'une, les deux incisives principales sont séparées par un intervalle d'une grandeur tout à fait inusitée; dans l'autre, les racines des molaires sont tellement recourbées en forme de crochet, que l'extraction en est presque impossible. Le docteur Prosper Lucas a rempli deux volumes, singulièrement curieux, d'exemples de ce genre (1). C'est en discernant avec habileté les caractères susceptibles d'une transmission régulière que les éleveurs parviennent à modifier et à créer artificiellement des races, car, en réglant avec soin la succession des générations, on avance pas à pas vers le but que l'on veut atteindre. Le résultat définitif renferme la somme totale de tous les progrès partiellement accomplis. Ce procédé se nomme la *sélection*. En Saxe, l'importance de ce principe est si bien comprise pour les moutons mérinos, que la sélection y est devenue un métier : on met les moutons sur une table, et on les étudie comme un connaisseur examine un tableau : cela se renouvelle tous les

(1) *Traité de l'Hérédité naturelle dans les états de santé et de maladie du système nerveux*, par le docteur Prosper Lucas, 2 vol. in-8°. Paris, 1847-1850.

mois, et chaque fois les moutons sont marqués et classés; les meilleurs seulement sont définitivement choisis comme reproducteurs. « C'est en partie, dit M. Milne Edwards dans son *Traité de Zoologie*, à des soins de cette nature que les chevaux arabes doivent leur réputation si bien méritée. Les Arabes attachent une telle importance à la pureté de leurs chevaux nobles, appelés *kochlané*, que la filiation en est toujours constatée par des actes authentiques. Ils font remonter à près de deux mille ans la généalogie connue de plusieurs de ces beaux animaux, et il en est dont la lignée peut être démontrée par des preuves écrites pendant une série de quatre siècles. »

Les *variétés* ou *races* ont en histoire naturelle une importance qui ne peut plus échapper aux zoologistes : on n'en est plus au temps où l'on admettait que l'embryon est l'animal en miniature, doctrine qui peut se résumer dans le proverbe populaire : « le chêne est contenu dans le gland. » Nous ne croyons plus, avec Swammerdam et Malebranche, que le premier embryon créé pour chaque espèce contenait nécessairement en lui-même les germes de tous les individus destinés à perpétuer l'espèce pendant la série indéfinie des siècles. Cette fameuse théorie de la préexistence des germes n'a pas résisté à l'observation : Wolf, Blumenbach, von Baer, l'ont remplacée par la doctrine de l'épigenèse. Nous savons parfaitement aujourd'hui que l'embryon n'est pas la miniature fidèle de l'adulte, que la spécification des caractères ne s'y opère que par degrés, et que les organes se forment successivement aux dépens en quelque sorte les uns des autres. Les notions anciennement répandues sur la nature de l'espèce ne peuvent s'accorder avec ces découvertes : la fausseté en est encore plus évidente quand on remarque que certains caractères, pour n'être pas spécifiques, se transmettent pourtant régulièrement, et ne peuvent être par conséquent envisagés comme des déviations purement accidentelles d'un type idéal et théorique.

Certaines variétés ont si bien détrôné les types primitifs, que nous ne pouvons plus, malgré tous les efforts, réussir à retrouver ces derniers : en vain cherche-t-on quelques-unes de nos plantes à l'état sauvage; nous ne pouvons, dans beaucoup de cas, affirmer si certaines races proviennent d'une seule ou de plusieurs espèces. Qui pourra nous dire si tous nos chevaux descendent d'un seul cheval sauvage, tous nos moutons d'un seul mouton? Quelques auteurs ont poussé jusqu'à l'absurde la doctrine qui fait remonter les races à des types aborigènes distincts. « Ils croient, dit M. Darwin, que toute race capable de se propager en conservant ses caractères propres, si insignifians que ceux-ci soient d'ailleurs, a eu un prototype sauvage. A ce compte, il a dû y avoir autrefois bien des es-

pèces de bœufs, de moutons, de chiens sauvages dans l'Europe entière et même dans la Grande-Bretagne. » C'est là une exagération ridicule; pour s'en convaincre, il suffit d'examiner la liste des mammifères européens qui ne sont pas à l'état domestique; l'Angleterre ne peut en revendiquer qu'un en propre, la France en a peu qui diffèrent de ceux de l'Allemagne; la Hongrie, l'Espagne, l'Italie, ne sont guère plus riches.

Il y a peu d'espèces domestiques qui offrent autant de races, et des races aussi dissemblables, que le chien. Les termes extrêmes sont assez différens pour que M. Darwin lui-même admette qu'il a dû y avoir plusieurs types primitifs; mais ne faut-il pas penser avec lui qu'un très grand nombre de variétés sont simplement dues à l'hérédité de certains caractères de mieux en mieux dessinés parmi les descendans d'une même lignée? « Qui pourra croire, dit-il avec infiniment de raison, que des animaux très semblables au lévrier d'Italie, au bouledogue, à l'épagneul de Blenheim, animaux si différens des canides sauvages, aient jamais existé à l'état de liberté dans la nature? On a souvent dit, un peu légèrement, que toutes nos races de chiens ont été produites par le croisement d'un petit nombre d'espèces aborigènes; mais nous ne pouvons par le croisement obtenir que des formes intermédiaires en quelque façon entre celles même des parens. Si donc nous nous rendons compte de nos races domestiques par ce moyen, il faut admettre l'existence préalable, à l'état sauvage, des formes les plus exagérées, telles que celles du lévrier d'Italie, du bouledogue, etc. Au reste, la possibilité de créer des races bien distinctes par le croisement a été singulièrement exagérée. Il n'y a pas de doute qu'une race puisse à l'occasion recevoir quelque modification par des croisemens; mais il faut opérer soigneusement la sélection des métis qui présentent les caractères que l'on recherche. » Le croisement sans la sélection ne fournit que des produits hétérogènes, sans aucune fixité; la sélection seule donne aux types organiques l'uniformité et la permanence; application la plus intelligente du grand principe de l'hérédité naturelle, elle a pour effet de subdiviser les espèces en variétés de plus en plus nombreuses et de mieux en mieux définies. Les différences qui servent à classer les races peuvent-elles, à la longue, devenir assez profondes pour qu'il soit impossible d'en distinguer les caractères de ceux qu'on nomme, à proprement parler, spécifiques? Si l'on répond à cette question par l'affirmative, la ligne qui sépare la simple variété de l'espèce n'est plus infranchissable : c'est une barrière qui s'élève et s'abaisse au gré de mille circonstances extérieures, mais peut finir par s'effacer. Peu de zoologistes sont disposés à sanctionner une semblable induction. Habitués aux lignes

régulières et savamment dessinées de la classification ordinaire, ils ne veulent pas s'aventurer sur le sable mouvant d'une théorie qui fait sortir les espèces les unes des autres par une sorte d'évolution perpétuelle.

La plasticité des formes organiques a, dit-on souvent, des limites infranchissables. L'œuvre de la sélection rencontre, dans quelque sens qu'elle s'opère, un terme fatal. Les moyens artificiels employés pour créer des races nouvelles n'ont jamais abouti à de véritables espèces, puisque les individus appartenant aux variétés obtenues par ces moyens ont toujours pu être croisés, et donnent naissance à des produits féconds. Le croisement des espèces proprement dites amène au contraire la stérilité. En condamnant les hybrides à l'impossibilité de se propager, la nature semble avoir voulu empêcher la confusion des formes auxquelles elle a communiqué l'existence. Je ne cherche pas, on le voit, à amoindrir l'objection des partisans de l'école de Buffon et de Cuvier; mais examinons si le phénomène de la reproduction trace en réalité une ligne de séparation aussi tranchée entre les espèces et les races. Cette question des hybrides est assurément une de celles qui, en histoire naturelle, demeurent entourées de plus d'obscurité; le jour commence à peine à y pénétrer, surtout dans le règne végétal, grâce aux beaux travaux botaniques de deux naturalistes allemands, Gärtner et Kölreuter. Sans réussir à expliquer les mystères de la propagation, ces savans ont du moins enrichi la science de faits extrêmement curieux; ils ont ébranlé les idées absolues qui ont eu longtemps cours sur le sujet difficile dont ils ont abordé l'investigation. Les expériences de Gärtner sont d'autant plus précieuses, qu'elles avaient été entreprises dans l'intention spéciale de démontrer la stérilité des hybrides provenant du croisement de deux espèces distinctes, et la fécondité des métis qui résultent du croisement des simples sous-espèces ou variétés. Ces expériences font voir que, si l'on préserve des plantes hybrides du pollen des plantes qu'on a mariées, les hybrides manifestent une disposition à la stérilité qui augmente de génération en génération. La germination s'est quelquefois arrêtée très rapidement; mais avec certains végétaux M. Gärtner l'a vue se renouveler jusqu'à huit fois. Observons d'ailleurs, comme le fait à bon droit M. Darwin, que des plantes soumises à des expériences et complétement isolées sont dans des conditions anomales très défavorables au point de vue de la reproduction. La fécondité des plantes ordinaires a besoin, pour être surexcitée, du libre et continuel mouvement des germes, et la disposition à la sociabilité est si marquée dans le règne végétal, que la plupart des plantes hermaphrodites elles-mêmes sont plutôt fécondées par leurs voisines que par leur propre substance.

Les horticulteurs savent qu'il y a beaucoup de plantes hybrides fécondes. « On a pu de façons bien diverses croiser les nombreuses espèces de pelargonium, de fuchsia, de calceolaria, de petunia, de rhododendron, et beaucoup de ces hybrides donnent de la graine. Si les hybrides, bien entretenus, diminuaient de fertilité à chaque génération, comme le croit Gärtner, les jardiniers ne pourraient ignorer ce fait. » Dans le règne animal, la stérilité des hybrides paraît infiniment plus marquée que dans le règne végétal. M. Darwin déclare hautement qu'il ne connaît pas un seul exemple parfaitement authentique d'hybride animal fécond. Il ajoute que le phénomène de la génération est bien plus facilement gêné chez les animaux que chez les plantes. On sait très bien que la captivité suffit pour y mettre obstacle dans beaucoup d'espèces. Les anomalies, soit intérieures, soit organiques, affectent avant toute autre chose ce je ne sais quoi de profond et de mystérieux d'où dépend la transmission régulière du principe vital. Et quelle plus grande anomalie peut-on imaginer qu'une double organisation, empruntée à deux êtres différens, pareille à ces vêtemens bizarres qu'on portait au moyen âge, coupés en deux moitiés de couleur différente?

Toutes les espèces ne se croisent pas avec la même facilité : on serait assez naturellement tenté de croire que la disposition au croisement est d'autant plus grande que les affinités organiques sont mieux marquées; il n'en est pourtant pas toujours ainsi. M. Gärtner s'est assuré que des espèces végétales très voisines ne se marient pas entre elles, tandis qu'il a obtenu la fécondation mutuelle de plantes qui, par les fleurs, les caractères extérieurs, la longévité, les stations géographiques naturelles, sont essentiellement dissemblables. La fertilité dépend d'ailleurs du sens même du croisement: l'étalon peut être croisé avec l'ânesse, comme l'âne avec la jument; mais la fécondation est souvent beaucoup plus facile d'une manière que de l'autre. Kölreuter, par exemple, dit que la *mirabilis jalappa* est aisément fécondée par le pollen de la *mirabilis longiflora*, et que les hybrides ainsi obtenus sont encore assez fertiles, tandis que pendant huit ans il essaya en vain, à plus de deux cents reprises, de fertiliser la seconde espèce par le pollen de la première. Quand le croisement réciproque peut être accompli, il y a pourtant toujours quelque différence dans la fécondité des hybrides obtenus par l'un ou l'autre moyen. M. Darwin se demande s'il faut conclure de ces lois complexes et singulières que l'infertilité des mariages entre espèces est destinée uniquement à empêcher celles-ci de se confondre dans la nature; il ne le pense pas. « Pourquoi, remarque-t-il, la stérilité varierait-elle entre des limites aussi éloignées, quand différentes espèces sont croisées? Pourquoi le degré de stérilité serait-il inné et variable dans les divers individus appartenant à une même

espèce? Pourquoi certaines espèces se marieraient-elles facilement, tout en ayant des hybrides très stériles, et d'autres avec une très grande difficulté, tout en donnant des hybrides suffisamment féconds? Pourquoi y aurait-il souvent une différence si notable entre les résultats des croisemens réciproques entre deux espèces? pourquoi, peut-on même demander, la production des hybrides a-t-elle été autorisée? Permettre que l'espèce puisse engendrer des hybrides, puis en arrêter la propagation ultérieure par des degrés variables de stérilité, qui ne sont pas exactement en rapport avec la facilité de la première union entre les parens, constitue, ce nous semble, un bien étrange arrangement. »

La fécondité des *métis*, qui proviennent du mariage, non plus d'espèces différentes, mais de simples variétés de la même espèce, est soumise à des irrégularités tout aussi extraordinaires que celle des hybrides proprement dits. Le nombre de ces anomalies serait sans doute beaucoup plus frappant si les botanistes ne s'empressaient de ranger dans des espèces différentes deux plantes, considérées d'abord comme de simples variétés, aussitôt qu'ils ont constaté qu'elles se stérilisent mutuellement. On tourne ainsi dans un véritable cercle vicieux; mais voici pourtant quelques observations placées à l'abri de toute critique. On a constaté que dans une même espèce certaines variétés se marient plus volontiers que d'autres avec des plantes étrangères et donnent plus facilement des hybrides. Ainsi le chien aux oreilles et au museau pointus qu'on nomme en Allemagne *spitz* s'unit plus volontiers au renard que tous les autres chiens. Il y a dans l'Amérique du Sud des races de chiens qui ne s'accouplent pas avec des chiens d'Europe. Gärtner a observé que des variétés particulières de maïs se fécondent très difficilement entre elles, bien qu'elles se distinguent à peine par les caractères externes; il a vu aussi les deux variétés blanche et jaune d'une même espèce de *verbascum* donner par le croisement beaucoup moins de graine que lorsque chacune d'elles était fertilisée par son pollen particulier. Suivant Kölreuter, il y a un tabac qui se marie plus aisément à d'autres plantes que tous les autres.

Que devons-nous conclure de tous ces faits? C'est que la fécondité et la stérilité variables des hybrides et des métis tiennent à une multitude de circonstances encore obscures, dont l'étude réclame le zèle des plus patiens et des plus habiles observateurs. On peut même, sans trop s'aventurer, affirmer que la connaissance en restera toujours incomplète, parce qu'il n'est aucun phénomène qui échappe aussi bien à l'analyse que celui de la génération. La nature l'a couvert de ses voiles les plus épais; c'est l'éternel secret du grand Pan, que tout œil, toute bouche, que la pensée même doit respecter. La

stérilité des êtres qui, comme les hybrides et les métis, sortent de la règle commune est déterminée sans doute par des différences, peut-être très légères, qui affectent surtout les organes et le système même de la reproduction. Sauf en ce qui concerne la facilité de la propagation, on ne peut observer aucune distinction bien essentielle entre les hybrides et les métis. Quand on croise deux espèces, il y en a toujours une qui lègue la ressemblance la plus frappante à l'hybride et laisse en quelque sorte l'empreinte la plus forte; la même chose a lieu pour deux variétés et les métis qu'elles engendrent. Les hybrides dus à un croisement réciproque sont généralement ressemblans; on peut en dire autant des métis dans le même cas. Les uns et les autres peuvent enfin, par des croisemens bien opérés, être ramenés par degrés à l'une quelconque des deux formes originaires. Il faut donc admettre, pour tirer de ces faits une conséquence générale, que les lois en vertu desquelles se règle la ressemblance des parens et des descendans sont toujours les mêmes, qu'elles ne dépendent en rien de l'affinité plus ou moins grande des parens, ni de leur place particulière dans la classification systématique.

Dès lors il n'est guère possible, en se plaçant à un point de vue vraiment philosophique, d'établir une distinction fondamentale entre les espèces animales et les variétés. Ce cours d'eau n'est pas très large, vous le nommez torrent; il grossit en descendant la plaine, vous l'appelez rivière. Dites-moi, je vous prie, à quel point précis le torrent finit et la rivière commence. La stérilité relative des hybrides s'explique suffisamment par les anomalies de leur organisation exceptionnelle; mais qui nous assure qu'il n'a pu souvent se présenter des cas où, en s'unissant entre eux, les hybrides ont donné naissance à des êtres plus féconds qu'eux-mêmes, précisément parce qu'à chaque génération les différences organiques entre les parens allaient en s'atténuant? La fertilité, au lieu de décroître, a pu quelquefois augmenter si rien dans les circonstances extérieures n'y mettait obstacle. Si, comme beaucoup de naturalistes sont enclins à le penser, toutes nos races de chiens sont dues au croisement de quelques espèces primitives, il faut admettre forcément qu'il y a eu à un certain moment des hybrides féconds. M. Darwin suppose, peut-être avec raison, que cette fécondité a été favorisée par la domesticité, qui, en soumettant les animaux à la vie commune, à un régime uniforme, opère entre eux des rapprochemens nouveaux, et fait en quelque sorte passer les organismes les plus variés sous un même niveau.

Dès qu'il est admis qu'il n'y a aucune différence essentielle entre les espèces et les simples variétés zoologiques, on comprend aisément qu'une race particulière aura droit au titre d'espèce aussitôt

qu'elle aura atteint un très notable développement et qu'elle possédera des caractères suffisamment originaux. Le principe de l'hérédité naturelle, en même temps qu'il conserve les espèces, tend à les morceler; il les subdivise en groupes destinés à devenir des espèces à leur tour. On comprend pourtant que ce résultat ne pourrait être atteint, s'il ne s'opérait fatalement dans l'ordre de la nature quelque chose d'analogue à la sélection, qui a permis à l'homme de créer tant de races parmi les animaux soumis à son empire. Les particularités organiques prennent naissance avec l'individu; si les individus doués de caractères distincts étaient confondus dans une continuelle promiscuité, les variétés ne pourraient pas mieux se particulariser qu'un tableau ne pourrait naître du mélange fortuit de toutes les couleurs. Il faut que les variétés, à mesure qu'elles se prononcent plus franchement, s'isolent davantage pour atteindre, après une longue série de générations, le rang hiérarchique des espèces.

Pour bien comprendre l'histoire de la nature, il faut y voir le jeu éternel d'une double action; tandis que le principe conservateur de l'hérédité préside à la transmission régulière des caractères, la *sélection naturelle*, principe de mouvement et de progrès, les localise, les classe, met certaines formes au rebut, en admet de nouvelles. Cette conception neuve est due à M. Darwin; l'on en sent du premier coup la grandeur et l'originalité. Mais comment, dira-t-on, agit cette prétendue sélection? quels moyens emploie-t-elle? quelle puissance, remplaçant dans le monde animé la main de l'homme, a si souvent renouvelé la face de la terre? C'est la souveraine puissance de la mort. Corrigeant pour ainsi dire la vie, elle arrête les écarts, les monstruosités; elle jette les faibles en sacrifice aux forts, elle fait grâce à certaines races, elle condamne les autres. Chaque jour, chaque heure, chaque instant, replongent des milliers d'êtres dans cet abîme inerte de la matière inorganique, d'où la vie les avait pour un instant tirés. Quand il a été dit : « Croissez et multipliez, » il a été sous-entendu : « Multipliez, mais détruisez-vous les uns les autres. » Que deviendrait la terre, si la progression géométrique dont Malthus a fait tant de bruit pour l'espèce humaine s'appliquait à toutes les plantes et à tous les animaux? Il ne resterait pas assez de place dans l'air, dans les mers, sur les continens, pour les innombrables descendans de la population primitive, et toutes les plaies d'Égypte affligeraient chaque pays. Rien de semblable n'est heureusement à craindre; il ne suffit pas de naître, il faut encore pouvoir vivre. L'homme, ce fier souverain de la nature, est lui-même obligé de lutter perpétuellement pour obtenir sa subsistance; il l'arrache péniblement à la terre, il la dispute aux animaux, il la tire de ceux

qu'il peut asservir. Vivre! n'est-ce pas le grand souci et presque le seul objet de l'immense majorité des hommes? Nous mangeons les animaux, les animaux se mangent entre eux. La baleine, chaque fois qu'elle ferme ses larges mâchoires, engloutit des milliers de mollusques, de crustacés et de zoophytes. « Nous voyons, dit M. Darwin, la nature brillante de beauté, et souvent nous y apercevons en abondance tout ce qui peut servir à nourrir les êtres; mais nous ne voyons pas ou nous oublions que les oiseaux qui chantent paresseusement autour de nous vivent principalement d'insectes ou de graines, et sont ainsi toujours occupés à détruire; nous oublions comment ces chanteurs, leurs œufs ou leurs nids sont détruits par des oiseaux ou des bêtes de proie; nous ne nous rappelons pas toujours que la nourriture que nous voyons aujourd'hui abondante ne l'est pas dans toutes les saisons. Quand on dit que les êtres luttent pour vivre, il faut entendre ce mot dans le sens le plus large et le plus métaphorique, y comprendre la dépendance mutuelle des êtres, et, ce qui est encore plus important, les difficultés qui s'opposent à la propagation. Dans un temps de famine, on peut dire que deux carnassiers sont en lutte pour obtenir de quoi soutenir leur existence; mais on peut dire aussi que la plante jetée au bord du désert lutte pour vivre contre la sécheresse. Un arbuste qui annuellement donne un millier de graines, sur lesquelles une seule en moyenne vient à maturité, lutte en réalité contre les plantes de la même espèce ou d'espèces différentes qui déjà couvrent le sol. »

Il est souvent très difficile de discerner les causes qui, en certains lieux, arrêtent le développement d'espèces particulières : quand elles ne trouvent point d'obstacles, on voit ces espèces se propager avec une merveilleuse rapidité. Les animaux domestiques importés en Australie et dans les grandes plaines de l'Amérique du Sud s'y sont multipliés dans une proportion presque incroyable. Peu d'années ont suffi à certaines plantes européennes acclimatées dans l'Inde anglaise pour se répandre depuis le cap Comorin jusqu'à l'Himalaya. Cependant les espèces ne sont ni toutes, ni toujours aussi favorisées: il s'établit dans chaque province géographique une façon d'équilibre entre tous les membres de la faune et de la flore; cet équilibre est dérangé par des accidens climatériques, des épidémies, des émigrations ou des immigrations, mais il tend sans cesse à se rétablir. Des rapports plus intimes, plus resserrés que les mailles du tissu le plus fin, relient entre elles toutes les parties de la création. Cette dépendance met chaque être à la merci non-seulement des circonstances physiques qui l'enveloppent, mais des événemens qu'entraîne la compétition perpétuelle de tout ce qui est vivant. La nature prononce son *væ victis* avec une inflexible sérénité : heureuses

les races douées de quelque caractère qui puisse leur devenir un avantage! Toutes les autres seront obligées de disparaître, souvent sans lutte ouverte; dépossédées, trouvant toute place prise, toute subsistance enlevée, elles finiront nécessairement par s'éteindre.

On voit ce que M. Darwin entend par la *sélection naturelle*. De même que la domesticité a opéré tant de variations organiques utiles à l'homme, d'autres variations utiles à des êtres divers pour la grande et complexe bataille de la vie ont pu quelquefois se produire naturellement dans le cours de plusieurs milliers de générations. « Comme l'homme peut produire et certainement a produit de grands résultats par une sélection soit méthodique, soit inconsciente, que ne peut faire la nature! L'homme ne se préoccupe que de caractères externes et visibles; la nature n'a pas souci des apparences, sauf en ce qu'elles peuvent entraîner d'utile. Elle agit sur tous les organes internes, sur toutes les nuances et les différences constitutionnelles, sur la machine entière de l'existence. L'homme ne fait de sélection que pour son propre bien, la nature que pour celui de l'être même sur lequel elle agit. Elle donne aux caractères qu'elle choisit un développement complet, et place les êtres dans les conditions vitales qui leur sont propices. L'homme garde dans le même pays les produits de tous les climats; il exerce rarement la sélection des caractères de la façon la plus convenable : il donne à un pigeon au bec court et à un pigeon au bec long la même nourriture; il expose les moutons à longue laine et à courte laine aux mêmes intempéries. Il ne permet point aux mâles de lutter entre eux pour obtenir les femelles. Il ne détruit pas impitoyablement tous les animaux inférieurs, mais il protége tous ses biens dans toutes les saisons, autant qu'il est en son pouvoir. Il commence souvent la sélection par quelque forme à demi monstrueuse, ou du moins par une modification assez frappante pour attirer son regard, ou lui être d'une évidente utilité. Dans la nature, la plus légère différence de structure ou de constitution peut faire pencher la balance en faveur d'une variété. Combien sont instables les vœux et les efforts de l'homme! de quel court temps il dispose! et conséquemment combien son œuvre sera pauvre, comparée à celle où la nature a accumulé son travail pendant les longues périodes géologiques! Pouvons-nous donc nous étonner que les productions de la nature aient quelque chose de plus *vrai* que celles de l'homme, qu'elles soient infiniment mieux adaptées aux conditions complexes de l'existence, et qu'elles portent clairement la marque d'un art bien supérieur? On peut dire que la sélection naturelle scrute chaque jour et chaque heure le monde, pour y reconnaître les variations les plus légères, rejetant ce qui est mauvais, conservant tout ce qui est bon pour s'en enrichir, travail-

lant silencieusement et insensiblement, partout où s'offre une occasion favorable, à perfectionner les êtres et à les mettre mieux en harmonie avec les conditions organiques et inorganiques de l'existence. Ces changemens graduels ne nous sont révélés que lorsque la main du temps a marqué un long laps d'années, et le tableau des âges géologiques écoulés arrive à nos yeux si effacé qu'il nous apprend seulement que la vie a revêtu jadis d'autres formes qu'aujourd'hui. »

L'idée originale de M. Darwin consiste, on le voit, à expliquer par la sélection naturelle toute l'histoire de la création : il reste à discuter les objections que soulève la théorie qui vient d'être exposée, ainsi qu'à en tirer toutes les conséquences relatives au problème de l'origine des races humaines et au rôle qui leur est attribué dans le monde organique.

II.

M. Darwin, comme tous les naturalistes, a été frappé de la corrélation exacte qui s'établit dans le monde entre les êtres organisés et le monde inorganique. Toutes les circonstances extérieures, les variations du climat, de la température, les limites qui s'opposent aux envahissemens ou aux grandes migrations des espèces, telles que la mer autour d'une île, les hautes chaînes de montagnes sur les continens, tout ce qui en un mot tend à circonscrire une province naturelle tend également à imprimer des caractères originaux à la faune et à la flore qu'elle nourrit. Plus la station est isolée, plus ces caractères se spécifient avec netteté. C'est pour cela que les îles en général offrent un si curieux champ d'études aux naturalistes.

Les provinces géographiques une fois délimitées, les continens découpés par les mers en lignes à peu près invariables, les animaux et les végétaux adaptés à tout ce qui les entoure, on ne voit pas pourquoi le monde organique subirait de nouvelles métamorphoses, tant que le monde physique reste dans le repos. Si la surface de notre planète ne peut être modifiée que par les forces sans cesse agissantes autour de nous, la pluie, les vents, les éruptions volcaniques, les tremblemens de terre, si ces forces ne peuvent entrer en jeu avec plus de violence et de furie que dans le temps présent, on a peine à comprendre comment l'équilibre de la création pourrait en être profondément troublé. M. Darwin est pourtant l'un des adeptes de cette école qui a pour chef aujourd'hui sir Charles Lyell, et qui se refuse à reconnaître dans l'histoire du monde des élémens perturbateurs différens de ceux qu'elle nomme les *causes actuelles*. M. Darwin ajouterait, ce nous semble, beaucoup de force à la théorie

qu'il présente sur « l'origine des espèces, » s'il ne s'enfermait pas dans les étroites limites de l'école anglaise, et consentait à admettre qu'outre les changemens imperceptibles qui effleurent seulement en quelque sorte le monde physique, de violentes révolutions ont de temps à autre altéré la physionomie de la surface terrestre. Pourquoi vouloir nier qu'au moment où nos grandes chaînes de montagnes ont été soulevées avec une violence dont nous retrouvons la trace dans l'âpreté des accidens qui les sillonnent, d'immenses volumes d'eau ont été lancés sur les continens voisins, les pièces de la mosaïque terrestre ont joué de toutes parts, des îles ont été ensevelies, comme l'Atlantide, au sein des mers, d'autres ont surgi à de nouvelles places? Des êtres nombreux ont survécu à ces cataclysmes, dont les effets les plus terribles ont été circonscrits sur une partie assez étroite du globe terrestre; mais combien d'entre eux, dépaysés, violemment arrachés aux conditions qui depuis tant de siècles présidaient au développement régulier et invariable des organismes, ont pu servir dans leurs nouvelles stations de point de départ à de nouvelles races! Une telle hypothèse n'a vraiment rien de trop hardi.

Il a été mis hors de doute que, contrairement aux assertions absolues de deux célèbres naturalistes, Alcide d'Orbigny et Agassiz, les êtres vivans n'ont été victimes d'une destruction simultanée à aucune époque de l'histoire de la terre; jamais la mort n'a dévasté la planète entière. En examinant la série des couches qui appartiennent à deux terrains géologiques successifs, nous retrouvons toujours quelques espèces identiques dans les sédimens qui ont été déposés avant une grande révolution terrestre et dans ceux qui l'ont suivie : tous les feuillets de ce grand livre ont des lettres communes. Je ne me suis jamais arrêté devant *le Déluge* du Poussin, je n'ai jamais contemplé ce ciel noir, ces rochers à peine émergés, ces animaux qui luttent encore contre le flot qui monte, sans agrandir encore dans mon esprit le cadre de cette œuvre admirable. A côté de ces scènes d'horreur et de mort, je me figurais les terres sortant tout humides et ruisselantes du sein des eaux, prêtes à être fécondées, et je songeais, malgré moi, au mythe charmant de Vénus aphrodite s'élevant de l'Océan dans la crête écumante d'un flot. Je me rappelais les traditions étranges des Indiens de l'Amérique et de tant d'autres peuplades sauvages, la fuite dans les cavernes des hautes montagnes pendant que la mer s'élevait, les nombreux déluges dont font mention les livres saints des Hindous, toujours suivis d'une incarnation nouvelle de la Divinité, symbole des formes sous lesquelles la vie étalait ses splendeurs renaissantes sur le théâtre rajeuni de la terre; je revoyais enfin l'arche arrêtée au sommet de l'Ararat, d'où sortaient les légions des couples destinés à repeupler le royaume de l'homme. Pourquoi la géologie dédaignerait-elle ces

légendes que les siècles se sont transmises, et où, sous des ornemens divers, doit se cacher un fonds commun de vérité?

M. Bronn, savant naturaliste de Heidelberg, a victorieusement réfuté, dans un ouvrage récent qui a été couronné par notre Académie des Sciences, la théorie de d'Orbigny et d'Agassiz; il a montré que le monde animal et végétal n'a jamais changé du tout au tout, comme par un coup de baguette, que le phénomène de la disparition et de l'apparition des espèces n'est pas discontinu, mais qu'il ne s'interrompt jamais. La persistance de certains types qui n'ont subi presque aucune altération depuis les époques les plus lointaines jusqu'à nos jours, les ressemblances générales et les affinités qui établissent un lien évident entre les faunes successives qu'étudie la paléontologie, s'accordent très mal avec l'hypothèse de ceux qui voient dans l'histoire générale du monde une série de destructions radicales suivies de créations nouvelles : la filiation des formes organiques prouve au contraire que l'œuvre de la création n'a jamais été interrompue et que la nature est toujours en puissance. Les espèces apparaissent les unes après les autres, en succession plus ou moins rapide, et s'éteignent de même; le livre de mort et le livre de vie sont toujours ouverts, et la nature peut y écrire à son gré. La création, telle qu'Agassiz nous la représente, serait une série de tableaux détachés, séparés par de longs entr'actes; nous croyons au contraire que c'est un drame dont les acteurs ne peuvent se reposer, un effort continu, une lutte éternelle des forces vitales contre l'inertie de la matière. Dans la doctrine exclusive des créations répétées, la nature nous apparaît comme avec des masques dont elle change de temps en temps, et qui n'ont aucune ressemblance; dans les idées nouvelles, c'est toujours le même visage, d'une admirable sérénité: on n'y voit d'autres changemens que les lentes altérations produites par l'âge, qu'une beauté chaque jour plus radieuse, qu'une expression de mieux en mieux marquée.

Si le règne animal et le règne végétal n'ont subi qu'une longue série de métamorphoses, la terre nous offre-t-elle quelque moyen de les connaître? Retrouvons-nous tous les anneaux de cette longue chaîne qui relie le présent au passé? Malheureusement non; nous n'en avons découvert que quelques parties éparses. Nous ne pouvons fouiller partout, ni à toutes les profondeurs, le sein de la terre, où gisent les débris, mutilés presque toujours, des siècles écoulés. Nous faisons le même travail qu'un archéologue qui veut déchiffrer une inscription où presque toutes les lettres ont disparu. Les âges les plus lointains ne nous lèguent même aucun témoignage; la chaleur intérieure de la planète a refondu depuis longtemps les couches sédimentaires où s'étaient déposés les débris des premières plantes et des premiers animaux. Les restes organiques les plus anciens que

nous connaissions sont ceux d'un terrain auquel sir Roderick Murchison a donné le nom assez étrange de silurien. La faune que M. Barrande, l'heureux et habile explorateur des terrains anciens de la Bohême, a nommée la faune *primordiale*, ne remonte pas à une époque plus reculée; mais que de faunes n'y a-t-il pas eu auparavant dont rien absolument n'est resté! Ce n'est guère que dans les périodes les plus rapprochées de la nôtre qu'il nous est possible de chercher quelques faits à l'appui de la théorie de M. Darwin. Il y a, par exemple, une analogie bien frappante entre les marsupiaux fossiles de l'Australie et ceux qui aujourd'hui donnent un caractère si original à cette grande île continentale. L'armadillo de l'Amérique du Sud, animal recouvert d'une véritable armure formée de plaques, et la plupart des autres animaux qui font partie de la faune aborigène de l'Amérique du Sud, ont leurs analogues parmi les fossiles retrouvés dans les cavernes à ossemens du Brésil et les immenses plaines de la Plata. La Nouvelle-Zélande est célèbre pour ses gigantesques oiseaux : le professeur Owen a montré que les fossiles qu'on y a découverts appartiennent à des oiseaux de la même famille. Quand la migration n'amène pas de nouveaux types animaux au milieu des types anciennement prépondérans dans une région géographique, on aperçoit une parenté évidente entre les faunes qui caractérisent les terrains successifs. Plus longtemps une province naturelle aura été isolée par le hasard des circonstances, mieux cette filiation s'apercevra : elle nous échappe au contraire dès que des faunes géographiques sont venues se mêler à la suite de quelque événement physique qui les aura forcément rapprochées.

« Ou bien, dit avec beaucoup d'autorité M. Bronn, le développement successif et bien calculé des organismes pendant de si longues périodes est l'effet immédiat de l'activité systématique d'un créateur personnel qui avait pesé et décidé non-seulement l'ordre d'apparition, l'organisation particulière et la destination terrestre des innombrables espèces de plantes et d'animaux, mais aussi le nombre des premiers individus et leur station, qui a créé les êtres séparément, quoiqu'il eût été en sa puissance de les créer tous à la fois, — ou bien il existe une force naturelle quelconque, inconnue jusqu'à ce jour, qui a produit, suivant les lois propres de son activité, des espèces de végétaux et d'animaux, qui en a coordonné et réglé tous les rapports, tant généraux que spéciaux. Dans ce dernier cas, la force en question devait être intimement liée et soumise à ces lois inorganiques qui réglaient le développement progressif de la surface terrestre, les conditions extérieures de la vie des êtres destinés à s'y établir, et dont le nombre, la variété, la perfection, devaient continuellement aller en croissant. Ce n'est que de cette manière qu'on pourrait expliquer pourquoi le développement des êtres organisés a

pu marcher de pair avec celui du monde physique. Cette force hypothétique serait en harmonie avec l'économie entière de la nature. Un créateur présidant au développement de la nature organisée par l'intermédiaire d'une force placée en elle-même, comme il dirige celui du monde physique par les seuls effets combinés de l'attraction et de l'affinité, répondrait en même temps à une idée beaucoup plus sublime que celle qui consisterait à admettre qu'il a pris continuellement, pour introduire de nouvelles plantes et de nouveaux animaux sur la terre et dans les eaux, les soins auxquels s'astreint un horticulteur pour cultiver son jardin. »

La force dont parle M. Bronn comme d'un agent encore mystérieux et inconnu, M. Darwin prétend l'avoir trouvée, et c'est précisément ce qu'il nomme la *sélection naturelle*. Il y a, je dois le dire, un point sur lequel ces deux naturalistes professent des opinions opposées. Le savant allemand n'admet pas que les espèces nouvelles soient simplement une branche détachée des anciennes, il prétend que d'une espèce à l'autre il y a toujours saut brusque, et que nous ne trouvons jamais de termes intermédiaires. Cette objection assurément a quelque force. Il faut pourtant se rappeler que les spécifications des naturalistes sont souvent contradictoires, et que, surtout pour les classes inférieures du règne animal, on n'observe souvent que des différences insignifiantes et trompeuses entre les termes les plus rapprochés d'une même série; mais l'absence de termes intermédiaires, servant à rattacher par une gradation évidente deux espèces réputées différentes, peut s'expliquer assez naturellement. Il y a en effet, dans le principe de l'hérédité, une force, une persistance remarquable. Les formes et les caractères transitoires répugnent à la nature. La sélection crée des races avec une rapidité extraordinaire en un petit nombre de générations; mais dès qu'une race a reçu les derniers traits qui doivent la caractériser, elle les conserve indéfiniment et sans altération. Toutes les formes que la force vitale essaie pour passer d'un point à un autre sont comme les ébauches que l'artiste brise quand son œuvre est achevée. Est-il étonnant dès lors que dans les couches terrestres nous ne trouvions que les représentans des espèces investies de caractères permanens, qui, durant des siècles, ont couvert le fond des mers de leurs débris, et que nous n'ayons que bien rarement l'occasion d'y signaler quelqu'une de ces formes douteuses qui pourraient nous éclairer sur la transformation des êtres? Si l'on vient dire que depuis le commencement des périodes historiques on n'a jamais vu se former une espèce animale par la transformation d'une espèce précédente, on peut répondre que l'homme n'en a pas vu naître une seule par un acte de création spontané : l'argument historique n'est pas plus favorable à une théorie qu'à l'autre; mais qu'est-ce qu'une période de

six mille ans dans l'histoire du monde? Pour combien doivent compter deux cents générations humaines auprès de ces innombrables générations d'êtres qui se sont succédé sur notre planète depuis que le refroidissement l'a rendue habitable?

Si la théorie de M. Darwin est exacte, les changemens qui s'opèrent dans le monde physique ont pour effet d'arrêter le développement de certains êtres, de favoriser au contraire celui d'autres variétés, mieux adaptées aux circonstances nouvelles. Le problème, si longtemps agité, de la transformation des espèces reçoit ainsi une solution plus rationnelle, plus séduisante que toutes celles qu'on a proposées. Sans affirmer absolument, avec les adeptes de Lamarck, que les organes s'atrophient et se modifient dans chaque espèce au gré des besoins qu'elle éprouve, il suffira d'admettre que les individus et les races ayant des caractères divers, ces caractères, transmissibles par la génération, peuvent devenir, dans certains cas, des germes mortels et des motifs d'extinction, dans d'autres des gages de puissance et de perpétuité.

Si nous considérons seulement les races humaines, il est bien certain que les guerres, les migrations, les conquêtes qui en remplissent l'histoire ont dû forcément amener de très notables changemens dans leur distribution et leur importance relatives. S'il nous était possible de comparer la population actuelle de la terre à celle qui vivait il y a six siècles, nous serions sans doute étonnés de voir qu'une si grande révolution ait pu s'accomplir en si peu de temps. Certaines races privilégiées ont gagné tout le terrain que d'autres ont perdu : l'Indien, repoussé de plus en plus loin dans les prairies, ne mène plus aujourd'hui qu'une existence misérable; sans parler des luttes sanglantes qu'il a soutenues contre les blancs, et où son indomptable courage n'a servi qu'à retarder une défaite inévitable, il est aujourd'hui devenu la victime des passions brutales dont la civilisation lui procure la facile satisfaction. Les descendans des grands guerriers dont les exploits légendaires sont remplis d'une si sauvage poésie finissent leurs tristes jours dans la misère et l'ivrognerie. Les habitans de la Nouvelle-Hollande ont été chassés des belles régions que la race anglo-saxonne couvre de ses colonies prospères; ils ont dû se réfugier dans l'intérieur de l'Australie : une terre aride, d'immenses déserts de sable, des taillis où ils ne trouvent pas d'eau et presque pas de gibier, leur servent encore d'asile; mais le nombre des aborigènes diminue chaque jour, et comme ils ne se croisent point avec les émigrans, toute trace de leur type hideux, le plus bestial et le plus grossier peut-être qu'on ait jamais rencontré, sera bientôt complétement effacée.

En étudiant ces représentans dégradés de l'espèce humaine, on a plus d'une fois été conduit à soutenir qu'il y a une filiation directe

entre l'homme et les animaux. Cette question n'est point abordée dans l'ouvrage de M. Darwin : on comprend aisément les motifs de ce silence; mais logiquement la théorie du naturaliste anglais nous semble aboutir à une telle conclusion. Il est bon de citer les paroles mêmes de l'auteur à ce propos. « On pourra demander jusqu'où je pousse la doctrine de la modification des espèces. Il est difficile de répondre à cette question, parce que plus les formes que nous pouvons être amenés à considérer sont distinctes, plus mes argumens perdent de leur force; mais il y en a pourtant qui sont extrêmement compréhensifs. Tous les membres de classes entières peuvent être reliés par une chaîne d'affinités naturelles, et toutes les classes peuvent être divisées, d'après le même principe, en groupes subordonnés à d'autres groupes. Il se rencontre quelquefois des fossiles qui peuvent combler les grands intervalles qui séparent certains ordres actuels. Quand nous voyons des organes à l'état rudimentaire, nous devons croire qu'un ancêtre éloigné a possédé ces organes à un état de développement complet, et par là dans certains cas nous sommes forcés d'admettre qu'il s'est opéré d'immenses modifications parmi les descendans successifs du même type. Dans des classes entières, les structures sont toutes agencées sur le même modèle, et à l'âge embryonique les espèces ont entre elles de grandes ressemblances. C'est pourquoi je ne puis douter que la théorie de la descendance, accompagnée de modifications, n'embrasse tous les membres d'une même classe. Je crois que tous les animaux descendent au plus de quatre ou cinq ancêtres, toutes les plantes d'un nombre d'ancêtres égal ou encore moindre. — L'analogie pourrait me faire faire un pas de plus, et m'amener à croire que tous les animaux et toutes les plantes descendent d'un prototype unique; mais l'analogie peut être un guide trompeur. Néanmoins il est certain que tous les êtres vivans ont beaucoup de caractères en commun, la composition chimique, la structure cellulaire, les lois de la croissance et de la reproduction. L'analogie nous conduit donc à inférer que tous les êtres organisés qui ont vécu sur cette terre descendent probablement d'une forme unique primordiale où pour la première fois est entré le souffle de la vie. »

M. Darwin admet donc qu'il y a eu tout au plus trois ou quatre formes organiques primitives, et il est même disposé à croire qu'il n'y en a eu qu'une : toutes les autres en sont sorties. L'homme, le dernier venu, pour lequel aucune exception n'est faite, doit donc se rattacher par une filiation naturelle aux êtres antérieurs qui ont avec lui le plus de caractères organiques en commun. Ces êtres, chacun le sait, sont les singes. Cette conclusion si blessante pour notre orgueil est, je dois le dire, l'objection principale qu'on élève contre la théorie du naturaliste anglais. Il y a beaucoup de personnes à qui il

suffira qu'on dise : « Voilà un livre qui montre que nous descendons des singes, » pour qu'elles le rejettent avec colère et refusent même d'y jeter les yeux; mais la critique scientifique ne se laisse point arrêter par un semblable parti-pris : sa tâche est sans doute pénible et hérissée de difficultés quand elle doit analyser avec une rigueur scrupuleuse les rapports intimes qui rattachent dans l'homme l'esprit à la matière. A-t-elle le droit de fermer les yeux quand le médecin lui montre les mouvemens de l'âme gouvernés par les perturbations de la maladie? Doit-elle refuser de descendre avec lui dans le sombre et effrayant dédale des phénomènes de la folie? Doit-elle rester sourde quand le naturaliste lui démontre que les dispositions morales, le caractère, les passions dominantes, se transmettent comme la forme du corps et les traits du visage? L'instinct populaire a de tout temps protesté contre la doctrine qui voudrait faire de l'homme un être idéal, absolument indépendant, sans lien avec le passé. Qui osera dire qu'on ne puisse à bon droit être fier d'appartenir à une famille où certaines traditions d'honneur, de courage militaire, de talent, se sont perpétuées pendant plusieurs générations? Il y a des philosophes spiritualistes qui écrivent sur l'histoire et qui, subissant à leur insu le préjugé commun, ont des prédilections avouées pour certaines familles où le sang communiquait les grandes qualités. De profonds penseurs n'ont-ils pas été jusqu'à faire des idées elles-mêmes, et de la plus haute de toutes, de l'idée de Dieu, le patrimoine primitif et longtemps exclusif d'une certaine race? Que nous le voulions ou non, nous sommes tous dépendans de ce corps qui nous met en communication avec le monde extérieur; il nous enchaîne, nous humilie, nous retient à la terre. Les plus célèbres moralistes, les plus grands orateurs chrétiens ont mis la principale gloire de l'homme dans les victoires remportées sur la chair; mais l'éloquence et la force même de leurs exhortations prouvent qu'ils n'ont pas cru ces victoires faciles. Pourquoi donc aurions-nous tant de souci de ce corps qui nous sépare de l'idéal que notre pensée peut atteindre et met une si grande distance entre nos rêves et la réalité? Pourquoi tant nous préoccuper de ses origines? Nous sommes comme des vases où une parcelle divine a été renfermée; qu'importe la manière dont le vase a été façonné? Si toute notre grandeur est dans la pensée, qu'importe si notre substance vivante a été tirée immédiatement du règne inorganique, ou médiatement du règne animal? Ce souffle divin, dont nous sommes les simples dépositaires, sera-t-il moins sacré parce que, suivant le beau mythe biblique, il aura été communiqué à une statue d'argile, ou parce qu'il nous sera arrivé de plus en plus affranchi à travers une série d'organismes divers?

Je ne suis pas disposé à nier d'une manière absolue l'importance

théorique de semblables questions; mais qui ne sent qu'elles seront toujours enveloppées dans un épais mystère? Nous pouvons à peine soulever un coin du voile impénétrable où se cache la nature créatrice; notre ignorance doit au moins nous rendre tolérans pour toutes les doctrines, toutes les hypothèses, et cette tolérance est surtout facile à ceux qui considèrent les corps comme les formes variables et transitoires d'une substance éternelle. Il faut remarquer aussi que ceux qui humilient l'homme dans son passé lui offrent en compensation un brillant avenir, et ouvrent devant son activité une ère de progrès presque indéfini. Tirer au contraire l'homme parfait et tout achevé du sein de la nature, pareil à Minerve armée sortant du cerveau de Jupiter, c'est le condamner à ne jamais changer : tel il a été quand il a ouvert les yeux pour la première fois sur le spectacle magique de l'univers, tel il sera encore dans des milliers de siècles.

On objectera sans doute à M. Darwin qu'entre le plus humble, le plus chétif représentant de l'espèce humaine, et le plus fort, le plus intelligent des animaux, il y a un intervalle qu'aucun être connu ne peut remplir; mais, si j'ai bien pénétré l'esprit de sa théorie, des espèces extrêmement dissemblables peuvent sortir d'une souche commune : on peut même dire que plus les variétés d'un même type primitif sont peu ressemblantes, plus elles ont de vitalité et s'établissent fortement dans le règne animal. Pour bien comprendre de quelle façon M. Darwin entend la formation des espèces, il faut se figurer l'une d'elles comme un tronc d'arbre qui, arrivé à une certaine hauteur, jette des branches divergentes; parmi ces branches, celles qui s'éloignent le plus du tronc commun ont le plus de chance d'atteindre un grand développement. De même, lorsqu'un type se subdivise en variétés, les deux variétés extrêmes, la plus basse et la plus élevée, si l'on veut employer ces termes, se développeront avec plus de vigueur que les variétés intermédiaires, par cela même qu'elles seront les expressions les plus franches d'affinités naturelles d'un ordre différent. Les variétés bâtardes s'éteindront assez rapidement, et il ne restera bientôt que les deux formes extrêmes pour représenter une forme primitive commune. C'est ainsi seulement qu'en suivant les idées de M. Darwin, on pourrait expliquer comment le type d'où l'homme actuel s'est dégagé a pu laisser ses représentans les plus dégradés dans ces animaux malfaisans, malins, cruels, dont nous désavouons la parenté avec une énergique indignation. Le type primitif, qui s'est épanoui en branches distinctes, pouvait être d'ailleurs lui-même l'embranchement le plus élevé d'un type antérieur; ce dernier était lui-même issu d'un autre, et ainsi de suite. Cette hypothèse n'a rien de contraire aux découvertes de la paléontologie. Cuvier croyait à la vérité que les terrains

les plus rapprochés de l'époque moderne, et qui portent dans la science le nom de terrains tertiaires, ne contenaient point de singes fossiles; mais on en a retrouvé de nos jours des espèces fossiles dans l'Amérique du Sud, dans l'Inde et en Europe même, enfouies dans les couches les plus anciennes de la période tertiaire.

Si, comme M. Darwin le montre, parmi les formes issues d'un modèle initial commun, celles qui ont le moins de ressemblance ont le plus de chance de se perpétuer, on peut être tenté d'expliquer par ce fait comment il reste une distance si grande entre les singes et notre propre espèce. Parmi les races humaines, il en est qu'on est convenu de nommer inférieures; mais aucune ne peut être considérée comme un intermédiaire direct entre le singe et l'homme : du nègre au blanc, la distance, pour si grande qu'on la suppose, peut être comblée en peu de générations, tandis que, du singe au nègre, la distance est un véritable abîme, aussi bien que du singe au blanc. Il n'y a qu'une différence de degré et non d'essence entre l'intelligence du noir le plus sauvage et celle d'un Humboldt ou d'un Newton; la supériorité acquise de certaines races ne peut en aucune façon justifier la tyrannie qu'elles prétendent exercer sur d'autres races. Partout où l'esclavage pèse sur une nature morale, perfectible, sur un libre arbitre capable d'être guidé par la conscience et la religion, il est un crime et une monstruosité; c'est là une vérité à laquelle toute âme honnête doit se rallier, et qui est plus solide que toutes les doctrines de l'ethnographie et de l'histoire naturelle élevées aujourd'hui, demain renversées.

La théorie de M. Darwin soulève encore assez d'objections pour qu'il ne soit pas nécessaire de la combattre avec d'autres armes que des argumens purement scientifiques. Le défaut principal de son ouvrage, et l'auteur en a du reste conscience, c'est d'être trop dénué de pièces justificatives : il y est constamment question d'observations dont on fera connaître le détail plus tard; mais le lecteur, en attendant cette faveur, ne peut accorder sans réserve cette confiance que méritent seulement les travaux dont les résultats, les détails, la méthode, ont passé victorieusement par l'épreuve de la discussion. Le caractère honorable de M. Darwin garantit parfaitement sa bonne foi, mais ne peut être un gage d'infaillibilité. Il faut donc attendre la publication du grand ouvrage que promet M. Darwin pour porter un jugement définitif sur son œuvre actuelle; dès aujourd'hui cependant, on peut dire que depuis longtemps aucun écrivain n'avait agité avec autant d'éclat et de verve les questions les plus obscures et les plus difficiles de l'histoire naturelle. Chaque page, je dirai presque chaque ligne, éveille la curiosité de l'esprit; peut-on faire un plus bel éloge d'une œuvre d'art ou de science, quand on a dit qu'elle fait penser? M. Darwin a lui-même résumé, à la fin de son

livre, avec une entière bonne foi, tous les argumens favorables ou contraires à sa doctrine de la transformation des espèces par la sélection naturelle. Qu'on nous permette de les exposer à notre tour en terminant cette étude.

Au premier abord, rien ne paraît plus difficilement admissible que la transformation des organes, des caractères, des instincts par l'accumulation répétée de variations extrêmement légères; mais il y a bien certainement dans la nature organique une plasticité, une disposition au changement que la domesticité nous révèle, et il n'y a rien d'absurde à croire que les exigences du monde extérieur, la lutte perpétuelle des êtres, le changement des conditions sociales où ils se trouvent placés, poussent incessamment, quoique avec une lenteur extrême, la force vitale dans des directions nouvelles.

La stérilité presque universelle des hybrides est une des causes qui tendent le plus énergiquement à maintenir les espèces invariables; mais on a vu que l'impuissance des espèces différentes à se féconder mutuellement n'est pas absolue : les singularités extraordinaires que révèle le phénomène de la propagation observé chez les hybrides et les métis prouvent que les circonstances défavorables ou propices à la génération sont aussi variables que complexes. Il est permis de croire que la stérilité des hybrides ne va pas toujours en augmentant d'une génération à l'autre; elle a pu au contraire quelquefois, sous l'influence de la domesticité ou sous d'autres influences purement naturelles, aller en diminuant à mesure que la fusion entre les élémens empruntés à deux espèces différentes s'opérait d'une façon plus intime.

Si, en adoptant le principe de la modification graduelle des êtres, on essaie d'expliquer les particularités de la distribution actuelle des espèces dans les diverses provinces naturelles, on rencontre assurément de très grandes difficultés. Toutes les espèces étant issues d'un même genre primitif, il faut expliquer comment elles se sont propagées dans les parties du globe terrestre les plus éloignées; c'est ici que la doctrine des révolutions du globe viendrait heureusement en aide à celle de M. Darwin. Tous les grands cataclysmes qui ont affecté les formes extérieures de la surface terrestre, en brisant les barrières qui séparaient les faunes, en déchirant les isthmes qui divisaient les mers, en obligeant les êtres à des migrations en masse, ont puissamment contribué à disséminer les espèces ainsi qu'à en augmenter le nombre. Nous ne voyons aujourd'hui que le résultat définitif de plusieurs révolutions semblables; les migrations, les mélanges se sont renouvelés à mainte reprise, et nous ne pouvons plus discerner l'ordre dans lequel ces grands changemens se sont opérés. La loi nous en échappe, mais le fait n'en est pas moins évident.

Nous pouvons d'autant moins suivre dans leur succession naturelle les formes organiques, depuis l'origine de la création jusqu'à nos jours, que des exterminations répétées ont frappé un très grand nombre d'êtres à toutes les périodes; nous ne les connaissons que très imparfaitement par les restes fossiles, et nous sommes encore incapables de reconstituer, dans un ordre à la fois rationnel et historique, les grandes séries animales et végétales. Nous voyons souvent apparaître dans les couches terrestres des groupes entiers d'êtres qui n'ont aucun rapport, aucune affinité organique avec ceux qui remplissent les couches plus anciennes; mais ce n'est pas la nature qui est ici en défaut, c'est la science qui n'est encore qu'au début de ses observations, et commence à peine à démêler les premiers linéamens de l'histoire du passé. Qui oserait affirmer que les crustacés et les mollusques du terrain silurien ont été les premiers habitans de notre planète? Une pareille idée a quelque chose de si absurde, qu'il n'est pas nécessaire de la réfuter.

Les objections, comme on le voit, qu'on peut élever contre la doctrine de la transformation progressive du règne animal et végétal sont tirées surtout de notre ignorance même. Le temps et les progrès de la science contribueront sans doute à en atténuer de plus en plus la portée. Cette doctrine invoque au contraire en sa faveur un certain nombre d'observations positives énumérées avec une très grande habileté par M. Darwin. Il y a dans la nature animée une tendance à la variabilité en même temps qu'à la conservation : la lutte perpétuelle de ces deux influences imprime aux formes organiques des caractères qui se modifient d'âge en âge. L'homme, en créant des races, ne fait que tirer profit de cette tendance à la variabilité, en permettant qu'elle s'exerce à l'aise et sans perturbation; mais la nature arrive à des résultats tout semblables en obligeant les êtres animés à lutter sans cesse entre eux pour obtenir leur subsistance. Cette lutte est si pressante que toute modification dans les organes, les instincts, les formes, qui peut devenir un gage de victoire, se propage avec rapidité. La nature opère ainsi, tout comme l'homme, une sélection entre les divers représentans du même type; seulement elle agit éternellement, tandis que l'homme ne dispose que d'un jour. Aussi, tandis que l'homme n'arrive pas à créer de véritables espèces, la nature a pu, dans la série indéfinie des âges, modifier profondément tous les organismes et marquer un trait d'union entre les êtres les plus inférieurs et ceux qui occupent les rangs les plus élevés dans le règne animal. Elle n'a rien fait par bonds (*natura non facit saltum*); disposant de l'infinité du temps, elle a accumulé les variations partielles, multiplié les nuances et traversé l'un après l'autre tous les degrés qui séparent l'inertie absolue de la sensibilité la plus exaltée, la passivité de la liberté, l'instinct de l'intelligence.

La théorie de M. Darwin ne se recommande pas seulement par sa grandeur et son importance scientifiques : elle touche aussi à des questions pratiques dont la portée n'échappe plus à personne, notamment à la question de l'élevage et à celle de l'acclimatation. L'Angleterre est, on peut le dire, le pays classique de l'élevage. L'application raisonnée de la *méthode sélective* y a produit les résultats les plus merveilleux. En contemplant dans les expositions agricoles les plus beaux produits des races anglaises, on a trop souvent oublié par quels moyens on était arrivé à perfectionner ainsi la nature au gré des besoins de l'homme : on a cru très bien faire en se procurant à très grand prix de beaux modèles anglais et en opérant dans d'autres pays des croisemens avec les races aborigènes. Toutes les observations de M. Darwin montrent cependant que de semblables croisemens doivent être faits avec une très grande circonspection. Les races gagnent à être croisées quand elles ont déjà beaucoup de caractères communs : le croisement ne fait alors qu'en rajeunir les forces et la fertilité; mais quand il se trouve dans un pays des races naturelles, aborigènes, aux traits bien marqués, il vaut mieux songer à les perfectionner par la simple sélection que par des croisemens. C'est entrer en quelque sorte dans une voie déjà tracée par la nature, c'est mettre la sélection humaine au service de la sélection naturelle. L'instinct de l'éleveur consiste seulement à discerner, parmi les qualités, les formes d'une race, celles qui sont le plus susceptibles d'être amenées à la perfection; il faut qu'il devine, pour ainsi dire, les intentions de la nature : aussi rien n'est-il plus rare qu'un bon éleveur. Il faut, dans cette industrie agricole, des qualités de l'ordre le plus délicat, une sorte d'intuition, la connaissance la plus minutieuse de la structure des animaux, des rapports mutuels qui unissent entre elles toutes les parties de l'organisation. Ce grand art a été jusqu'à présent livré à un empirisme souvent aveugle. Quand l'observation aura révélé à l'homme quelques-unes des lois les plus importantes qui règlent l'hérédité des caractères naturels, quels progrès ne pourra-t-il pas accomplir autour de lui? Dès longtemps les Allemands, et notamment un gracieux penseur, Novalis, avaient jeté de brillans aperçus sur cet empire du monde animé destiné à l'homme, et sur le rôle qu'il lui appartient d'y jouer. Ces poétiques inductions se corroborent aujourd'hui par le témoignage de l'histoire naturelle, et c'est dans le pays où la science a toujours aspiré à devenir la servante de l'humanité que l'on s'attache le plus à découvrir les lois de l'élevage, cette branche si essentielle de la grande agriculture.

L'ouvrage de M. Darwin peut aussi être invoqué en faveur de l'acclimatation. Le naturaliste anglais montre en effet que les productions naturelles propres à une province géographique ne sont pas tou-

jours celles qui pourraient le mieux y prospérer. Il oppose une foule d'exemples aux partisans des causes finales, qui croient que la perfection est le caractère de toute chose créée et de toute combinaison naturelle. Comment expliquer, avec cet optimisme confiant, pourquoi nos animaux domestiques ont établi si facilement leur empire dans d'immenses régions, telles que l'Australie et les deux Amériques, où l'homme n'a trouvé aucune race d'animaux semblables quand il y a porté la civilisation? Avec quelle rapidité la pomme de terre n'a-t-elle pas envahi toutes les contrées de l'Europe sitôt qu'elle y fut apportée? S'il y a une harmonie remarquable, dans chaque province naturelle, entre la constitution physique, la topographie du sol, le climat et les productions du monde organique, cette harmonie n'a rien d'inflexible : c'est un accord qui peut être remplacé par un accord nouveau, et l'homme peut chercher son profit dans des combinaisons imprévues, où il met à la place de plantes et d'animaux nuisibles ou inutiles des plantes et des animaux utiles. Parmi les institutions récemment fondées en France, aucune ne mérite plus d'encouragemens que la société d'acclimatation. En essayant sur notre territoire les productions des autres pays qui se recommandent par un caractère particulier d'utilité, elle peut rendre à la science et au pays de véritables services; mais l'acclimatation doit avoir l'histoire naturelle pour guide : en faisant des choix peu judicieux, elle se condamnerait à l'impuissance; elle pourrait même, en certains cas, produire des résultats très fâcheux, si elle introduisait sur notre territoire des intrus doués d'une force vitale et d'une faculté de propagation remarquables, qui, à la longue, pourraient déposséder ou tout au moins gêner certaines productions aborigènes. Il ne faut pas que l'œuvre de l'acclimatation soit une simple affaire de curiosité, une fantaisie zoologique : elle doit moins rechercher les singularités exotiques que tout ce qui peut véritablement contribuer à servir l'humanité. A ce point de vue, quel service éminent ne rend pas à l'avenir et à la civilisation le courageux missionnaire anglais Livingstone, qui s'occupe d'acclimater dans le continent africain le coton des États-Unis, dont la culture ne prospère dans le continent américain qu'au prix de toutes les horreurs de l'esclavage! Le développement donné à la culture de la betterave n'a-t-il pas été le coup le plus sûr qui ait frappé le travail servile dans nos colonies? Tout se lie dans le monde, et la science ne peut accomplir aucun progrès dans l'ordre physique sans qu'un autre progrès n'en devienne l'écho dans l'ordre moral.

AUGUSTE LAUGEL.

DU CRÉDIT

DES

CHEMINS DE FER

I. *De la Création d'un Grand-Livre des Chemins de fer.* — II. *Simple exposé de quelques idées financières et industrielles*, par M. Bartholony. — III. *Étude sur la solution des chemins de fer*, par M. Poujard'hieu.

Les compagnies de chemins de fer ont déjà traversé bien des vicissitudes, elles ont déjà plus d'une fois vu l'opinion publique changer complétement à leur égard, et passer pour ainsi dire sans transition d'un extrême à l'autre, de l'engouement à l'éloignement. Sans remonter au-delà de 1845, on se rappelle la faveur qui accueillit alors ces sortes d'entreprises. A peine étaient-elles constituées, et avant même qu'elles le fussent, lorsqu'elles n'avaient encore que l'espoir d'une concession, elles pouvaient négocier cet espoir avec prime, sous le nom de *promesses d'action*. On se rappelle les *promesses* de la ligne de Paris à Lyon, de celle de Lyon à Avignon, et on se rappelle aussi que le chemin de fer du Nord, à peine concédé, vit ses actions monter immédiatement à 400 francs de prime. Cette période fut courte : dès la fin de 1846, l'engouement avait diminué, il s'éteignit avec la crise de 1847, et quand la révolution de février arriva, ce fut un désarroi complet dans toutes les entreprises de chemins de fer. Celles qui n'avaient pas commencé leurs travaux furent obligées de liquider, celles qui les avaient commencés ne purent plus les continuer et implorèrent le rachat de l'état. Il ne resta

debout, traversant la crise tant bien que mal, que celles dont les travaux étaient à peu près achevés ou dont les principales dépenses étaient à la charge de l'état en vertu de la loi de 1842.

Pendant la période agitée qui s'étendit de 1848 à la fin de 1851, tout ce qui fut accompli en fait de chemins de fer le fut par l'état, et c'est à grand'peine si, en 1851, on put trouver, moyennant des avantages considérables, deux compagnies qui voulurent bien se charger l'une de la ligne de l'ouest, de Paris à Rennes, l'autre de celle de Lyon à Avignon. On se rappelle les embarras qu'eurent ces compagnies à se constituer : pour la première, il fallut le concours de capitalistes anglais, et pour la seconde il fallut la réunion de quelques entrepreneurs et de maîtres de forges qui se rendirent concessionnaires de la ligne d'Avignon moins pour la valeur de l'entreprise elle-même (car, malgré la subvention de 51 millions qui y était attachée, personne ne la jugeait favorablement) que parce qu'elle donnait un débouché à certaines industries, et qu'on espérait regagner d'un côté ce qu'on perdrait de l'autre.

Après le coup d'état de la fin de 1851, l'aspect changea tout à fait. Grâce au remaniement des concessions anciennes, qui furent portées à quatre-vingt-dix-neuf ans, grâce à la libéralité qui présida aux concessions nouvelles, on vit renaître une période de faveur pour les entreprises de chemins de fer, et cette fois, comme la faveur s'appuyait sur des bases plus solides, qu'elle reposait sur des avantages sérieux faits aux compagnies, elle dura plus longtemps. De 1852 à 1856, toutes les actions des entreprises françaises firent prime à leur apparition sur le marché, et quand il n'y eut plus d'entreprises françaises à créer, ou plutôt quand les actions étrangères (chemins autrichiens, lombards) arrivèrent à la Bourse de Paris concurremment avec nos entreprises, on les accueillit également avec une prime de 150 à 200 francs. Il n'y eut pas jusqu'aux chemins de fer de l'Espagne qui ne profitèrent de l'engouement général, et qui ne furent dès le début cotés au-dessus du pair.

L'année 1857 marqua le terme de cet engouement. Jusque-là on avait tout accueilli avec confiance, sans y regarder de trop près, et à l'ombre de cette confiance aveugle s'était glissée plus d'une entreprise douteuse. Quelques-unes des bonnes même avaient, par des fusions ou par des concessions nouvelles, compromis leur avenir. A partir de ce moment, on commença à voir les choses autrement. Ce fut surtout le rachat de la concession du Grand-Central par la compagnie d'Orléans et par celle de la Méditerranée qui détermina cette réaction. Dès lors on se mit à calculer avec inquiétude les charges qu'avaient prises les compagnies sans trop en mesurer l'étendue; on se dit que les dernières concessions, qui formaient ce qu'on

appelle le réseau secondaire, pourraient bien ne point rendre ce qu'on supposait, et que dans ce cas elles absorberaient une partie des bénéfices du réseau principal. On fut surtout effrayé de la somme considérable qu'il y aurait à demander au public, sous forme d'obligations, pour arriver à l'exécution de ce réseau secondaire, et dans un délai assez rapproché. Qu'on tienne compte encore de la diminution des recettes kilométriques qui avait lieu à mesure que le réseau s'étendait, diminution qui se trouvait particulièrement aggravée par les conséquences de la crise de 1857, et on s'expliquera sans trop de peine le revirement qui se manifesta dans l'opinion et le discrédit qui atteignit les compagnies. Ce discrédit fut tel qu'on fut obligé d'aviser, pour ne pas enlever aux compagnies tout moyen de remplir leurs engagemens. Que faire dans cette situation? Il y avait deux partis à prendre : ou ajourner l'exécution du réseau secondaire, dont les charges nuisaient au crédit des compagnies, ou maintenir ces concessions, et le délai fixé pour l'achèvement du réseau, en fortifiant le crédit des compagnies, c'est-à-dire en leur prêtant dans une certaine mesure le crédit de l'état. Le gouvernement n'hésita pas. Comme il tenait avant tout à l'exécution rapide du réseau secondaire, il se prononça avec raison pour le second système, et on fit une loi qui divisait les concessions des compagnies en deux parties : les unes, faites jusqu'à une certaine époque, furent désignées sous le nom d'*ancien réseau;* les autres, faites depuis, sous le nom de *réseau nouveau.* On laissa les premières sous le régime de leurs conventions spéciales, et on appliqua, sans distinction aucune, aux secondes une garantie d'intérêt de 4,65 pour 100, amortissement compris, pendant cinquante ans. La garantie devait avoir son effet, si le produit du nouveau réseau, considéré en lui-même, et déduction faite des frais d'exploitation, ne donnait pas de quoi payer l'intérêt des sommes qu'il aurait coûtées, l'ancien réseau ne devant y contribuer que lorsque le revenu aurait dépassé un certain chiffre, qu'on fixait pour chaque compagnie à la moyenne du revenu de l'exercice 1857.

On a beaucoup critiqué cette loi au point de vue du respect des engagemens. On a dit que les compagnies avaient été libres dans l'engagement qu'elles avaient pris d'exécuter le réseau secondaire, que c'était à elles d'en débattre les conditions avant de les accepter, mais qu'une fois acceptées, favorables ou non, elles devaient les exécuter. On ajoutait que si ces conditions avaient été très favorables, les compagnies ne seraient pas venues faire remise à l'état d'une partie des avantages qui leur étaient concédés; elles étaient défavorables, tant pis, on n'avait rien à demander : telle est en effet la rigueur des contrats, et on comprend que cette objection ait paru

grave à beaucoup d'esprits et qu'il y ait eu, au vote de la loi, une certaine résistance dans l'opinion. La résistance a été d'autant plus forte qu'on voyait l'état venir au secours de compagnies puissantes, et dont la plupart donnaient de beaux dividendes à leurs actionnaires; cela paraissait de la générosité mal placée, on aurait voulu attendre au moins que les compagnies fussent dans une situation plus malheureuse, et que l'impossibilité de tenir leurs engagemens fût bien démontrée par l'expérience. Nous ne savons pas ce qu'on aurait gagné à cette expérience, et il est facile de prévoir ce qui serait résulté de cet ajournement : les compagnies, frappées de plus en plus de discrédit, auraient emprunté aux conditions les plus onéreuses; cela aurait amené non-seulement la ruine des actionnaires, mais jeté une perturbation dans le crédit public, et un beau jour, à bout de ressources et de crédit, les compagnies ne trouvant plus à emprunter, il aurait fallu prononcer leur déchéance, et l'état aurait dû prendre à sa charge la continuation des travaux. Nous ne disons pas que cela serait arrivé infailliblement, mais que cela était à craindre pour quelques compagnies; nous demandons alors ce que l'état y aurait gagné.

Le système de l'exécution des chemins de fer par l'état étant aujourd'hui jugé et condamné à tous les points de vue, aurait-on eu recours à d'autres compagnies? Il aurait fallu leur faire des conditions plus avantageuses; il aurait fallu revenir au système de la loi de 1842, ou accorder des subventions. L'état a préféré ne donner que son concours moral aux compagnies, car la garantie d'intérêt n'est pas autre chose, tant qu'elle ne devient pas effective, et moyennant ce concours moral il a la certitude aujourd'hui qu'il n'y aura pas d'entrave dans la continuation des travaux, que le réseau secondaire sera terminé dans le délai voulu. Il ne pouvait pas obtenir un pareil résultat à meilleur marché. Lorsqu'un créancier intelligent est vis-à-vis d'un débiteur qu'un discrédit fâcheux et immérité peut faire tomber en déconfiture, il lui prête son propre crédit, il l'aide à traverser les circonstances difficiles, et il sauvegarde ainsi sa créance, que des mesures rigoureuses auraient compromise. L'état a fait de même vis-à-vis des compagnies : à tort ou à raison, elles étaient atteintes d'un discrédit qui pouvait les mettre dans l'impossibilité de remplir leurs engagemens; l'état, qui tenait, qui devait tenir à l'exécution de ces engagemens, a cherché à quelles conditions, les moins onéreuses pour lui, il pouvait se l'assurer, et il a trouvé la garantie d'intérêt. Par conséquent, lorsqu'on représente la loi du 11 juin 1859 comme une loi toute de secours en faveur des compagnies, on se trompe. Elle a été non moins utile à l'intérêt de l'état, c'est-à-dire à l'intérêt public, qu'à celui des compagnies; on peut

même croire que c'est là le mobile qui l'a inspirée, et que s'il n'y avait eu en jeu que l'intérêt des actionnaires, quelque respectable qu'il fût, l'état aurait été moins pressé d'intervenir. Cela dit sur les motifs qui ont inspiré la loi du 11 juin 1859, il s'agit maintenant de l'apprécier au point de vue de la situation nouvelle qu'elle a faite aux compagnies.

D'abord, en ce qui concerne les actions, cette loi garantit, dans une certaine mesure, le capital social des compagnies engagé dans le réseau principal contre les mauvaises chances que peut lui faire courir l'exécution du réseau secondaire. Quelles que soient ces chances, le réseau secondaire ne dût-il donner aucun produit net, le réseau principal ne devra contribuer aux charges du réseau secondaire que pour la différence entre le taux de 4,65 garanti par l'état et celui auquel on aura emprunté, de telle sorte que si cette différence est, comme on l'a calculé dans le projet de loi, de 1,15 pour 100, le réseau principal devra contribuer pour 1,150,000 fr. par chaque centaine de millions dépensée pour le réseau secondaire, le reste étant couvert par la garantie de l'état. Et comme la construction de ce réseau a été évaluée largement dans le projet de loi, on peut juger dès à présent du maximum de perte que cette mauvaise chance peut faire courir à chaque ligne; il suffit de prendre 1,15 pour 100 de l'évaluation des dépenses du nouveau réseau et de le soustraire du montant de revenu réservé de l'année 1857.

Pour la compagnie d'Orléans, dont le nouveau réseau, en y comprenant les concessions éventuelles, doit coûter 815 millions, à raison de 1,15 pour 100, le résultat de ce calcul donne 9,372,000 fr. à prélever sur le revenu réservé, soit 33 fr. 75 cent. sur un revenu qui a été de 90 francs en 1857; restent 56 francs 25 cent. — Le même calcul fait pour la compagnie de Paris-Méditerranée laisse à l'abri de tout prélèvement un revenu de 35 fr. par action. — Pour la compagnie du Nord, on obtient par action un revenu de 54 fr.: pour celle de l'Est, un revenu de 28 fr.; pour celle de l'Ouest, un revenu de 26 fr. Les autres compagnies, n'ayant donné jusqu'ici que l'intérêt à 4 pour 100 du capital, ne peuvent figurer dans ce calcul.

Ainsi telle est à peu près la limite posée à la perte qui peut résulter pour chaque compagnie de l'influence du nouveau réseau. Sans doute il serait très fâcheux pour les actionnaires de la compagnie d'Orléans, qui toucheront cette année 97 fr. de dividende, de voir leurs revenus réduits à moins de 60 fr.; pour les actionnaires de Lyon-Méditerranée, de ne plus toucher que 35 fr. au lieu de 53: pour ceux de l'Est, 28 au lieu de 40, etc.; mais, qu'on le remarque bien, nous avons mis les choses au pis : nous avons supposé le réseau secondaire complétement improductif, ne donnant rien au-

delà des frais d'exploitation. C'est un résultat peu probable, car la recette kilométrique a beau baisser à mesure que le réseau des chemins de fer s'étend et atteint des pays moins populeux et moins industriels : on reste encore à un chiffre qui doit frapper les esprits. C'est ce que prouvent les résultats des cinq dernières années :

Années.	Produit kilométrique des chemins de fer.	Longueur moyenne en exploitation.
1855	51,347 fr.	5,047 kilom.
1856	48,408	5,860
1857	45,259	6,875
1858	41,398	8,098
1859	43,782	8,852

N'est-il pas remarquable qu'avec un réseau dont l'étendue a augmenté de 75 pour 100 en cinq ans (de 1855 à 1860), la recette kilométrique n'ait baissé que de 14 pour 100? Si nous appliquons les mêmes calculs à l'achèvement du réseau, c'est-à-dire si nous supposons que la recette kilométrique ne diminuera que de 14 pour 100 pendant que le réseau augmentera de 75 pour 100, nous trouvons que lorsque ce réseau aura atteint les 16,352 kil. que forment les concessions actuelles, tant définitives qu'éventuelles, la recette kilométrique sera encore de 36,777 fr. Il faut dire, il est vrai, pour atténuer un peu l'effet de ce calcul, que le réseau secondaire va se composer de lignes parallèles au réseau principal, comme la ligne du Bourbonnais vis-à-vis du chemin de fer de Lyon, comme celle de Paris à Tours vis-à-vis du chemin de fer d'Orléans, celle de Mulhouse vis-à-vis du chemin de fer de Strasbourg, celle de Granville vis-à-vis du chemin de fer de l'Ouest, etc., ou de prolongemens qui n'auront accès que dans des centres faiblement peuplés et peu industrieux. Par conséquent, il n'est pas probable que l'effet en soit le même que pour les prolongemens du réseau principal; on peut admettre au contraire que la diminution du revenu kilométrique sera beaucoup plus considérable qu'elle n'a été jusqu'à présent. Quelle que soit cependant la part que l'on puisse faire aux mauvaises chances, la marge est encore assez grande pour qu'il y ait, au-delà des frais d'exploitation, un certain produit net affecté aux frais d'établissement. Le rapport de la commission qui a été chargée de l'examen de la loi du 11 juin a estimé ce produit à 7,500 fr. : nous croyons cette évaluation insuffisante, et nous en donnons pour preuve ce qui se passe en Angleterre.

En Angleterre, où la réglementation n'existe guère et où chacun fait ses affaires comme il l'entend, les chemins de fer n'ont pas été établis, comme chez nous, d'après un plan tracé d'avance par l'administration; ils ont été livrés aux hasards et aux caprices de la spéculation : il en est résulté une concurrence infinie entre les diverses lignes, et beaucoup plus de lignes que cela n'était nécessaire. Il

suffit d'ouvrir la carte de Brashaw pour juger du dédale qui constitue le réseau anglais. Eh bien! ce réseau ainsi mal combiné, qui atteint aujourd'hui 15,303 kilomètres (ce qui, pour une population et un territoire comme les nôtres, représente au moins 20,000 kilomètres en France), a donné encore, en 1858, plus de 38,000 francs par kilomètre. S'il en est ainsi dans un pays où la concurrence la plus étendue existe non-seulement par la multiplicité des chemins de fer mêmes, mais par le fait des canaux, par celui du cabotage, plus considérable que partout ailleurs, dans un pays très restreint quant aux rayons du point central à la circonférence, et qui, à cause de sa position exceptionnelle, n'a aucun commerce de transit, il est bien permis d'espérer qu'en France, où d'autres conditions se présentent (1), la moyenne du revenu kilométrique sera au moins égale à celle de nos voisins. Si elle est égale, cela constitue au réseau secondaire un rendement brut de 30,000 francs par kilomètre. Même en nous en tenant aux évaluations de la commission, à 7,500 francs de revenu net par kilomètre, si cela ne suffit pas pour dégager la responsabilité de l'état, cela suffit au moins pour faire que les compagnies n'aient rien à y ajouter sur leur revenu réservé. On est donc à peu près assuré que le minimum du revenu réservé aux compagnies ne sera pas entamé, et que, grâce à la loi du 11 juin 1859, les actionnaires continueront à jouir à peu près des dividendes qu'ils ont touchés pour l'exercice 1857.

Si telle est la situation faite aux actions, voyons celle qui existe pour les obligations. Les compagnies ont deux sortes d'obligations : les unes qui ont été émises pour l'exécution de l'ancien réseau, et qui restent soumises aux anciennes lois qui les régissent; les autres qui seront émises pour l'exécution du nouveau, et qui jouissent de la garantie nouvelle de 4,65 accordée par la loi du 11 juin 1859. Les premières ne possèdent qu'en partie la garantie de l'état qui a été stipulée lors des concessions; quant aux autres, cette garantie les couvre totalement en tant que la dépense du nouveau réseau ne dépassera pas les évaluations admises. Toutefois cette distinction, bonne en théorie, ne signifie rien vis-à-vis du public : pour lui, toutes les obligations sont les mêmes. L'état n'a pas garanti telles ou telles obligations spécialement, il a garanti une certaine somme devant équivaloir à certaines dépenses; si la compagnie à laquelle cette garantie a été accordée renferme ses dépenses dans ces limites, ou si elle n'en sort que jusqu'à concurrence de son capital social, la

(1) Nos chemins de fer ont été mieux combinés sous le rapport du tracé que les chemins anglais; les rayons qui s'étendent du point central à la circonférence ont plus de développement, le commerce de transit est de plus en plus important, la concurrence moins redoutable de la part des canaux et du cabotage. Enfin le réseau aujourd'hui concédé n'atteindra jamais que les trois quarts de ce qu'il est en Angleterre.

garantie de l'état de 4,65 s'applique à toutes les obligations, et la différence seule entre ce taux et celui de l'emprunt reste à la charge des compagnies. Si au contraire elle en sort et que le capital social joint à la somme garantie ne suffise pas pour couvrir toutes les dépenses, la différence, c'est-à-dire les sommes empruntées au-delà, n'a d'autre répondant que le revenu de l'entreprise, et si par impossible on ne trouvait pas dans ce revenu de quoi pourvoir à la différence, comme il n'y a de privilége pour aucun des emprunts, que le droit est le même pour tous les créanciers, il en résulterait que cette différence pèserait également sur toutes les obligations. Supposons, pour bien faire comprendre notre pensée, qu'une compagnie ayant à servir un intérêt de 40 millions à ses créanciers ne soit couverte par la garantie de l'état que jusqu'à concurrence de 30, et qu'elle ne trouve pas dans les bénéfices de l'entreprise de quoi payer la différence de 10 millions; le déficit pèsera également sur tous les créanciers, qui perdront un quart de leur revenu. Voilà ce que le public doit bien savoir pour ne pas se tromper sur la valeur réelle de la garantie de l'état, appliquée aux obligations.

Maintenant, pour bien juger de l'importance de cette garantie et connaître jusqu'où elle s'étend, il faut rapprocher les sommes qui ont été garanties à diverses époques lors des premières concessions et par la loi du 9 juin 1859, les joindre à celles qui proviennent du capital social et se dire que c'est la différence entre ce total et celui de la dépense qui établit ce que nous appellerons le découvert des compagnies à l'endroit de la garantie de l'état. Ce calcul fait pour chaque compagnie donne à peu près les résultats suivans :

Noms des compagnies.	Somme garantie par l'état.	Sommes fournies par le capital social.	Total des sommes garanties par l'état et fournies par le capital social.	Dépenses à faire en y comprenant l'ancien et le nouveau réseau.	Différence non garantie par l'état et non couverte par le capital social.
Orléans.....	969,000,000	150,000,000	1,119,000,000	1,260,000,000	141,000,000
Paris-Méditerranée.....	1,559,000,000	400,000,000	1,959,000,000	1,860,000,000	»
Nord.....	203,000,000	210,000,000	413,000,000	603,000,000	190,000,000
Est.....	522,000,000	250,000,000	772,000,000	832,000,000	60,000,000
Ouest.....	644,000,000	150,000 000	794,000,000	752,000,000	»
Midi.....	360,000,000	111,000,000	471,000,000	371,000,000	»

Ainsi, après l'achèvement du réseau secondaire, il n'y aura que trois compagnies dont la totalité des dépenses ne sera pas couverte par la garantie de l'état et par le capital social :

1° Celle d'Orléans, qui sera à découvert de 141,000,000,
2° Celle du Nord, — 190,000,000,
3° Celle de l'Est, — 60,000,000,

auquel découvert il faut ajouter la différence que chaque compagnie

devra payer entre le taux de 4,65 pour 100 garanti par l'état et celui auquel elle empruntera. Pour les autres compagnies, dont la totalité des dépenses est garantie par l'état et par le capital social, c'est cette différence seule qui forme le découvert. Pour faire face à ce découvert, les compagnies auront le produit net de leurs entreprises, défalcation faite des frais d'exploitation. Ce produit net, pour la compagnie d'Orléans, sera déjà, en 1859, d'au moins 40 millions pour faire face à un découvert qui ne dépassera pas en intérêts annuels une somme de 17 millions :

Pour la compie du Nord,	il sera de	34,000,000	pour faire face	à un découvert de	13
Pour celle de l'Est,	—	30,000,000	—	—	17
Pour celle de Paris-Méditerranée,	—	71,000,000	—	—	13
Pour celle de l'Ouest,	—	25,000,000	—	—	3 1/2
Pour celle du Midi,	—	12,000,000	—	—	1 1/2

On voit que la part des emprunts à découvert vis-à-vis de la garantie de l'état trouvera dans le revenu net de chaque compagnie une garantie spéciale des plus rassurantes.

Maintenant il y a le chapitre des dépenses imprévues. Si on dépasse les évaluations, comme l'état n'a garanti qu'une certaine somme, la différence au-delà de cette somme s'ajoutera aux emprunts non garantis par l'état, et peut changer la situation. Nous savons tout ce que l'expérience a déjà révélé; nous avons vu des dépenses évaluées à une certaine somme dans la concession et dépassées de moitié dans l'exécution : de là des charges exceptionnelles qui ont pesé sur les compagnies, et qui ont amené bien des mécomptes. Cela explique pourquoi certaines entreprises qui s'annonçaient sous les plus favorables auspices n'ont pas donné les résultats qu'on attendait. Il est donc permis d'avoir quelque défiance à l'endroit des dépenses imprévues. Cependant, si l'expérience doit servir à quelque chose, elle a dû servir à faire très large la part de l'imprévu dans les dernières évaluations. Il doit y avoir aujourd'hui moins de chances d'erreur que par le passé. On entre du reste dans une voie nouvelle. Après avoir rendu hommage à la science des ingénieurs pour les magnifiques travaux d'art qu'ils ont accomplis sur nos chemins de fer, on commence à reconnaître que ces travaux ont coûté fort cher, et que les chemins de fer étant moins des œuvres d'art que des objets de grande utilité publique qu'il faut s'appliquer à multiplier le plus possible, on ne peut les multiplier qu'en les établissant à bon marché. C'est la tendance actuelle des esprits. Déjà on est arrivé à étendre le maximum des pentes et des rampes, à rétrécir le rayon des courbes : ce sont des conditions de bon marché, et si on tient compte de l'abaissement du droit sur les fers, sur les houilles, de l'économie qui peut en résulter pour le prix des rails,

on peut espérer que les dépenses à faire ne dépasseront pas les évaluations. Il faut dire encore dans le même sens, à l'avantage de l'avenir, que chaque année les frais d'exploitation diminuent. Après avoir été au début de 45 à 50 pour 100, ils sont descendus aujourd'hui sur presque toutes les grandes lignes au-dessous de 40 pour 100, et avec une recette kilométrique moindre. On n'en restera certainement pas là, et plus on ira, moins les chemins de fer coûteront à établir et à exploiter. Sans doute le bénéfice de ce double progrès, d'une construction moins chère et d'une exploitation plus économique, reviendra d'abord au public sous forme de réduction de tarifs; mais il en restera encore assez aux compagnies pour augmenter leur produit net, et partant la garantie de leurs obligations.

Il est donc un point bien établi : c'est que les obligations de chemins de fer constituent aujourd'hui un placement hors ligne. Au point de vue de la sécurité, il n'y en a pas de plus solide, puisqu'à la garantie de l'état, qui les couvre en partie, vient s'adjoindre pour le reste un revenu net bien des fois supérieur. C'est la meilleure des hypothèques. Au point de vue de l'exactitude du paiement des intérêts et de la facilité des réalisations, elles offrent les mêmes avantages que la rente : l'intérêt se paie à jours fixes, à des époques semestrielles, et le capital peut se réaliser à la Bourse du jour au lendemain si cela est nécessaire. Elles ont de plus un avantage tout spécial que n'a pas la rente, celui de la prime de remboursement. Les obligations cotées aujourd'hui 292 francs sont remboursables à 500 francs, et bien que le remboursement soit échelonné sur une période de quatre-vingt-dix-neuf ans, comme il a lieu par partie chaque année, et par voie de tirage au sort, chaque porteur d'obligation a la chance, à son moment, de toucher cette prime de plus de 200 francs.

Comment se fait-il qu'avec tous ces avantages, que personne ne conteste, les obligations de chemins de fer soient à un cours relativement si peu élevé, si inférieur notamment au cours de la rente? Telle est la question à résoudre. Les obligations à 292 francs, donnant 15 francs de revenu, représentent du 3 pour 100 à 58 francs, lorsque la rente est à 68 francs (1). C'est une différence en moins de plus de 15 pour 100. Ce ne peut pas être la différence dans la garantie qui fait cette différence dans le taux de la négociation, puisque ce qui manque aux obligations comme garantie complète de la part de l'état est largement couvert par le revenu net des compagnies, et que de plus les obligations jouissent d'une prime de

(1) Depuis quelque temps, le cours des obligations de chemins de fer a un peu monté, et atteint aujourd'hui en moyenne 300 fr.; mais le cours de la rente a monté aussi, et touche à 69 fr.; par conséquent, la différence entre les deux valeurs est toujours à peu près la même.

remboursement que ne possède pas la rente. Nous savons bien que, dans l'appréciation du taux auquel se négocie une valeur, il faut tenir compte de son ancienneté, de la notoriété dont elle jouit; la rente est plus ancienne que les obligations et plus généralement connue, surtout depuis les dernières souscriptions publiques qui l'ont fait pénétrer partout. La rente a en outre pour elle les placemens obligatoires; certains capitaux mobiliers, ceux des mineurs, des établissemens publics, des caisses d'épargne et des dotations de diverses natures ne peuvent pas recevoir d'autre affectation : tout cela lui constitue des priviléges et lui donne un marché plus large qu'à toute autre valeur. Cependant nous ne croyons pas nous tromper en disant que cela ne suffirait pas pour lui assurer une faveur de plus de 15 pour 100 sur des valeurs ayant la même garantie comme solidité, à peu près la même facilité comme négociation, et de plus une prime de remboursement qui en double presque le capital, d'autant plus que si la rente a le privilége de certains placemens, les obligations, par cela seul qu'elles donnent un revenu plus élevé que la rente, ont la faveur à peu près exclusive des capitaux qui ont le choix. Il n'est pas indifférent pour le petit capitaliste d'augmenter son revenu de 15 pour 100, d'avoir pour la même somme 3 fr. 50 c. de revenu au lieu de 3 fr.

On a dit que c'était l'émission multipliée des obligations qui en avait avili les cours, et on rappelle qu'en 1853, lorsqu'on émit pour la première fois les obligations sous la forme qu'elles ont aujourd'hui, on les émit à 340 fr., ce qui représentait du 3 pour 100 à 68 fr.; on oublie qu'alors la rente était à 80 et 81 fr., et que par conséquent la différence entre les deux valeurs était toujours à peu près la même, sinon plus élevée. D'ailleurs, si depuis on a émis pour 2 milliards d'obligations, on a émis aussi pour 2 milliards de rentes; la cause qui a fait émettre les unes était productive, tandis que celle pour laquelle ont été émises les nouvelles rentes n'a rien ajouté à la richesse publique. Nous ne voulons pas dire toutefois qu'on ne puisse trouver dans les émissions multipliées des obligations une des raisons qui les ont fait baisser du cours de 340 francs à celui de 290 francs, de même que les emprunts considérables ont contribué à ramener la rente du cours de 80 fr. à celui de 68 fr. Cela est incontestable, mais cela n'explique pas l'écart constant qui a eu lieu entre les deux valeurs; il tient évidemment à autre chose: il doit tenir à un mode d'émission défectueux.

Dans ce qui constitue le prix d'une valeur comme dans ce qui constitue le prix d'une marchandise, il y a deux élémens dont il faut tenir compte : l'utilité et le rapport de l'offre à la demande. Prenez deux valeurs ou deux marchandises ayant la même utilité, si le rapport de l'offre à la demande est différent, le prix sera diffé-

rent; celle qui sera plus offerte sera moins chère, celle qui sera plus demandée sera plus chère, cela est incontestable. Les obligations ont eu jusqu'à présent ce désavantage, qu'elles ont presque toujours été plus offertes que demandées. Dans le principe, les compagnies ont commencé par les émettre elles-mêmes, et comme elles avaient hâte de s'assurer les sommes dont elles avaient besoin, elles se disputaient les souscripteurs; c'était à qui les offrirait au meilleur marché. C'est ainsi qu'à la fin de 1857 on a vu les obligations tomber à 260 fr., ce qui représente du 3 pour 100 à 52 fr.; la rente était alors à 67 fr. Éclairées par cette expérience, les compagnies ont senti la nécessité de se réunir et de s'adresser à un intermédiaire qui serait seul chargé d'émettre les obligations. Cet intermédiaire a été la Banque, dont l'action a fait immédiatement monter les cours de 14 ou 15 fr., à 274 fr. ou 275 fr. Bien que préférable à l'ancien, un tel système ne rétablissait pas encore complétement l'équilibre entre l'offre et la demande. La Banque, avant de négocier les titres des compagnies de chemins de fer, leur avait fait des avances; elle était impatiente de rentrer dans ses fonds et de se débarrasser d'un genre d'opérations qui était en dehors de ses attributions ordinaires. Aussi s'empressait-elle d'émettre les titres au plus vite, quels que fussent l'état du marché et les besoins des compagnies. On l'a vue, en 1859, émettre pour 250 millions d'obligations en trois mois, du mois de juillet au mois d'octobre, à raison de 2 millions et demi par jour, sans que les besoins des compagnies justifiassent un tel empressement, et lorsque celles-ci devaient attendre au contraire plusieurs mois avant d'employer toutes les ressources qu'on mettait ainsi à leur disposition. Néanmoins ces obligations ont été négociées à une moyenne de 283 fr. 82 c., c'est-à-dire à environ 23 fr. de plus que lorsqu'elles étaient émises par les compagnies.

On voudrait aujourd'hui quelque chose de mieux encore; on voudrait, puisque la loi du 11 juin 1859 a garanti la plupart des obligations, tirer de cette garantie tous les avantages qu'elle doit produire pour le crédit des compagnies et pour celui de l'état. De là les systèmes qui ont été mis en avant dans quelques publications récentes. Ces systèmes se réduisent à trois principaux.

Le premier, attribué à M. Banès, agent financier de la compagnie d'Orléans, propose de créer, sous la garantie de l'état, un grand-livre des obligations de chemins de fer.

Le second, celui de M. Bartholony, président de la compagnie d'Orléans, repose sur la substitution du crédit de l'état à celui des compagnies. En d'autres termes, l'état emprunterait directement pour le compte des compagnies.

Enfin le troisième, celui de M. Poujard'hieu, ancien secrétaire-

général de la compagnie du Midi, met en avant la création d'une banque spéciale des chemins de fer, à laquelle on donnerait, comme à la Banque de France, la faculté d'émettre du papier de circulation.

Ce dernier changement proposé dans le mode des emprunts à faire par les compagnies de chemins de fer, en dehors des considérations de crédit qui peuvent le justifier, s'appuie aussi sur la nécessité de satisfaire à des exigences toutes matérielles. On est effrayé de la multiplicité des titres, de la responsabilité qui en résulte pour les compagnies, obligées de garder en dépôt tous les titres au porteur qu'on leur remet en vertu de la loi du 23 juin 1857, et on se demande si on trouvera bientôt des caisses assez grandes et des locaux assez vastes pour les contenir. M. Bartholony résume ainsi ces difficultés dans une note qui accompagne sa publication :

« Il existe actuellement sur la place quarante espèces d'obligations différentes, et il y a telle compagnie, la compagnie de Lyon-Méditerranée par exemple, qui, à elle seule, est obligée de faire le service de quatorze espèces de titres.

« Ce service ne consiste pas seulement à payer les semestres; chaque nature de titres a en outre un amortissement spécial, un tirage distinct, et les caisses des compagnies sont encombrées et s'encombrent de plus en plus chaque année de roues destinées à tous ces tirages.

« La compagnie d'Orléans, pour sa part, compte déjà treize roues différentes.

« Si l'on persiste dans le système actuel, l'opération du tirage absorbera bientôt des journées entières.

« Ajoutons, pour faire comprendre d'un mot toutes les complications nouvelles que la loi du 23 juin 1857 est venue introduire dans le mécanisme administratif des compagnies, que la nécessité de tenir les titres au porteur à la disposition des personnes qui momentanément préfèrent la forme nominative oblige les compagnies à accroître incessamment le matériel de leurs caisses.

« La compagnie d'Orléans, en ce qui la concerne particulièrement, a aujourd'hui dix-sept caisses de dimensions colossales, contenant plus d'un million de titres incessamment remaniés pour conversions, mutations, transferts, etc.

« Quels risques, quelle responsabilité, quelles dépenses de personnel et de surveillance! quelle multiplicité de soins et d'écritures!

« La Banque de France ressent le contre-coup de tous ces embarras matériels des compagnies. On sait que moyennant une légère commission elle reçoit les titres en dépôt. Sa serre de Paris (je ne parle pas des succursales) occupe plus de cinquante employés et contient à l'heure qu'il est près de treize cent mille titres. Deux fois par an, la Banque, pour toucher les semestres afférens à ces titres, est obligée de détacher les coupons ou d'envoyer à l'estampille dans les bureaux des compagnies.

« Déjà la place manque partout pour l'emmagasinement et la manutention des titres. Si on n'arrive pas à représenter la dette des compagnies autre-

ment que par la même monnaie de papier qui existe aujourd'hui, on se heurtera bientôt à de véritables impossibilités.

« Je ne veux pas prévoir les cas de vol, d'incendie ou de désastre accidentel, pour ne pas trop assombrir le tableau; ce sont cependant des cas possibles, et dont la prudence humaine ne doit pas négliger de tenir compte. »

N'oublions pas que ces titres, déjà au nombre de 7,700,000 de toute nature et de toute origine, sont appelés, si on persiste dans le même système, à plus que doubler jusqu'à l'achèvement du réseau secondaire. Cette considération de la multiplicité infinie des titres et des dangers qu'ils présentent sous la forme au porteur, soit pour les compagnies qui les reçoivent en dépôt, soit pour les propriétaires qui veulent les garder, a plus d'importance qu'on ne l'imagine. D'abord, de quel droit imposer aux compagnies de chemins de fer la garde des titres au porteur qu'on voudra bien leur apporter? Si les titres sont volés, sur qui pèsera la responsabilité? La fera-t-on peser sur les administrateurs sous prétexte qu'ils auront manqué de la vigilance nécessaire? On ne trouvera plus d'administrateurs sérieux pour encourir une telle responsabilité. La fera-t-on peser sur la compagnie, c'est-à-dire sur tous les actionnaires? Alors on se demande comment l'actionnaire qui aura gardé ses titres chez lui, qui n'aura fait courir aucun risque à la compagnie, pourra être responsable au même degré que celui qui aura déposé ses titres, et parmi ceux qui les auront déposés, si la responsabilité pourra être la même pour celui qui les laissera toujours en dépôt sans donner lieu à aucun maniement et pour celui qui les fera manier sans cesse par des conversions nouvelles. Évidemment il y a là une question des plus délicates; nous ne savons comment les tribunaux la résoudraient, si elle leur était soumise, mais nous croyons qu'il y a lieu de s'en préoccuper. Et puis cette profusion à l'infini des titres au porteur est-elle ce qu'on peut désirer de mieux pour la sécurité des familles? Qu'on s'y résigne pour les actions, cela se comprend, l'action est une valeur aléatoire; le risque qui résulte de la forme *au porteur* n'est rien à côté de celui qui résulte du fond même du titre : d'ailleurs il est soumis à des mutations fréquentes, c'est une des conditions essentielles du crédit dont il jouit; la forme au porteur est inhérente à sa constitution même. Il n'en est pas de même de l'obligation. L'obligation est une valeur de placement; on l'achète pour la garder, et il est quelque peu dangereux de la garder sous la forme au porteur, c'est-à-dire en restant exposé à tous les risques de perte, de vol et d'incendie. Sans doute, en vertu de la loi du 23 juin 1857, on a la faculté de l'échanger contre un titre nominatif; mais la responsabilité dont on se dégage, on la fait courir à une compagnie, c'est-à-dire à des actionnaires qui, en cas de sinistre,

auront à payer pour un fait qui ne sera pas le leur. D'autre part, comme dans l'état actuel des choses on ne négocie que des titres au porteur, on est bien obligé de conserver les obligations sous cette forme, si on veut leur laisser toutes les facilités de négociation, et partant tout le crédit qu'elles peuvent avoir.

La principale considération sur laquelle on s'appuie pour demander un changement complet dans le système actuel, c'est la nécessité de relever le crédit des compagnies dans l'intérêt de l'état lui-même. Avant la loi du 11 juin 1859, l'intérêt de l'état et des compagnies était déjà uni pour la négociation au meilleur cours possible des obligations. Certains esprits ont pu le comprendre autrement, et croire que la rente était d'autant plus *légère* que les obligations étaient *lourdes ;* c'était une erreur capitale. Quand sur un marché il y a deux valeurs de nature à peu près identique, présentant les mêmes garanties, et que, pour des raisons qui tiennent au plus ou moins de facilité dans la négociation, l'une se vend moins cher que l'autre, c'est le prix de celle qui se vend le moins cher qui sert de type pour fixer la valeur même de celle qui se vend le plus cher : seulement on tient compte à l'une des plus grandes facilités de négociation dont elle jouit, et c'est là ce qui fait la différence entre son prix et celui de la valeur moins favorisée; mais la première ne peut pas s'écarter beaucoup du prix de cette valeur moins favorisée. C'est comme un boulet qu'elle traîne au pied. Si l'on veut en avoir la preuve, on n'a qu'à consulter le mouvement des cours de la rente et des obligations à diverses époques; on verra que toujours les obligations ont suivi les variations de la rente, ont monté ou baissé avec elle. Tous les efforts qui ont pu être tentés pour dégager la rente de ce que nous appellerons l'étreinte des obligations sont demeurés complétement stériles; la rente n'a jamais monté indépendamment des obligations. Aussi ne nous sommes-nous jamais expliqué pourquoi on persistait à refuser la cote à terme aux obligations, si tant est que cette cote à terme puisse avoir pour effet d'en élever le cours. Ce serait, dit-on, un nouvel élément de concurrence pour la rente : c'est possible, mais la concurrence se ferait au profit des deux valeurs et dans le sens de la hausse, tandis qu'aujourd'hui elle se fait à leur préjudice dans le sens de la baisse, c'est-à-dire que les obligations, retenues au-dessous des cours qu'elles devraient avoir si elles jouissaient du marché à terme, y retiennent aussi la rente. Il ne faut pas croire qu'en agissant ainsi, on réserve la spéculation à la rente; il n'y a point de spéculation efficace sans capitaux, et les capitaux se portent d'autant plus sur les obligations que l'écart est plus grand entre le cours de celles-ci et celui de la rente, de sorte que, si par l'effet de cette spéculation, qu'on veut

réserver à la rente, on arrivait à la faire monter, on donnerait par cela même une raison de plus aux capitaux de se porter sur les obligations. Mais la solidarité qui existait déjà entre les obligations et la rente avant la loi du 11 juin 1859 est devenue beaucoup plus étroite depuis cette loi. On peut presque dire aujourd'hui que c'est le crédit de l'état qui se négocie avec les obligations aussi bien qu'avec la rente. Ce n'est guère plus qu'une question de forme dans le titre, et on se demande comment cette question de forme peut expliquer un écart de 10 francs dans le taux de la négociation, les obligations à 292 francs représentant du 3 pour 100 à 58 francs et la rente étant cotée à près de 68 francs.

Il y a un autre point de vue encore où il est de l'intérêt de l'état que les obligations se négocient au cours le plus élevé : c'est celui de la multiplication des chemins de fer. Le dernier mot n'est pas dit avec les concessions actuelles. Il est évident que notre réseau est appelé à se prolonger au-delà de ces concessions, et il se prolongera d'autant plus qu'il coûtera moins cher à établir. Supposez qu'au lieu d'emprunter à 5 9/16 pour 100 amortissement compris, ce qui a été la moyenne des emprunts de l'année dernière, les compagnies empruntent ou qu'on emprunte pour elles à 5 pour 100 : voilà, sur les 2 milliards et demi qui sont encore à emprunter, près de 15 millions d'intérêts de moins à payer chaque année et un capital de 300 millions de gagné. Avec ces 300 millions, on peut faire, à raison de 300,000 francs par kilomètre, près de 1,000 kilomètres nouveaux, et comme l'état a la volonté et le devoir de construire des chemins de fer partout où ils seront nécessaires à la prospérité publique, il ne lui est pas indifférent qu'on trouve moyen, avec la même somme d'intérêts à payer, de procurer aux compagnies 300 millions de capital de plus (soit environ 12 pour 100) : c'est autant de moins qu'il aurait à accorder plus tard sous forme de subvention ou autrement.

Ainsi, à quelque point de vue qu'on se place, il est utile de travailler à relever le crédit des compagnies. Si c'est au point de vue du crédit en général, on comprend qu'à la façon dont le crédit de l'état est aujourd'hui lié à celui des compagnies par la loi du 11 juin 1859, ce qui pèse sur l'un doit peser également sur l'autre, de même que ce qui élève l'un doit élever l'autre. Si c'est au point de vue de l'économie qui résultera d'emprunts faits à meilleur marché, cette économie ne profite pas seulement aux compagnies, elle profite encore à l'état, qui se trouve déchargé d'autant dans les subventions qu'il accordera plus tard pour le prolongement du réseau des chemins de fer. Les gens qui s'inquiètent peu des charges qui peuvent peser sur les compagnies, et qui considéreraient au besoin

leur ruine comme un détail dans le progrès de la richesse publique, se trompent du tout au tout. Par leur organisation actuelle, par les nombreux intérêts qu'elles représentent, les compagnies de chemins de fer servent de pivot à la richesse publique; le jour où elles seraient ruinées, ce ne serait pas seulement des milliers d'actionnaires qui perdraient leur revenu, ce qui a son importance : ce serait l'exécution complète du réseau des chemins de fer qui serait compromise et la richesse publique qui serait atteinte dans sa base. L'économiste allemand List dit quelque part que « des entreprises ruinées ressemblent au cadavre d'un pendu, qui fait reculer tous les êtres de la même espèce. » Nous voudrions bien savoir quelles compagnies se présenteraient pour achever le réseau, c'est-à-dire pour faire les parties les moins productives, lorsqu'elles auraient sous les yeux l'exemple de compagnies qui se seraient ruinées en faisant les meilleures. Il n'y en aurait aucune assurément, et l'état seul aurait la charge de l'achèvement de ce réseau vis-à-vis des populations; c'est là ce qu'il a voulu éviter en prêtant aux compagnies le concours de son crédit et en consentant à la loi du 11 juin 1859. Il s'agit maintenant de tirer les conséquences de cette loi en effaçant l'écart qui existe entre le taux de la rente et celui des obligations.

Dans le système qui consiste à créer un grand-livre des chemins de fer et à fondre toutes les obligations en une seule, dite *omnium*, qui serait garantie intégralement par l'état, on se préoccupe surtout de supprimer la multiplicité des titres, qui fait l'embarras des compagnies en même temps qu'elle gêne le choix des capitalistes; c'est une amélioration. Il est incontestable que, lorsqu'il n'y aura plus qu'un seul titre d'obligation, et qu'il sera garanti intégralement par l'état, il obtiendra plus de faveur auprès du public et pourra se placer à des conditions plus avantageuses que les titres multiples d'aujourd'hui, qui n'ont de la part de l'état qu'une garantie incomplète. Cependant l'état peut-il laisser établir sous sa propre garantie, à côté du grand-livre de la dette publique, un autre grand-livre des chemins de fer? Si les titres de ce nouveau grand-livre avaient les mêmes avantages que la rente comme garantie, et de plus un avantage tout spécial dans la prime de remboursement, il pourrait arriver qu'ils fussent plus recherchés que ceux de l'état; alors les inconvéniens sautent aux yeux. L'état ne peut pas donner les mains à l'organisation d'un crédit plus recherché que le sien. A tant faire que d'organiser un grand-livre des chemins de fer sous la garantie complète de l'état, il n'y a qu'une chose possible : c'est que ce soit l'état lui-même qui tienne ce grand-livre, qui emprunte pour les compagnies. Alors il n'y a plus de différence entre les titres de la rente et ceux des

nouveaux emprunts, et tel est le second système proposé par M. Bartholony.

Si l'état emprunte pour les compagnies, comme il agira sans concurrence aucune, et que ses emprunts auront pour but d'augmenter la richesse publique et pour gage la fortune des compagnies, M. Bartholony est persuadé qu'il pourra les faire à de bonnes conditions. On dit contre ce système : « Mais la rente ne se tient à un cours supérieur à celui des obligations que parce que le grand-livre n'est pas sans cesse ouvert! Si on l'ouvre périodiquement, comme on sera obligé de le faire pour les besoins des compagnies, la rente baissera, et avec la baisse de la rente le bénéfice du système sera perdu. » Cette assertion n'est pas tout à fait exacte. Sans doute l'effet ordinaire des emprunts est de faire baisser la rente au-dessous de son taux normal : tel a été l'effet surtout des derniers emprunts; mais il ne faut pas perdre de vue que ces emprunts, économiquement parlant, avaient pour but des dépenses complétement improductives. On empruntait 1 milliard 560 millions en 1854 et 1855 pour la guerre de Crimée, 500 millions en 1859 pour celle d'Italie. Ces emprunts ne pouvant avoir qu'une influence fâcheuse sur la richesse du pays, il était naturel que les cours s'en ressentissent, et d'ailleurs ils étaient faits au milieu des préoccupations de la guerre. Supposons des emprunts faits en pleine paix et ayant pour but d'augmenter la richesse publique comme ceux qu'on propose pour les chemins de fer : il n'est pas probable qu'ils exercent la même influence. De quoi s'agit-il au fond? Il s'agit de demander aux épargnes du pays une somme de 2 milliards 500 millions en dix ans, soit 250 millions par an. Nous croyons qu'on peut aujourd'hui, en tenant compte de tous les élémens qui ont activé le progrès de la fortune publique, évaluer les épargnes annuelles de la France à une somme non inférieure à 700 millions; ce n'est donc guère qu'un tiers de ses épargnes qu'il s'agit de lui demander pour les travaux les plus productifs, et ce prélèvement de 250 millions par an est d'autant moins susceptible de déprimer les cours, qu'il ne représente pas la moitié des capitaux qui viennent chercher aujourd'hui à la Bourse des placemens mobiliers. On l'a bien vu en 1859; malgré la guerre et concurremment à un emprunt de 500 millions, on a pu alors placer, sans faire fléchir les cours, pour 250 millions d'obligations. Ce n'est pas la charge d'un emprunt annuel de 250 millions qui est trop lourde pour les ressources du pays, c'est la façon dont elle est présentée qui la fait paraître ainsi. Si, au lieu d'une émission faite par les compagnies avec des titres variés et en concurrence à la rente, on n'avait plus qu'un seul titre à offrir aux capitaux disponibles, et que ce titre fût la rente émise par l'état

lui-même, les capitaux ne seraient pas plus nombreux, la somme à payer serait la même; mais comme il n'y aurait plus qu'un seul titre, on le paierait plus cher que lorsqu'il est en concurrence avec d'autres. Si cette idée avait besoin d'être appuyée par un exemple, nous choisirions celui-ci. — Supposez trois appartemens à louer dans trois maisons appartenant à trois propriétaires différens, ou supposez ces trois maisons appartenant à un même propriétaire : dans lequel de ces deux cas les appartemens ont-ils la chance d'être loués plus cher? La réponse n'est pas douteuse; il est évident que le même propriétaire possédant les trois maisons pourra louer les appartemens plus cher que si elles sont possédées par trois propriétaires. Pourquoi cela? Parce qu'il sera maître de la situation et qu'il pourra mieux régler le rapport de l'offre à la demande. Il en sera de même de la rente : lorsque les capitalistes qui cherchent la garantie de l'état, au lieu d'avoir à choisir entre la rente et les obligations, n'auront plus en face d'eux qu'un seul titre, qui sera la rente, ils le paieront plus cher qu'en ce moment où ils ont le choix.

Il y a une autre considération encore qui milite en faveur du titre unique, c'est l'action de la spéculation. Personne ne nie les avantages de la spéculation; elle a beau agir fictivement sur les valeurs en les achetant ou en les vendant, elle n'en est pas moins le levier du crédit, et on peut dire qu'il n'y a pas de marché régulier là où elle n'existe pas. A quelle condition la spéculation se porte-t-elle sur un marché? A la condition d'y être suivie par les capitaux. Si les transactions ne devaient jamais avoir lieu qu'entre gens vendant ce qu'ils ne peuvent pas livrer et entre d'autres achetant ce qu'ils ne peuvent pas payer, ce serait un jeu complétement stérile. Pour que la spéculation soit efficace, il faut qu'elle soit suivie par les capitaux, qu'il y ait des gens qui livrent les titres qu'elle a vendus et d'autres qui prennent les titres qu'elle a achetés. Or aujourd'hui les capitaux sont divisés : les uns se portent sur les obligations, les autres sur la rente, de telle sorte que l'action de la spéculation est divisée elle-même, ou plutôt, comme elle ne peut agir que sur la rente, elle est restreinte en proportion des capitaux dont elle dispose. Admettons qu'il n'y ait plus qu'un titre : tous les capitaux se portant sur ce titre, la spéculation garde le libre emploi de toutes ses forces. En 1844 et 1845, la France était assurément beaucoup moins riche qu'elle ne l'est à présent, la Bourse moins pourvue de capitaux, et cependant la rente était à 84 francs. Pourquoi? Parce que les obligations n'existaient pas, qu'il n'y avait que la rente pour attirer les faveurs des capitalistes et de la spéculation. On peut poser comme un axiome en finance qu'à capitaux égaux moins il y a de titres, plus il y a d'élasticité dans le crédit.

La première objection qu'on puisse faire contre ce système de l'emprunt direct par l'état pour le compte des compagnies, c'est qu'il créerait un précédent fâcheux; si certaines entreprises se croient le droit d'invoquer le concours de l'état toutes les fois qu'elles en auront besoin, d'autres suivront leur exemple. Aujourd'hui c'est le tour des compagnies de chemins de fer, demain ce sera celui des maîtres de forges, après-demain celui des filateurs, etc., jusqu'à ce que l'état, venant en aide à tout le monde, absorbe et peut-être éteigne toutes les forces vives de la nation. Nous ne croyons pas cette objection très fondée. La situation des entreprises de chemins de fer n'est pas celle de toutes les entreprises; elles agissent au lieu et place de l'état, elles font des travaux d'utilité publique que l'état aurait dû faire sans elles, comme il a fait les routes, comme il a fait les canaux, et comme il s'apprête à faire beaucoup d'autres choses d'une utilité plus contestable. Ne voyons-nous pas tous les jours *le Moniteur* publier des rapports où l'on propose des subventions, tantôt pour des reboisemens du sol, tantôt pour des défrichemens, tantôt pour des irrigations? Il y a une loi qui met 100 millions, à titre de prêt de l'état, à la disposition des agriculteurs qui voudront faire du drainage. On en propose une autre pour prêter 40 millions aux industriels qui voudront renouveler leur matériel. Ce sont là, nous le croyons, des choses utiles, mais aucune ne l'est au même degré que les chemins de fer. Quand l'état assiste les compagnies de chemins de fer, si cette assistance doit avoir pour effet d'accélérer l'achèvement de notre réseau, il fait ce qu'il y a de plus fécond pour le progrès de la richesse publique. On ne peut pas en dire autant de l'intérêt des maîtres de forges, ni de celui d'aucune industrie. D'ailleurs la question n'est plus entière, l'état a déjà donné sa garantie aux compagnies, et il s'agit, nous le répétons, de tirer les meilleures conséquences de ce qui existe.

Nous serions plus touché de l'objection qui consiste à dire que ce système met de plus en plus les compagnies dans les mains de l'état. Il est évident que, s'il s'agissait de faire le premier pas dans une voie qui puisse porter atteinte à la complète indépendance des compagnies, il faudrait y regarder à deux fois, et examiner sérieusement si ce n'est pas acheter trop cher la protection de l'état que de la payer au prix de l'abandon de sa liberté; mais le premier pas n'est plus à faire. Le jour où les compagnies ont accepté pour la première fois une garantie d'intérêt, elles ont donné au gouvernement le droit de vérifier leur comptabilité, et le jour où elles se sont laissé imposer des cahiers des charges qui soumettent leurs tarifs à l'homologation du gouvernement entendue dans le sens d'approbation, elles ont perdu la liberté absolue de leur exploitation. On l'a

bien vu, lorsque l'état s'est cru le droit d'interdire d'abord les traités particuliers, puis les tarifs d'abonnement. Que peut-on craindre de plus? A moins que l'état n'exploite lui-même les chemins de fer, nous ne voyons pas quel contrôle plus étendu il pourrait exercer. Par conséquent les compagnies n'ont rien à perdre de ce côté, et il est naturel qu'elles cherchent à tirer tout le profit possible de la protection excessive dont elles jouissent.

Dans le troisième système, qui consiste à créer une banque spéciale et à lui donner la faculté d'émettre du papier-monnaie pour arriver à réduire l'intérêt de l'argent, il faut distinguer deux choses : 1° la banque spéciale des chemins de fer, 2° la faculté d'émettre du papier de circulation. Parlons d'abord de la faculté d'émettre du papier de circulation. On dit ceci : La Banque de France prête à 4 pour 100, elle prête même quelquefois à 2 1/2 et 3 pour 100, et elle donne de beaux dividendes, qui ont fait monter ses actions, avant le dédoublement, à 4,000 francs. — Ce n'est pas son capital qu'elle prête, car il n'y aurait pas matière à d'aussi grands bénéfices; ce qu'elle prête, c'est son crédit, c'est le papier qu'elle a la faculté d'émettre pour trois fois au moins son capital en espèces, et qui est accepté comme des espèces elles-mêmes. Faites la même chose avec une banque des chemins de fer, donnez-lui la faculté d'émettre des billets au porteur pour le triple de son capital; elle ne sera plus embarrassée de prendre les obligations de chemins de fer à 4 pour 100, elle y aura encore un large bénéfice, et la question des emprunts futurs des compagnies est résolue.

On peut s'étonner que sur les points les mieux expérimentés de la science financière il y ait encore des gens qui caressent de telles chimères, et qui pensent qu'avec l'émission du papier-monnaie on peut réduire l'intérêt du capital : cela donne une assez triste idée de notre éducation économique. La Banque de France, il est vrai, prête à 2 1/2 et 3 pour 100 dans certains cas, mais elle prête aussi à 8 et 10 pour 100 dans les circonstances critiques; la banque des chemins de fer ne sera pas à l'abri de ces circonstances : prendra-t-elle toujours à 4 pour 100 les obligations de chemins de fer lorsque le taux de l'argent sera autour d'elle à 8 et 10 pour 100? pourra-t-elle toujours émettre à volonté des billets au porteur? Elle le pourra d'autant moins qu'elle aura au contraire à pourvoir aux demandes de remboursement de ses billets déjà émis, qui lui arriveront de toutes parts. La Banque de France, dans les circonstances critiques, restreint ses escomptes, et elle a un portefeuille qui, arrivant chaque jour à échéance par partie, lui donne les moyens d'alimenter sa réserve. La banque des chemins de fer ne pourra pas restreindre ses opérations, encore moins prêter à 8 et 10 pour

100; elle n'aura pas non plus de portefeuille à échéances successives : elle aura tout simplement des obligations que le public sera d'autant moins pressé de prendre à 4 pour 100, que le taux de l'argent sera plus élevé. Il est facile alors de prévoir quelle sera la situation, ce sera celle d'une liquidation avec perte.

Quand on parle de créer une banque avec faculté d'émettre du papier-monnaie, on s'imagine qu'on peut étendre indéfiniment la circulation fiduciaire, et qu'il suffit qu'une banque émette du papier pour que le public le prenne : c'est une erreur capitale. Tant qu'on maintient le principe de la conversion facultative du papier en espèces, ce n'est ni le législateur ni les banques qui fixent l'étendue de la circulation fiduciaire, c'est le public tout seul. Comme il est libre d'accepter ou de refuser les billets qu'on lui propose, et comme, une fois acceptés, il est libre encore de les rapporter pour les convertir, il n'en prend qu'autant qu'il en a besoin, qu'autant qu'il a confiance dans l'établissement qui les émet. Comment se fait-il qu'il n'y ait aujourd'hui en France que pour 709 millions de billets au porteur faisant fonction de monnaie (1)? Est-ce la Banque de France qui se refuse à en émettre davantage? sont-ce ses statuts qui le lui défendent? Pas le moins du monde; c'est tout simplement le public qui n'en veut pas davantage, et qui vient échanger contre espèces ceux qu'on lui donne en plus. Comment se fait-il surtout que dans les momens de crise, alors que le capital est rare et le taux de l'escompte élevé, alors que l'intérêt de la Banque semble la pousser à augmenter son capital en étendant sa circulation fiduciaire, comment se fait-il que tout le contraire ait lieu et que la circulation diminue au lieu d'augmenter? Ce n'est pas à sa prudence seule qu'il faut attribuer un tel résultat, c'est tout simplement aux dispositions du public, toujours peu empressé à faire crédit en de pareils momens. Les billets au porteur que le public accepte ne sont pas autre chose en effet qu'un crédit qu'il accorde à la Banque, crédit plus ou moins étendu selon les circonstances, mais dont il est toujours le maître de fixer la limite. La circulation fiduciaire de la Banque de France représente tout ce que le public veut de billets au porteur; si elle n'est pas plus élevée, c'est qu'il n'en veut pas davantage. On aurait beau créer d'autres banques avec la même faculté d'émettre des billets, on n'arriverait pas à en augmenter le nombre. Il n'y a qu'un moyen d'étendre la circulation fiduciaire, c'est de supprimer la conversion facultative en espèces : alors c'est du papier-monnaie tout pur. Nous n'avons pas besoin de discuter ce système; le papier-monnaie tout pur est un expédient auquel recou-

(1) Voir le bilan de la Banque de France du 8 mars 1860.

rent les gouvernemens en détresse, mais qu'on ne peut pas ériger en théorie. Après mille autres exemples des effets qu'il produit, on n'a qu'à considérer ce qui se passe en ce moment en Autriche et en Russie. Ces deux états n'ont plus de métaux précieux d'aucune espèce parce qu'ils ont du papier non convertissable (papier qui perd de 25 à 30 pour 100 en Autriche, de 8 à 10 pour 100 en Russie), et ils en sont réduits à l'employer pour les sommes les plus minimes (un quart de rouble et un demi-florin).

La seule chose qui soit praticable dans le troisième système, c'est la constitution d'une banque spéciale des chemins de fer sans billets au porteur, agissant avec son propre capital ou avec celui qui lui serait prêté. Il ne serait pas impossible d'organiser une telle banque, et elle pourrait se charger de faire l'*omnium* des obligations et d'émettre ainsi les futurs emprunts des compagnies sous la triple garantie de celles-ci, de l'état et du capital de la banque elle-même. Avec cette triple garantie, l'*omnium* serait parfaitement accueilli, et s'élèverait certainement au-dessus du cours actuel des obligations. Seulement la question n'est pas résolue.

La banque, pour agir comme intermédiaire responsable entre le public et les compagnies, devrait tout naturellement prélever une commission qui, comme pour les prêts faits par le crédit foncier, s'ajouterait à l'intérêt annuel à payer par les compagnies. Supposons-la au minimum de 50 cent. par 100 fr., soit 1/2 pour 100 : elle ne pourrait être moindre, puisque la banque, obligée de limiter le nombre de ses opérations pour ne pas compromettre la garantie qui résulterait de son capital, devrait trouver dans le placement des obligations la principale source de ses profits. Cette commission de 1/2 pour 100 peut absorber le bénéfice de l'élévation des cours, et les compagnies ne rien gagner du tout à la combinaison nouvelle; il est douteux alors qu'elles l'acceptent, et qu'elles veuillent s'exposer pour rien aux risques d'une solidarité qui résulterait forcément de la création de l'*omnium*. D'ailleurs la création de cette banque spéciale ne remédie pas au grand inconvénient de la concurrence entre valeurs présentant à peu près les mêmes garanties et s'adressant au même public. Que l'*omnium* résulte de l'association de toutes les compagnies, qu'il ait lieu par l'entremise de la Banque de France, ou par celle d'une banque toute spéciale, il n'en est pas moins une concurrence à la rente, concurrence d'autant plus redoutable que le titre offrira plus d'attrait.

Ce qu'il y a de plus simple, de plus praticable à notre avis, c'est encore la substitution du crédit de l'état à celui des compagnies, c'est-à-dire l'emprunt direct par l'état pour le compte des compagnies. Ce système met fin à toute concurrence : il n'y a plus deux

titres présentant à peu près les mêmes garanties, s'adressant au même public, et émanant de sources différentes; il n'y en a qu'un, émis par l'état, et qui a pour garantie à la fois la richesse publique et le revenu des compagnies. De plus, les compagnies n'ont de commission à payer à personne. Si les cours s'améliorent, elles profiteront de toute la différence, l'état sera leur caissier gratis, et quant à lui, il trouvera sa rémunération toute naturelle dans l'amélioration des cours, car, avec l'amélioration des cours, c'est le crédit qui devient plus facile, le capital qui est moins cher, et qui arrive à des industries qui en sont aujourd'hui dépourvues : c'est la prospérité publique qui augmente. Que font les compagnies de chemins de fer lorsqu'elles veulent se créer des débouchés nouveaux, introduire les matières premières dans certaines contrées qui en manquent, et qui en ont besoin? Elles abaissent les frais de transports, et immédiatement le rayon de consommation s'étend, il arrive jusqu'à telle limite avec tel prix; avec un centime d'abaissement par tonne et par kilomètre, il va jusqu'à telle autre, et ainsi de suite, avançant toujours à mesure que le prix diminue. Il en est de même pour le capital : moins il est cher, et plus il est accessible à un grand nombre d'industries. Par conséquent, si, grâce à la suppression de rouages embarrassans, grâce à l'unité de titre, on parvient, ce qui est probable, à donner plus d'élasticité au crédit et à en abaisser tant soit peu le taux, l'état aura obtenu le plus beau résultat qu'il puisse désirer. Nous comprenons pourtant qu'il hésite à se prononcer dès à présent pour la fusion complète de son crédit avec celui des compagnies, qu'il hésite à prendre l'engagement de fournir à celles-ci directement les 2 milliards 500 millions qu'il y a encore à emprunter pour arriver à l'achèvement du réseau secondaire, sans compter ce qu'on devra faire plus tard. Il peut avoir d'ici là des besoins plus urgens que ceux de pourvoir au budget des compagnies, et se sentir gêné par les engagemens qu'il aurait pris. Pourquoi cependant n'adopterait-il pas ce système à titre d'essai, sans engagement aucun? Il pourrait ouvrir une souscription de 500 millions qui assurerait pendant deux ans le budget des compagnies; il verrait l'effet qu'elle produirait sur le crédit public, et, suivant que cet effet serait favorable ou non, il réglerait sa conduite ultérieure. Cet emprunt de 500 millions, destiné à des travaux utiles, dans les circonstances actuelles, serait un gage de plus offert aux idées pacifiques, et un contraste heureux avec les prélèvemens improductifs qu'on appelle les emprunts de guerre.

VICTOR BONNET.

LES

ARMES A FEU

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

I.

LA POUDRE ET LES ARMES PORTATIVES.

Les armes à feu douées à la fois d'une grande portée et d'une extrême précision sont des produits de l'industrie et de la science modernes. Malgré une origine si récente, le nom de ces armes est assez populaire en France, grâce aux chasseurs de Vincennes, qui, pourvus dès leur organisation de *carabines rayées*, ont figuré avec éclat dans tous les combats livrés depuis quinze ans par l'armée française (1). Quant aux effets réels des *armes carabinées* (2), le public n'est qu'imparfaitement renseigné encore, et le principe en vertu duquel ces armes possèdent une supériorité incontestable est souvent assez mal connu, même des militaires chargés d'en diriger l'application. Aussi surprendrait-on bien des personnes en leur apprenant que ces carabines des chasseurs, auxquelles nos mémora-

(1) Les lecteurs de la *Revue* n'ont certainement pas oublié la remarquable étude où sont retracées l'organisation et l'histoire des chasseurs de Vincennes (livraison du 1er avril 1855).

(2) On désigne souvent sous ce nom les armes rayées.

bles combats de la Crimée avaient donné une consécration qui semblait définitive, ont cédé récemment la prééminence à d'autres plus parfaites. A l'égard de l'artillerie, on se trouve moins instruit encore: quelques rapports propagés par la presse quotidienne et venus de l'autre côté du détroit ont bien parlé de canons d'une invention nouvelle, dont la portée et la justesse dépassent les exigences des imaginations les plus aventureuses; mais au milieu de ces récits contradictoires il est fort difficile de découvrir ce qu'il y a d'exact, et des raisons plausibles peuvent faire douter que les améliorations apportées déjà au fusil soient applicables à des armes d'un très gros calibre, lançant des projectiles d'un genre tout différent. La question que soulèvent les nouvelles armes peut donc offrir quelque intérêt, quelque nouveauté même, à cause du soin jaloux avec lequel les gouvernemens européens, à l'envi l'un de l'autre, après avoir poursuivi le perfectionnement des armes à feu, se sont réservé, autant qu'il était en leur pouvoir, le secret de leurs découvertes. Un tel secret ne peut toutefois se soustraire longtemps aux investigations des personnes qui ont intérêt à le pénétrer; le premier combat d'ailleurs doit l'exposer au grand jour, et c'est ce qui est arrivé lors de la guerre d'Italie. Aujourd'hui même toutes les nations européennes s'occupent de réformer l'armement de leurs troupes. Les dernières venues ont profité du labeur de celles qui les ont précédées dans cette œuvre immense, et c'est ce qui explique comment, malgré des différences de détail, presque toutes ont obtenu des résultats à peu près égaux.

Le moment semble donc opportun pour exposer la transformation radicale opérée depuis quelques années dans les armes portatives, et en cours d'exécution dans l'artillerie. Une semblable étude exige quelques développemens un peu abstraits, que l'importance d'un sujet si intéressant pour la sécurité du pays fera peut-être excuser. *Qui a terre a guerre;* les peuples ne sauraient, non plus que les particuliers, se soustraire à cette loi fatale. Il faut donc quelquefois se résigner à la guerre, et le meilleur moyen d'éviter les maux qu'elle traîne à sa suite est souvent de les faire redouter à ses adversaires. Cette maxime est trop en honneur chez nos voisins pour que nous ne la pratiquions pas un peu nous-mêmes.

I. — LA POUDRE.

On peut dire que l'Europe ne possède que depuis sept siècles environ cet agent de destruction, connu de temps immémorial dans l'extrême Orient, car c'est à cette époque seulement que l'on y trouve mentionnée une composition analogue à celle dont nous nous

servons aujourd'hui; mais plus anciennement on faisait déjà usage de divers mélanges inflammables désignés sous le nom générique de *feu grégeois*, et nos anciens annalistes nous ont transmis à ce sujet des détails où le réel se mêle au fantastique, de manière à exciter la surprise de la postérité. Les récits du sire de Joinville nous apprennent que le feu grégeois était fort employé par les Grecs et les musulmans, et quel effroi cette matière aux propriétés étranges inspirait aux Occidentaux. C'était donc une préparation fort connue, et il est assez naturel de croire que quelque curieux érudit, comme le moine Berthold Schwartz ou le savant Roger Bacon, en étudiant les propriétés qui la rendaient si terrible à la guerre, aura fait la prétendue découverte de la poudre à canon. Une telle invention d'ailleurs ne pouvait venir que de l'Orient, car l'ouest de l'Europe ne produisait pas alors et n'a même produit que dans des temps beaucoup plus rapprochés de nous l'élément le plus important d'une telle composition. La poudre, on le sait, n'est autre chose qu'un mélange intime de charbon, de soufre et de salpêtre, mais ces corps ne sauraient être réunis au hasard; on observe dans un tel mélange des proportions régulières, et le dernier des trois y entre en beaucoup plus grande quantité que les deux autres. Or le salpêtre, il n'y a pas bien longtemps, nous était fourni en totalité par le commerce de l'Inde et de l'Égypte, pays où on le récolte en profusion. Sous le soleil brûlant de l'Inde, on le voit même apparaître, en cristallisations nacrées, à la surface du sol, dans tous les endroits bas et humides. En présence de la production abondante d'une matière aussi facile à recueillir, il paraissait à jamais inutile de chercher à se pourvoir ailleurs; mais lorsqu'à la révolution les mers nous furent fermées, on sentit durement la privation de cet instrument indispensable des guerres modernes. C'était l'époque des prodiges, on en demanda un à la science, et les chimistes répondirent à l'appel. Il fallait trouver du salpêtre sur le sol de la patrie; ils en trouvèrent, et depuis cette époque l'art du salpétrier, créé pour satisfaire à un besoin impérieux, est resté l'une des branches les plus florissantes de l'industrie nationale. On savait déjà que les vieux platras et les mortiers de démolition, ceux surtout provenant des étables ou des étages inférieurs des maisons habitées, recélaient de faibles quantités de ce sel. Comment s'y était-il introduit? On l'ignorait encore, et l'on ne s'en préoccupa même pas à cette époque; on imagina seulement un très habile procédé de lessivage, vrai chef-d'œuvre d'économie industrielle, qui permettait d'extraire à bas prix les dernières parcelles du précieux ingrédient. Depuis ce moment, non-seulement la production française a pu lutter avec avantage contre l'importation du salpêtre étranger, mais lorsqu'on se sert de ce dernier, le

raffinage nécessaire pour le purifier s'opère toujours en France par des procédés portés à un haut degré de perfection, et que l'on a cherché à imiter avec plus ou moins de bonheur dans les autres pays. Pour faire une concurrence dangereuse à nos industriels, il a fallu la découverte, dans l'Amérique centrale, d'un banc de plusieurs lieues d'étendue d'un produit naturel presque pur.

Dans quelques pays du nord seulement, où un climat plus rude est moins favorable sans doute à l'absorption par les platras des matières azotées nécessaires à la formation du salpêtre, on a combiné des artifices plus ingénieux encore. D'après les conseils du célèbre chimiste Berzélius, les Suédois construisent dans les terrains de pacage des murettes ou clôtures d'un mortier mêlé de fiente de mouton. Ces abris utiles aux troupeaux sont démolis après deux ou trois ans, et les débris lessivés donnent un produit assez avantageux pour acquitter une contribution que le gouvernement exige en nature, afin d'encourager une industrie sans laquelle une guerre maritime pourrait lui causer de graves embarras. C'est un résultat singulier, mais indubitable, d'une expérience prolongée, que le contact de matières animales en décomposition avec les cendres ou les mortiers suffit pour donner naissance au salpêtre, le nitrate de potasse des chimistes. Ne se forme-t-il que dans de telles conditions? Après avoir longtemps dit oui, la science hésite maintenant. Des météorologistes ont trouvé dans l'eau de pluie, surtout dans celle qui tombe au commencement des orages, de faibles quantités d'acide nitrique, l'un des principes constitutifs du salpêtre. Suivant Arago, cette observation devait mettre sur la trace des réactions qui produisent ce corps singulier que nous voyons naître journellement sous nos yeux sans pouvoir en découvrir la cause. L'esprit ingénieux du savant était frappé de cet effet de la foudre élaborant dans les hautes régions de l'air cette autre foudre asservie aux volontés, aux passions et aux vengeances des hommes. Quoi qu'il en soit de cette origine céleste, ce n'est qu'après avoir subi des préparations toutes terrestres que le salpêtre peut être employé dans nos usines. Il faut un raffinage très complet pour le débarrasser des moindres traces de matières étrangères susceptibles d'altérer la qualité de la poudre en attirant l'humidité de l'air, et cette condition est même des plus impérieuses, car, sans une grande siccité et une composition constante, on ne saurait compter sur une action énergique et régulière, non plus que sur la précision des effets.

Le soufre n'exige pas, comme le salpêtre, les soins d'une fabrication minutieuse, mais on ne saurait se le procurer dans notre pays à l'état de nature. C'est une production spéciale aux terres volcaniques, et le privilége d'en fournir le reste du monde n'est qu'une

faible compensation des malheurs dont le feu souterrain les menace sans cesse. Le sol de la triste Islande est couvert de soufre, et le sud de l'Italie, qui de tout temps a été en possession d'en approvisionner l'Europe, le présente à un tel état de pureté qu'il suffit d'une simple fusion pour écarter les matières terreuses qui l'accompagnent. A toutes les époques de guerres, de guerres maritimes surtout, cette nécessité de se procurer le soufre au dehors a été pour le gouvernement français une cause de sérieuses préoccupations. Ces soucis des hommes d'état ne pourraient que s'accroître aujourd'hui, car l'agriculture trouve dans ce produit des volcans le remède le plus efficace à des maux combattus en vain par tout autre moyen, et l'industrie augmente chaque année par millions de kilogrammes la consommation des corps sulfurés. On a souvent tenté d'extraire le soufre du plâtre ou de l'un des nombreux minéraux où il existe à l'état de combinaison, mais il est douteux que l'on y parvienne jamais, dans des conditions industrielles du moins. Toutefois les chimistes n'ont pas entièrement perdu leurs efforts; s'ils n'ont pu obtenir le soufre à l'état de nature, ils ont réussi à préparer l'acide sulfurique et la série entière de ses autres composés, ce qui serait d'un très grand secours si les sources d'où nous tirons cet utile métalloïde venaient pour un temps à se tarir.

Le dernier des trois corps dont le mélange constitue la poudre, le charbon, s'il est de beaucoup le plus commun, est aussi celui dont la qualité a le plus d'influence sur la valeur du produit. Aussi le choix est-il ici l'objet d'une attention toute particulière. Il faut que le charbon donne aussi peu de cendre que possible, la cendre est inerte. Il faut qu'il soit léger et poreux, car le charbon très divisé a la singulière propriété de condenser dans ses pores des quantités énormes de gaz, et lorsqu'ils se dégagent, il en résulte une force qui s'ajoute à celle des produits de la combustion. On recherche donc, pour faire ce charbon, des baguettes de bois blanc dépouillées de leur écorce, tels que l'osier, le saule, le coudrier, ces charmans arbustes qui décorent les rives de nos ruisseaux. En France, on donne la préférence à la bourdaine, dont l'emploi est presque exclusif. Les chènevottes, si l'on pouvait s'en procurer aisément des quantités suffisantes, seraient encore meilleures, et on les réserve pour quelques poudres d'élite. La carbonisation exige plus de soins encore que le choix du bois; aussi est-elle dirigée de manière à obtenir des propriétés très absorbantes. Dans les poudreries françaises, cet art a été poussé très loin, et l'on a vu des charbons condenser l'air atmosphérique avec une rapidité et une production de chaleur si grandes qu'il en résultait une combustion spontanée. C'était dépasser le but. Pour approcher sans péril de cette perfection dangereuse, la carbonisa-

tion se fait dans des vases clos où l'on est maître d'en mieux diriger la marche, et l'on a reconnu qu'il fallait la conduire lentement en augmentant progressivement la chaleur sans jamais atteindre la température rouge. Le bois ainsi distillé donne de 25 à 35 pour 100 de son poids d'un charbon léger, roussâtre, riche en hydrogène et en autres gaz produits pendant l'opération; il ne reste plus qu'à le conserver dans des endroits très secs, ou mieux à retarder le moins possible les transformations qui l'attendent.

Lorsque l'on approche de l'une des usines où ces matières premières sont mises en œuvre, rien ne décèle aux regards l'importance de l'établissement que l'on va visiter. Point de vastes constructions, point de ces gigantesques cheminées qui partout signalent comme des phares la présence des manufactures. Çà et là, dispersées au milieu d'une prairie, on aperçoit à peine quelques frêles baraques recouvertes d'une toiture si légère qu'elle ne paraît pas pouvoir abriter la mince clôture sur laquelle elle repose sans y être attachée. De faibles portes, où il n'entre pas un clou, ne sont retenues que par des *pentures* de cuivre ou même de grosse peau, car partout le fer est sévèrement proscrit; tout est combiné pour opposer la moindre résistance possible à l'hôte dangereux de ces lieux, s'il lui plaisait de s'échapper. On n'entend pas le bruit d'une multitude affairée, la poudrerie n'emploie qu'un petit nombre d'ouvriers cheminant sans bruit avec leurs chaussons de lisières, et les tonneliers même, chargés de l'embarillage, semblent n'avoir que des maillets de cuir, tant ils s'en servent avec ménagement; partout règnent le calme et un silence troublé seulement par le bruit d'une roue hydraulique faisant mouvoir les *jeux* de pilons pour frapper à coups redoublés la pâte molle et humide qui sera tout à l'heure ce bruyant engin de mort nommé la poudre à canon.

Les actes successifs de la fabrication doivent être séparés avec le plus grand soin; c'est là une règle de prudence qui ne serait pas impunément violée, et c'est pourquoi les constructions se composent d'une multitude de petits chalets isolés. Pour le même motif aussi, les manipulations ne portent jamais que sur des quantités assez faibles, et d'autant plus petites qu'elles sont plus dangereuses. La première opération qui suit l'arrivée des matières premières est une trituration énergique, destinée à les réduire en poudre impalpable. On emploie à cet effet des tonnes qui tournent autour de leur axe, et où l'on enferme une forte proportion de billes de bronze à peine plus grosses que les billes de pierre qui servent aux jeux des écoliers. Jadis chaque corps était pulvérisé à part; mais depuis les derniers perfectionnemens apportés à la préparation du charbon, l'inflammation spontanée sous l'influence du frottement et du choc

des billes est devenue très menaçante. Pour conjurer ce danger, on a pris le parti de réunir le charbon au soufre; ce dernier, étant moins susceptible de s'échauffer, suffit par sa présence pour éloigner toute éventualité fâcheuse. Quant au salpêtre, il doit de toute rigueur être réduit en poudre séparément, car, réuni au soufre ou au charbon, il peut acquérir des propriétés explosives.

Les proportions du mélange de ces trois élémens n'ont pas beaucoup varié depuis l'invention de la poudre à canon. Après avoir souvent tenté de les modifier, on s'est toujours rapproché du dosage des anciens artificiers, qui prescrivaient de prendre des poids égaux de soufre et de charbon et six fois autant de salpêtre. L'analyse chimique fait voir en effet que ces quantités peuvent donner, avec une combustion complète, le plus grand volume possible de produits gazeux. Il y aurait cependant à ce sujet quelque réserve à faire: dans la pratique et dans le laboratoire, l'expérience a prouvé qu'il y avait quelque avantage, pour les poudres de chasse fines, à réduire un peu le soufre au profit des deux autres élémens; les armes alors s'encrassent moins vite. Pour les poudres de mine au contraire, une plus faible proportion de salpêtre rend la combustion moins active; les débris de roc ne sont pas projetés aussi loin, mais l'effet de dislocation est bien plus grand. Le mineur peut aussi obtenir ce résultat, et même le faire varier suivant son désir, en ajoutant à la poudre ordinaire de la sciure de bois ou d'autres matières inertes. On évite ainsi la préparation d'une poudre spéciale pour le service des mines et l'exploitation des carrières.

Le simple mélange à la main du soufre, du charbon et du salpêtre réduits en poudre très fine pourrait suffire à la rigueur; mais le résultat d'un tel mélange aurait une valeur trop incertaine, et dans les transports les trois corps, inégalement pesans, ne tarderaient pas à se séparer par couches. Le moyen le plus anciennement pratiqué pour rendre l'union plus intime est un battage vigoureux continué au moins pendant dix ou douze heures. Ce battage s'opère sur des quantités d'une dizaine de kilogrammes seulement, placées dans des mortiers de bronze et soumises à l'action de pilons de bois dur; une faible quantité d'eau, renouvelée à mesure qu'elle s'évapore, a pour objet de réduire la masse en une pâte compacte et homogène. Le seul inconvénient de ce procédé est une extrême lenteur, et dans les momens de presse il faut se résoudre à réduire la durée du battage ou forcer les poids. Alors aussi on a essayé l'emploi de tonnes munies de billes, comme celles qui servent à la trituration, ou de petites meules roulant sur une table de marbre, afin d'agir sur des quantités s'élevant à une cinquantaine de kilogrammes; mais ces procédés révolutionnaires ne donnent que

des poudres de qualité inférieure, et ils ont toujours été abandonnés dès que les circonstances l'ont permis. Il est bien prouvé aujourd'hui que la poudre doit offrir une certaine compacité pour rester énergique sans être brisante.

En Angleterre, où la fabrication est livrée en grande partie à l'industrie privée, plus familiarisée que partout ailleurs avec l'emploi des machines, plusieurs poudriers ont adopté l'usage de grandes meules verticales, même de presses très puissantes, pour augmenter la consistance trop faible obtenue par l'action des tonnes ou par un battage trop rapide. Peut-être est-ce faute d'une surveillance suffisante, mais ils n'ont pas toujours obtenu ainsi des résultats très réguliers. Leurs poudres ont été quelquefois inférieures à celles des pilons; plus fréquemment elles ont manifesté des propriétés brisantes, et pourtant il n'est pas douteux qu'il n'y ait dans l'emploi combiné des tonnes et des presses le germe d'une réforme économique dans la fabrication. Dans tous les cas, et de quelque manière qu'il se fasse, le battage est une opération des plus dangereuses. Aussi les règlemens prescrivent en France qu'il ait lieu hors de la présence des ouvriers; les meules ou les pilons ne sont mis en mouvement que lorsqu'ils se sont retirés, et ils s'arrêtent encore quand d'heure en heure les ouvriers reviennent surveiller la marche de l'opération, renouveler l'eau évaporée, détacher avec des couteaux de bois les portions de galette qui s'amassent sur les bords, et s'assurer que toutes les chances défavorables ont été écartées.

Après l'action du battage, la pâte se présente sous la forme d'une galette homogène, assez sèche pour ne pas adhérer aux doigts, et dont les fragmens doivent être soumis à l'opération délicate du grenage. Cette opération est d'une importance extrême, et on ne l'a jamais négligée depuis le XVIe siècle, c'est-à-dire depuis l'époque où l'usage de la poudre a pris une certaine extension. Auparavant on se contentait d'employer la galette écrasée à l'état de pulvérin, ou de poussière *douce comme de la farine*, suivant l'expression des vieux auteurs; mais une observation attentive fit apercevoir qu'alors la combustion se faisait mal, et que trois parties de pulvérin produisaient à peine le même effet qu'une partie de poudre grenée. La raison en est simple : cette dernière, ayant une composition plus égale et une densité plus grande, doit brûler plus vite, et cet effet s'augmente par la flamme, qui s'insinue dans les interstices et communique la faculté explosive à un grand nombre de grains à la fois. Le pulvérin au contraire se consume par couches et inégalement; aussi depuis longtemps en a-t-on abandonné l'emploi. Pour grener la poudre avec célérité et faire en même temps le triage des grains de diverses grosseurs, les fragmens de galette sont placés dans un

crible balancé par un moteur hydraulique et soumis à la pression d'un plateau de bois dur; tous les grains qui passent à travers les jours sont recueillis sur une série de toiles métalliques à mailles de plus en plus étroites, et dont la dernière sépare une poussière qui repasse au battage. Les grains les plus fins sont destinés aux mousquets, les autres aux bouches à feu, car presque partout l'usage a prévalu de préférer pour celles-ci une poudre plus grosse, dont l'action sur les parois est moins destructive.

Après le grenage, il ne reste plus, pour compléter la fabrication, qu'à sécher et à lisser la poudre obtenue. Autrefois le séchage se faisait au soleil, et l'on était à la merci de la saison et des intempéries; maintenant un courant d'air chaud est lancé sur la poudre, répandue en couches minces, et malgré l'intervention obligée du feu, qu'il est aisé d'ailleurs d'éloigner beaucoup, ce nouveau procédé de séchage n'est pas plus dangereux que l'ancien, il l'est même moins peut-être, la durée étant plus courte. A cet état, la poudre est achevée; mais au moindre déplacement les grains irréguliers donneraient, par le frottement, une assez grande quantité de poussier qui nuirait à la force de la poudre. Le lissage remédie à cet inconvénient; il s'opère dans des tonneaux traversés par quelques barres de bois dur, qui tournent avec lenteur sur elles-mêmes. Le frottement des grains les uns sur les autres en fait disparaître les aspérités, et en rend la surface tellement dure et polie que si une poudre était trop lissée, elle ne prendrait feu qu'à grand'peine. La poudre lissée devient aussi bien moins accessible aux effets de l'humidité. C'est encore le lissage qui donne aux poudres de chasse leur apparence nette et brillante. Une raison d'économie le fait peut-être trop négliger dans les poudres de guerre françaises, et elles contiennent souvent une assez forte proportion de poussier. En Russie et en Autriche au contraire, les maîtres poudriers font le lissage avec un soin extrême, qui donne à leurs produits une apparence fort belle, mais quelquefois trompeuse, car la poudre à mousquet française, malgré un extérieur peu brillant, a une régularité de composition et de fabrication qui lui assigne le premier rang parmi les poudres de guerre. Enfermée dans des magasins très secs, elle est susceptible d'une conservation presque indéfinie. On a soumis à de curieuses expériences des poudres françaises datant de près d'un siècle et demi, dont la qualité égalait celles des poudres récentes. N'est-il pas singulier qu'une aussi longue durée soit le partage d'un corps dont l'existence paraît si éphémère? C'est surtout à la granulation et au lissage qu'un tel résultat est dû.

La poudre est inaltérable à la température ordinaire, elle ne brûle même qu'à la chaleur rouge ou au contact d'un corps porté à cette

haute température. Ainsi il serait possible, en la chauffant lentement, de la décomposer sans produire une destruction violente. L'expérience en a été faite : le soufre a fondu d'abord et s'est volatilisé; le charbon, resté seul avec le nitrate de potasse, s'est emparé peu à peu d'une partie de l'oxygène qu'il contient, et en forçant le feu, on a liquéfié sans explosion un mélange de salpêtre et de potasse carbonatée. Voilà certes un résultat inattendu pour quiconque sait avec quelle facilité ce dangereux produit s'enflamme et éclate, soit à l'air, soit même sous l'eau, car la poudre renferme en elle-même tous les élémens de sa combustion, et elle n'emprunte rien à l'atmosphère. C'est sur cette propriété que repose le principe des mines sous-marines dont tout le monde a entendu parler, et c'est un fait que chacun peut aisément vérifier, en ayant le soin toutefois d'éviter que la poudre soit en contact direct avec l'eau : dès qu'elle est mouillée, elle ne prend plus, et se détériore promptement. Mais si de telles propriétés sont remarquables, celle qui frappe surtout au premier abord, c'est la rapidité extrême de l'inflammation de la poudre, rapidité si grande qu'elle est devenue proverbiale. Il s'en faut cependant que la combustion soit, comme elle le paraît, instantanée : elle exige un temps appréciable, qui a pu être mesuré dans quelques circonstances. On sait qu'il varie avec les caractères physiques de cet agent et avec les conditions où il est placé. Des grains de dimension ordinaire, rangés en file de manière à se toucher, ne brûleraient pas avec une vitesse de plus de 25 centimètres par seconde, et encore à la condition d'être bien secs, car la moindre humidité augmenterait beaucoup cette durée. Si la poudre était enfermée dans un tube et tant soit peu tassée, la combustion serait bien plus prompte, sans pourtant être jamais ni instantanée ni même totale, quelle que soit la longueur des armes. Ce dernier fait est facile à vérifier : il suffit de tirer un coup de fusil ou de pistolet au-dessus d'un drap blanc, sur lequel on recueillera toujours un certain nombre de grains intacts, sans compter ceux qui n'ont achevé de brûler qu'après être sortis du tube. On le pressent tout de suite, la puissance des projectiles doit augmenter avec la longueur des armes, qui favorise une combustion plus complète. L'expérience confirme cette prévision, pourvu que les armes n'atteignent pas des dimensions exagérées, où le frottement des projectiles se développerait d'une manière fâcheuse.

La vitesse de la combustion de la poudre est intéressante à déterminer, surtout dans les espaces fermés, car de là dépend l'épaisseur qu'il convient de donner aux parois des armes à feu. La force d'expansion des gaz est immense, les machines à vapeur nous l'apprennent chaque jour, et cependant rien de ce qui s'y passe ne sau-

rait donner une idée de la puissance de la poudre, si elle brûlait instantanément, et de l'action qu'elle exercerait sur les tubes où l'on prétend l'enfermer. Nuls moyens humains ne sauraient lui résister, c'est ce qui résulte de plus clair des tentatives que l'on a faites pour mesurer l'effort des gaz qui en proviennent. Ils ne paraissent d'ailleurs constans ni dans leur nature ni dans leur quantité, lorsque la température à laquelle ils se forment vient à varier, car il n'a jamais été possible d'obtenir deux fois de suite des conditions d'expérience identiques et des résultats concordans. Les savans qui ont fait ces recherches ont reconnu que la poudre tassée donnait de deux cents à six cents fois son volume de gaz permanens (1), ramenés à la température ordinaire. De ce seul chef, il y aurait donc une pression de deux cents à six cents atmosphères (2); mais on serait bien loin de compte, si l'on prétendait limiter à ce chiffre la puissance de la poudre. La chaleur développée par la combustion est extrême, et elle augmente le volume des gaz de 1/267 pour chaque degré du thermomètre. Il se forme en outre de la vapeur d'eau en quantité variable selon l'état de siccité de la matière et la portion d'hydrogène recélée dans les pores du charbon. Quelques-uns des corps solides qui résultent de la combustion sont aussi volatilisés à cette haute température. Un savant chimiste allemand, M. Bunsen, a estimé la chaleur produite par l'inflammation de la poudre dans certains cas à 3,000 degrés, et le volume des gaz à plus de 4,000 fois celui dans lequel ils étaient enfermés quelques instans auparavant. Le comte de Rumford, qui avant lui s'était aussi occupé de cette question, avait trouvé des chiffres encore plus considérables (3);

(1) On sait que les physiciens distinguent les gaz permanens, qui nous apparaissent toujours sous cette forme, des vapeurs qu'un abaissement de température ou une augmentation de pression peut faire passer à l'état liquide. Les liquides, au moment de la vaporisation, absorbent une grande quantité de chaleur qui cesse d'être sensible au thermomètre, et par contre développent une pression considérable.

(2) Comme ce terme, *pression de tant d'atmosphères*, familier aux physiciens et aux ingénieurs, peut n'avoir pas une signification aussi précise pour tous les lecteurs, il n'est pas inutile de rappeler qu'une pression d'*une* atmosphère, celle produite par l'air qui nous enveloppe, équivaut à un poids de 103 kilogrammes pour une surface carrée d'un décimètre de côté; toute augmentation de volume dans un espace fermé équivaut à une augmentation proportionnelle de la pression. Comme terme de comparaison, les machines à vapeur dites à haute pression ne travaillent guère qu'à six ou huit atmosphères au plus. Dans des expériences très hardies et très périlleuses, entreprises par MM. Gay-Lussac et Arago pour déterminer la force expansive de la vapeur d'eau à des températures diverses, ces savans allèrent jusqu'à 24 atmosphères, force de la vapeur d'eau échauffée à 224 degrés.

(3) Le dosage *as, as et six*, dont on ne s'éloigne jamais beaucoup dans la composition de la poudre, est celui qui, d'après les théories chimiques, donne le plus grand volume de gaz. Cela est vrai si l'on suppose la combustion complète, et si l'on ne tient compte que des corps actuellement connus; mais à la haute température qui se développe,

mais on ne saurait accepter ces évaluations même comme des résultats voisins de la vérité, car on ignore complétement si les lois connues de la pression des gaz et des vapeurs s'appliquent encore avec une parfaite exactitude dans des conditions si éloignées de celles où elles ont été observées. Tout ce qu'il est possible d'affirmer, c'est que la poudre, si la combustion était instantanée, développerait une force représentant plusieurs milliers d'atmosphères, et par conséquent hors de toute proportion avec la résistance des armes les plus épaisses. Il faut donc éviter avec grand soin de lui donner une propriété aussi dangereuse. Les poudres fulminantes la possèdent à un degré variable; aussi sont-elles toutes brisantes, et elles seraient impropres à remplacer la poudre ordinaire, alors même qu'un prix élevé et les dangers qu'en présente la manipulation ne seraient pas des motifs suffisans de les exclure.

Dans l'usage habituel heureusement, la combustion n'a pas l'extrême vitesse que lui attribue la pensée. Non-seulement tous les grains d'une charge de poudre ne s'enflamment pas simultanément, mais chacun met quelques courts instans à se consumer. La pression elle-même n'est pas telle sans doute que la théorie l'indique. Les gaz cèdent à l'enveloppe une portion de leur chaleur, portion variable d'après la nature du métal, et comme lui-même ne saurait être tout à fait inflexible, il ploie un peu sous l'effort pour revenir ensuite par son élasticité à sa position première. Il y a aussi une compression exercée continuellement par les gaz sur ceux qui se sont dégagés les premiers; ce sont là des réactions dont il faut tenir compte. Enfin le projectile se déplace, lentement d'abord, puis avec une vitesse toujours croissante, sous l'influence de l'expansion des gaz, qui accumulent leurs effets jusqu'à sa sortie de l'arme. La communication successive des vitesses, due au temps relativement assez long qu'exige la combustion de la poudre, permet donc d'expliquer comment fusils et canons ne sont pas à chaque coup projetés en éclats.

Faute de pouvoir bien apprécier les circonstances nombreuses et variées qui agissent sur la force d'expansion de la poudre, on n'a pu non plus se rendre un compte suffisamment exact des effets qu'elle produit. Il a été possible cependant de calculer les résultats à pré-

n'est-il pas possible et même très probable que les matières soudainement réduites en vapeurs produisent des combinaisons dont nous n'avons aucune idée? Une présomption assez forte en faveur de cette supposition est fournie par le changement d'aspect des crasses qui se déposent dans les armes : grises et tenaces au moment où elles apparaissent, elles tournent au noir, et absorbent l'humidité et l'air même dans un temps si court, qu'il n'a pas encore été possible de les recueillir et de les étudier à leur premier état.

voir dans quelques conditions simples, ou lorsque quelques-uns seulement des élémens de la question viennent à se modifier. Limités ainsi au contrôle de l'expérience, les efforts des théoriciens n'ont pas été sans utilité, et ils ont par leurs recherches amené de notables améliorations dans la fabrication et dans l'usage des armes et des munitions. En voici un exemple assez récent et assez curieux, car il s'agit d'un perfectionnement que l'on aurait pu obtenir depuis longtemps peut-être, et qui pourtant a été tout à fait inattendu; mais les choses qui paraissent les plus simples sont souvent les dernières à se présenter à l'esprit, et il a fallu cette fois, pour atteindre le but, la perspicacité de l'un de nos plus savans officiers d'artillerie, M. le général Piobert.

L'idée d'accélérer le chargement des canons en préparant les charges à l'avance dans des sachets d'étoffe ou de parchemin que l'on appelle des gargousses ne remonte pas très loin. Sous Louis XIV encore, la poudre était portée au fond de l'arme dans une sorte de grande cuiller, une *lanterne*, pour employer le mot technique. Le boulet en était séparé par un bouchon de paille ou de foin servant de bourre, et cette manœuvre compliquée ne permettait jamais de réunir complétement la charge. Aussi les gargousses, dès qu'elles furent imaginées, reçurent un accueil favorable. Elles étaient d'abord assez mal faites, mais on ne tarda guère à les préparer avec ce soin minutieux que met le corps de l'artillerie à tout ce qu'il exécute. Bientôt cependant on s'aperçut avec surprise que la durée des canons n'était plus, à beaucoup près, la même qu'aux temps passés : excellent texte de plaintes pour les vieux officiers, d'autant plus que la mauvaise qualité des pièces était surtout manifeste dans les écoles où tout le reste, matériel et gargousses, était dans un excellent état. De là contre les fondeurs des récriminations nombreuses et passionnées, dont on trouve même la trace dans les écrits de Montalembert, un général de cavalerie. Le temps en a fait justice; mais alors il semblait impossible d'y répondre. La durée des canons atteignit encore des limites raisonnables tant que l'on conserva l'usage des bouchons de paille; mais lorsque, pour accélérer le tir, on crut pouvoir en supprimer l'emploi, il arriva qu'une centaine de coups, et souvent moins, suffisaient pour mettre hors de service des pièces de bronze en apparence irréprochables. A bord des navires de guerre, où l'amiral Lalande avait aussi introduit la suppression des bouchons et des valets de cordages, la durée régulière d'une pièce de fonte était limitée à cinq cents coups, et l'on voyait parfois des canons éclater avant d'avoir atteint ce chiffre. Un peu de réflexion aurait fait comprendre qu'il ne fallait pas chercher la cause de ces accidens dans une infériorité du

métal, dont la qualité au contraire s'était toujours améliorée, ni même dans l'emploi d'une poudre trop brisante, comme on le crut quelque temps, car les plus vieilles poudres se comportèrent à cet égard comme celles de nouvelle fabrication. Le général Piobert pensa que le nouveau mode de chargement était le véritable motif de la dégradation rapide des bouches à feu. Le boulet, soumis directement à l'action d'une forte charge de poudre, recevait comme un choc l'impulsion des gaz, et la pièce devait en ressentir le contrecoup dans les battemens successifs qui ont lieu dans l'arme avant la sortie du projectile. Il n'en était pas ainsi dans l'ancien système: les premières portions de gaz produites trouvaient à se loger dans le vide existant entre la poudre et le boulet; elles se comprimaient ensuite, ainsi que le bouchon, à mesure que la combustion se propageait, et le boulet, garanti par une sorte de matelas d'une impulsion trop subite, recevait une pression graduée et successivement croissante, qui ménageait les parois de la bouche à feu. Pénétré de la justesse de ce raisonnement, M. le général Piobert imagina d'obtenir le vide nécessaire, non plus entre le boulet et la charge, mais tout autour de cette dernière, à laquelle il donna pour ce motif un diamètre inférieur à celui de l'âme du canon qui doit la recevoir (1). L'expérience a prononcé en faveur de ce système, et l'invention des charges allongées, libéralement publiée par la France, est en usage aujourd'hui dans toute l'Europe. La durée des pièces de bronze s'est ainsi élevée à deux et même à trois mille coups; plusieurs ont atteint ce chiffre excessif au siége de Sébastopol, et des pièces de fonte ont dépassé quatre mille coups. Il y a quelques années encore, la découverte des charges allongées était regardée comme le progrès le plus important de l'artillerie moderne.

Si nous avons insisté un peu longuement sur les considérations qui prouvent que la combustion de la poudre exige un temps appréciable, quoique très court, c'est que là se trouve la clé des phénomènes les plus intéressans et les plus inattendus présentés par ce singulier agent. On peut même affirmer qu'une inflammation plus rapide obligerait à abandonner la plupart des armes à feu connues.

(1) Il est inutile d'ajouter que ce vide doit être maintenu dans d'assez étroites limites, car chacun sait qu'il suffit d'un tampon assez faible, placé à l'extrémité d'un fusil, pour le faire éclater. L'effet tantôt favorable, tantôt désastreux d'une bourre séparée de la charge s'explique très bien par cette considération, que les premières portions de gaz se répandant dans l'espace libre tout entier, elles sont comprimées par celles qui les suivent; mais ce mouvement, qui dégage la culasse, peut être moins rapide que la combustion; il s'y joint d'ailleurs des alternatives de chaleur et de refroidissement qui contribuent à rendre la tension très inégale dans un tube étroit et long, tel qu'un fusil. A de certains momens, la tension peut donc être trop faible encore à la bouche pour dégager le tampon, et assez puissante au tonnerre pour faire éclater l'arme.

Telle qu'elle est au contraire, la poudre satisfait assez complétement à toutes les exigences, et la fabrication paraît aussi parfaite qu'il est désirable. On pourrait souhaiter une préparation plus rapide et la présence d'une moindre quantité de poussier dans les barils qui ont parcouru de grandes distances; mais ce sont des améliorations de détail et d'une importance secondaire.

La poudre ordinaire n'est pas, on le sait, la seule matière susceptible de produire en brûlant une grande quantité de gaz, quoiqu'aucune autre ne puisse lui être comparée avec avantage dans l'état de nos connaissances. Les mélanges où il entre des chlorates sont plus actifs, ce qui n'empêche pas qu'ils ne soient repoussés, tant à cause de l'élévation du prix que pour des propriétés fulminantes qui en rendront toujours l'usage dangereux, et le limiteront à un très petit nombre de circonstances, la fabrication des capsules par exemple. Le pyroxile, ou coton-poudre, qui a fixé, il y a une quinzaine d'années, l'attention des militaires et des chimistes (1), n'a pas répondu aux espérances que l'on avait conçues d'abord. L'infériorité de ce produit a surtout été manifeste dans les armes longues. Il se comportait à la manière des poudres brisantes, et cependant la tension des gaz diminuait assez rapidement pour être de beaucoup inférieure à celle produite par de la poudre ordinaire avant que le projectile fût sorti de l'arme. Il résultait de là une diminution analogue dans les portées. Malgré ce désavantage, il ne faudrait pas regarder la question comme définitivement jugée. On a exposé plus haut l'importance de l'état physique des poudres de guerre, et la nécessité de leur donner une assez grande compacité. C'est précisément la compacité qui manque au coton-poudre. Qu'il devienne possible de fabriquer économiquement le pyroxile avec des matières plus denses, les défauts qu'on lui reproche auront disparu; la conservation du produit sera aussi rendue plus facile, et comme il aura toujours le grand avantage de ne laisser aucun résidu solide, il pourra donner des résultats égaux ou même supérieurs à ceux de la poudre ordinaire.

II. — LES ARMES PORTATIVES.

L'usage des armes à feu est aujourd'hui si général parmi les nations civilisées et même chez les peuplades barbares, qu'il est difficile de se faire à l'idée d'avoir jamais pu s'en passer. Il semble tout au moins qu'à peine inventées, elles ont dû produire l'abandon immédiat de toutes les anciennes armes de jet, maintenant tombées en

(1) Voyez, sur *le Coton-Poudre*, la *Revue* du 1er février 1847.

désuétude. Les choses ne se sont point passées ainsi cependant. Longtemps les arcs et les arbalètes firent une rude concurrence aux armes nouvelles. Les peuples du Nord surtout, attachés à d'anciennes habitudes, continuaient à se servir de leurs vieux engins quand l'usage en avait déjà tout à fait disparu dans le midi de l'Europe. Est-il possible de lire sans surprise qu'en 1627, à l'attaque de l'île de Ré, les Anglais comptaient encore des archers dans leurs rangs? C'est la dernière fois du reste qu'ils ont figuré dans une armée régulière, car il ne saurait être question de donner ce titre à quelques hordes tartares appelées du fond de la Russie en 1813 pour prendre part à la grande croisade des nations contre la France : ces sauvages étaient d'ailleurs partis de si loin qu'ils arrivèrent trop tard pour prendre part à la lutte. Ce qui paraît plus remarquable encore que cet attachement exagéré à de vieux usages, c'est que les armes d'un calibre moyen, et souvent même les gros canons, précédèrent de bien des années les armes portatives, malgré les difficultés sérieuses qu'a dû rencontrer la fabrication de très grandes pièces de métal susceptibles d'une résistance suffisante. Ce fait s'explique cependant en partie, car dans le principe, la poudre étant médiocre, les projectiles n'avaient que peu de force et de justesse. Afin d'obtenir, à de faibles distances, des effets de pénétration assez grands pour traverser les cuirasses des chevaliers, il fallait presque toujours employer des armes lourdes, qui avaient besoin d'un point d'appui sur le sol. Ce point d'appui servait aussi à atténuer la violence du recul, et lorsque les armes à feu furent assez allégées pour que la manœuvre pût en être confiée à un seul homme, on crut encore nécessaire de le soulager. Les arquebuses des premiers temps reposaient sur une fourchette, ou étaient munies d'un croc, destiné à s'arc-bouter contre un obstacle fixe. Ces accessoires, en augmentant le poids des armes, les rendaient incommodes et peu maniables; sans nul doute, ils en retardèrent beaucoup la propagation. Dès le XVIe siècle pourtant, des arquebuses assez légères étaient fort répandues en Italie, en France et en Espagne; elles jouèrent un rôle très important à la défaite de Pavie. Les guerres de religion contribuèrent à populariser chez nous des armes plus portatives encore, les mousquets, dont l'usage ne devint tout à fait général que pendant la guerre de trente ans.

Il y a des momens où, après une longue période de stagnation, une science ou une industrie fait tout d'un coup, sous l'énergique impulsion d'un homme, un remarquable progrès. Il en fut ainsi pour la fabrication et l'usage des armes à feu sous le règne de Gustave-Adolphe. Lorsque ce prince, le héros de la Suède, descendit en Allemagne pour y combattre la prépondérance de la maison d'Autriche, il se prépara à cette grande entreprise avec une matu-

rité d'esprit que l'on aurait pu à peine attendre d'un administrateur très expert et d'un guerrier vieilli sous le harnais. Non-seulement il eut la précaution, avant son départ, d'assurer l'ordre intérieur dans ses états, mais encore il étudia avec une attention scrupuleuse l'organisation et l'armement de ses troupes. Sévère sur la discipline, dont il donnait le premier l'exemple, il chercha à introduire dans son armée des costumes uniformes, simples et peu embarrassans. Voulant surtout dérouter ses ennemis par la promptitude de ses manœuvres, il s'attacha à perfectionner et à alléger autant que possible l'armement du soldat, et il supprima une partie des armures défensives; ses régimens eurent des armes à feu plus légères et plus efficaces que toutes celles alors connues, et ces améliorations furent complétées par l'invention des cartouches et des gibernes. Enfin il inspira à ses mousquetaires assez de fermeté pour affronter les charges de la cavalerie allemande, qu'ils rompirent souvent par leur feu. C'était un véritable grand homme, dont la gloire n'a pas été surfaite par les historiens, et la puissante organisation dont il avait doté son pays, les généraux qu'il avait formés par ses préceptes, lui survécurent et assurèrent longtemps à la Suède une importance hors de proportion avec l'étendue médiocre et la pauvreté de son territoire. Après les perfectionnemens qu'il apporta aux armes à feu, les mousquetaires prirent dans tous les pays sur les piquiers une supériorité qui a toujours été en grandissant, jusqu'à la suppression complète de ces derniers, à la fin des guerres de Louis XIV.

En réfléchissant au long espace de temps qui s'était écoulé depuis la découverte de la poudre, on ne peut s'empêcher de reconnaître que l'esprit d'invention, d'ordinaire si actif et si ingénieux, ne s'était pas appliqué d'une manière heureuse au perfectionnement des armes offensives. On ne saurait en donner pour cause l'impuissance des ouvriers pour mieux faire à une époque où ils étaient peu instruits, si l'on se rappelle les magnifiques armures défensives du moyen âge, dont un certain nombre sont parvenues jusqu'à nous, et qui sont les plus brillans ornemens de nos musées. Il faut bien reconnaître l'influence funeste d'une profonde incurie, puisqu'il y a cent cinquante ans encore les canons de fusils étaient assez défectueux pour que l'explosion en fût considérée comme un fait ordinaire et prévu. L'approvisionnement des places fortes comportait toujours une certaine quantité de ces canons comme rechange, et des commandans se plaignaient, dans leurs correspondances, d'avoir consommé jusqu'à trois mousquets par soldat pendant la durée d'un seul siége. Aujourd'hui cependant nos fusils ne sont presque jamais réformés pour cause d'usure, même après avoir lancé plus de vingt-cinq mille balles!

Durant des siècles, les armes à feu ne furent pas seulement de

mauvaise qualité, mais les procédés qui devaient en rendre le maniement commode et rapide n'étaient pas même inventés. L'usage des cartouches, tombé en désuétude après la mort de Gustave-Adolphe, ne fut repris que dans la seconde moitié du XVIIe siècle. La platine à silex se substitua définitivement vers la même époque dans tous les pays civilisés aux anciennes platines à mèche et à rouet, dangereuses ou gênantes, et d'un service peu sûr. Ces procédés arriérés se sont si bien conservés dans quelques contrées, qu'aujourd'hui même les Arabes ne savent point préparer les cartouches, et lors de la conquête d'Alger, en 1830, des fusils à mèches figuraient encore entre les mains des combattans accourus sous la bannière du dey. L'adoption des cartouches et de la platine à silex constituait un très grand progrès pour les armes à feu, mais il était insuffisant pour en rendre l'usage tout à fait général, car les fusiliers ne pouvaient être d'aucune utilité aussitôt que l'infanterie en venait aux mains. Il fallait entremêler leurs rangs de piquiers, et une moitié des soldats étaient presque toujours sans emploi. Pour sortir d'une inaction qui leur pesait, ils imaginèrent de réunir les deux armes: ils rognèrent des piques dont ils introduisirent le manche dans le canon du fusil. Quoique peu commode, ce procédé resta pendant des années le seul en usage; mais à force d'essais auxquels participèrent presque tous les généraux illustres du XVIIe siècle, on parvint à donner aux armes à feu tous les avantages des armes blanches. Vers 1689, la baïonnette à douille fut inventée, et la guerre de la succession d'Espagne vit pour la première fois toute l'infanterie française armée de ce fusil à pierre et à baïonnette dont elle se servait encore il y a vingt ans.

L'arme donnée aux troupes par Louis XIV n'a subi, en effet, presqu'aucune modification jusqu'au règne de Louis-Philippe. En 1840, on supprima la platine à silex, qui fut remplacée désormais par la platine à percussion. Ce changement rencontra beaucoup d'opposition, et malgré les avantages évidens du nouveau système, bien des personnes témoignèrent la crainte que le soldat ne pût parvenir à manier, dans l'émotion du combat, des objets aussi minimes que les capsules. L'expérience a fait voir combien cette crainte était chimérique, et toutes les nations de l'Europe imitèrent alors la France, comme elles l'avaient fait au siècle précédent en adoptant le fusil à silex, comme elles le font encore aujourd'hui en remplaçant partout les anciens fusils par des armes carabinées. Presque toujours notre patrie a pris ainsi l'initiative de l'amélioration des armes à feu; mais elle a été suivie de si près, qu'elle n'a jamais joui longtemps de cette supériorité d'armement, fruit de ses recherches et de ses efforts.

Le fusil de munition, avec lequel nos soldats ont fait toutes les guerres de la révolution et de l'empire, était, avant comme après le changement de platine, une bonne arme, solide et commode, d'un tir fort satisfaisant jusqu'à 100 mètres de distance et même jusqu'à 200. Au-delà, pour toucher un homme, il fallait viser au-dessus de sa tête d'une quantité difficile à connaître, ce qui ôtait toute précision au feu, et les déviations de la balle même devenaient assez fortes, quoiqu'elle eût une action efficace jusqu'à 450 mètres. Le fusil de munition valait cependant toutes les armes à feu portatives alors connues : sans rival comme arme de troupe, il n'était inférieur, comme précision et comme portée, qu'à la carabine des tirs, dont, malgré un mode de chargement très compliqué, les Tyroliens avaient l'habitude de se servir à la guerre comme à la chasse. Ces chasseurs émérites devaient à un coup d'œil formé par une longue habitude et à la justesse de leur arme une réputation d'excellens tirailleurs qu'ils méritaient complétement.

La première idée des carabines est loin d'être nouvelle; on l'attribue à deux armuriers allemands, Gaspard Zollner de Vienne et Koller de Nuremberg, qui vivaient l'un et l'autre dans les dernières années du xve siècle. Tout le monde a pu en voir dans les tirs, elles portent à l'intérieur un certain nombre de rayures inclinées et peu profondes; la balle, d'un calibre un peu plus fort que le diamètre de l'âme, ne peut y entrer que chassée ou *forcée* à coups de maillet. De là est venu le nom d'armes forcées sous lequel les carabines sont fréquemment désignées. L'opinion générale attribuait la précision de leur tir à la suppression du *vent* (1), ce qui permettait d'utiliser toute la force de la charge et obligeait la balle à suivre sans dévier la direction du tube qui la guidait d'une façon si étroite. Cela n'est qu'à moitié vrai, les causes réelles de la précision du tir avec les armes rayées sont beaucoup plus complexes; mais pour faire apprécier la grande supériorité que les travaux de quelques officiers français ont donnée aux nouvelles armes portatives, il est nécessaire d'entrer dans quelques détails techniques sur la marche de la balle dans l'intérieur du fusil après sa sortie, et sur les déviations qu'elle éprouve.

Lorsque l'on se sert de fusils à canon lisse, la crasse qui en diminue très vite le diamètre, et l'habitude d'envelopper le projectile dans le papier de la cartouche, obligent à donner aux balles une dimension un peu plus faible que celle de l'arme. Outre la perte de gaz qui résulte de cette différence, il arrive que la balle a son centre

(1) On désigne par cette expression le vide qui existe entre le projectile et les parois de l'arme qui doit le lancer.

un peu au-dessous de l'axe du tube, et la résultante de toutes les pressions qui la mettent en marche, passant au-dessus de ce centre, imprime un mouvement de rotation qui dépense en pure perte une partie de la force motrice. De plus, la balle, ayant un libre jeu dans le fusil, n'y prend pas une direction rectiligne, mais fait une suite de ricochets qui peuvent la déformer et lui font éprouver des résistances irrégulières. Admettons cependant qu'elle sorte exactement dans la direction de l'axe, elle sera soumise dès le premier moment à deux forces qui l'empêcheront de se mouvoir en ligne droite : la pesanteur d'abord, qui, l'attirant sans cesse vers le sol, infléchit la trajectoire (1) et lui fait prendre la forme de la courbe que l'on appelle parabole; puis la résistance que l'air oppose au mouvement de tous les corps qui le traversent. Cette résistance varie suivant la forme des mobiles et la vitesse dont ils sont animés. Les géomètres admettent d'ordinaire qu'elle est proportionnelle au carré de la vitesse, c'est-à-dire qu'elle devient quadruple lorsque la vitesse double; mais quelques faits permettent de soupçonner qu'elle pourrait bien suivre une progression plus rapide encore. Pour donner une idée de l'intensité de cette résistance, disons tout de suite qu'une balle ronde, sortant d'un fusil avec une vitesse capable d'assurer un parcours de 600 mètres par seconde, verrait cette vitesse réduite à 500 après un trajet de 35 mètres seulement. De tels chiffres prouvent l'inanité des efforts que l'on tenterait pour donner aux projectiles une très grande vitesse : il y a une impossibilité marquée par la nature elle-même et une limite qu'il est interdit à l'homme de dépasser.

L'effet combiné de la pesanteur et de la résistance de l'air aurait donc pour effet de diminuer la portée; mais comme ces causes ne font pas sortir le projectile d'un plan vertical, il suffirait de déterminer une hausse convenable pour être assuré d'atteindre un but distant de plusieurs centaines de mètres. Il n'en est rien pourtant, car la petite déformation subie par la balle dans l'intérieur de l'arme détermine une irrégularité dans la résistance de l'air, et par suite une déviation. A cette cause d'erreur, dont l'influence est médiocre, vient s'en joindre une autre, beaucoup plus puissante, qui dépend de la rotation de la balle sur elle-même. Il faut de toute nécessité qu'un hémisphère tourne dans le sens du mouvement de translation, et l'autre dans un sens opposé. La résistance de l'air, qui dépend de la vitesse avec laquelle il est choqué par la balle, n'est donc pas la même pour chaque moitié, et il doit en résulter une déviation qui rejette le projectile du côté où la résistance est la plus forte, c'est-à-dire dans une direction inconnue. Supposons, pour fixer les idées,

(1) La trajectoire est la ligne fictive que suit le projectile dans sa marche.

que la balle tourne de gauche à droite, autour d'un axe vertical : la moitié gauche de la face antérieure choquera l'air plus précipitamment que la moitié droite, sera par suite plus retardée, et la balle appuiera à gauche. Dans le cas ordinaire, non-seulement le sens et la vitesse de rotation de la balle sur elle-même ne sont pas connus, mais encore ils peuvent changer durant le trajet (1), et par suite il est tout à fait impossible de prévoir quelle sera la déviation produite.

La première idée qui s'est présentée à l'esprit, pour faire disparaître ces défectuosités du tir, était d'en anéantir la cause et d'obliger la balle à sortir du fusil sans rotation, en la forçant dans des carabines pourvues de rayures droites, parallèles à l'axe du canon. Il en peut bien résulter un frottement dans le parcours de l'arme; mais comme on supprime le vent, il était permis d'espérer une augmentation de portée et surtout de justesse. Cet espoir a été déçu, il n'a pas été possible d'éviter des inégalités, en apparence insignifiantes, dont il résultait toujours une rotation, et les carabines ainsi construites ont donné des résultats qui n'ont pas été supérieurs en moyenne à ceux du fusil ordinaire.

S'il faut se résoudre à vivre avec son ennemi, doit-on subir avec résignation sa présence? Non, car il reste encore la ressource de le maîtriser et même d'en faire un serviteur. Ne pouvant empêcher la balle de tourner sur elle-même, on a tenté de fixer d'avance le sens de sa rotation et de le choisir tel qu'il n'en résultât aucune déviation latérale. La solution de ce difficile problème a été obtenue de la manière la plus complète. Une loi de la mécanique, qui a reçu le nom de loi de la conservation des axes permanens de rotation, sert à expliquer dans tous ses détails le tir des carabines, ainsi qu'une foule d'autres faits qui se passent journellement sous nos yeux (2).

La pratique cependant, comme il arrive si souvent, a sur ce point devancé la théorie, et bien avant que les géomètres eussent découvert les lois du mouvement des corps, des armuriers avaient forgé des carabines à l'intérieur desquelles étaient tracées des rayures en hélice. Ils y enfonçaient la balle à coups de maillet, la mollesse du plomb lui permettait de s'allonger en un lingot parfaitement moulé dans les rayures. Le projectile prenait, en suivant les raies de l'hé-

(1) Les lois du mouvement des corps font voir que l'axe de rotation est en général *constamment variable* pour les corps de forme irrégulière.

(2) D'après cette loi, qui a été découverte par la théorie pure, indépendamment de toute expérience, la rotation imprimée à un corps autour d'un axe de symétrie conserve une direction constante, ainsi que l'axe lui-même, quelque déplacement que le corps éprouve d'ailleurs, et une tendance invincible les y ramène, si une cause étrangère vient à les en écarter. On en trouve un exemple dans le mouvement des palets, dont la forme est à peu près régulière; la rotation imprimée par le joueur autour de l'axe les oblige à rester toujours sur le plat, s'il les a lancés ainsi.

lice, un mouvement de rotation autour de son axe, qui était aussi celui de l'arme. Au dehors, il offrait à l'air une prise égale de toutes parts, éprouvait par suite des résistances symétriques, et conservait une marche très régulière, aussi loin du moins que sa trajectoire ne différait pas trop d'une ligne droite. Outre cet avantage, le système des rayures en hélice connu sous le nom de *carabinage* a aussi celui d'entretenir la propreté de l'arme, chaque balle entraînant avec elle la crasse déposée au coup précédent.

Dès 1826, M. Delvigne, alors sous-lieutenant dans la garde royale, voua son existence à l'amélioration des armes à feu, et entreprit d'obtenir pour le fusil de guerre les bénéfices du carabinage, dont la complication du mode de chargement connu ne lui permettait pas de profiter. Il imagina de loger la poudre dans une chambre plus étroite que l'âme du fusil, où les rebords faisaient une saillie : c'est contre ces rebords que s'arrêtait une balle d'un calibre un peu juste, mais qui pouvait néanmoins entrer librement. Quelques coups de baguette aplatissaient assez la balle pour la mettre en prise dans les rayures; elle était alors forcée, et ne pouvait plus sortir sans suivre les hélices qui lui imprimaient le mouvement de rotation désiré. Par cette idée, aussi simple qu'heureuse, la carabine se trouvait désormais classée au nombre des armes en état de servir à la guerre, et elle n'a plus cessé d'y être employée; mais ce n'a été que le point de départ d'une série de recherches, parfois infructueuses, souvent entravées par des difficultés imprévues, toujours poursuivies avec ardeur et une inébranlable ténacité, qui ont conduit beaucoup au-delà du premier résultat. Une école de tir a été fondée à Vincennes pour suivre ces études spéciales et pour former à l'emploi des armes nouvelles des officiers chargés d'en propager et d'en diriger l'usage dans tous les corps de l'armée. C'est dans son sein qu'ont été faites une grande partie des récentes découvertes, et presque toutes d'ailleurs sont dues à des Français. Aux noms de M. Delvigne, qu'il faut placer en tête, des colonels Thouvenin et Poncharra, de MM. Tamisier, Minié et Nesler, l'étranger n'a guère à opposer que celui du général Jacob, de l'armée des Indes, qui a suivi la même voie, sinon avec un égal succès, du moins avec une infatigable activité.

Sans énumérer ici les divers essais auxquels se sont livrés nos officiers, il suffit d'indiquer les principales phases par lesquelles a passé la carabine avant d'atteindre à la perfection du modèle adopté pour l'armement des chasseurs de Vincennes. Le premier progrès obtenu dans cette arme fut la suppression de la chambre où M. Delvigne enfermait la charge de poudre, et qui offrait divers inconvéniens, entre autres celui de rendre le nettoyage difficile et de déformer la

balle. Cette chambre fut remplacée par une tige centrale, laissant autour d'elle un espace annulaire, où se logeait la poudre, que la tige dépassait toujours, et c'était sur elle que la balle venait s'appuyer pour recevoir le forcement. Les rayures furent aussi l'objet d'expériences continuelles, car on reconnut que l'inclinaison la plus avantageuse variait avec chacun des élémens de l'arme ou du projectile. Si le pas de l'hélice (1) est trop court, les bords de la balle s'arrachent, elle abandonne les rayures. S'il est trop long au contraire, le mouvement de rotation manque de la rapidité nécessaire pour diriger la marche du projectile. On s'est arrêté, après divers essais, à un pas d'hélice de plus de 6 mètres pour la carabine des chasseurs. De prime abord, les hélices avaient été nombreuses, afin d'exiger une moindre profondeur; mais on se rassura bientôt sur le danger d'affaiblir la résistance des parois, et on réduisit le nombre des hélices pour diminuer le frottement. Trois suffisent pour que la balle tourne bien autour de son centre; pour plus de certitude, il est préférable d'en adopter quatre, d'une profondeur d'un demi-millimètre. La balle, quelques années plus tard, cessa d'être sphérique, et reçut la forme cylindro-ogivale bien connue aujourd'hui, dont l'avantage est de mieux fendre l'air, d'opposer par son poids une plus grande résistance aux déviations (cette balle pèse près de 50 grammes), et de rendre le tir plus meurtrier à de grandes distances. L'inconvénient de cette balle, car il s'en présente partout, est que, la partie postérieure étant plus lourde que la partie antérieure, le projectile a une tendance à se retourner bout pour bout, afin de présenter cette partie lourde en avant, comme cela arrive à tous les corps en mouvement; mais cette tendance a été corrigée plus tard. La modification de la forme du projectile en a exigé une analogue dans la baguette, qui a dû être évidée au gros bout, afin de pouvoir accompagner la balle, sans la déformer, jusque sur la tige. Les carabines construites d'après ce système se montrèrent très supérieures, pour la justesse, la portée et l'effet, à tout ce que l'on connaissait déjà.

Après avoir modifié aussi profondément les armes à feu et réalisé d'aussi grandes améliorations, les inventeurs auraient pu se trouver satisfaits; mais ce n'est qu'à la condition de chercher sans cesse à dépasser le but que l'on peut parvenir à l'atteindre quelquefois. Les officiers de l'école de tir avaient d'ailleurs un motif de mécontentement envers eux-mêmes : obtenant d'excellens résultats à des portées médiocres, ils voyaient aux grandes distances se présenter

(1) On donne ce nom à la distance après laquelle les rayures feraient un tour entier dans l'arme.

des irrégularités qu'ils attribuaient à la faible portée de leur vue, à un mouvement d'épaule involontaire, à mille causes enfin dépendantes d'eux-mêmes. Ils résolurent d'annuler l'influence du tireur, soit en fixant les carabines à des corps tout à fait inébranlables, soit en les attachant à des pendules qui laissaient au contraire le mouvement de recul complétement libre. Le résultat de ces expériences confondit leurs prévisions. A force de tirer et d'essayer des armes, ils avaient atteint une telle justesse de coup d'œil, une telle sûreté de main, que leur tir était souvent supérieur à celui des carabines placées en apparence dans des conditions beaucoup meilleures.

Il fallait bien reconnaître cependant que l'on ne possédait pas encore la connaissance de toutes les causes perturbatrices, et il fut constaté en particulier que les balles portaient de préférence à gauche, c'est-à-dire du côté opposé au sens de la rotation imprimée par les rayures. Ne se laissant pas rebuter par des difficultés sans cesse renaissantes, secrètement flattés peut-être de la preuve qu'ils venaient d'acquérir de leur habileté, les officiers de Vincennes se remirent à l'œuvre, et pour se rendre un compte exact de toutes les particularités du mouvement des projectiles, ils construisirent des appareils destinés à mettre en lumière la forme de la trajectoire et la position de la balle à divers momens de sa course. Le résultat de cette enquête fut que tandis que la trajectoire se courbait vers le sol, l'axe de la balle, restant à peu près parallèle à sa direction première, avait au bout de quelque temps une inclinaison sensible, la pointe en haut, sur la ligne qu'elle parcourait. Ce fut un trait de lumière : la théorie se trouvait de tous points confirmée, elle indiquait à la fois le mal et les moyens d'y remédier. Puisque, par suite de la conservation du mouvement de rotation, le projectile ne se trouvait plus symétriquement placé par rapport à la trajectoire, il devait éprouver dans l'air des résistances inégales, et son axe se relevant, il devait, comme dans l'exemple déjà cité, se diriger à gauche. Cette irrégularité, très régulière dans sa marche, a reçu le nom de *dérivation*. Pour la combattre, il suffisait de maintenir l'axe de la balle dans la direction de la trajectoire, et afin d'y parvenir, M. Tamisier proposa de tracer à la partie postérieure de la balle cylindro-ogivale autant de rainures circulaires que l'espace le permettait. Dès que l'axe vient à s'incliner sur la trajectoire, les côtés de ces rainures reçoivent le choc de l'air, et il en résulte une réaction assez intense pour redresser la balle, pour en maintenir toujours la rotation perpendiculaire à la trajectoire. Les balles autrichiennes, auxquelles cette disposition a été adaptée, se font remarquer par une forme spéciale; il ne s'y trouve que deux rainures, mais si profondes qu'elles paraissent presque tronçonner la balle.

Le modèle de carabine à tige adopté en 1846, où tous ces perfectionnemens sont réalisés, a une portée extrême de 1,300 mètres et une action redoutable jusqu'à 1,000, car à cette distance la moitié des coups atteindraient un plateau circulaire de 5 mètres de diamètre avec une force suffisante encore pour traverser une planche épaisse de bois blanc. Telle est l'impulsion que 4 grammes 1/2 de poudre donnent à un poids de plomb plus que décuple. La cartouche n'offre aucune difficulté particulière de fabrication ni de transport; mais comme la balle entre juste dans le canon de l'arme, il faut avoir la précaution de graisser légèrement le papier pour en faciliter le passage. C'est ce qui a été la cause ou plutôt le prétexte de la révolte des cipayes dans l'Inde, car si le porc est en horreur aux musulmans, le bœuf est l'objet de la vénération des Hindous, et de quelque graisse que se servît le gouvernement anglais, il courait le risque de blesser des préjugés religieux, les plus intraitables de tous.

A l'époque de la guerre de Crimée, la Russie en était probablement à l'essai des divers procédés déjà passés en France dans la pratique usuelle. Dans ses troupes, chaque bataillon comptait un peloton de soldats munis d'armes rayées, la plupart provenant des fabriques de Liége, et leurs balles appartenaient à tous les systèmes successivement essayés chez nous. Il s'en trouvait même dont le forcement reposait sur un principe différent de celui dont nous avons parlé. Dans ce système, alors à l'essai et depuis adopté exclusivement en France, la tige de la carabine est supprimée, la balle entre toujours sans frottement et conserve sa forme cylindro-ogivale; mais elle est évidée à sa partie postérieure, disposition qui présente aux gaz de la poudre un espace où ils peuvent s'introduire. L'expansion de ces gaz distend les parois de la cavité, et oblige le métal à entrer dans les rayures. La balle n'est forcée qu'au moment même où elle sort, et la culasse étant débarrassée de la tige, le nettoyage de l'arme est beaucoup plus facile. On agit timidement d'abord, car il semblait douteux que les gaz eussent assez d'énergie pour opérer seuls le forcement, et divers moyens auxiliaires furent imaginés pour en seconder l'action. Tous ces procédés accessoires ont été abandonnés depuis, et il a été reconnu qu'il suffisait de donner à la cavité intérieure des dimensions convenables pour que le forcement se fît sans l'aide d'aucun intermédiaire. La partie lourde de la balle se trouvant ainsi reportée en avant, toute tendance au retournement est annulée. Les essais comparatifs faits à Vincennes ont établi qu'il était possible d'obtenir d'un projectile forcé par l'expansion des gaz des résultats supérieurs à ceux donnés par la carabine à tige; aussi a-t-on adopté cette forme de balle pour les bataillons de chasseurs à pied. Il a paru même que le moment était venu d'appliquer le cara-

binage à tous les fusils de l'infanterie. Comme ils n'ont pas été fabriqués pour cette destination, il n'est pas surprenant que le tir de ces armes soit moins bon que celui de la carabine; mais malgré cette infériorité la portée et la justesse des fusils d'infanterie sont fort satisfaisantes jusqu'à 7 ou 800 mètres. Il est regrettable seulement qu'on ne puisse ajuster que jusqu'à 400 mètres; au-delà, il faut viser au-dessus du but d'une quantité à déterminer par l'estime : c'est là une imperfection qui ne saurait tarder à être corrigée. La balle du fusil d'infanterie rayé a la forme extérieure de celle de la carabine; mais, beaucoup plus évidée à l'intérieur, elle n'a qu'un poids de 30 grammes environ, celui de l'ancienne balle ronde (1).

Pendant que la France adoptait un mode de perfectionnement qui lui permettait de conserver, tout en les améliorant, les quatre ou cinq millions d'armes à feu qu'elle possède, le reste de l'Europe suivait les mêmes tendances, mais adoptait des dispositions un peu différentes. Là on avait connu trop tard et trop imparfaitement pour en profiter les avantages des dernières balles évidées, et l'on avait été effrayé du surcroît de charge qu'impose au fantassin l'adoption de la carabine des chasseurs à pied avec sa balle de 50 grammes. Un usage que recommande une longue expérience fixe à soixante le nombre des cartouches que le soldat porte sur lui. Un chasseur à pied a donc près de 3 kilogrammes 1/2 de cartouches, sa carabine pèse 9 kilogrammes, et c'est un surcroît considérable à ajouter en campagne à son havre-sac et à ses vivres. Réduire le poids de l'arme n'est pas possible sans réduire aussi la balle, ou bien ce serait s'exposer à augmenter le recul et à le rendre douloureux pour le tireur; mais comme l'ancienne balle ronde de 25 à 30 grammes produisait des effets suffisans, il n'a pas semblé partout nécessaire de l'alourdir. Les puissances qui n'étaient pas retenues comme la France par le désir d'utiliser un approvisionnement énorme d'excellens fusils étaient donc amenées à faire choix d'un calibre plus faible pour allé-

(1) En parlant d'armes de guerre, on ne peut mentionner que pour mémoire deux inventions autour desquelles on a récemment cherché à faire quelque bruit : la balle à pointe d'acier et la balle explosive. Toutes deux ont la forme cylindro-conique, et dans la dernière la pointe est munie d'une capsule destinée à procurer, au moment du choc, l'inflammation d'une petite quantité de poudre placée dans une cavité intérieure du projectile. Les résultats annoncés sont très réels à une courte distance, mais d'après les explications données sur la forme des trajectoires, on prévoit aisément que ces balles, dont la partie antérieure est très légère, ont une grande tendance à se retourner bout pour bout dans leur parcours. Tout au moins arrive-t-il qu'elles se redressent dès que la courbure de la trajectoire devient un peu marquée, et la pointe ne se trouve plus dirigée en avant, comme cela devrait être pour obtenir l'effet attendu, une perforation profonde ou une explosion à l'instant du choc. Ces inventions cruelles n'ont donc heureusement répondu ni comme justesse, ni comme efficacité, aux espérances des inventeurs.

ger les armes, tout en profitant des avantages qu'offrent les projectiles allongés. La Suède et la Suisse ont pris l'initiative de cette réforme; elles ont adopté le diamètre de six lignes anglaises, environ 13 millimètres, probablement parce que c'est en Angleterre qu'une partie de leurs carabines ont été fabriquées. Cet exemple a été suivi dans tout le continent. Depuis la guerre de Crimée, la Russie a réformé en totalité l'armement de ses troupes, qui était par trop inférieur à celui des autres puissances. L'Autriche s'occupait d'un semblable travail, auquel une réorganisation complète de ses arsenaux servait de prélude, lorsqu'elle a été surprise par la guerre d'Italie, et d'après des notes qui méritent toute confiance, elle possédait déjà alors 400,000 fusils rayés tout neufs, d'une excellente qualité, d'un fort petit calibre, mais en revanche lançant des balles plus allongées qu'aucunes de celles employées en Europe. Il avait donc été possible à cette puissance d'en pourvoir toute son armée active. L'Angleterre, après avoir adopté la carabine Enfield, qui lui a été si utile dans la guerre de l'Inde, a essayé plusieurs autres modèles, parmi lesquels son choix ne paraît pas définitivement arrêté. Toutes ces armes sont d'un calibre de 12 à 14 millimètres et à tige; une dimension aussi faible se prêterait mal à l'admission d'une balle évidée. En ce moment, la Belgique et le Piémont sont peut-être les seuls états où le calibre français de 17 à 18 millimètres ait été conservé.

Chacun des deux systèmes qui ont prévalu en France et à l'étranger a des avantages qui lui sont propres. Les armes à tiges d'un calibre réduit sont légères, et dans l'opinion de ceux qui les préconisent, elles ont une justesse aussi grande que la carabine des chasseurs à pied. Le tir est plus rasant, et quoique la balle ait un poids moindre, comme elle est lancée par une charge de poudre relativement plus forte, elle ne perd pas beaucoup de son efficacité aux portées extrêmes. C'est là d'ailleurs une question qui pourrait être résolue par un examen comparatif de la gravité des blessures faites par les armes françaises et autrichiennes dans la dernière guerre, mais nous ne saurions dire si les chirurgiens de nos ambulances sont en mesure de donner une réponse précise à cet égard. La carabine française est une arme lourde, elle impose une fatigue plus grande au soldat, soit par elle-même, soit par le poids des cartouches; mais avec l'augmentation de portée que lui a procurée récemment l'adoption des balles évidées, elle doit être redoutable à de plus grandes distances que toutes les autres armes portatives aujourd'hui connues, on peut même dire qu'elle a atteint la limite des portées utiles, celles où les bonnes vues peuvent distinguer un ennemi. Quant au fusil rayé, qui est entre les mains de toute l'infanterie, il a été un peu raccourci et allégé; la cartouche qui lui est destinée

n'a guère varié de poids. Le tir en est bon; la balle est d'une grosseur et d'une forme qui la rendent, à ce que nous croyons, infiniment plus meurtrière que la balle sphérique et que toutes les autres balles allongées, car au moindre obstacle elle doit se déchirer dans les plaies. C'est un résultat regrettable, et que l'on a obtenu sans le chercher. Dans nos idées modernes, on s'attache à se débarrasser d'un ennemi, à le mettre hors de combat plutôt qu'à le détruire; s'il fallait en donner des preuves, il n'y aurait qu'à citer la dernière guerre d'Italie, où l'on a vu cent fois, au milieu d'un combat qui durait encore, des soldats atteints eux-mêmes se traîner le long des fossés pour étancher la soif des ennemis qui venaient de tomber sous leurs coups.

Après avoir comparé les divers modèles d'armes perfectionnées adoptées en Europe, il n'est pas moins intéressant de se rendre compte de la supériorité qu'ils possèdent réellement sur ceux dont ils viennent de faire abandonner l'usage. Il ne faudrait pas croire que cette grande précision à des distances énormes produise toujours dans un combat les résultats meurtriers qui semblent au premier aperçu devoir en résulter. La vie des hommes, par bonheur, ne tient pas toujours à si peu de chose. La difficulté d'apprécier la distance de l'ennemi pour viser juste, l'émotion du combat, le mouvement que se donne le troupier, la fumée, mille autres circonstances, sont des causes d'erreur qu'une préoccupation bien naturelle ne permet ni d'apercevoir, ni de rectifier : la plupart des coups portent trop haut ou trop bas et sont perdus. Plus l'arme est perfectionnée d'ailleurs, plus elle réclame de soins, et plus il est aisé de l'endommager; des dégradations difficiles à réparer en campagne la rendent bien vite inférieure à une arme ordinaire. Il y a même mieux, à une très petite distance elle l'est toujours. Pour que la balle ne s'arrache pas et reste en prise dans les rayures, sa vitesse ne doit pas être trop grande, et c'est l'un des motifs de la réduction des charges dans les fusils rayés. A l'origine, les carabines donnent donc aux projectiles une vitesse, et par suite une force de pénétration beaucoup plus faibles que les anciens fusils de munition (1). La différence est même assez forte pour que la balle lourde des carabines ait à 40 mètres une force de pénétration notablement plus faible que l'ancienne balle sphérique du fusil à canon lisse, qui pesait presque moitié moins. Il faut une certaine distance pour que les armes rayées

(1) Ce fait n'est pas généralement connu, et il peut paraître surprenant que l'on obtienne une portée très supérieure d'une balle à laquelle on a imprimé une vitesse initiale beaucoup moindre; mais il faut remarquer que la propriété des armes carabinées est précisément de mieux conserver la vitesse des projectiles en diminuant les influences retardatrices de l'air.

prennent sous ce rapport la supériorité qui leur appartient sans conteste sous tous les autres. Par suite, une charge de cuirassiers qui pourrait déboucher assez près de l'infanterie pour ne pas rester longtemps exposée à son feu aurait moins à redouter les fusils perfectionnés que les anciens; mais on conçoit qu'une telle circonstance ne se présente que rarement, et dans toute autre l'avantage des carabines n'est pas douteux. Où un fusil rayé est surtout précieux, c'est dans une guerre de partisans, lorsque le soldat, livré à lui-même, peut méditer ses coups et ajuster à loisir; c'est alors que la précision et la portée de l'arme sont de merveilleux auxiliaires de l'audace et du sang-froid.

S'il fallait rassurer plus complétement ceux qui redoutent la destruction trop rapide des armées par suite de l'adoption des armes perfectionnées, on pourrait leur rappeler que les batailles sont de nos jours infiniment moins sanglantes qu'aux temps où les armes blanches étaient d'un emploi presque exclusif. La raison en est simple : lorsqu'on s'aborde corps à corps, il faut au premier choc que la moitié des combattans cède ou disparaisse; il en aurait toujours été ainsi autrefois, si l'usage partiel des armes de jet et la formation des troupes sur une grande profondeur n'avaient laissé à une partie des troupes seulement la possibilité de se joindre. Un écrivain militaire des temps modernes à qui des talens de premier ordre donnent le droit de parler avec autorité, le maréchal de Saxe, dans des écrits où la finesse des jugemens égale l'originalité, professe le plus grand mépris pour ce qu'il appelle dédaigneusement la *tirerie*. Il cite des exemples du feu à bout portant d'une troupe nombreuse n'ayant abouti qu'à tuer trois hommes, et il donne comme un résultat de son expérience personnelle que, pour tuer un soldat, il faut dépenser au moins son poids de plomb. Ce mot semble n'être qu'une spirituelle boutade, et pourtant le maréchal n'exagérait rien; il ne tenait même pas compte des cartouches perdues ou gaspillées dans les marches, sans quoi il aurait donné un chiffre bien plus fort. Les armes de précision ont-elles apporté quelque changement à une pareille consommation? Il n'est pas possible de le dire avec certitude; mais un calcul qui ne se présente que comme une approximation, approximation éloignée si l'on veut, tendrait à faire supposer que non.

Deux armées nombreuses ont combattu avec acharnement à Solferino pendant une journée entière. Les Autrichiens comptaient près de deux cent mille hommes dans leurs rangs, et parmi eux au moins cent quarante mille fantassins, tous pourvus de carabines neuves dans un excellent état. Sans aucun doute, pendant un temps aussi long, ils auront épuisé leurs gibernes, et beaucoup de munitions auront été renouvelées; en se bornant néanmoins à une consommation

individuelle de soixante cartouches, on arrive au chiffre énorme de 8,400,000 coups de fusils. En regard, quel est le résultat obtenu? Il est toujours fort difficile d'évaluer avec exactitude les pertes réelles faites dans une bataille, parce qu'il se trouve des prisonniers, des hommes égarés, disparus, des blessés recueillis dans les fermes voisines, dont le sort n'est connu que plus tard; en compulsant les meilleurs documens néanmoins, on peut s'arrêter pour l'armée alliée à une perte de près de dix-huit mille hommes, dont un sixième aurait péri sur le champ de bataille (un tué pour cinq blessés est la proportion la plus habituelle à la guerre). La part de l'artillerie et de l'arme blanche doit être très grande dans une lutte où l'on en a fait un si grand usage; supposons, ce qui n'est pas, qu'elle s'élève au tiers seulement : il resterait environ deux mille hommes tués et dix mille blessés pour la part de l'infanterie. Chaque soldat atteint aurait donc coûté 700 coups de fusil, et chaque mort 4,200; or, comme le poids moyen des balles est de 30 grammes, il aurait fallu au moins 126 kilogrammes de plomb par homme tué, en sorte que, même en tenant compte de ceux qui ont succombé plus tard aux suites de leurs blessures, on retombe au moins dans l'évaluation du maréchal de Saxe. La grande supériorité des armes modernes n'a donc pas pour effet de rendre les combats plus meurtriers, et il est encore permis d'espérer que le perfectionnement de nos engins de guerre n'amènera pas de sitôt la destruction du genre humain.

Nous avons parlé jusqu'à présent des armes portatives adoptées en France et dans la majorité des pays civilisés; disons en terminant quelques mots d'autres systèmes qui, s'ils n'ont pas donné encore d'aussi bons résultats, sont susceptibles cependant de passer dans la pratique, si l'on parvient à faire disparaître des défauts qui en compensent encore, et au-delà, les avantages. Divers arquebusiers et des militaires eux-mêmes ont été frappés des inconvéniens que présentent souvent la lenteur du mode de chargement des fusils et l'obligation de se servir d'une baguette. Ils ont cherché à y remédier au moyen du chargement par la culasse, très usité déjà pour les fusils de chasse. On avait remarqué aussi combien la petitesse des capsules les rendait difficiles à saisir par un temps un peu froid. En France cependant, il a semblé préférable de se résigner à la sujétion qui en résulte pour le soldat, et de ne pas adopter les cartouches à amorce intérieure, dont la présence est une cause de danger permanente dans les magasins et à la guerre pendant les transports. S'il n'y a pas de raisons valables de modifier cette décision, on ne saurait être aussi affirmatif en ce qui concerne le chargement par la culasse, car il présente à côté de ses inconvéniens de notables avantages. Malheureusement aucun des systèmes imaginés

jusqu'à ce jour ne paraît réunir les conditions de solidité indispensables pour une arme de guerre. L'obturation, si parfaite qu'elle soit d'abord, laisse bien vite à désirer, et la moindre fuite de gaz augmente avec une prodigieuse rapidité : la précision du tir disparaît, et il se fait un crachement désagréable et même dangereux. Il faut croire cependant que les recherches entreprises à ce sujet seront un jour couronnées de succès, car on a tenté déjà d'appliquer ce mode de chargement aux canons eux-mêmes, où les pressions sont bien plus fortes, mais où la fermeture se fait avec plus de simplicité. Presque tous les modèles proposés peuvent se rapporter à deux types. Dans l'un, la culasse du fusil présente une grande ouverture latérale, et à l'intérieur existe une chambre mobile où se place la cartouche; la chambre, en se retournant, ferme ensuite l'ouverture extérieure par une demi-rotation ou par divers procédés accessoires. Dans l'autre, la crosse elle-même, ou la culasse seulement, bascule autour d'un axe, et le canon se trouve ouvert par les deux bouts; la charge s'y loge, et l'arme se referme par des moyens d'une exécution toujours assez compliquée. Lorsque, pour éviter la pose de la capsule, la charge préparée contient elle-même l'amorce fulminante, une aiguille, sortant de la culasse, vient percer la cartouche et déterminer l'inflammation au moment où le doigt presse la détente. Un fusil à bascule et à aiguille, d'un calibre réduit, a été adopté tout récemment en Prusse. Le public n'a pas été mis dans le secret des expériences auxquelles ce fusil a été soumis; mais il ne semble pas probable qu'il soit supérieur à un grand nombre d'autres qui ont été proposés depuis vingt ans en France et à l'étranger, et parmi lesquels le fusil Lefaucheux, bien connu des chasseurs, occupe un rang distingué. Cette arme restera-t-elle longtemps entre les mains du soldat sans exiger de réparations? Cela est douteux, et elle pourrait bien se trouver fort dégradée, ne fût-ce que par l'effet du fourbissage, lorsque le moment viendra de s'en servir.

L'avantage le plus réel des divers modes de chargement des armes par la culasse est une manœuvre simple et rapide. Cette dernière qualité existe à un haut degré dans le système américain dit *revolver*, et il permet en outre de tirer plusieurs coups de suite avec un seul canon, ce qui avait déjà été essayé, mais sans grand succès. Les *revolvers* ont une grande vogue depuis quelque temps, et la description détaillée en serait superflue, car tout le monde les a maniés, ou du moins les a vus aux vitrines des armuriers. Ils méritent le bon accueil qui leur a été fait, tant par l'originalité de l'idée que par les avantages qu'ils présentent pour les armes d'une petite longueur et d'une faible portée. Néanmoins les armes à révolution, avec quelque soin qu'on les exécute, n'auront jamais une grande précision; il se

fait toujours entre le canon et la culasse une grande déperdition de gaz, qui s'accroît très vite, et empêche, au bout de peu de temps, de compter sur la justesse du tir. La culasse, mobile d'ailleurs, peut bientôt ballotter dans son encastrement et ne plus correspondre avec exactitude au canon, ce qui est une cause sérieuse d'accidens. La solidité des *revolvers* ne paraît donc pas supérieure à celle de beaucoup d'armes que l'expérience a fait repousser. Il est regrettable sans doute que le défaut de justesse et de solidité empêche de les confier aux tirailleurs, qui peuvent éprouver le besoin d'avoir plusieurs coups à leur disposition; mais un tel regret doit-il s'étendre aussi à l'infanterie de ligne? Beaucoup de militaires ne le pensent pas. En présence de la consommation énorme des munitions et de la difficulté de les remplacer, quel avantage y aurait-il à augmenter encore la rapidité du tir aux dépens de la précision? Le fait est certain : plus on tire, moins on ajuste. Au feu, le soldat le plus brave est sous l'impression d'une surexcitation fébrile; il charge son fusil et tire sans s'arrêter, tant qu'il a des cartouches : il tire sur un ennemi hors de portée, il tire même souvent sur un ennemi imaginaire; puis tout à coup, lorsque sa giberne est vidée, lorsqu'il se croit désarmé, il peut céder à une de ces paniques incroyables dont l'histoire nous offre trop souvent l'exemple. Augmenter les moyens de consommer des munitions sans chercher à en rendre l'emploi plus efficace serait poursuivre un résultat illusoire, et comme l'on n'a pas toujours la possibilité de remplir sur-le-champ les cartouchières épuisées, ce serait commettre une faute grave avec un corps composé de vétérans, courir à sa perte avec de jeunes soldats.

D'après une maxime constante des armées françaises, que l'expérience n'a jamais infirmée, la fusillade ne fait que préparer une action, le combat corps à corps seul la rend décisive. Le perfectionnement des armes à feu, la certitude acquise par le tir éloigné vont rendre les luttes corps à corps bien plus difficiles qu'autrefois, et pour qu'elles deviennent possibles, il faudra remplir des conditions de tactique nouvelles. Ce dernier côté de la question offre à nos officiers un sujet d'études bien autrement important qu'une rapidité excessive du tir ou l'extension des portées à des distances où l'œil le plus exercé ne saisit plus rien de distinct. Il est aussi plus intéressant, et c'est à bon droit que l'art de conduire les armées a toujours été regardé comme supérieur à la tâche de pourvoir à leur défense ou à leurs besoins.

PIERRE DE BUIRE.

LE

ROMAN CONTEMPORAIN

CORRUPTION DU ROMAN DE MŒURS.

Le monde littéraire en ce moment n'est pas sans quelque analogie avec la saison même dans laquelle nous entrons. Le sol est encore humide et nu, les rameaux sont encore dépouillés; cependant une séve, ou, pour mieux parler, une inquiétude secrète semble agiter le sein de la terre et les troncs des arbres. Çà et là quelques pointes de verdure percent discrètement; on dirait que les germes du nouveau printemps ont été déposés, et qu'au premier jour propice on les verra soudainement éclore. La nature attend, s'impatiente, et demande au temps de se hâter; mais l'avenir est incertain encore. Que sera ce printemps désiré? Tiendra-t-il toutes les promesses que son nom réveille? Les lourdes pluies noieront peut-être les jeunes arbrisseaux, les gelées peuvent détruire et brûler les bourgeons délicats; une résistance cruelle de l'hiver peut changer en déceptions ces impatientes espérances, car l'hiver est maître de la situation, maître par le droit de durée, par la puissance de l'inertie et la magie de l'habitude. Et puis le grand chef d'orchestre qui préside à toute harmonie et qui règle toutes les voix dans cet universel concert du réveil de la nature, le soleil, n'est pas venu; il ne vient pas toujours. On a vu des printemps se traîner languissans et décolorés sans avoir connu ce jour de triomphe et de réveil spontané, où, ses mille voix éclatant à l'unisson, la nature prend joyeusement possession d'elle-même. On a même vu des années, et

si l'on comptait bien, peut-être trouverait-on que ce sont les plus nombreuses, qui n'ont pas eu de printemps, et ont passé presque sans transition du despotisme de l'hiver au despotisme de l'été. Cependant les lois de l'univers s'étaient exécutées, et la nature, bon gré, mal gré, avait fait son œuvre; seulement rien n'était venu en son temps, tout s'était accompli presque anarchiquement, sans discipline et sans concert. Telle tribu d'oiseaux avait été en retard de deux jours, telle famille de plantes avait fleuri prématurément; on avait eu les lilas en février et les fleurs du pommier à la fin de mai.

Le monde des esprits contemporains présente un peu le même spectacle que la nature, et fait naître les mêmes pressentimens et les mêmes appréhensions; pour peu qu'on ait l'oreille attentive, on entend les faibles voix de leurs désirs et de leurs inquiétudes, on comprend qu'ils voudraient, mais qu'ils n'osent vouloir et qu'ils se sentent enchaînés. Par intervalles un petit cri éclate, un murmure confus de source qui s'éveille et qui ne sait encore si elle deviendra fontaine banale ou libre ruisseau, un bourdonnement étourdi d'insecte éclos au dernier automne, et qui, blotti sous un lit de chaude poussière, a su échapper aux rigueurs de l'hiver. Au milieu du silence universel, tous ces bruits légers s'entendent à merveille, et l'esprit le plus distrait ne peut en perdre une seule note; mais ces bruits épars qui viennent à intervalles inégaux animer la monotonie du silence appellent le printemps plutôt qu'ils ne le promettent. Le printemps viendra-t-il? Peut-être est-il déjà venu et s'écoule-t-il sans que nous en jouissions. Chaque jour, quelque gris et pluvieux qu'il soit, apportera son tribut de fleurs, dont les parfums s'exhaleront solitaires et se perdront dans une atmosphère chargée de lourdes vapeurs. Chaque aurore éveillera une bande d'oiseaux chanteurs qui bégaieront, mélodieuses dupes, un hymne en l'honneur de la lumière absente. Le printemps existera donc sans que personne se doute de sa présence, et passera grelottant, frileux, contrarié, comme une continuation de l'hiver, jusqu'à ce que l'année atteigne la saison des orages et des chaleurs accablantes. C'est ainsi que nous serons menés, presque sans transition, des tempêtes de neige aux jours chargés d'électricité, sans qu'aucune période heureuse ait fait connaître à nos contemporains le charme et la beauté suprême de la vie. Cela arrivera, à moins que le tout-puissant chef d'orchestre qui seul peut imprimer l'unité à toutes ces notes éparses, et qui dans le monde moral s'appelle le génie, comme dans le monde physique il s'appelle le soleil, n'apparaisse subitement; mais, hélas! des signes malencontreux, qui seront trompeurs, nous l'espérons encore, semblent prédire que cette apparition n'aura pas lieu. Que le narcisse croisse donc solitaire aux bords des eaux troublées

par la pluie; que l'églantier sauvage continue à fleurir dans les haies perdues pour l'ornement des ronces; que le chèvrefeuille et la clématite grimpent le long des ruines et des demeures abandonnées pour couvrir au moins les nids de serpens qu'elles recèlent!...

La situation n'est pas gaie, comme vous voyez, et les perspectives qu'elle présente ne sont rien moins qu'agréables. Il faut cependant nous en contenter et passer du mieux possible cette saison maussade. Ne cessons pas un seul instant d'espérer. Ratissons et sablons nos allées, comme si les beaux jours étaient prochains; réparons nos murs, relevons les pierres, ramassons les feuilles mortes, qui seraient un outrage pour les fleurs nouvelles; reposons nos yeux sur les pointes de verdure qui percent la terre comme si elles étaient la promesse d'épais tapis de gazon.

Je ne sais si une nouvelle période commence, mais je ferais volontiers des vœux pour la prompte disparition d'une certaine épidémie littéraire. Rien ne pousse peut-être, mais certainement quelque chose persiste et dure encore. Ce quelque chose, c'est cette littérature âcre, corrosive et maussade, qui a régné et gouverné durant les dernières années. Si son triomphe a été court, il a été complet; elle aura poussé jusqu'au bout de la carrière son char triomphal avec une audace et une insolence sans égales. Elle aura connu en mourant toutes les voluptés du scandale, toutes les joies féroces de la haine, et savouré les plus délicats plaisirs du ressentiment et de la méchanceté. Elle pourra dire : « J'ai bien vécu, car j'ai fait tout le mal que j'ai pu. J'ai laissé sur le sol de ce grand pays, appauvri par les moissons magnifiques qu'il a portées, une certaine quantité d'engrais qui, dûment combinés avec l'humus, serviront peut-être à le renouveler, et qui en tout cas auront fourni une nourriture succulente et abondante aux insectes affamés. J'ai fait aussi beaucoup de bruit, j'ai semé à pleines mains les pamphlets, les libelles, les calomnies, les germes de haines et de rancunes. Je me rends devant Dieu cette justice que je n'ai rien respecté, ni l'honneur, ni la gloire, ni la vieillesse, pas même le mérite obscur et les existences ignorées. Pauvres et riches ont été égaux devant moi, car je sais que nous vivons dans un temps de démocratie. Ma parfaite indifférence sur les moyens n'a eu d'égale que mon habileté industrieuse; j'ai voulu ne rien négliger : tout m'a été bon, une anecdote judiciaire, un cancan de salon, un commérage de portier, une vengeance de courtisane, la rancune d'un sot, le calembour d'un envieux. J'ai mélangé tous ces ingrédiens dans mon chaudron magique et j'en ai formé cette gelée suave, aux couleurs de boue et de sang caillé, que vous avez savourée avec délices dans ces dernières années. » Oui, aimable littérature, tous ces mérites, vous les possé-

dez, et nous vous reconnaissons le droit de vous en faire autant de titres de gloire. Votre renommée est légitime, vous l'avez bien gagnée! Vous avez connu toutes les ressources que contient en elle cette force puissante qui s'appelle la force du scandale, laquelle sait faire tourner à profit même les sifflets et les injures, lorsque celui qui l'emploie, ou même qu'elle atteint, n'a ni cœur, ni conscience, car les rires et les quolibets, les murmures d'indignation et les éclats de colère ne servent pas moins au succès que les louanges et les applaudissemens. Vous avez connu ces secrets profonds que révèlent à leurs adorateurs certaines idoles au front d'airain et à la bouche de fer, assez semblables aux fameux lions qui ornaient les places de Venise au bon temps du conseil des dix, et vous les avez exploités avec bonheur. Vous avez compté à bon droit sur l'attrait du mal et le penchant invincible à la malveillance qui distinguent la nature humaine à l'état de repos. Les âmes de nos contemporains sont en effet aujourd'hui abandonnées à une dangereuse quiétude. Cette grande fontaine du génie national, qui pendant plus de trois siècles n'a cessé de couler, est obstruée quelque part, et ne laisse plus échapper que de minces filets d'eau, lesquels, impuissans à nettoyer les marécages qui se sont formés, ne servent plus en quelque sorte qu'à les entretenir. L'eau ne coule plus, les mares sont grasses; vous pouvez y développer en liberté vos têtards, vos sangsues et vos salamandres.

Si ces paroles semblaient trop vives, qu'on réfléchisse qu'une certaine littérature romanesque menace d'opérer dans nos mœurs une véritable révolution qui ne serait ni douce, ni indulgente. La république des esprits aura aussi, si l'on n'y prend garde, son système de terreur, ses septembrisades. Les terroristes ne manqueront pas. Fouquier-Tinville est tout prêt; il lui sera facile de récolter en divers lieux une riche moisson de tricoteuses et de pourvoyeurs pour la guillotine. Nous connaîtrons alors toutes les douceurs de cet état moral qu'un écrivain contemporain de la terreur a défini par ces mots : « Nos plaisirs étaient comme filtrés au travers de nos alarmes. » Chaque soir, en se couchant, on rendra grâces à Dieu d'avoir vécu encore un jour; chaque matin, en se réveillant, on pourra se demander avec mélancolie : Est-ce pour aujourd'hui? Les formules de la politesse se trouveront naturellement changées, au bout de peu de temps, sous l'empire de ces préoccupations d'un nouveau genre. Ainsi, quand on abordera un ami, au lieu de lui demander des nouvelles de sa santé, on lui demandera s'il a des craintes pour la journée ou la semaine. Lorsque vos affaires ou vos plaisirs vous appelleront au dehors, vous retournerez prudemment la tête pour savoir si vous n'êtes pas poursuivi par les agens de quelque redoutable mem-

bre du comité des romanciers. Voilà l'Eldorado moral qui s'offre à nos regards épouvantés! Vous croyez que ce sont là tous les dangers qui nous menacent? Oh! que non pas. Nous n'avons touché qu'un seul côté de la question. Les dangers que nous avons mentionnés ne menacent après tout que les sommités sociales, les riches, les puissans, les aristocrates, tous les *suspects* naturels dans une société démocratique. Les principes démocratiques, nous dit-on, trouvent une manière de triomphe dans ces scandales, qui donnent une certaine satisfaction aux basses passions de l'envie, de la jalousie, du dénigrement. Les pauvres aiment à voir humilier les riches, et les imbéciles de toute condition aiment à se réjouir des mésaventures des gens d'esprit. Ces sentimens sont bien naturels, et il faudrait être naïf pour s'emporter contre eux. Oui, mais voici un autre côté de la question qui aura peut-être moins de chance de plaire à la démocratie. Quand on aura reconnu les bons offices que peut rendre la littérature romanesque et les bons coups fourrés qu'elle peut inventer, tout le monde voudra l'avoir à son service, et la victoire restera en fin de compte au plus puissant et au plus riche. Alors on verra s'établir en France, sous une nouvelle et étrange forme, les mœurs de l'Italie du XVe siècle; les romanciers remplaceront les *bravi* vénitiens, l'encre qui découlera de leur plume vaudra l'*acqua tofana* napolitaine. Quand il se rencontrera par hasard un Ezzelin faubourg Saint-Honoré ou un Borgia faubourg Saint-Germain, il n'aura plus à regretter de s'être trompé d'époque. La littérature romanesque lui fournira les moyens de soulager sa nature, comprimée par la douceur des mœurs modernes, et de satisfaire ses instincts de meurtre. On vous dépêchera un romancier comme autrefois on vous dépêchait un spadassin. Et ne croyez pas que vous serez protégé par une condition humble et un nom ignoré! Qu'importe que le monde ne vous connaisse pas et ne se soucie pas du livre où vous serez assassiné, si les gens de votre quartier lisent ce même livre avec avidité? Qu'importera que le meurtre ait ou n'ait pas de retentissement, pourvu qu'il soit commis? On aura donc différentes catégories de romanciers, comme on a diverses classes d'enterremens. Voilà l'aimable révolution qui est en train de s'accomplir...

Mais assez sur ce sujet lugubre. J'aimerais à n'en pas dire davantage, bien que les réflexions se pressent dans mon esprit. Voyons la question sous un jour moins sombre, et, s'il est possible, ne cherchons dans le scandale même que des enseignemens littéraires. Ne craignons même pas de les demander à des livres qui ne semblent guère mériter une discussion sérieuse.

Littérairement, un des plus grands dangers du scandale, c'est

qu'il possède une vertu prolifique qu'il n'a pas dans la société. Un scandale se produit dans la société : tout le monde élève la voix pour le blâmer, l'excuser ou l'atténuer; il devient pendant quelques semaines un objet de controverse, mais personne ne s'avise de le continuer, ni surtout de le recommencer. On n'a pas remarqué que la moyenne des enlèvemens ou des adultères fût augmentée dans les mois qui suivent la découverte d'un enlèvement ou d'un adultère célèbre : il ne vient à l'esprit de personne de se déshonorer par imitation; mais il en est autrement dans le domaine des lettres. Là tout scandale non-seulement trouve un écho, mais provoque l'émulation et la jalousie. Cette influence n'atteint pas surtout, comme vous pourriez le penser, les cerveaux affaiblis par la fièvre; on la voit exercer ses ravages sur les cerveaux les plus froids, les plus calmes en apparence. Voici par exemple un admirateur des marquises et des pages de Watteau qui va chercher ses personnages aux bals de l'Opéra moderne et dans les maisons suspectes. Que M. Houssaye y prenne garde, il renie son passé et ses dieux! Des œuvres comme *Mademoiselle Mariani* sont un outrage véritable aux sentimens tendres et heureux dont jusqu'à ce jour il avait été le chantre sémillant. L'histoire de Mlle Mariani attristera les divinités galantes et minaudières auxquelles il rend un culte si fervent. Qu'en a pensé Florian? Je ne sais, mais à coup sûr le maréchal de Richelieu a dû faire une grimace de dégoût. Et la marquise de Pompadour, M. Houssaye croit-il que son livre ait fait sur elle une bonne impression, et ne lui ait rien fait perdre dans son estime? Je sais bien que M. Houssaye peut répondre qu'en écrivant ce livre malencontreux qui s'appelle *Mademoiselle Mariani*, il est resté fidèle à lui-même, à sa manière, qu'il n'a pas abandonné son XVIIIe siècle, et qu'au sortir du boudoir de Dorat il est allé tout simplement rendre visite à Rétif de La Bretonne, l'illustre auteur du *Pornographe* et du *Paysan perverti*. L'excuse est bonne, et je l'admets; mais il y a plusieurs XVIIIes siècles, et je croyais que depuis longtemps M. Houssaye avait choisi entre eux. Je ne lui reproche pas de peu fréquenter le monde des philosophes : les complimens flatteurs qu'il s'est cru obligé de tourner en leur honneur témoignent qu'il ne les comprend pas très bien, et *Mademoiselle Mariani* contient une dissertation sur le panthéisme qui prouve que décidément la philosophie n'est pas *sa partie;* mais à quoi bon déserter le monde paré, poudré, fardé des comédiennes et des danseuses pour accompagner dans ses équipées nocturnes cet immonde farceur de Casanova? Casanova l'a déjà mené chez Rétif; s'il n'y prend garde, il le mènera plus loin encore. Qu'il revienne à ses moutons inoffensifs, et qu'il laisse en paix les boucs et les chèvres aux caprices hardis et insolens!

Ce n'est donc que par la contagion de l'exemple que nous pouvons comprendre une pareille équipée. Les nouveaux romanciers n'avaient, jusqu'à présent, songé qu'à exploiter certaines réalités qu'il vaut mieux couvrir d'un voile, certaines situations scabreuses, certains cas exceptionnels et faux par cela même qu'ils sont exceptionnels; mais enfin leurs inventions reposaient sur une certaine vérité, quelque odieuses qu'elles fussent, et rentraient à leur manière dans la nature humaine par une porte basse et un escalier dérobé. L'auteur de *Mademoiselle Mariani*, désespérant sans doute de trouver dans la réalité une situation qui lui permît de dépasser ses devanciers, a eu recours au paradoxe, lequel est plus inépuisable encore que la nature en combinaisons absurdes et révoltantes. Il a fondé son roman sur une hypothèse inventée de parti-pris, froidement, à loisir. L'auteur d'*Antony* a raconté quelque part comment l'idée de ce drame violent et faux, qui alluma à une autre époque tant de fièvres cérébrales, lui était venu un soir qu'il se promenait tranquillement sur le boulevard, en laissant s'opérer le travail de la digestion. « Un homme, s'était-il dit tout à coup, qui tuerait une femme pour lui sauver l'honneur ne manquerait pas de faire un très émouvant héros de drame. » C'est à peu près ainsi que l'idée de *Mademoiselle Mariani* a dû se présenter à la pensée de M. Houssaye. Une femme, s'est-il dit sans doute, qui, pour se venger d'un amant trop dédaigneux, se déshonorerait et se tuerait ensuite, ferait une héroïne de roman tout à fait dans le goût du jour. Et aussitôt il s'est mis à l'œuvre et a exécuté le roman aussi froidement qu'il l'avait conçu. Malheureusement la froideur de la conception première s'est étendue à l'œuvre entière, et M. Houssaye a prodigué en vain pour l'échauffer les épithètes *rutilantes* et les adjectifs rougis à blanc. Ce roman est une production hybride qui porte la couleur de toutes les écoles littéraires qui se sont succédé depuis trente ans. Il n'a aucun caractère qui lui soit propre, et cependant il est curieux à étudier pour celui qui tient à se rendre compte des dissonances singulières que peuvent rendre certains instrumens lorsqu'ils se détraquent pour avoir voulu jouer une musique qui n'est pas faite pour eux.

Quand cette maladie rencontre une nature disposée au paradoxe, qui peut dire par quelles monstruosités elle se révélera? Je parlais tout à l'heure de cas exceptionnels, d'inventions scabreuses, qui rentraient dans la nature humaine par une porte basse et un escalier dérobé. Mon devoir de critique m'oblige à signaler une de ces inventions dont on n'aurait jamais pensé que le roman contemporain osât s'emparer. Cette invention se rencontre dans un roman assez médiocre d'exécution d'un sémillant improvisateur qui nous avait habitués à des œuvres légères plus amusantes. Le roman porte un

titre énigmatique. Par Salmacis! il y a un mystère dans ce titre. Le livre nous transporte aux temps mythologiques, sur les rivages parthénopéens, et nous raconte sous un voile transparent l'histoire des entraînemens passionnés d'un jeune égipan vers un jeune satyre. A travers les pages du récit, on entrevoit les bizarreries criminelles de l'âme qui regardent comme à travers une lucarne : *tuentes hirci*. Les nymphes faciles écoutent et rient comme dans l'églogue de Virgile; le tout est accompagné de si belles cantates en l'honneur de la morale, que nous ne pouvons qu'engager l'auteur à continuer ses bonnes actions.

Qui Bavium non odit, amet tua carmina, Mævi;
Atque idem jungat vulpes, et mulgeat hircos.

Je n'aurais pas fait mention de ces deux romans, si les sujets qu'ils traitent ne soulevaient une question critique très importante qui est en litige depuis longtemps, et qui sera débattue, selon toute apparence, tant qu'il y aura dans le monde une littérature. La fantaisie du poète et du romancier est-elle indiscutable? Existe-t-il des sujets qu'elle doit s'interdire, des limites qu'il lui est défendu de franchir? C'est une question fort délicate, et qu'il est impossible, je crois, de trancher par un jugement absolu. Quelques-uns pensent que le domaine de l'imagination est le même que celui de la morale; d'autres ne reconnaissent à personne le droit de demander compte au poète de ses fantaisies, et pensent que les objections de la critique doivent porter non sur la conception, mais sur l'exécution d'une œuvre. Ne recherchons pas, si vous voulez, laquelle de ces deux opinions est la vraie, et gardons entre elles une stricte neutralité. Tenons-les un instant l'une et l'autre comme également incontestables. Il est assez curieux de savoir si nos modernes romanciers, condamnés par la plus exclusive de ces deux doctrines, peuvent en appeler au tribunal de la plus tolérante. Eh bien! les deux doctrines ordinairement ennemies sont d'accord pour condamner également les œuvres nouvelles qu'on donne au public depuis quelques années. L'une condamne la conception première de ces œuvres, l'autre en condamne la composition et l'exécution. « Le poète et le romancier ont le droit de prendre leur sujet où il leur plaît, » disent les nouveaux conteurs à la critique intolérante qui regarde la littérature comme indissolublement unie à la morale. « Soit, répond la critique, qui regarde la littérature comme distincte de la morale, je vous permets toutes vos fantaisies, pourvu qu'il en résulte une belle chose : sinon, je vous condamne deux fois, au nom de la morale, dont vous avez méconnu l'autorité, et au nom de l'art, dont vous avez outragé les libertés en les faisant dégénérer en licence. Qu'avez-vous fait de

ces droits dont vous vous étiez audacieusement emparés, dont les plus grands poètes n'ont usé qu'en tremblant, et que la critique même la plus débonnaire n'a jamais reconnus que sous bénéfice d'inventaire? Où est la verve qui devait désarmer les juges moroses et faire enrager les malveillans? Où est la beauté qui devait plaider pour le péché commis? Où est la passion qui devait triompher de la morale en la faisant oublier? Verve, passion, beauté, sont absentes. Vos œuvres sont inexcusables, car elles sont maussades, laides et froides. Celle-ci a l'air d'une gageure, celle-là d'une imitation de parti-pris, telle autre ressemble à une mauvaise plaisanterie. Ainsi, quelle que soit la doctrine critique qui vous jugera, vous ne pouvez être absous, car la morale condamne vos tentatives, et l'art condamne votre maladresse.

Maintenant nous pouvons rompre la neutralité que nous avions gardée entre les deux doctrines critiques. L'art est-il aussi distinct de la morale que le prétendent quelques personnes, et ne condamne-t-il pas ce que la morale repousse? J'ai souvent réfléchi sur cette question, et ma conclusion a invariablement été celle-ci : que les blessures faites à la morale étaient toujours une preuve de la médiocrité de l'artiste. Il n'y a d'audaces immorales que les audaces sans naïveté, il n'y a d'œuvres coupables que les œuvres superficielles. L'artiste peut tout oser à la condition d'oser avec sincérité et profondeur, il peut choisir le sujet qui lui plaira; mais, s'il prend ce sujet comme un jeu d'esprit, comme un divertissement frivole, il est perdu. La donnée qu'il a choisie sera nécessairement immorale, s'il la traite superficiellement; elle sera nécessairement morale, s'il la traite avec profondeur, car il aura arraché à la vie un de ses secrets. Il n'y a pas de donnée, si scabreuse qu'on l'imagine, qui ne puisse faire sur l'esprit du lecteur ou du spectateur une impression bienfaisante, pour peu que l'artiste soit resté fidèle à la vérité, et qu'il ait ressenti fortement l'horreur des passions qu'il ose peindre. L'enseignement moral qui sort de telles œuvres n'est pas direct sans doute comme l'enseignement qui sort d'un apologue ou d'une parabole; il est obscur et enveloppé comme les enseignemens de la vie et les oracles de la nature. Leurs préceptes sont les émotions qu'elles nous donnent, leurs exhortations sont les images qu'elles font passer sous nos yeux.

Parmi tous les illustres exemples que nous présente de cette vérité l'histoire de la littérature, nous n'en choisirons qu'un seul, le plus grave et par cela même le plus concluant de tous. Connaissez-vous un certain livre intitulé le *Satyricon*, qu'on pourrait justement appeler le chef-d'œuvre de la littérature coupable? L'auteur était un simple libertin; il se nommait Petronius Arbiter, chevalier ro-

main et Phocéen d'origine. Un jour il lui passa par l'esprit de raconter les aventures équivoques qu'il avait traversées et de peindre les mauvaises mœurs qu'il avait rencontrées. Il n'avait, soyez-en sûr, aucune préoccupation de la vertu, et ne voulait en aucune manière inspirer l'effroi du vice. Il ne s'est point inquiété d'employer la loi des contrastes pour venger la morale, il n'a point placé les images de l'innocence en face des images du crime. Tous ses personnages appartiennent aux pires espèces de mortels : courtisanes, entremetteurs, débauchés, parasites, satyres. Sur le seuil de cet étrange monument, l'imagination s'arrête atterrée devant un bas-relief obscène : une statue colossale de l'Infamie s'élève dans le vestibule comme pour protéger l'édifice contre les visites de la pudeur et de la vertu, et les jardins voluptueux qui l'entourent sont peuplés d'égipans cornus et de faunes lascifs, dignes dieux lares d'une telle maison; mais ce voluptueux avait une âme élégante et fine capable de sentir fortement, et cette âme a laissé son empreinte sur son œuvre. La profondeur de sa dépravation l'a préservé du mensonge et de l'hypocrisie, et lui a presque tenu lieu de vertu. Pétrone n'est pas un mauvais plaisant qui essaie de tenir une gageure infâme; s'il n'eût pas connu d'autre ambition, il n'eût pas peint avec d'aussi vives couleurs les parasites de Trimalcion, il eût simplement fait partie de leur bande. Sa corruption étonne et fait peur, elle n'inspire pas le dédain, cette suprême injure plus blessante que la colère; on sent qu'on a en face de soi un artiste qui prend sa corruption au sérieux, et qui, en échange de son âme qu'il lui a livrée, lui demande impérieusement ses secrets. Il y a de la bravoure dans l'immoralité de Pétrone et comme une sorte d'héroïsme dépravé; il va au mal avec intrépidité, comme le soldat va au feu; de là l'animation, l'ardeur et la vie qui se remarquent dans son récit. L'impression qui résulte de ce spectacle est-elle corruptrice? Non, car encore une fois il n'y a d'immoral que la corruption superficielle et qui se dissimule. On ne peut lire sans effroi les récits de ce voluptueux, qui oppriment l'imagination comme un cauchemar. Devant ces pages audacieuses, le cœur se glace, l'intelligence s'étonne, et l'âme se blottit éperdue dans un coin du cerveau, si bien qu'on peut décerner en toute assurance un brevet d'insensibilité stupide à tout homme qui déclarera n'avoir pas éprouvé à cette lecture un tressaillement d'épouvante. Cette moralité indirecte, qui, selon nous, s'échappe de toute œuvre d'art véritable, sort donc de l'œuvre de Pétrone, laquelle n'est cependant composée que d'élémens d'immoralité. Lorsqu'un mauvais livre affichera la prétention d'être une œuvre littéraire et revendiquera pour sa défense les libertés de l'art, soumettez-le à l'épreuve que nous avons fait subir au *Saty-*

ricon. S'il vous laisse une impression profonde, de quelque nature qu'elle soit, il est sincère et peut revendiquer les priviléges de l'art; mais si l'impression qu'il vous donne, au lieu de rappeler à votre esprit la devise adoptée par Rousseau : *intùs et in cute*, vous avertit que l'auteur n'a eu d'autre intention que celle de vous procurer un chatouillement banal et à fleur de peau, détournez-vous et jetez le livre au feu : il ne vaut rien.

En insistant sur cette question, nous avons eu un double but. On accuse volontiers la critique de méconnaître les intérêts de l'art, de les sacrifier aux intérêts d'une morale hypocrite et de convention; nous avons voulu que les principes mêmes de l'art vinssent se prononcer, contre les rapsodies dont on nous inonde, plus sévèrement encore que la morale, qui après tout n'a pas grand'chose à perdre dans la question. Ce n'est pas la morale qui sort la plus blessée de ces élucubrations nouvelles, c'est l'art. En second lieu, nous avons voulu montrer que l'art véritable est toujours inséparable d'une certaine moralité, moralité latente en quelque sorte, instinctive, non formulée et ne pouvant se convertir en formules, mais qui se trahit et se révèle extérieurement, à peu près comme la pudeur de l'âme se révèle par la rougeur du front. Cette moralité est vivante et non dogmatique, et le lecteur peut l'ignorer comme l'homme sain ignore la santé dont il jouit; mais l'intelligence et le cœur la respirent et l'absorbent avec l'émotion ressentie.

Ces réflexions ne peuvent cependant me dispenser d'insister sur les récriminations plus ou moins acerbes dont M. Ernest Feydeau croit devoir assaisonner ses romans depuis le succès de *Fanny*. Ce succès n'a pas été un baume assez puissant pour calmer les ressentimens qu'ont excités chez l'auteur les protestations isolées de quelques critiques. M. Feydeau n'aime pas les minorités, il voulait être élu grand romancier comme les rois de Pologne étaient élus rois, à l'unanimité. Malheureusement la diète polonaise n'est plus qu'un souvenir historique, et de son vivant, ainsi que le sait M. Feydeau, la touchante unanimité que recommandaient ses statuts ne fut jamais que le résultat d'une lassitude générale et qu'une sorte de trève du diable entre gens las de s'égorger. Quant à la république des lettres, dont la constitution a varié tant de fois, qui a été tantôt une oligarchie exclusive fondée sur le suffrage privilégié et sur la franc-maçonnerie du patriciat, tantôt une démocratie capricieuse et orageuse, tantôt une dictature temporaire consentie par le suffrage universel, elle n'a jamais connu, sous aucune de ses formes diverses de gouvernement, cette législation bizarre de la diète polonaise. Il faut que nos modernes conteurs en prennent leur parti. Les droits des minorités sont négatifs, mais réels; par exemple, elles

ont le droit d'exister et le droit de protester. Elles subissent le joug de l'opinion régnante, elles ne l'acceptent pas. Elles voient les multitudes applaudir à tort, elles gardent les mains dans leurs poches. Elles protestent contre la majorité toute-puissante, dans la pensée que leur protestation ne sera pas vaine, et qu'elle triomphera à son heure. M. Feydeau s'est amusé à chercher les motifs qui ont animé ses contradicteurs, et il en a trouvé de fort divers. Les uns l'ont attaqué parce qu'il n'était pas ultramontain, les autres parce qu'il n'était pas marquis, ceux-ci par hypocrisie pudibonde, ceux-là enfin par jalousie de la gloire qu'il avait acquise et de l'argent qu'il *avait gagné* (je cite textuellement). M. Feydeau s'égare, et nous ne pouvons que lui crier : casse-cou. Qu'il soit entré quelques atomes de politique et de religion dans les attaques dont il a été l'objet, je n'en disconviens pas, et je n'y vois aucun mal; cependant le motif de ces attaques a été généralement beaucoup plus littéraire que politique ou religieux, et M. Feydeau l'a découvert sans y songer. « Le public faisait cercle autour de mon œuvre, dit-il dans son nouveau roman, ils ont invectivé le public. » M. Feydeau s'indigne de cette audace; il n'y a pas de quoi. Oui, certaines attaques ont eu bien réellement pour but de disputer à la foule le succès obtenu par M. Feydeau; oui, certaines apostrophes au public ont eu bien réellement pour but de faire revenir le public sur son opinion. Pourquoi pas? Ces attaques ne sont qu'une des mille applications des droits que nous avons reconnus aux minorités. Comment! moi, appartenant à une minorité, je vois le public faire cercle autour d'une œuvre qui blesse mes goûts, mes préférences littéraires, ma manière de sentir et de penser, d'une œuvre d'autant plus facilement acceptée qu'elle se présente sous un patronage puissant, et je garderais le silence! Mais tout au contraire me fait un devoir de parler, car si le public prend goût à de telles œuvres, il oubliera ou dédaignera celles qui me sont chères. Ce succès est une défaite pour mes préférences littéraires, et je l'accepterais! J'ai le pouvoir d'élever la voix, et je garderais lâchement le silence en me contentant de ne pas souscrire à l'engouement général!... Je parlerai donc; mais sur quel ton et avec quelle mesure? J'entends des clameurs assourdissantes, et pour protester contre elles, je me contenterais de chuchoter à voix basse, combinant ainsi jésuitiquement les devoirs que m'imposent mes opinions et les avantages d'une lâche complicité! Non, ma voix devra être assez forte pour dominer les clameurs contre lesquelles je veux protester. Donc je m'insurge, et si par hasard mon insurrection réussit, tant mieux; comme dirait un critique de mes amis, « ma *Princesse de Clèves* est sauvée. »

Disputer ce succès à la foule et arracher, si cela était possible, le public à son engouement, telle est la véritable raison d'être de quel-

ques-unes de ces attaques dont M. Feydeau se plaint si amèrement. Pour notre part, si nous avons élevé la voix, c'est que, dans cet engouement rapide et contagieux, qui avait atteint même des gens de l'esprit le plus fin et du goût le plus exercé, nous avions cru voir une diminution, un abaissement de la faculté d'admirer. Ce succès nous parut gros de catastrophes prochaines et de périls imminens non-seulement pour ce qui reste parmi nous de traditions littéraires et d'art classique, mais pour la révolution romantique elle-même, dont ces excentricités passablement banales nous semblaient fausser et compromettre les doctrines. Les libertés et les audaces légitimes de l'art ne nous semblaient pas moins atteintes par ce succès que le bon goût et la recherche de l'idéalité dans les sentimens humains, et, pour tout dire en deux mots, *Manon Lescaut* ne nous semblait pas moins menacée que *la Princesse de Clèves*.

M. Feydeau se plaint qu'on l'ait attaqué au nom de la morale, et il invoque pour se défendre l'autorité de Rubens. Je transcris les récriminations qu'il a placées dans la bouche du jeune peintre Marcel à la fin de son nouveau roman, *Catherine d'Overmeire :* « Cette pauvre petite scène d'intérieur (*Fanny*), qui, comme liberté d'expression, est de l'eau claire auprès de cent tableaux de maîtres que je pourrais vous citer, et particulièrement de la *Kermesse* de Rubens exposée au Louvre, m'a valu une pluie d'injures de la part des critiques pudibonds. » Un peu plus loin, l'auteur nous montre Catherine rougissant en regardant une copie de la *Kermesse*. Je comprends et j'approuve cette rougeur, mais je n'en conclus pas pour cela que le tableau de Rubens est une œuvre immorale. Toute jeune femme placée en face du tableau de la *Kermesse* partagera la confusion de Catherine d'Overmeire et détournera la tête avec précipitation. Cette rougeur a une cause physiologique en quelque sorte. Catherine est embarrassée, non parce que le sujet de la *Kermesse* est immoral, mais parce qu'il est essentiellement antipathique aux instincts féminins. Ils sont nombreux dans la vie et dans l'art, les spectacles qui, comme la *Kermesse*, sont en même temps un scandale pour les yeux féminins et une joie pour les yeux virils. La fougue non pas mâle, mais masculine, l'énergie basse, la platitude enragée de cette œuvre, sont tout ce qu'il y a de mieux fait pour révolter les instincts féminins. Placez un homme au contraire devant cette même scène, et il ne se sentira ni choqué ni scandalisé. Il rira même naïvement et de tout cœur, de ce bon rire si propice à la santé qu'arrache le spectacle des incongruités inoffensives et des platitudes amusantes. Il ne verra rien d'immoral dans ces lourdes ivresses de paysans et dans ces cascades de chairs flamandes. S'il est tant soit peu érudit, il excusera le peintre tout en pensant aux traditions laissées par le duc Philippe le Bon. Et puis que vous dirai-je? La

main du maître est là authentique, reconnaissable, et quelque repoussans que soient les détails de cette scène, ils ont été transfigurés par la magie de l'art. Ce que nous condamnerions chez un autre peintre, nous l'excusons chez Rubens. Cette partialité de la critique est un des priviléges du génie, qui en a de si nombreux. Nous n'avons aucune envie de moraliser devant la *Kermesse* de Rubens, et nous nous sentons scandalisés devant les bergères de Boucher, lequel est cependant un peintre de talent, et a cherché, non sans succès parfois, à imiter Rubens. Les bergères de Boucher, qui sont mieux apprises certainement que les vachères de Rubens, nous paraissent cependant plus indécentes. Craignons toujours d'invoquer témérairement l'exemple des audaces du génie, dans l'art aussi bien que dans tous les autres domaines de la pensée.

Le rôle du critique à l'égard d'un auteur est fort divers. Aux débuts d'un auteur, le critique peut être un conseiller ou un adversaire; à la fin de sa carrière, il ne doit être qu'un juge. Il y a d'autres périodes où il doit se transformer en astrologue et tâcher de prévoir ce que deviendra l'écrivain. Cette période est ordinairement assez rapprochée des débuts de l'auteur, et peut être déterminée avec précision. C'est généralement vers la troisième ou quatrième œuvre d'un auteur que la transformation du critique en astrologue devient nécessaire. Ce moment nous semble venu pour M. Feydeau, qui en est aujourd'hui à son troisième roman; essayons de tirer son horoscope. Ses débuts eurent lieu sous un signe propice en apparence : il était protégé par l'astre tout-puissant de Jupiter; mais l'astre de Saturne est visible les soirs d'été aux mêmes heures que Jupiter. Qu'il prenne garde à Saturne, ses influences sont malfaisantes. Ce globe étrange, cerclé d'un anneau de feu, est le protecteur des fâcheuses inspirations, des hasards malencontreux, du guignon opiniâtre, et l'ennemi des sentimens tendres, de l'harmonie sans dissonance et des inspirations gracieuses. Ceux qui sont placés sous l'influence de Saturne sont plus opiniâtres que constans : ils se raidissent et se cabrent, ils ont plus de muscles que de nerfs, et manquent dans leurs mouvemens de souplesse et d'élasticité. Ils veulent fortement, mais avec fixité pour ainsi dire, et se mettent dans la nécessité de défendre des causes insoutenables. L'astre de Saturne est voilé pour le quart d'heure, mais son influence se fait encore sentir. Le ciel semble neutre, on ne saurait dire s'il se formera prochainement une conjonction d'étoiles propices; *Catherine d'Overmeire* laisse l'avenir incertain. M. Feydeau donnera-t-il jamais de lui-même une plus grande mesure que celle qu'il a donnée? Il veut fortement sans doute, et la volonté peut accomplir bien des miracles; mais il n'a que de la volonté. Or il en est de la volonté comme du travail industriel, qui peut changer la face du globe, mais

qui ne saurait créer un brin d'herbe; seule, sans le secours de l'imagination, la volonté est réduite à l'impuissance. Elle peut, à force de ruse, surprendre les procédés du génie, mais jamais elle ne pourra créer la plus petite de ses œuvres. Or les livres de M. Feydeau, pour qui sait lire, portent les marques d'une volonté appliquée, soutenue, rusée, patiente, mais ne trahissant aucun signe de spontanéité et de naïveté. C'est à peine s'il a de loin en loin quelques-unes de ces expressions heureuses et de ces hasards de pensée qui abondent chez les natures originales, et qui sont comme la promesse que l'on peut attendre d'elles toutes les surprises, même la surprise d'un chef-d'œuvre. *Fanny* contient jusqu'à deux de ces rencontres heureuses d'expressions. Je n'en ai pas trouvé une seule dans *Daniel;* en revanche, il y a dans ce livre deux descriptions très habiles et très vraies, et çà et là quelques pages où certains mouvemens et certaines ardeurs de l'âme sont rendus avec force. L'âme n'y parle pas, mais elle s'y meut, y tressaille, y bondit, atteste son existence par des cris et des interjections, comme si son mutisme lui pesait et qu'elle luttât pour s'en délivrer. Voilà les rares indices de spontanéité que nous ayons surpris chez M. Feydeau; mais tout ce qui le distingue, sa fatigante manie descriptive, sa crudité pittoresque, son amour des couleurs voyantes, son mauvais goût lui-même, tout cela est l'œuvre de la volonté. Il imite, combine, ajuste, et emploie le plus qu'il peut de procédés contraires. On voit qu'il a cherché avec patience à réduire en formules, pour son usage, les méthodes instinctives par lesquelles tel poète ou tel artiste obtient ses effets poétiques. Pour peu que vous y regardiez de près, vous apercevrez aisément dans ses livres les résultats de cette étude, car vous y trouverez les descriptions minutieuses de Balzac, les adjectifs de M. Théophile Gautier, les intonations éloquentes de George Sand, parfois les épithètes caressantes de M. Sainte-Beuve. Il y a même dans *Daniel* une certaine page qui, je le jurerais, a été écrite après une lecture attentive d'Edgar Poë, tant cette page m'a rappelé le ton du romancier américain, notamment dans ces bizarreries sentimentales intitulées *Morella* et *Ligéia*. Si nous remarquons si aisément ces méthodes et ces formules, c'est qu'entre les mains de M. Feydeau elles ont perdu leur magie et leur puissance. D'instinctives qu'elles étaient, elles sont devenues artificielles. Le fouillis de Balzac est vivant, les descriptions de M. Feydeau sont inanimées; les adjectifs de M. Théophile Gautier colorent et peignent, ceux de M. Feydeau sont peints. Le romancier ne parvient pas à créer la vie, mais seulement l'illusion de la vie.

Que M. Feydeau soit bien convaincu que la connaissance la plus parfaite des procédés littéraires est aussi impuissante à créer une œuvre remarquable que la connaissance des secrets de la vie est

impuissante à créer la vie. On n'enfante rien de grand sans naïveté et sans originalité; M. Feydeau lui-même nous fournit dans une certaine mesure la preuve de cette vérité. Son dernier roman, *Catherine d'Overmeire*, dont le ton est beaucoup plus calme et je dirais volontiers plus impersonnel que celui de *Fanny* et de *Daniel*, est inférieur à ces deux romans. Il y a dans *Fanny* une certaine passion bizarre qui sauve le livre et le fait lire; il y a dans *Daniel* une certaine fougue violente, laquelle rend quelquefois des accens et des cris qui sont bien contemporains de la musique de Verdi, et m'ont rappelé le *miserere* du *Trovatore*. Il y a donc dans ces deux livres une certaine personnalité qui les soutient en dépit des imitations et des calques de l'auteur. Dans *Catherine d'Overmeire* au contraire, on dirait que M. Feydeau a voulu se mettre davantage en dehors de lui-même. C'était une bonne pensée, et cependant le roman y a perdu au lieu d'y gagner. A cette turbulence bruyante qui distinguait ses aînés a succédé non le calme, mais l'atonie. On dirait un mélodrame représenté par des morts. Je vois des personnages placés dans des situations atroces, exceptionnellement dramatiques, qui passent, parlent, gesticulent avec violence, et cependant on dirait qu'ils ne sentent pas leur misère et que leurs douleurs les laissent indifférens. Ils ne se brûlent pas à la flamme de leurs passions, et de leur cœur brisé il ne s'échappe pas un accent qui aille à notre cœur. Ils parlent, et quelquefois longuement, mais nous ne retenons aucune de leurs paroles; leurs discours restent froids, et cependant ils roulent sur des sujets affreux : la trahison, l'hypocrisie, le mensonge, la séduction. Le roman ne se relève réellement qu'à la quatrième partie, avec le personnage du jeune peintre Marcel, qui vient animer de sa verve ces douleurs terribles, et exprimer sous une forme parfois heureuse les sentimens qui semblent familiers à M. Feydeau. C'est le personnage vraiment humain du roman; tous les autres peuvent se partager en deux catégories : mannequins dramatiques ou farouches bêtes fauves. Je ne raconterai pas la fable de ce roman, qui est simple et en même temps saisissante; mais, avant de prendre congé de M. Feydeau, je lui adresserai une dernière observation. Il me semble que la donnée qu'il a choisie est plutôt une donnée de drame qu'une donnée de roman. L'action est forte, logique, et se déroule naturellement; toutes les péripéties se déduisent les unes des autres comme les termes d'un syllogisme; les caractères se présentent avec cette netteté, cette simplicité, ce relief extérieur, qui sont nécessaires au théâtre, ennemi de l'analyse et de la complication; les mobiles qui font agir les personnages sont violens et faciles à saisir, doublement favorables par conséquent à l'action dramatique. M. Feydeau ne me semble point avoir assez réfléchi sur la forme qui convenait à la donnée qu'il avait trouvée.

Qui sait? peut-être n'a-t-il échoué que parce qu'il s'est trompé, et parce qu'il a voulu faire un roman à la Balzac d'un sujet qui demandait à devenir un drame à la façon d'*Angèle* et de *Térésa*.

Je voudrais bien avoir quelque bonne nouvelle littéraire à vous annoncer; mais vraiment nous vivons à une époque où les bonnes nouvelles littéraires n'abondent pas. Pendant que les anciens noms disparaissent ou pâlissent, peu de noms nouveaux surgissent, et lorsque par hasard quelque faible lumière apparaît, on n'est jamais bien sûr qu'elle ne sera pas éteinte avant qu'on ait eu le temps de prévenir le public et de lui dire : Voyez. Que d'étoiles filantes qui ne font que traverser le ciel! que d'éphémères qui ne vivent pas même un jour! Le rôle du critique ne laisse pas d'être parfois embarrassant à notre époque; s'il ne parle pas des œuvres nouvelles à l'instant même où elles paraissent, il risque fort de n'en parler jamais. Un retard de quinze jours, et voilà que l'occasion propice a déjà fui. Quelquefois même il arrive que l'œuvre est morte avant qu'on ait achevé de la lire, et qu'elle expire pour ainsi dire entre vos bras. Lorsque vous l'avez prise, elle vous souriait; vous détournez la tête dix minutes, et ce temps a suffi pour que le sourire se changeât en grimace rigide. La plupart de nos productions nouvelles ressemblent beaucoup à ces enfans qui ne sont pas nés viables, qu'il faut se hâter de baptiser si l'on veut qu'ils meurent chrétiens; je ne me sens aucun goût, je l'avoue, pour ces fonctions sacerdotales d'un nouveau genre que la nécessité des temps impose à la critique. J'aimerais mieux baptiser les enfans qui me paraissent nés viables et protéger ceux qui peuvent tenter de marcher seuls. J'ai cherché parmi ces nouveau-nés s'il n'y en avait pas quelques-uns qu'on pût recommander à l'attention du public sans trop prodiguer les avertissemens et les réserves, et je n'en ai trouvé qu'un seul. Il est vrai de dire, pour ne blesser injustement personne et pour ne pas exagérer ma pensée, que j'ai borné mes recherches à cet ordre de romans en vogue qui affectionne les sujets illicites, qu'en un mot je ne suis pas sorti des domaines de la littérature scabreuse, Ce nouveau-né, qui a été le demi-succès de cet hiver, porte un nom féminin : *Louise*, et a pour père un écrivain inconnu jusqu'à ce jour, M. Édouard Gourdon. La donnée du livre n'est pas d'une moralité irréprochable, mais elle n'est pas dangereuse; à tout prendre, elle est au nombre de celles qu'ont affectionnées les romanciers de tous les temps, et elle me semble presque chaste par comparaison. L'histoire est celle d'un amour illégitime qui commence au printemps, dure tout un été et se termine en automne. N'y cherchez ni les grandes péripéties, ni les catastrophes de la passion, car ce livre (et c'est là son originalité en même temps que son danger) est moins un roman que la description complaisante d'une possession racontée par

un homme dont les sens ont été finement mordus. Le roman se joue entre deux personnages trop enivrés d'eux-mêmes pour avoir le loisir de se faire souffrir, et dont toutes les journées s'écoulent dans la monotonie du plaisir jusqu'à l'heure inévitable où la source se trouve tarie. Peu et même point d'événemens; les deux amans sont trop heureux et, je les en soupçonne, un peu trop entachés d'égoïsme pour avoir le temps d'être romanesques. C'est une étude assez curieuse d'une certaine variété de l'amour qu'on pourrait appeler la sensualité attendrie, de l'amour tel qu'il doit être ressenti par deux cœurs sans exigences, par deux esprits sans caprices, par deux natures fines et froides, habiles à éviter tous les excès qui contrarieraient leur bonheur et les empêcheraient de savourer leurs plaisirs. Cet amour naît sans résistance, s'accorde avec abandon, se savoure avec lenteur, et s'évapore comme un flacon d'essence répandu dans un appartement après un nombre d'heures déterminé. Donc ni giboulées de mars, ni orages électriques, ni gelées noires; un ciel bleu dont quelques nuages légers font encore mieux apprécier l'azur, puis un point noir qui apparaît, une pluie fine et glaciale qui mouille et donne le frisson, voilà toute l'histoire de ces deux amans rapprochés par le printemps, désunis par l'automne, dont l'amour a suivi pas à pas le cours des saisons et l'ordre de la nature. Je ne vous donne pas ce livre comme méritant un prix de vertu, et je ne le recommande pas indifféremment à toutes les classes de lecteurs; mais les jeunes gens qui touchent aujourd'hui à l'automne de leur jeunesse reconnaîtront une certaine mélodie très familière à la génération dont ils firent partie: ils y retrouveront certaines notes de l'âme et du cœur qu'ils ont aimé à faire résonner de préférence, notes qui n'ont pas trouvé, qui peut-être ne méritaient pas de trouver un musicien, et qui auront disparu dans le vide sans avoir éveillé un écho. Ces notes, je les nomme scepticisme câlin et sentimentalité sèche. Le roman de *Louise* n'est ni très profond, ni très émouvant, et dénote chez l'auteur moins d'imagination que de finesse; mais il est très parisien de ton et de sentiment, et peut être lu avec plaisir et sans grand dommage par les jeunes Parisiens de certaines conditions. Le miroir n'est pas de Venise, mais il est assez net: ils pourront s'y revoir avec les traits qu'ils ont eus à certains jours et à certaines heures.

L'auteur ne manque pas de goût ni de tact, et il l'a prouvé en glissant prudemment sur mille détails scabreux qu'un autre n'aurait eu garde d'omettre. Cependant il n'a pas évité tout à fait ce danger, et nous lui signalerons entre autres la description de la chambre de Louise après l'accouchement. En outre, ce livre, qui est généralement écrit avec sécheresse et sobriété, n'est pas exempt de longueurs et de répétitions, et comme ces répétitions portent toujours sur le même sujet, c'est-à-dire sur les joies d'une volupté partagée,

il en résulte qu'il paraît plus équivoque qu'il ne l'est réellement, et qu'il irrite à certains momens comme une fatuité prolongée. Enfin ce livre n'est pas un roman, mais une simple analyse psychologique d'un sentiment assez paisible, une réminiscence voluptueuse qu'il a plu à l'auteur de décorer de ce nom. Il est bon d'être simple et d'éviter les aventures à grands fracas; cependant un récit qui ne contient ni péripéties ni incidens dramatiques, dans lequel les situations ne changent pas, et qui compte deux personnages, plus une ombre qu'on ne voit même pas, peut à peine mériter le nom de roman. Le dénoûment, qu'on a généralement blâmé, et non sans raison, laisse une impression désagréable; mais il est vrai, conforme à la réalité, et il est en parfait rapport avec la nature des sentimens exprimés par l'auteur. Au moment même où les deux amans sont plus épris que jamais l'un de l'autre, une ombre passe à l'horizon; un léger frisson s'est fait sentir, un petit cri de frayeur a été poussé : c'en est fait de leur bonheur! Cette terreur panique n'est rien en apparence, elle est tout en réalité; elle réveille les dormeurs et dissipe leur heureux songe. Ils se regardent tristement et se disent adieu presque froidement, puis ils se détournent; c'est à peine s'ils se sont connus.

Voilà donc ce que j'ai rapporté de ma dernière excursion à travers les romans contemporains : des feuilles mortes, des plantes sans parfum, quelques bourgeons d'un vert assez tendre, qui ne permettent pas de prédire une floraison prochaine; c'est tout. Nous voudrions reprendre quelque jour cette excursion. Nous avons montré dans quel état est tombé le roman de mœurs, et jusqu'où est descendue l'observation de la vie réelle; il y aurait à chercher si l'imagination et la fantaisie sont aussi malades que l'observation et l'analyse. Moins heureux que Saül, fils de Cis, qui sortit pour chercher les ânesses de son père et qui trouva un royaume, nous ne rencontrerons probablement pas de chef-d'œuvre. Puisse au moins se présenter à nous quelque œuvre aimable qu'il y ait plaisir à saluer! D'ailleurs il se trouvera toujours quelque plante bizarre à décrire, une ornière à combler, quelque sentier perdu sous les herbes parasites à reconnaître. Pourquoi s'occuper de ces œuvres oiseuses? dira quelque esprit trop dédaigneux. Peuvent-elles récompenser de la peine qu'on se donne pour elles? Laissez tomber ces feuilles mortes, puisque les intérêts de la littérature n'ont rien à craindre de leur chute. Je me contenterai de répondre que je n'ai pas encore connu de paysage qui fût absolument maussade, de travail qui fût absolument ingrat, de livre qui ne sollicitât pas plus ou moins fortement la pensée, et que j'ai toujours vu qu'il y avait infailliblement un intérêt sérieux engagé dans la question en apparence la plus futile.

ÉMILE MONTÉGUT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mars 1860.

En ce moment, le spectacle des affaires européennes et de la place qu'y occupe la France peut être considéré à deux points de vue qui laissent dans l'âme de l'observateur attentif des impressions également vraies, quoique dissemblables.

Un acte du drame italien est en train de se terminer. Il s'achève par une scène où notre amour-propre national a droit de se complaire. Le gouvernement français a pris, il y a trois mois, la résolution d'en finir avec les incertitudes italiennes. Il a voulu mettre un terme à des tiraillemens qui paralysaient notre liberté d'action et liaient notre responsabilité à des hasards de toute sorte. Exécuter une telle résolution à travers des complications si nombreuses n'était point une œuvre aisée. Nous avions à retirer des paroles données à l'Autriche, et en même temps à obtenir de cette puissance des promesses pacifiques et une tranquille résignation. Nous devions ou conduire le pape à faire des sacrifices nécessaires, ou ne pas lui laisser le prétexte ostensible de nous accuser d'être les auteurs directs de son amoindrissement temporel. Il fallait, sinon inculquer la modération au Piémont, exalté par un soudain et prodigieux agrandissement, du moins le mettre en demeure de donner lui-même congé à notre armée, et lui persuader que désormais il ne lui serait plus permis d'être audacieux aux risques et périls de la France. Pour atteindre à ces résultats, le concours de quelque grande puissance n'était peut-être pas indispensable, mais il devait être singulièrement utile : il était d'une haute importance d'amener l'Angleterre à nous aider. Enfin, comme la transformation de la Sardaigne en un état de douze millions d'âmes n'était pas la solution que nous semblions avoir poursuivie en remuant les affaires d'Italie, à toutes ces diffi-

cultés nous en avons ajouté une dernière, et celle-ci d'une ampleur européenne : nous avons voulu avoir du Piémont une compensation territoriale, et obtenir par l'annexion de la Savoie une des limites qui nous ont été tracées par la nature. Dans l'accomplissement de cette tâche, nous avons mis autant de dextérité que de promptitude. Friande de traités de commerce, amoureuse de l'émancipation de l'Italie, l'Angleterre avait une répugnance profonde pour l'annexion de la Savoie. Nous lui avons donné un traité de commerce, elle nous a prêté son entremise empressée pour nous aider à sortir des chaînes morales de Villafranca et de Zurich, et ses succès commerciaux et italiens ont si doucement endormi ses craintes à l'endroit de la Savoie, que lord Palmerston faisait encore espérer, il n'y a guère plus de trois semaines, à la chambre des communes, que l'empereur des Français renoncerait à cette annexion, si l'Europe consultée s'y montrait contraire. L'Autriche fascinée a été aussi coulante qu'on pouvait le désirer sur l'arrangement tel quel de l'Italie, pourvu qu'on lui permît de faire en l'honneur du passé et au profit de l'avenir la vieille distinction entre le droit et le fait. Nous n'avons pas eu le bonheur d'obtenir du pape un gouvernement séculier pour la Romagne; mais il a été avéré en fin de compte que, si la Sardaigne prenait les Légations, c'était au mépris de nos conseils. Le Piémont, si entreprenant et si fin, qui depuis un an menait avec une pétulance narquoise le coche de la politique, a été tout à coup obligé, à sa grande stupéfaction, de nous repasser les rênes, et a dû se tenir pour très heureux de nous rendre la liberté de retirer notre armée, et de nous donner, par un bon contrat de droit monarchique, la Savoie et Nice en compensation des annexions que nous l'avons laissé accomplir, sous la sanction du droit populaire, par la vertu du suffrage universel, en face des protestations des anciens princes et sous les foudres de l'excommunication. Nous avons donc la Savoie : la Russie le trouve tout naturel, puisque c'est l'effet d'une donation entre souverains; la pauvre Autriche s'en console en pensant qu'elle n'a plus Modène ni la Toscane, et puisque la France se donne sa voix, ce remaniement de territoire a, parmi les cinq grandes puissances, l'acquiescement de la majorité. La mauvaise humeur de l'Angleterre démontre avec à-propos que, si nous sommes touchés des services qu'elle a pu nous rendre, et dont nous avons su la remercier avec courtoisie, nous n'en sommes pas enchaînés. Nous avons eu l'initiative, l'adresse et la célérité des mouvemens; nous avons la puissance manifeste, reconnue, enviée et redoutée. Au milieu d'une Europe confuse, divisée, déconcertée, hésitante, la France exubérante de force, agissante et agrandie : — la toile pouvait-elle tomber sur un plus beau tableau?

Nous sommes sincèrement sensibles à la grandeur d'un tel spectacle. Nous sommes de ceux qui placent les conditions intérieures de la puissance d'un peuple bien au-dessus des manifestations extérieures de son ascendant; nous sommes de ceux qui, comme eût dit l'auteur du *Baron de Fœ-*

neste, préfèrent l'être au paraître; cependant, bien que nous ayons trop le sentiment de la puissance française pour avoir besoin de nous en donner de fréquentes démonstrations matérielles, ces démonstrations nous remplissent toujours d'une patriotique joie. Si nous insistons sur un autre aspect de la situation présente, ce n'est donc point que nous cherchions un contraste fâcheux au tableau que nous venons de décrire; mais il faut bien prendre les faits tels qu'ils sont. En même temps que la France clôt en s'agrandissant la première phase de son entreprise italienne, des paroles fatidiques ont été prononcées dans la chambre des communes, qui semblent devoir modifier profondément la politique générale de l'Europe. Lord John Russell a poussé un cri d'oracle : c'en est fait de l'entente cordiale entre la France et l'Angleterre, le grand Pan est mort!

On ne peut méconnaître la gravité de la notification par laquelle lord John Russell, le secrétaire d'état de sa majesté britannique, le chef du parti whig, a répondu à l'annexion de la Savoie. Il serait d'autant plus oiseux de discuter les motifs sur lesquels une telle déclaration a été appuyée et de paraître rechercher si lord John a tort ou raison, qu'évidemment toutes les convenances nous obligent à supposer qu'il a eu tort. Lord John Russell n'a jamais passé pour un homme adroit : il a une témérité froide qui lui a joué souvent de mauvais tours; il y a longtemps que lord Derby, qui était alors son collègue, disait, en le voyant commettre une de ces tranquilles imprudences qui lui sont naturelles : « Voilà Johnny qui va verser le coche! » Dans la circonstance présente, l'extrême mauvaise humeur du ministre anglais nous a surpris. Nous n'avions pas cru qu'il attachât un si grand prix à l'annexion de la Savoie, ni que cette annexion pût l'étonner à ce point. Comme M. Disraeli le lui a fait remarquer, il n'avait pas le droit d'ignorer, — les documens diplomatiques en font foi, — que l'annexion de la Savoie à la France serait la conséquence de l'annexion de l'Italie centrale au Piémont. En travaillant de tout son cœur aux annexions italiennes, lord John préparait indirectement l'annexion savoyarde. Nous avions toujours pensé que lord John en avait pris son parti. Nous nous étions confirmés d'autant plus dans cette opinion que, dans le cours des dernières négociations, lord John avait sous la main deux moyens d'action vis-à-vis de la France, dont il ne paraît pas qu'il ait songé un seul instant à profiter pour prévenir l'annexion de la Savoie : nous voulons parler des propositions pour l'arrangement de l'Italie et du traité de commerce. Loin de se servir de ces actes pour détourner la France d'étendre sa frontière jusqu'aux Alpes, lord John s'en est fait en quelque sorte une paire d'œillères qui, jusqu'au dernier moment, l'ont empêché de rien voir du côté de la Savoie. L'étonnement de lord John Russell après l'annexion est une chose si surprenante, que, pour l'interpréter avec bienveillance, l'on est réduit à se demander s'il n'y a pas eu autre chose dans cette transaction que ce qui a été porté à la connaissance du public, et si par exemple la correspon-

dance particulière de lord Cowley, que le ministre anglais a refusé de publier, ne contiendrait pas le secret de cette bizarre déception.

Mais la déconvenue personnelle de lord John Russell est un objet de petite importance auprès de l'altération des rapports de la France avec l'Angleterre. Nous voudrions essayer d'apprécier les conséquences générales de ce fait, sans exagération et sans atténuation systématique.

Il est d'abord une illusion dont il faut se garder : c'est de croire que, dans l'éclat qui a eu lieu cette semaine à la chambre des communes, il n'y aurait après tout qu'une pique personnelle de lord John Russell. Ce serait une erreur de penser que la situation pourrait être rétablie par le changement d'un simple ministre. L'embarras politique éprouvé par le cabinet actuel serait partagé par toute autre combinaison ministérielle, car cet embarras résulte de la position même de l'Angleterre.

La société anglaise, si active, si entreprenante, d'autres diraient si envahissante qu'elle soit, est une société essentiellement civile. Elle est constituée pour la paix et pour les travaux de la paix. Voyez ses institutions intérieures : elles sont toutes tournées dans ce sens. Toutes ces garanties que le peuple anglais s'est assurées contre le pouvoir royal au moyen des institutions parlementaires n'ont pas d'autre objet et n'ont pas eu d'autre conséquence que de mettre la vie civile de la nation, son existence financière, industrielle, commerciale, à l'abri des ruineuses surprises que causent à un peuple les fantaisies soudaines d'un gouvernement absolu. Avec ses institutions, l'Angleterre est sûre que ses intérêts pacifiques, que les conditions de sa vie civile ne seront jamais troublés par des desseins hasardeux et secrets conçus par son gouvernement, que toute initiative du pouvoir sera contrôlée par les discussions publiques et par l'opinion générale avertie et éclairée. Jamais l'adage *cedant arma togæ,* jamais le principe civilisateur qui subordonne à la raison et à la volonté civile l'action militaire, dont la prédominance est au contraire l'essence du despotisme, n'ont été plus fortement et plus complétement appliqués qu'en Angleterre. Il ne faut pas s'étonner que les Anglais, qui ont si vivement recherché et obtenu la sécurité de la société civile dans leur constitution intérieure, portent la même préoccupation dans leur politique extérieure. C'est cette sécurité qu'ils ont demandée depuis trente ans à l'alliance française, et qu'ils avaient pensé y trouver.

Cette intimité, cette cordiale entente, cette alliance de prédilection, qui était regardée comme une si heureuse garantie de la paix du monde, n'étaient point assurément un contrat étroit, à stipulations précises, prévoyant tous les cas où l'action commune des deux puissances aurait à s'exercer. Comme dans toute intimité, il n'y avait là qu'une bonne disposition réciproque et ce sous-entendu que, sans rien aliéner de leur liberté légitime, les deux nations, dans les affaires européennes, feraient de sincères efforts pour arriver à concerter leurs jugemens et leur conduite. En fait, ce devoir de

bonne entente que s'étaient imposé la France et l'Angleterre était un frein salutaire pour l'une et pour l'autre : il devait neutraliser toute aspiration excessive dans la politique étrangère des deux peuples; il était par conséquent une garantie de conservation libérale et de paix non-seulement pour eux, mais pour le reste de l'Europe. La formation de cette alliance avait été pour la France un sérieux succès, car elle avait détaché l'Angleterre de cette ligue des cours du Nord qui avait survécu aux coalitions de la fin de l'empire. Grâce à elle, nous pouvions entrer dans le concert européen avec l'avantage d'un concert antérieur et d'une prépondérance morale et matérielle assurée d'avance. Chacun des gouvernemens qui se sont succédé en France depuis trente ans a pu apprécier les bienfaits de cette alliance, ou ressentir l'inconvénient des troubles passagers qu'elle a subis; chacun également en a connu et accepté la condition: c'était dans les grandes affaires européennes la convenance d'une entente préalable et une disposition réciproque, chez chacun des alliés, à déférer aux avis amicaux de l'autre dans la mesure de ses intérêts légitimes et de son indépendance.

Dans cette condition naturelle de l'alliance intime, dans cette mutuelle condescendance qui entraîne en certains cas, pour un pays, le sacrifice d'une part de sa liberté d'action, il est manifeste que l'Angleterre, comme la France, trouvait la sécurité nécessaire aux intérêts civils de la paix. Nous n'avons pas à examiner si le gouvernement français a, dans ces derniers temps, attaché autant de prix que le gouvernement anglais à cette sécurité; mais tout démontre qu'à tort ou à raison les Anglais ont cru, depuis un an, que cette sécurité leur faisait défaut. Il y a un an, l'Angleterre était gouvernée par un ministère tory. Ce cabinet avait fait les plus grands efforts pour nous détourner de l'entreprise d'Italie, et lorsque la guerre eut éclaté, il sortit du système de l'alliance intime pour se réfugier dans celui de la stricte neutralité. Le ministère de lord Derby, au moment où la guerre allait finir, fut remplacé par le cabinet libéral de lord Palmerston et de lord John Russell. Les nouveaux ministres prirent position, eux aussi, dans la neutralité, mais il fut bientôt visible qu'ils voulaient et espéraient revenir à l'entente cordiale. Ils crurent avoir atteint leur but au mois de janvier 1860, lorsqu'ils nous fournirent, pour sortir des difficultés italiennes, le « sésame ouvre-toi » des quatre propositions, et lorsqu'ils signèrent le traité de commerce. Ils crurent nous prêter par-là un grand secours, et nous faire des concessions assez importantes pour avoir le droit d'influer sur nos résolutions ultérieures relativement à la Savoie. Ils eurent tort sans doute, et nous nous garderons bien de justifier leur illusion. Nous ne voulons qu'expliquer le sentiment qui a dû les animer lorsqu'ils ont déclaré qu'ils renonçaient à cette alliance virtuelle dont on faisait tant de bruit il y a deux mois. Deux fois en un an, les Anglais ont voulu obtenir du gouvernement français l'abandon de résolutions qui touchaient aux intérêts généraux de l'Europe, et deux fois, sous un ministère libéral comme sous un cabinet tory, ils ont

échoué avec éclat. Ce n'est pas l'excuse, mais c'est l'explication la plus naturelle de la mauvaise humeur de lord John Russell et de la déclaration par laquelle il a appris au monde que l'Angleterre allait modifier le système de ses alliances.

Nous sommes disposés pour notre compte à prendre notre parti, comme d'un fait accompli, de la fin de l'alliance privilégiée qui unissait la France à l'Angleterre, car, ainsi que nous l'avons dit, l'embarras dont souffre l'Angleterre est commun à tous ses partis et à tous ses hommes d'état. On avait prétendu à tort dans la presse française que l'opposition à la politique de notre pays était surtout excitée par les tories. Les débats parlementaires de cette session ont prouvé le contraire. Les membres de la chambre des communes qui ont pris l'initiative la plus énergique dans la discussion de la question de Savoie, M. Kinglake, sir Robert Peel, M. Stirling, M. Horsman, sont des libéraux. Le parti tory au contraire a observé une très grande réserve pendant ces vifs débats, et M. Disraeli notamment y a montré une grande circonspection. C'est à peine si le chef des tories a éclairé de quelques traits obliques la situation générale de l'Europe dans le spirituel discours qu'il a prononcé à propos de la seconde lecture du bill de réforme. Cette seconde lecture a été votée dans une chambre presque déserte. L'indifférence avec laquelle ce bill est accueilli est bien un signe du temps. Les préoccupations sont ailleurs; c'est ce qu'a senti M. Disraeli, et c'est dans ces inquiétudes de la politique étrangère qu'il a puisé son plus fort argument contre l'opportunité d'une réforme parlementaire de tendance démocratique. Ses paroles n'ont pas été reproduites dans la presse française; mais elles sont curieuses à citer pour donner une idée du malaise que ressent l'Angleterre dans ses relations extérieures : « Quelle est maintenant notre situation? est-elle la même qu'à l'époque où lord John Russell a pour la première fois soulevé cette question de réforme? Une grande nation militaire, qui pour la valeur n'a pas de rivale, qui possède l'organisation publique la plus complète qui ait existé depuis le temps de l'ancienne Rome, abondante en ressources d'hommes, d'argent et de matériel militaire, si éprise de renommée qu'on l'a vue plusieurs fois échanger la liberté contre la gloire, ne cache plus ses aspirations à l'empire universel. Au point de vue européen, la perspective est plus dangereuse qu'à l'époque du grand roi, car au siècle de Louis XIV l'Europe était pleine d'énergie militaire; aujourd'hui l'Europe est abattue et découragée. Au point de vue anglais, l'aspect des affaires est infiniment plus dangereux qu'au temps de la république et de l'ancien empire français, car alors la France était notre implacable ennemie; aujourd'hui elle est notre permanente amie. La France alors menaçait nos foyers; aujourd'hui elle décore nos citoyens. La France pourchassait notre commerce par son blocus continental; aujourd'hui elle facilite les échanges commerciaux avec nous par des traités d'amitié. Il n'y a plus rien pour éveiller la vigilance du peuple anglais... Est-ce bien le moment de s'éloi-

gner davantage encore de cette vieille, libre et aristocratique constitution qui a formé l'empire d'Angleterre et fondé les libertés anglaises? Ce n'est pas mon opinion. Le noble lord, dans le département de l'état auquel il préside, reçoit chaque jour des informations qui doivent rembrunir son visage, et qui doivent lui apprendre que c'est une grande chose pour un ministre que de pouvoir s'adosser à d'anciennes institutions qui ont longtemps éprouvé leur puissance au choc des tempêtes. » Que l'on rapproche cette déclamation ironique, où l'exagération oratoire laisse voir au fond un souci sérieux et vrai, du discours de lord John Russell, et l'on s'assurera, comme nous, qu'un changement de cabinet ne suffirait point, dans les circonstances actuelles, à changer l'état moral de l'Angleterre.

L'alliance intime, il s'y faut donc résigner, est bien finie pour l'Angleterre et pour la France. Ce fait est grave bien plus par la situation générale qu'il crée que par les conséquences immédiates qui en peuvent résulter. De conséquences immédiates, nous n'en redoutons point. L'Angleterre est liée par ses institutions, par ses intérêts commerciaux, par l'esprit libéral qui l'anime depuis quarante ans, à une politique défensive : il n'y a point à craindre qu'elle prenne une initiative agressive dans les affaires d'Europe. D'ailleurs l'état actuel de l'Europe ne se prête point à des tentatives agitatrices et à la formation de coalitions. Avant tout, ce qui domine l'Europe, nous parlons de l'Europe officielle, c'est une immense lassitude. La défaillance de l'alliance anglo-française est en outre un incident considéré comme heureux par plusieurs cabinets, et que certains hommes d'état dirigeans voudront savourer à loisir avant de chercher à en tirer parti pour préparer des combinaisons nouvelles. La Russie et l'Autriche y trouveront d'abord une satisfaction et une consolation d'amour-propre. Si la France et l'Angleterre en 1854, avant la guerre d'Orient, ont pu considérer comme un beau coup de partie de séparer l'Autriche de la Russie, il n'est pas interdit à ces deux puissances de regarder aujourd'hui comme une revanche la dislocation de l'alliance anglo-française. L'alliance du Nord est détruite, disions-nous en 1854, et nous nous en applaudissions à bon droit; l'alliance occidentale n'existe plus, peut-on dire à Pétersbourg et à Vienne, et ce n'est point aux Autrichiens et aux Russes de le déplorer.

La fatigue qui a envahi le monde aidant, on se contentera aussi longtemps que possible de ce stérile succès du dépit vengé; mais la situation générale n'en sera pas moins gravement altérée : le mal de cette situation sera l'incertitude, l'incertitude dans les choses et l'incertitude dans l'opinion. A chaque incident nouveau qui se produira dans les affaires européennes, il faudra s'attendre à des combinaisons imprévues, à des chances ignorées de conflits ou d'alliances. Les difficultés et les périls des affaires en seront multipliés; mais c'est surtout le mal des imaginations qui empirera. Les sociétés modernes, essentiellement commerciales, vivent sur le crédit, c'est-à-dire par des anticipations sur l'avenir; elles ont besoin

d'une sécurité constante, elles sont avides de confiance. L'opinion est pour elles comme la colonne lumineuse qui conduisait les Hébreux dans le désert. L'opinion européenne a possédé pendant quarante ans, sauf de courtes intermittences, deux grandes bases de sécurité dans les affaires internationales : d'abord le concert européen, ensuite l'alliance occidentale. Une difficulté internationale venait-elle à éclater? On se disait : « Elle sera arrangée par le concert européen, » et des deux côtés de la Manche on ajoutait : « Si la France et l'Angleterre s'entendent et agissent ensemble, nous n'avons rien à craindre; qu'importent le mauvais vouloir ou même la résistance des autres puissances? » C'est à la faveur de cette sécurité que nous avons acquis en de longues années de prospérité cette richesse nationale qui est le principal levier de notre force. Il serait douloureux et dangereux qu'elle vînt à nous manquer, et que nous fussions condamnés à nous en passer longtemps.

Il ne nous siérait point, à nous qui n'avons pas été partisans de l'annexion de la Savoie, de demander si l'acquisition de cette province sera un dédommagement suffisant du trouble moral auquel nous nous sommes exposés. Nous avons été seuls de notre avis. Henri Heine s'écriait un jour qu'il pourrait se faire voir pour de l'argent parce qu'il avait connu Chamisso! Nous pourrions presque en dire autant et faire montre de notre opinion, tant elle est demeurée isolée, comme d'une curiosité singulière. « Périsse la Savoie plutôt qu'elle ne brouille la France et l'Angleterre! » disait M. Bright il y a un mois. Nous n'allions pas aussi loin que le véhément orateur. Nous nous contentions de dire : « Que la Savoie reste ce qu'elle est plutôt que de devenir l'écueil de l'alliance occidentale! » M. Bright a trouvé grande faveur en France parmi les chaleureux partisans de l'annexion, et nous ne méritons pas d'être plus maltraités que lui, car c'est sur les intérêts qui ont inspiré M. Bright que notre opinion était fondée. Comme lui, nous voulions le maintien de la sécurité que nous donnaient l'alliance anglo-française et le développement pacifique et confiant des échanges commerciaux entre les deux peuples. Nous sommes en outre, si l'on nous le permet, de l'école de Richelieu; nous avons retenu ce conseil parmi les immortels avis que le grand cardinal donnait à Louis XIII après son triomphe de La Rochelle : « Et au lieu que cette nation (l'Espagne) avait pour but d'augmenter sa domination et d'étendre ses limites, la France ne devait penser qu'à se fortifier en elle-même. » Nous d'ailleurs qui avions suivi dès l'origine ce que l'on a appelé le mouvement annexioniste de la Savoie, nous avions remarqué que les apôtres que l'annexion avait trouvés en Savoie étaient ceux des Savoisiens qui, par leurs opinions politiques et par leurs antécédens, étaient le plus contraires à l'esprit français. Chose curieuse, grâce au change donné ainsi par le parti rétrograde, c'étaient les libéraux savoisiens, les vrais Français dans le sens politique du mot, qui combattaient l'annexion. Menacés ridiculement aujourd'hui par leurs adversaires triom-

phans, ils dissiperont promptement, nous n'en doutons pas, l'illusion créée par les anciennes luttes locales, et ils se montreront Français par leur dévouement à leur nouvelle patrie, comme ils l'ont été jusqu'ici par la générosité des idées et le libéralisme des sentimens.

En présence de l'attitude prise par l'Angleterre, la France doit se replier sur elle-même, car il est plus que jamais en son pouvoir de démentir les alarmantes prédictions des hommes d'état anglais et de les ramener à l confiance par sa modération. Au fond, les dangers auxquels la France peut être exposée, elle les tient pour ainsi dire dans sa main, et il dépend d'elle de les déchaîner ou de les anéantir. Nous l'oserons dire, les préoccupations de la politique extérieure sont malsaines, et ce n'est point de ce côté que les gouvernemens des sociétés laborieuses de notre siècle doivent appliquer leur activité. Ce sont les desseins de politique extérieure, les romans d'une diplomatie inquiète, qui enfantent les guerres, et mettent les peuples sous le joug des fatalités auxquelles la guerre livre le monde. Pour notre part, nous formerions volontiers un vœu qui, nous en sommes sûrs, aurait la chaude approbation de notre ami M. Bright : c'est qu'il fût permis à nos ministres des affaires étrangères d'être des ministres fainéans. Malheureusement, et nous n'avons pas attendu l'heure présente pour en faire la remarque, nos institutions actuelles ne sont pas précisément arrivées à ce point de perfection qu'une constitution politique doit atteindre pour présenter de puissantes garanties contre la passion des aventures extérieures et les entraînemens belliqueux. La liberté de discussion et le contrôle exercé par le pays représenté sur la politique étrangère du gouvernement, voilà les deux freins dont une société avancée dans les arts de la paix a besoin pour assurer sa sécurité extérieure. Ce n'est point dans une pensée de défiance étroite et chicanière contre les gouvernemens que nous puisons cette opinion : non, c'est dans les lois de la nature humaine. Il faut que l'esprit et l'imagination d'un peuple soient occupés : si vous ne l'occupez pas, par la liberté des discussions, de ses affaires intérieures, un grand aliment fera défaut et à l'activité du gouvernement et à celle du peuple. Le gouvernement aura trop de loisirs et de liberté d'action, et se laissera séduire aux combinaisons attrayantes de la politique étrangère; le peuple, lassé de son inaction politique, ennuyé de son propre silence, perdant de vue les liens complexes qui unissent ses intérêts divers, rêvera des entreprises extérieures, et ira jusqu'à demander lui-même des émotions à la guerre. Si la liberté n'établit pas l'équilibre entre l'activité intérieure et l'activité extérieure, la vie publique se portera tout entière d'un côté par un développement désordonné. Les trembleurs croiront avoir échappé aux utopistes du socialisme, aux agitateurs de la démagogie; ils auront affaire aux chimériques faisant et défaisant la carte du monde: heureux si, achetant à ce jeu une paix intérieure sans dignité, ils n'y compromettent pas un jour l'honneur et l'intégrité du sol national!

La France a déjà fait une fois cette expérience terrible : si elle avait pu en oublier les enseignemens, un de ses grands historiens les lui rappelle aujourd'hui en traits de flamme. Le dix-septième volume de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* vient de paraître : c'est le récit de la campagne de France et de la première chute de Napoléon. Nous n'avons pas à louer ici les qualités que l'on est habitué à rencontrer dans toutes les parties du grand ouvrage de M. Thiers. C'est toujours la même fidélité scrupuleuse et minutieuse à la vérité historique, la même connaissance des documens diplomatiques, la même intelligence des combinaisons militaires, et cet art consommé de composition qui répand l'ordre et la lumière dans toutes les parties d'une narration si vaste et si compliquée. Cette fois les facultés de l'historien sont excitées et agrandies encore par la nature dramatique du sujet. Nous ne parlerons point de cette prodigieuse campagne de 1814 : M. Thiers la retrace avec tant d'exactitude et d'enthousiasme que, malgré l'accablante réalité du dénoûment connu, on s'y dérobe par l'illusion du récit, et l'on se prend à espérer que cette activité colossale, que cette vigueur surhumaine, que cette puissance du génie qui a eu le plus d'empire sur les forces matérielles, finiront par l'emporter sur les fatalités qu'elles ont déchaînées, et refouleront hors de la France l'inondation étrangère qu'elles y ont amenée. Mais ce qui éclate surtout dans ce brûlant volume, c'est la moralité tout entière qui se dégage du règne de Napoléon. Napoléon aurait pu épargner l'invasion à la France, s'il eût voulu renoncer aux frontières naturelles et accepter les limites de 1790. M. Thiers l'absout d'avoir joué cette partie désespérée plutôt que d'accepter les conditions du congrès de Châtillon, et pense avec son héros qu'il ne pouvait pas régner sur une France plus petite que celle qu'il avait arrachée au directoire, et que la république lui avait laissée. L'excuse serait valable, s'il n'y avait eu en jeu que l'honneur et la fortune d'un homme, ou bien si la nation dont on livrait l'existence à ces hasards horribles eût été consultée et eût accepté le sacrifice; mais Napoléon ne tint compte que de sa fierté. Jusqu'au dernier moment, il laissa la France ignorante et lui ravit la décision de sa destinée. Quand à la fin de 1813 il demanda au corps législatif une nouvelle moisson d'hommes, il ne voulut pas lui laisser connaître les propositions magnifiques que l'Autriche nous avait adressées de Francfort, et ne lui communiqua que des documens incomplets et dénaturés. A Arcis, au milieu du feu, avec une franchise effroyablement ironique et un accent de Titan foudroyé qu'on croirait appartenir au Richard III de Shakspeare, Napoléon, causant avec le général Sébastiani, laissa échapper l'aveu qui accuse tout son règne. « Eh bien! général, lui demanda-t-il, que dites-vous de ce que vous voyez? — Je dis, répondit le général, que votre majesté a sans doute d'autres ressources que nous ne connaissons pas. — Celles que vous avez sous les yeux, et pas d'autres. — Mais alors comment ne songez-vous pas à soulever la nation? — Chimères, répliqua Napoléon, chimères

empruntées aux souvenirs de l'Espagne et de la révolution française! Soulever la nation dans un pays où la révolution a détruit les nobles et les prêtres, et où j'ai moi-même détruit la révolution!... » Ainsi cette nation que Napoléon avait tenue à l'écart de ses conseils pendant tout son règne, cette nation qu'il aurait fait revivre en capitulant devant elle, il ne croyait plus à son existence au moment où il allait la laisser dans l'affreuse nécessité de capituler devant l'étranger. Voilà où les folies de la politique étrangère et le défaut de cette vie intérieure, qui est inséparable de la liberté, avaient, en si peu d'années, conduit un si grand peuple gouverné par un homme si extraordinaire.

M. Thiers, dans sa conclusion, résume à traits rapides les grands momens, les époques décisives de l'empire, celles où, s'il eût été aussi grand politique qu'il était grand général et s'il eût su maîtriser sa furie d'activité, Napoléon aurait pu fixer la fortune. Les regrets de M. Thiers sont assurément fort sages : ils ne sont peut-être pas aussi fondés qu'ils le paraissent. Napoléon, s'ils lui eussent été adressés de son vivant, aurait pu faire à son mentor la réponse d'Alexandre à Parménion; mais à quoi bon discuter des hypothèses rétrospectives? Ce sont les vieilles lunes de l'histoire. Nous croyons, quant à nous, que Napoléon a été poussé à sa ruine au moins autant par la fatalité des institutions qu'il avait données au pays que par l'impatience de son ambition et les erreurs de son jugement. Nous croyons qu'il n'eût pu s'arrêter avec sécurité aux glorieuses étapes marquées par M. Thiers qu'à la condition de réformer son gouvernement intérieur et de partager son pouvoir avec la nation. Quand un peuple a occupé dans la civilisation le rang que la France y a tenu, quand un peuple a développé par son industrie les richesses que la France possède, quand un peuple a fait la révolution française, vouloir qu'un homme tienne la place de ce peuple est une entreprise chimérique, et la grandeur du désastre où elle échouera toujours sera mesurée à la taille du mortel audacieux qui l'aura tentée.

Mais malgré la perturbation que nous éprouvons en ce moment dans nos alliances, et qui paraît bien légère quand on sort du récit des témérités et des malheurs du premier empire, la France n'est pas, il s'en faut, grâce à Dieu, à la veille de recommencer une si triste expérience. Elle est plutôt au contraire, comme nous le disions et comme nous le montrions au début de ces pages, dans un de ces momens heureux où M. Thiers aurait conseillé la modération à Napoléon, et où, pour notre part, nous aurions été assez idéologues pour lui recommander la liberté. Ce serait en effet une heure propice pour couronner l'édifice que ce moment où nous semblons vouloir nous dégager des complications italiennes et dire adieu aux préoccupations de la politique étrangère pour nous consacrer aux travaux de la paix; ce serait même un fait d'un haut intérêt moral, si cette acquisition de la Savoie était choisie comme l'occasion d'imprimer une impulsion importante aux progrès de la liberté politique en France. En Savoie, ne l'oublions pas, l'édifice, bien que modeste, était déjà couronné; il est couronné aussi

dans cette Suisse acariâtre qui réclame deux districts savoyards. Ne serait-il pas sage d'offrir à nos nouveaux concitoyens l'équivalent de ce qu'ils possédaient déjà en matière de libertés publiques? Enfin nous voulons entrer avec ardeur dans la voie des réformes économiques; nous allons voter des lois qui dégrèvent nos grandes consommations. Dans le feu d'un si beau zèle, nous commettons même des inconséquences que l'on corrigera à la réflexion, comme dans ce projet d'un prêt de 40 millions à l'industrie qu'il serait difficile de concilier avec le principe d'égalité qui anime notre état social, et qui en tout cas ne peut être avoué par le principe de la liberté commerciale, auquel nous venons de nous convertir. Notre nouvelle politique commerciale réclame l'extension des libertés publiques. Nous ne serions donc que conséquens avec nous-mêmes si, résolus à tromper les mauvaises prédictions de lord John Russell et à déjouer sa mauvaise humeur par notre modération, prêts à soumettre à une conférence des cinq puissances la difficulté que nous suscite la Suisse à propos du Chablais et du Faucigny, en plein succès diplomatique, en plein prestige militaire, nous nous donnions à nous-mêmes et nous offrions indirectement à l'Europe une sécurité nouvelle, et la plus efficace des garanties pacifiques, en consolidant notre prospère puissance par le développement de la liberté dans notre vie publique intérieure.

Le nouvel état de choses s'établit en Italie au milieu des obstacles et à travers les périls que l'on avait prévus. Les annexions se sont consommées, et voici que nous sommes à l'heure des protestations des princes dépossédés et même des excommunications, puisque c'est la forme que revêtent les protestations pontificales. Ces représailles morales, attendues depuis quelque temps, n'auront, nous l'espérons, aucun retentissement fâcheux dans l'ordre matériel. Les élections sont maintenant terminées dans le nouveau royaume d'Italie : les chambres vont se rassembler; les chefs conservateurs et libéraux du mouvement italien y peuvent compter sur l'unanimité des voix, à peu de chose près. Nous ne pensons pas que la session du parlement italien soit longue. Si nous sommes bien informés, il n'aura à discuter qu'un très petit nombre de projets de loi, entre autres, dit-on, une loi électorale dont les bases seraient plus conservatrices encore que la loi actuelle. Les intentions présentes du cabinet de Turin sont véritablement pacifiques. Comme nous l'avions prévu, il n'usera de son influence sur les populations de l'Italie méridionale que pour prévenir des insurrections intempestives.

La grande question dans l'Italie méridionale est toujours la question romaine. La retraite de la garnison française de Rome achèverait notre affranchissement des compromissions italiennes; mais ne serait-elle pas le signal de nouveaux troubles dans les états de l'église, de malencontreuses mesures de la part de la cour de Naples, et par contre-coup de révolutions dans le royaume des Deux-Siciles? Malgré l'intérêt manifeste qu'a aujourd'hui le Piémont à prévenir de périlleux accidens dans le midi de la péninsule,

pourra-t-il maîtriser les fermens de révolte qui existent dans les États-Romains et dans le royaume de Naples? Il y a là bien des doutes, mais qui, nous le croyons, seront favorablement résolus par les événemens. Nous serions heureux que la présence d'un des plus illustres généraux de notre armée dans les états pontificaux, le général Lamoricière, pût exercer une influence pacificatrice. Le général Lamoricière, sur l'invitation du pape, est allé examiner le parti militaire qu'il serait permis de tirer des troupes pontificales pour la défense du saint-siége. On dit que si le général croit, après examen, pouvoir accepter le commandement de ces troupes, le pape lui-même demandera au gouvernement français l'autorisation nécessaire au général pour l'accomplissement de cette mission. Nous ignorons encore quelle sera l'issue du voyage du général Lamoricière; mais l'offre seule que le pape lui a faite révèle déjà dans la cour de Rome des tendances favorables aux concessions libérales que l'on attend d'elle. Le nom du général Lamoricière n'est pas seulement un de nos plus beaux noms militaires, c'est encore un des noms les plus honorables du libéralisme français. En s'adressant à un tel homme, le pape remonte heureusement vers les premières années de son règne. Il revient au temps où il prenait un Rossi pour ministre. Le général Lamoricière auprès du pape sera un Rossi portant l'épée.

S'il est vrai que le plus beau moment d'une guerre, même la plus glorieuse, soit l'heure où l'on retrouve la paix, l'Espagne a la satisfaction d'en être arrivée là aujourd'hui. Elle fait sa paix avec le Maroc après avoir connu toutes les mâles émotions d'une lutte dont il était justement difficile de préciser l'objectif politique. Le général O'Donnell, maintenant duc de Tétouan, a résolu le problème par les préliminaires qu'il vient de signer, et qui ont été approuvés à Madrid. Cette guerre, il est vrai, se poursuivait en Afrique, dans un empire barbare où la civilisation ne fleurit guère, et dans des circonstances où de bien autres questions tenaient en suspens l'attention de l'Europe. N'importe, elle avait son intérêt, et elle a eu pour l'Espagne un prix peut-être supérieur aux avantages de la paix actuelle, en lui montrant ce qu'elle peut toujours attendre de ses soldats. Il y a cinq mois que cette armée espagnole d'Afrique débarquait à Ceuta, et depuis ce moment elle n'a cessé de montrer la martiale et virile attitude des plus vieilles armées. Elle n'a pas eu seulement à combattre chaque jour des ennemis acharnés qui l'attendaient à chaque repli de terrain, qui l'assaillaient en désordre dans ses mouvemens ou dans ses travaux; elle a été obligée de se frayer un chemin pied à pied, avançant lentement, sous des intempéries exceptionnelles, presque privée quelquefois de communications avec l'Espagne par un mauvais temps obstiné, décimée par les maladies, campant dans la boue et supportant vraiment, quoique sous un climat plus doux, quelques-unes des épreuves de nos soldats de Crimée dans le cruel hiver de Sébastopol. L'ennemi était moins habile et moins terrible sans doute, les épreuves matérielles étaient presque aussi rudes et n'ont pas été moins héroïquement supportées. C'est ainsi que cette armée marchait pas à pas sur

Tétouan, qu'elle emportait au dernier moment de haute lutte, et où elle s'est établie. Ce qu'on peut dire de la stratégie de cette campagne du Maroc, nous n'en savons rien; ce qui est certain, c'est qu'elle a montré des hommes, et que les généraux Prim, Ros de Olano, Echague, Zavala et bien d'autres, sous le vigoureux commandement d'O'Donnell, ont été les dignes chefs de leurs soldats.

La gloire de ces vaillans soldats aujourd'hui, c'est d'avoir conquis la paix. C'est aussitôt après la prise de Tétouan que la première pensée d'accommodement est venue aux Marocains; mais ils n'étaient pas assez battus, à ce qu'il paraît, et les négociations ouvertes à ce moment ne conduisaient à rien. Il a fallu que l'armée espagnole, un peu reposée, se mît en disposition de marcher sur Tanger; il a fallu qu'elle infligeât une nouvelle et plus sanglante défaite aux Marocains, qui l'attendaient au passage du Fondouck, pour que ceux-ci se résignassent à subir la loi du vainqueur. La paix dictée par le général O'Donnell se résume en quelques articles. L'Espagne agrandit son territoire autour de Ceuta, et elle gagne le poste de Santa-Cruz sur l'Océan. Elle aura le droit de se faire représenter à Fez et d'avoir dans cette ville une maison de missionnaires. Elle sera traitée, au point de vue commercial, dans l'empire du Maroc comme la nation la plus favorisée. La convention signée, il y a un an, au sujet des territoires de Melilla est confirmée. Enfin l'empereur du Maroc doit payer une contribution de guerre de 400 millions de réaux ou 100 millions de francs, et la ville de Tétouan sera occupée par l'Espagne jusqu'à l'entier acquittement de cette contribution. Il ne reste plus maintenant qu'à transformer ces préliminaires en un traité définitif qui doit être immédiatement négocié. Nous ne savons si le patriotisme espagnol, dans son premier élan au début de la guerre, n'avait point rêvé d'autres combinaisons et une autre destinée en Afrique. Une chose est bien claire, c'est que le moment était venu où des difficultés de plus d'une sorte pouvaient se produire à la fois. Au lieu de s'engager plus avant dans une entreprise dont on n'aurait pu désormais déterminer que difficilement les proportions et le terme, le général O'Donnell a préféré signer une paix qui donne à l'Espagne un agrandissement de territoire, des positions sur l'Océan, en même temps qu'elle laisse l'empereur du Maroc dans un état de crainte salutaire par la contribution qui lui a été imposée et par l'occupation de Tétouan. Voilà le résultat qui a été immédiatement ratifié à Madrid, et qui sera ratifié par le pays. L'Espagne s'enorgueillit justement de son armée, dont elle a suivi avec émotion les mâles travaux; elle sera heureuse de la paix, dont les cortès seront bientôt appelés sans doute à sanctionner les conditions.

Un des phénomènes des guerres actuelles, c'est que partout où une armée paraît désormais, elle appelle à son aide l'industrie, fille de la paix. Le général O'Donnell était à peine arrivé à Tétouan, que, pour assurer la régularité et la promptitude de ses communications, il a senti le besoin d'avoir une route un peu moins sommaire que celle que ses soldats venaient de s'ou-

vrir. Il s'est adressé à la compagnie du chemin de fer de Séville à Cordoue pour la construction d'une ligne reliant Tétouan à Ceuta, et c'est un de nos jeunes ingénieurs français, déjà attaché à la ligne de Cordoue, M. Valentin de Mazade, qui a été chargé de cette œuvre. Malheureusement le chemin de Tétouan a été un peu contrarié tout d'abord, comme toutes les opérations de l'armée espagnole, par les tempêtes du détroit, qui empêchaient les débarquemens du matériel. Maintenant, la paix faite, ce tronçon de chemin de fer de Tétouan restera comme un premier pas de l'industrie moderne dans cette partie de l'Afrique.

Le Danemark est un des états de l'Europe qui mènent le plus honorablement et le plus laborieusement une vie pleine de difficultés tant intérieures qu'extérieures. Au point de vue intérieur, il a eu depuis quelque temps une série de crises ministérielles, dont la dernière a été provoquée par la mort subite du président du conseil, M. Rotwitt. Au fond, il faut bien le dire, toutes ces crises avaient une cause principale et permanente qui leur donnait un caractère chronique; elles tenaient à l'influence exorbitante d'un personnage dont la présence à la cour avait fini par rendre impossible l'existence de tout ministère sérieux. Ce personnage important était M. Berling, favori du roi et de la comtesse Danner. L'intervention de M. Berling dans les affaires du pays n'était nullement un mystère; elle était arrivée à exciter à Copenhague les plus vives animadversions, qui se manifestaient sous toutes les formes, au point que M. Berling lui-même en venait à s'effrayer quelque peu de cette situation, et tout à coup, il y a trois mois, se décidait à s'exiler volontairement, renonçant à toutes ses charges à la cour et à la liste civile. La tâche du dernier président du conseil était dès lors devenue plus facile, et M. Rotwitt se livrait avec ardeur à ses travaux lorsqu'il a été surpris par la mort. Le ministère qu'il dirigeait est tombé avec lui, et le roi s'est adressé, pour la formation d'un cabinet, à M. Monrad, qui se trouvait alors à Paris. M. Monrad est tout aussitôt retourné à Copenhague. De ce concours de circonstances est sorti le cabinet qui s'est formé il y a un mois, et où figurent M. Monrad lui-même comme ministre des cultes, M. Hall comme président du conseil, M. Tenger comme ministre des finances, le général Thestrup, l'amiral Steen-Bille, M. Wolfhagen, ministre du Slesvig, M. Raaslös, ministre du Holstein. Ce cabinet, peu homogène dans sa composition, aura sans doute plus d'un embarras à surmonter; il a du moins aujourd'hui en sa faveur l'éloignement du personnage dont la présence à la cour troublait la marche de toutes les administrations.

La grande difficulté pour tout ministère existant en Danemark, c'est, à vrai dire, cette éternelle querelle avec l'Allemagne au sujet des duchés, querelle qui ne peut ni se dénouer ni s'apaiser. Telle est cette terrible question qu'elle se déplace à chaque instant. Tantôt elle est à Francfort, tantôt dans les duchés eux-mêmes, et le plus souvent elle est partout à la fois. A Francfort, si l'on en juge d'après des délibérations encore récentes, la diète semble moins que jamais disposée à faire la part des nécessités qui

pèsent sur le Danemark. Dans les duchés, les manifestations les plus caractéristiques viennent de se produire. Quoi qu'il fasse, le Danemark est toujours poursuivi, harcelé par le parti allemand-holsteinois, qui ne lui laisse ni paix ni trève. Ce parti ne domine pas seulement dans le Holstein, il cherche aussi à envahir le Slesvig lui-même, à y établir sa prépondérance. Or le Slesvig, on le sait, n'est nullement dans la situation du Holstein, qui est tout allemand et qui appartient à la confédération germanique. Le Slesvig ne relève que de la couronne du Danemark; il est danois par la grande majorité de la population, par la langue et par les mœurs. L'élément allemand, malgré tous ses efforts envahissans, n'a de l'importance que dans la portion méridionale du duché; mais le parti holsteinois supplée au nombre par l'activité, la hardiesse et tous les moyens que donne la fortune. Il est même arrivé à dominer dans les états provinciaux du duché, où la majorité lui est acquise.

Comment, dira-t-on, si la population du Slesvig est danoise et veut rester danoise, comment se fait-il que les Holsteinois aient la majorité dans les états provinciaux formés par l'élection? Cette anomalie n'a rien de surprenant; elle tient à ce que les élections se font non dans la proportion de la population, mais par district: or, dans la partie méridionale du duché, qui est la plus allemande, les districts sont à la fois moins importans et plus nombreux que dans le nord. De plus, la constitution provinciale de 1854 accorde aux classes privilégiées un nombre disproportionné de représentans, et les membres de l'ordre équestre, les grands propriétaires appartiennent tous au sud du pays, à cette bande limitrophe du Holstein où prévalent la langue et l'influence allemandes. C'est ainsi que le parti holsteinois est parvenu à s'introduire en majorité au sein des états provinciaux du Slesvig, et, se sentant maître dans la dernière session ouverte à Flensburg, il a levé le masque.

Cette majorité agitatrice a pris en effet l'initiative d'une série de remontrances au roi, suivies d'une protestation formelle contre la constitution commune, contre la patente royale qui règle le ressort des états provinciaux du Slesvig, contre toute mesure adoptée sans que les états provinciaux aient été consultés, et enfin contre tout ce qui pourrait affaiblir les liens unissant le Slesvig et le Holstein. Vainement le commissaire royal s'est employé à faire comprendre l'illégalité évidente de cette manifestation et à ramener l'assemblée à des travaux d'un ordre plus pratique, plus utile au pays. L'adresse au roi a été votée par une majorité décidée d'avance à faire acte d'hostilité. La minorité, de son côté, a voulu opposer protestation à protestation, et a présenté, elle aussi, une adresse au roi. Cette adresse, on le pense, a été repoussée par le parti allemand des états provinciaux, et c'est ainsi que se poursuit cette interminable question, dont l'Allemagne se fait une arme contre le Danemark, et qui, sans avoir une importance de premier ordre aujourd'hui, peut prendre un singulier intérêt dans bien des événemens européens.

E. FORCADE.

THÉATRE.

—

***La Tentation*, par M. Octave Feuillet.**

Le drame de *la Tentation,* qui vient d'être représenté au théâtre du Vaudeville, ne nous a pas montré le talent de M. Octave Feuillet sous un aspect imprévu. L'auteur de *la Crise,* du *Cheveu blanc,* de *la Clé d'or,* est resté fidèle à lui-même; il n'a pas renié son passé et n'a pas cherché à faire peau neuve. Appelé au théâtre par le succès inespéré d'une œuvre qui n'avait pas été écrite pour la scène, engagé pour ainsi dire par hasard dans la carrière dramatique, M. Feuillet n'a pas voulu compromettre une renommée déjà glorieuse, une comfortable position littéraire ingénieusement conquise, en rompant brusquement avec son passé par quelque tentative audacieuse. Un autre, plus hardi, plus ambitieux et moins sage, en se voyant lancé par la fortune dans une nouvelle carrière, aurait sans doute voulu couper les derniers câbles qui retenaient sa barque au rivage. Il aurait cherché témérairement quelque chose de nouveau, au risque de trouver le naufrage comme récompense de sa témérité. M. Feuillet, plus prudent, n'a pas songé à renouveler son talent, mais à l'*approprier* aux conditions de la scène. Il a très bien senti que pour lui, dans les conditions nouvelles qu'un hasard non cherché lui avait faites, inventer serait dangereux, et qu'il fallait se contenter de combiner. Il semble qu'il se soit dit, en paraphrasant un peu le mot d'Alfred de Musset : « J'ai un verre qui m'appartient, si le public veut y boire, je le lui tendrai avec plaisir; mais si par hasard il le trouvait petit, je ne le briserai point, par dépit de ne pas en avoir un plus grand, et surtout je n'irai pas emprunter le verre de mon voisin. La grande affaire après tout n'est pas d'oser, mais de réussir. Je ne sais si je suis né pour la comédie et le drame, mais à coup sûr je suis né pour la poésie et pour l'art. Cependant le théâtre me réclame : si les inventions qui me sont propres peuvent lui convenir, je ne demande pas mieux que de répondre à ses exigences; sinon, je n'abandonnerai certainement pas une fortune déjà faite pour une fortune à venir. Prudent comme Ulysse, je n'écouterai pas les promesses fallacieuses de la sirène dramatique. » En abordant le théâtre, la grande question pour M. Feuillet n'était pas de commencer une nouvelle carrière, mais de continuer sur une nouvelle scène celle qu'il avait déjà parcourue. Le seul moyen de résoudre cette difficulté était d'approprier au théâtre son talent et son originalité. Il a donc combiné, combiné *la Clé d'or* avec *le Cheveu blanc, la Crise* avec *le Pour et le Contre,* et de cet ingénieux travail est sorti le drame qu'on vient de représenter.

En agissant ainsi, il a été bien inspiré, car il n'a compromis ni sa carrière passée ni sa carrière à venir. Il peut, à son choix, borner à son dernier drame ses entreprises dramatiques ou les continuer. Après comme avant *la Tentation,* il est maître absolu de sa situation; c'est un pas en avant qui n'engage à rien. Il est trop prudent pour qu'il soit besoin de lui prodiguer les conseils; cependant je ne puis m'empêcher de lui dire : Pre-

nez garde! Ce n'est pas votre libre choix qui vous a poussé vers le théâtre, c'est un hasard heureux, dû à l'étoile favorable qui vous protége. Vous êtes un poète de naissance; mais au théâtre vous êtes un *parvenu,* et la situation des *parvenus* est toujours pleine de périls. Ne prenez pas ce mot en mauvaise part. On est un parvenu toutes les fois qu'on change avec succès de sphère d'action et qu'on réussit dans un monde pour lequel la fortune ne semblait pas vous avoir fait. Les patriciens de Gênes étaient des parvenus le jour où, après une action d'éclat, reçus fraternellement dans les rangs des fiers plébéiens de leur république, ils s'entendaient dire : « Pour cette action, il mérite d'être des nôtres. » Dilettante de race, M. Feuillet est donc un parvenu pour la société des auteurs dramatiques. Parvenu, il est fort bien de l'être, à deux conditions pourtant : la première, c'est qu'on ne gardera ce nom qu'un instant, qu'on sera dans le nouveau milieu où l'on est entré comme si on était né pour lui, qu'on ne se sentira pas embarrassé de sa nouvelle fortune; la seconde, c'est qu'on n'oubliera pas son origine et qu'on n'aura fait, en changeant de sphère, qu'agrandir ses moyens d'action et de pensée, le seul avantage de la situation d'un parvenu étant d'être de deux mondes au lieu de n'être que d'un seul, et de pouvoir combiner ainsi les moyens d'action de deux races d'hommes différentes. M. Feuillet se sent-il capable de remplir ces conditions? S'il me répond oui, qu'il persévère dans sa carrière dramatique; s'il me répond non, ou si même il hésite, qu'il y renonce, et qu'il rentre dans ses domaines privilégiés.

Le drame de M. Feuillet, je commence par le dire, est ingénieux, bien combiné, parfois émouvant. L'auteur a mis évidemment tous ses soins à bien faire, il s'est interrogé longtemps, il a souvent recommencé ses calculs et repris ses mesures. Ces premiers hommages une fois payés à l'auteur, nous pouvons engager librement la conversation. M. Feuillet veut-il connaître l'impression générale que sa pièce a faite sur moi? Je vais m'expliquer par images. En sa qualite de poète, il doit comprendre le langage des fleurs, il saura donc interpréter la signification du *selam* que je lui envoie. *La Tentation* est, ainsi que je l'ai dit, une combinaison de *la Crise,* du *Cheveu blanc* et du *Pour et le Contre,* en sorte que la donnée de cette pièce n'est autre que la donnée favorite de ses anciens proverbes, agrandie et augmentée de manière à répondre aux exigences de l'optique et de l'acoustique théâtrales. M. Feuillet, portant sur la scène son *Spectacle dans un fauteuil,* me fait l'effet du propriétaire d'un parc charmant qui aurait eu l'obligeante fantaisie d'en ouvrir les portes au public. Longtemps ce parc avait été fermé, et avait gardé toute sa poésie, tout son mystère. Nul visiteur banal n'en troublait la solitude, et le propriétaire lui-même, comme pour mieux jouir de son silence, évitait d'y errer pendant les heures brûlantes de la journée, et ne s'y promenait qu'aux heures qui portent à la rêverie ou qui font savourer le bonheur, aux fraîches heures de la matinée et aux heures du crépuscule. Ce parc ne s'ouvrait que pour quelques amis privilégiés, tous aptes à comprendre le charme de la nature redressée avec art, la science des jardins, à sentir la poésie spéciale d'un groupe d'arbres, d'une allée s'ouvrant à propos, tous connaisseurs capables d'apprécier les détails de la nature, à peu près comme certains gourmets sont capables de commenter les parfums des différens sorbets glacés. S'il se rencontrait

dans ce parc quelque bizarrerie due à la fantaisie du maître, quelque statuette placée hors de propos dans un endroit où elle n'avait que faire, quelques ifs tondus de trop près ou affectant des formes trop artificielles, ces amis étaient trop parfaits *dilettanti* et trop hommes d'esprit pour ne pas comprendre et ne pas excuser tous ces caprices. C'est ce parc, qui n'a jamais connu d'autres visiteurs que les initiés, d'autre bruit que le bruit discret des fêtes que vous donniez de nuit, sous ses ombrages, à la lueur fantasque des lanternes chinoises, c'est ce parc réservé aux visites mondaines que vous invitez la foule à contempler. Savez-vous à quoi vous vous exposez? Après une première promenade, rien ne sera trop endommagé sans doute; mais après la seconde et la troisième, que de réparations à faire! Il faudra ratisser, balayer, sabler, effacer l'empreinte poudreuse des pas. Les commères qui se promèneront dans vos allées se répandront en louanges banales sur la beauté de vos plates-bandes, et leurs affreux marmots étendront la main pour en arracher les fleurs. Les horticulteurs et les hommes pratiques calomnieront votre gazon, et ne craindront pas de préférer à votre parterre le plus vulgaire jardin potager. De ridicules rêveurs troubleront de leurs mauvais vers le silence de vos bosquets, et sur vos arbres à la tendre écorce des amans facétieux graveront au couteau le nom de leur bien-aimée. Voilà les périls auxquels vous vous exposez en ouvrant votre parc à la foule. Il sera dévasté, ravagé, bouleversé, piétiné, et il n'est pas certain qu'en compensation, la beauté qui lui est particulière soit admirée et comprise. Les parcs aristocratiques ne sont pas une promenade faite pour la multitude; les promenades qui lui conviennent sont de deux sortes : les jardins zoologiques avec leur ménagerie de bêtes fauves de tout poil, d'oiseaux de tout plumage, leur palais des singes et leurs échantillons de plantes bizarres, ou bien les jardins royaux aux grandes allées droites, aux massifs épais et sombres, Versailles ou Windsor. La foule en effet comprend difficilement les délicatesses de la nature cultivée, les nuances des sentimens raffinés, les réticences et les froideurs que la contrainte sociale impose aux passions, et j'en ai eu plus d'une fois la preuve à la représentation de la nouvelle pièce de M. Feuillet.

M. Feuillet nous entend-il? Nous lui présentons ces observations parce que nous ne savons vraiment pas au juste si le succès récompensera sa tentative, et si la foule comprendra très bien les sentimens qu'il a voulu exprimer. Si par hasard le succès ne répondait pas à ses espérances, il ne faudrait pas en conclure que la pièce manque de vie, mais tout simplement que le sujet qu'il a choisi n'est pas de nature à être compris par la foule. Laissons la foule se prononcer, et voyons si elle entrera dans la pensée de l'auteur. C'est une expérience à faire.

Sous les ombrages d'un parc, — un parc non métaphorique, — erre mélancoliquement une ombre gracieuse, une robe de mousseline légère et un large chapeau de paille. Celui qui l'observerait, caché derrière une allée, la verrait avec étonnement porter son mouchoir à ses yeux pour essuyer des larmes furtives, ou interrompre sa promenade pour pousser un profond soupir. Pauvre femme! s'écrierait-il comme son cousin Achille de Kérouare, elle souffre sans doute de quelque grande douleur inconnue! — Eh bien! vous vous trompez, cette ombre mélancolique, qui a nom Camille de Vardes,

n'a aucun chagrin secret, mais elle est malade d'une maladie connue des lectrices de M. Feuillet, qui s'appelle *la crise*. Elle est maintenant sur le penchant de la jeunesse, et pleure la perte de ses illusions, ce qui équivaut à dire qu'elle regrette de ne pouvoir recommencer la vie. A-t-elle donc été malheureuse? Nullement, mais autour d'elle personne ne la comprend. Elle a pour mère une vieille femme édentée, frivole et coquette, qui n'a pour toutes consolations à lui offrir que le conseil de se lancer tête baissée dans les distractions mondaines; sa belle-mère est une vieille pharisienne, aussi désagréable que respectable. Son mari ne l'aime plus que par habitude. Il est vrai de dire qu'elle lui rend bien son indifférence, et lorsqu'elle se plaint et se lamente il lui répond qu'il ne peut pas passer sa vie à ses pieds avec une guitare, et qu'au bout de dix-huit ans de mariage il a cru pouvoir déposer la guitare. En cela, M. Gontran de Vardes ne semble pas dépourvu de raison, car notez bien que, dans l'état moral où est sa femme, elle serait la première à lui faire honte de sa guitare, s'il s'avisait de la prendre, et lui rappellerait avec une mélancolie dédaigneuse que ce rôle de troubadour ne sied plus à son âge. L'indifférence de son mari n'est qu'un prétexte dout elle s'arme pour l'accuser du mal qui la consume; son empressement deviendrait tout aussi bien un grief. Elle a une jeune fille rieuse, insouciante, et qui ne peut parvenir à comprendre les douleurs de sa mère. Elles ont souvent ensemble la très amusante et doublement caractéristique conversation qu'Henri Heine surprit un jour en se promenant sous les Tilleuls à Berlin. — Ah! la verdure des arbres! s'écrie en soupirant Mme Camille de Vardes. — Maman, que vous fait donc la verdure des arbres? — répond innocemment Mlle Hélène. Donc personne ne pense à elle, voilà qui est dit; il est vrai qu'elle y pense tant et si souvent elle-même, que cela doit lui être une compensation. Pendant tout le premier acte, cette ombre cherche un corps. Le mystère de l'incarnation va s'accomplir. Voici qu'arrive l'invincible Galaor, l'Amadis désiré, l'inconnu qu'elle demande à aimer, sous la forme d'un jeune diplomate qui a beaucoup couru le monde. Ce personnage a vraiment l'esprit de son rôle; il vient de Lima tout exprès pour délivrer la princesse captive. En se promenant dans la campagne, ce beau ténébreux est entré dans le parc, et tout de suite il a reconnu à une certaine tapisserie et à certaines aiguilles la présence d'une *jeune* et *jolie* femme, comme Sbrigani reconnaissait un gentilhomme à la manière dont il mangeait son pain. Cet inconnu, qui s'appelle M. George de Trevelyan, et qui prend au sérieux sa profession de séducteur, entre immédiatement en fonctions. Sans perdre de temps, en homme laborieux qu'il est, il écrit en assez mauvais vers une déclaration qu'il cache dans le panier à ouvrage. Je l'aime en vérité, ce M. de Trevelyan. A la bonne heure! on a une profession ou on n'en a pas, et quand on en a une, il faut en remplir exactement les devoirs. Il se retire sans avoir aperçu la châtelaine de ces lieux, qui bientôt revient et découvre le billet poétique de l'inconnu. « J'aimerai l'inconnu! » s'écrie la pauvre femme, et la toile tombe.

Ces deux atomes tourbillonnant dans le vide se rencontreront-ils? N'en doutez pas, car ils ont tout ce qu'il faut pour s'accrocher : elle possède du vague à l'âme, lui est un débitant de sentimentalité. Ils se rencontrent en effet. Protégé par cet astre ironique qui, selon les romanciers, guide la des-

tinée des maris, c'est M. de Vardes qui a présenté lui-même à sa femme M. de Trevelyan. Il est bien imprudent! direz-vous. Oui, imprudent comme tous les indifférens, comme tous ceux qui n'aiment plus. Ceux qui aiment connaissent seuls la défiance : la jalousie les prévient, la pensée égoïste du bonheur qu'ils peuvent perdre les tient en éveil; mais la vanité et le respect humain ne rendent pas les mêmes services que l'amour. L'idée d'une certaine mésaventure ne vient pas à l'esprit de M. de Vardes. Aussi voyons-nous M. de Trevelyan assis aux pieds de sa femme et lui débitant avec sécurité ses déclarations amoureuses. Mme de Vardes résiste mollement, faiblement, mais elle résiste : elle sait trop à quelle extrémité cette aventure peut l'emporter. Son cousin Achille de Kérouare, le seul qui eût deviné son mal, parce qu'il était le seul observateur désintéressé parmi les gens qui l'entouraient, lui a dit : Prenez garde, vous ne vous arrêterez pas en route; vous irez jusqu'à Lima. N'écoutez pas le sentiment mesquin de la vengeance, et consentez, s'il le faut, à être trompée par votre mari pour cette jeune femme hypocrite qui rougit si vertueusement, et qui sait si bien déposer sur votre cheminée les bouquets, signal des rendez-vous adultères. Donc voilà qui est dit : Mme de Vardes résistera, elle quittera Paris et se retirera dans ses terres avec son mari, qui ne demandera pas mieux, ne désirant rien tant depuis bien des années que de mener la vie de chasseur et de centaure. Aussi, pour faire ses adieux au monde, elle donne dans son hôtel un grand bal, où elle signifie à M. de Trevelyan sa résolution irrévocable; mais, hélas! la vertu est rarement récompensée. Au moment même où elle éloignait M. de Trevelyan, elle acquérait la preuve de l'infidélité de son mari. La révolte s'empare de son âme. Pourquoi n'a-t-elle pas osé? Si M. de Trevelyan revenait, à l'instant même elle oserait tout. Et il revient; c'est au tour du mari, tout à l'heure confus et humilié, de prendre sa revanche. Il a entendu la conversation de Trevelyan, ses protestations de dévouement, ses projets de fuite; il a compris ce que le silence de sa femme contenait d'éloquence. La fin de cet acte est vraiment dramatique. Le caractère de M. de Vardes, dissimulé et sacrifié jusqu'alors, se révèle et se relève tout à coup. Nous ne connaissions qu'un personnage banal, passablement comique dans son indifférence, légèrement odieux; mais sous le coup de cette émotion profonde et à ce moment décisif, le gentilhomme et l'homme se redressent, et secouent en un instant toutes ces défroques mondaines, tous ces costumes du club et du *sport* sous lesquels ils étaient enfouis. Après avoir forcé sa femme à rentrer dans le bal, M. de Vardes fait taire en lui les émotions de l'homme outragé pour engager avec M. de Trevelyan une querelle futile et justifier ainsi aux yeux du monde le duel qui aura lieu le lendemain. M. de Vardes, qui avait été le personnage sacrifié de la pièce, en devient le véritable héros; M. de Trevelyan, qui devait en être le héros, n'en est plus que la grande utilité. Toute la poésie du monde ne suffirait pas à le rendre intéressant dans un pareil moment. C'est ainsi qu'un art ingénieux sait venger la morale sans faire de sermons, et tout simplement en rendant avec force la vérité des situations.

La scène qui se passe dans la chambre à coucher de Camille de Vardes deux heures avant le duel est aussi fort belle, et même est à mon avis la plus originale de l'ouvrage. M. de Vardes est entré pour avoir avec sa

femme une suprême entrevue. Les deux époux, coupables tous les deux, sont en face l'un de l'autre. Tous deux devraient se demander pardon avec des larmes; mais la douleur et la colère qui les animent ne leur permettent pas de reconnaître leurs torts. M. Feuillet a rendu avec bonheur ces sophismes par lesquels la colère et la passion justifient leurs emportemens. La scène du duel me plaît moins. M. Feuillet a sacrifié aux exigences dramatiques nouvelles, comme M. Émile Augier l'avait déjà fait avant lui, mais d'une manière moins heureuse. Il est sans doute intéressant pour le public contemporain de voir représenter devant lui les scènes de la vie moderne dans toute leur *matérialité,* à la condition cependant que ces scènes ne seront pas celles qu'il a vues déjà, et il y a longtemps que le mélodrame nous a blasés sur les émotions dramatiques du duel, et que les théâtres populaires ont exploité ce spectacle. Je n'ai que des éloges à donner au cinquième acte, que couronne la réconciliation des époux à la veille du mariage de Mlle Hélène de Vardes avec son cousin Achille de Kérouare, un de ces braves garçons qui semblent venus dans le monde pour confirmer la vérité du conte intitulé *la Belle et la Bête.* Ce dernier caractère est vrai, curieux, finement observé, et fait honneur à M. Feuillet, qui a trouvé le moyen de rajeunir d'une manière poétique et charmante ce personnage obligé de la comédie sentimentale, l'homme sensible et chargé d'exprimer les bons instincts du cœur. Il n'a aucune prétention, ce bon Achille, et cependant il souffre cruellement, car il vous le dit lui-même, il a un cœur et un esprit de poète sous une enveloppe de notaire. Aussi les femmes le traitent-elles avec un sans-façon vraiment barbare, comme un être sans conséquence. Sa cousine rompt le sortilége qui l'enchaînait et le rend à l'amour, qu'il n'osait espérer, et au bonheur, pour lequel il était fait.

Les qualités qui distinguent M. Feuillet, la finesse de l'analyse, la subtilité, l'adresse ingénieuse, recommandent cette nouvelle œuvre, et lui prêtent leur grâce et leur charme. Ces qualités sont de celles qui perdent à se vulgariser, et qui gagnent au contraire à ne rien sacrifier d'elles-mêmes. Et cependant il faut qu'elles sacrifient quelque chose d'elles-mêmes, si M. Feuillet veut continuer à écrire pour le théâtre; il faut que cette finesse s'épaississe, que cette subtilité devienne plus saisissable, que cette adresse se fasse une main plus forte et plus virile. Il faut retrancher aussi quelques-unes des fleurs de ce beau langage auquel se complaît M. Feuillet, s'il veut satisfaire complétement aux lois d'acoustique du théâtre. Il le faut absolument, et cependant nous n'osons engager M. Feuillet à y consentir. L'heure est solennelle pour lui; qu'il y réfléchisse longtemps avant de renouveler l'épreuve dont il vient de sortir si heureusement! E. MONTÉGUT.

V. DE MARS.

leux,
avec
ttent
s so-
nens.
dra-
mais
ublic
lerne
e se-
nous
popu-
nième
ge de
raves
conte
ement
jeunir
médie
cts du
cruel-
e sous
sans-
ousine
espé-

a sub-
et lui
erdent
l'elles-
mêmes,
e cette
e cette
r aussi
euillet,
le faut
nsentir.
de re-
RÉGUT.

s.